

## Liste Waadt

Stand 08.07.2025

Anlage Nr	Objekt Nr	Anlagebezeichnung	Gemeinde	Objektbez	Bauwerksart	Einstufung	Schutzziel
2078	CA	Place d'armes, Chamblon	1436 Chamblon	Cantonnements aspirants	1.9.80	P(potentielles Objekt)	
2078	CR	Place d'armes, Chamblon	1436 Chamblon	Cantonnements recrues	1.9.80	P(potentielles Objekt)	
2078	CS	Place d'armes, Chamblon	1436 Chamblon	Subsistance	1.9.60	P(potentielles Objekt)	
2078	IG	Place d'armes, Chamblon	1436 Chamblon	Garde Commandement	1.3.70	P(potentielles Objekt)	
2078	IT	Place d'armes, Chamblon	1436 Chamblon	Bâtiment théorie	1.2.70	P(potentielles Objekt)	
2078	LL	Place d'armes, Chamblon	1436 Chamblon	Centre loisirs	1.9.50	P(potentielles Objekt)	
5035	AA	Arsenal extérieur, Lavey	1892 Lavey-Morcles	Arsenal Lavey	1.3.30	R (regional)	9 (partiell)
5041	AD	Savatan	1890 Lavey-Morcles	Cantonnements officiers	1.9.80	R (regional)	9 (partiell)
5041	AO	Savatan	1890 Lavey-Morcles	Halle aux pièces	1.3.30	L (lokal)	9 (partiell)
5041	AP	Savatan	1890 Lavey-Morcles	Ecurie 1	1.4.30	L (lokal)	9 (partiell)
5041	AQ	Savatan	1890 Lavey-Morcles	Ecurie 2	1.4.30	L (lokal)	9 (partiell)
5041	AR	Savatan	1890 Lavey-Morcles	Dépôt matériel	1.3.30	L (lokal)	8 (integral)
5041	AT	Savatan	1890 Lavey-Morcles	Magasin de munitions	1.3.31	L (lokal)	9 (partiell)
5041	AU	Savatan	1890 Lavey-Morcles	Dépôt munitions troupe	1.3.31	L (lokal)	9 (partiell)
5041	AV	Savatan	1890 Lavey-Morcles	Salles théorie	1.2.70	L (lokal)	9 (partiell)
5041	AW	Savatan	1890 Lavey-Morcles	Salles théorie	1.2.70	R (regional)	8 (integral)
5041	AX	Savatan	1890 Lavey-Morcles	Local d'arrêt (B 186)	1.5.50	R (regional)	9 (partiell)
5041	AZ	Savatan	1890 Lavey-Morcles	Caserne troupe (B 188)	1.9.80	R (regional)	9 (partiell)
5041	BB	Savatan	1890 Lavey-Morcles	Bureaux	1.3.70	R (regional)	9 (partiell)
5041	BI	Savatan	1890 Lavey-Morcles	Local citerne	4.2.30	L (lokal)	9 (partiell)
5041	BL	Savatan	1890 Lavey-Morcles	Cantonnement génie (B 214)	1.9.80	R (regional)	9 (partiell)
5041	BT	Savatan	1890 Lavey-Morcles	Magasin de matériel	1.3.30	L (lokal)	9 (partiell)
5041	BU	Savatan	1890 Lavey-Morcles	Magasin de matériel	1.3.30	L (lokal)	9 (partiell)
5041	BV	Savatan	1890 Lavey-Morcles	Magasin de matériel	1.3.30	L (lokal)	9 (partiell)
5041	BW	Savatan	1890 Lavey-Morcles	Magasin de matériel	1.3.30	L (lokal)	9 (partiell)
5041	BZ	Savatan	1890 Lavey-Morcles	Caserne III, sous-terre (B 305)	1.9.70	N (national)	8 (integral)
5102	AD	Place d'armes, St. Maurice - Lavey	1892 Lavey-Morcles	Caserne officiers	1.9.80	L (lokal)	9 (partiell)
5102	AM	Place d'armes, St. Maurice - Lavey	1892 Lavey-Morcles	Chalet Monbenon	1.3.70	L (lokal)	9 (partiell)
5105	AA	Arsenal extérieur, Moudon	1510 Moudon	Bâtiment administration + atelier	1.3.70	R (regional)	8 (integral)
5105	AB	Arsenal extérieur, Moudon	1510 Moudon	Arsenal 1	1.3.30	R (regional)	8 (integral)
5105	AC	Arsenal extérieur, Moudon	1510 Moudon	Arsenal 2	1.3.30	R (regional)	9 (partiell)

5108	AA	Dépôt arsenal Granges-Verney	1510 Moudon	magasin munition 1	1.3.31	L (lokal)	8 (integral)
5108	AB	Dépôt arsenal Granges-Verney	1510 Moudon	magasin munitions 2	1.3.31	L (lokal)	8 (integral)
5175	AC	Arsenal fédéral, Payerne	1530 Payerne	Arsenal 1, centre textiles	1.3.20	R (regional)	9 (partiell)
5175	AD	Arsenal fédéral, Payerne	1530 Payerne	Arsenal 2, pool textiles	1.11.30	R (regional)	8 (integral)
5175	AF	Arsenal fédéral, Payerne	1530 Payerne	Arsenal 3, pool matériel	1.3.70	R (regional)	9 (partiell)
5175	AH	Arsenal fédéral, Payerne	1530 Payerne	Arsenal 4, atelier techniques	1.3.20	L (lokal)	9 (partiell)
5180	AE	Place d'armes Payerne DCA	1530 Payerne	Caserne 1 DCA (CA)	1.9.80	R (regional)	9 (partiell)
5184	AB	Place d'armes Payerne Caserne d'aviation	1530 Payerne	Caserne-cantonnement	1.9.70	L (lokal)	9 (partiell)
5184	AG	Place d'armes Payerne Caserne d'aviation	1530 Payerne	Commandement (CDMT)	1.3.70	L (lokal)	9 (partiell)
5184	SU	Place d'armes Payerne Caserne d'aviation	1530 Payerne	Subsistance / Garde / Bât.d'instruction	1.2.70	P(potentielles Objekt)	8 (integral)
5231	AA	Place de tir, Les Rochat	1428 Provence	Café rural	1.9.50	L (lokal)	9 (partiell)
5233	AA	Place de tir, Les Rochat	1428 Provence	Chalet d'alpage	1.1.10	L (lokal)	9 (partiell)
5444	AC	Place d'exercices, Le Day	1337 Vallorbe	Dépôt de bois	1.3.30	L (lokal)	9 (partiell)
5444	AD	Place d'exercices, Le Day	1337 Vallorbe	Magasin matériel technique	1.3.30	R (regional)	9 (partiell)
5444	AE	Place d'exercices, Le Day	1337 Vallorbe	Magasin troupe	1.3.30	L (lokal)	9 (partiell)
5444	AF	Place d'exercices, Le Day	1337 Vallorbe	Cantonnement troupe	1.9.80	L (lokal)	9 (partiell)
5479	AC	Place d'armes, Bière	1145 Bière	Nouveau centre de subsistance	1.3.30	R (regional)	9 (partiell)
5479	AH	Place d'armes, Bière	1145 Bière	Cantonnement 1100	1.9.80	R (regional)	9 (partiell)
5479	AL	Place d'armes, Bière	1145 Bière	Menuis-hab.1860	1.3.20	L (lokal)	9 (partiell)
5479	AT	Place d'armes, Bière	1145 Bière	Exploitation 1240	1.10.50	R (regional)	9 (partiell)
5479	AU	Place d'armes, Bière	1145 Bière	Mess.officiers 900	1.9.60	L (lokal)	9 (partiell)
5479	AX	Place d'armes, Bière	1145 Bière	Cantonnement 2100	1.9.80	R (regional)	9 (partiell)
5479	BA	Place d'armes, Bière	1145 Bière	Caserne 1000	1.9.80	R (regional)	9 (partiell)
5479	BB	Place d'armes, Bière	1145 Bière	Adminstration générale 1500	1.9.70	N (national)	8 (integral)
5479	BC	Place d'armes, Bière	1145 Bière	Caserne 2000	1.9.80	R (regional)	9 (partiell)
5479	BN	Place d'armes, Bière	1145 Bière	Nouvelle chaufferie 4900	4.2.10	PL (ungültig)	9 (partiell)
5479	FJ	Place d'armes, Bière	1145 Bière	Hangar, dépôt	1.3.30	L (lokal)	9 (partiell)
5479	KB	Place d'armes, Bière	1145 Bière	Nouvel Arsenal 6000	1.3.30	P(potentielles Objekt)	9 (partiell)
5504	AA	Place de tir Petit Hongrin	1660 Villeneuve (VD)	Chalet Grand Ayerne	1.4.60	L (lokal)	9 (partiell)
5504	AC	Place de tir Petit Hongrin	1660 Villeneuve (VD)	Chalet Le Pré	1.4.30	R (regional)	8 (integral)

5504	AF	Place de tir Petit Hongrin	1660 Villeneuve (VD)	Etable les Cases	1.4.30	L (lokal)	8 (integral)
5504	AK	Place de tir Petit Hongrin	1660 Villeneuve (VD)	Aveneyre, cave à fro	1.3.30	R (regional)	8 (integral)
5504	AL	Place de tir Petit Hongrin	1660 Villeneuve (VD)	Chalet Aveneyre	1.4.60	R (regional)	8 (integral)
5504	BA	Place de tir Petit Hongrin	1660 Corbeyrier	Chalet Petits Esserts	1.4.30	L (lokal)	8 (integral)
5504	BM	Place de tir Petit Hongrin	1660 Corbeyrier	Chalet Argnaule, Le Barbot	1.4.30	L (lokal)	9 (partiell)
5504	BQ	Place de tir Petit Hongrin	1660 Corbeyrier	Chalet Lioson	1.4.30	L (lokal)	8 (integral)
5504	BX	Place de tir Petit Hongrin	1660 Corbeyrier	Cave Joux Noires	1.3.20	R (regional)	8 (integral)
5504	CB	Place de tir Petit Hongrin	1660 Ormont-Dessous	Chalet les Aberts	1.4.60	L (lokal)	9 (partiell)
5504	CD	Place de tir Petit Hongrin	1660 Ormont-Dessous	Chalet, Joux Dessous	1.4.60	L (lokal)	9 (partiell)
5504	CE	Place de tir Petit Hongrin	1660 Ormont-Dessous	Chalet La Sordette	1.4.60	L (lokal)	9 (partiell)
5504	CG	Place de tir Petit Hongrin	1660 Ormont-Dessous	Chalet Les Forclettes	1.4.30	L (lokal)	9 (partiell)
5504	CJ	Place de tir Petit Hongrin	1660 Ormont-Dessous	Chalet La Coulats	1.4.60	L (lokal)	9 (partiell)
5504	CR	Place de tir Petit Hongrin	1660 Ormont-Dessous	Chalet En la Joux Cergnat	1.4.60	L (lokal)	9 (partiell)
5504	DA	Place de tir Petit Hongrin	1660 Ormont-Dessous	Chalet Sur Greylo	1.4.30	L (lokal)	9 (partiell)
5504	DB	Place de tir Petit Hongrin	1660 Ormont-Dessous	Chalet Le Crot	1.4.60	L (lokal)	8 (integral)
5504	DC	Place de tir Petit Hongrin	1660 Ormont-Dessous	Chalet sur Catherine (en Charb. Sur Ca)	1.4.30	L (lokal)	9 (partiell)
5504	DD	Place de tir Petit Hongrin	1660 Ormont-Dessous	Chalet Sur Ayaux	1.4.60	L (lokal)	9 (partiell)
5504	EE	Place de tir Petit Hongrin	1660 Château-d'Oex	Chalet Les Frassis	1.4.60	L (lokal)	9 (partiell)
5504	EF	Place de tir Petit Hongrin	1660 Château-d'Oex	Chalet Cierne au Chien Ouest	1.4.60	L (lokal)	9 (partiell)
5504	EG	Place de tir Petit Hongrin	1660 Château-d'Oex	Chalet Cierne au Chien Est	1.4.60	L (lokal)	9 (partiell)
5504	EO	Place de tir Petit Hongrin	1660 Château-d'Oex	Chalet Gros Pàquier	1.4.60	L (lokal)	8 (integral)
5557	AI	Arsenal gare, Aigle	1860 Aigle	Dépôt bâtiment 12	1.3.30	N (national)	8 (integral)
7131	AA	Aérodrome militaire	1530 Payerne	Halle 1 pour avions	1.3.20	R (regional)	9 (partiell)
7131	AL	Aérodrome militaire	1530 Payerne	Atelier réparation & halle	1.3.20	P (potentielles Objekt)	8 (integral)
7131	BW	Aérodrome militaire	1530 Payerne	Bât. Simulation-vol	1.2.90	P (potentielles Objekt)	

## Données principales

HOBIM

Aménagement No:	2078	Ouvrage No:	CA
Dés. de l'aménagement: Place d'armes			
Canton:	VD	District:	YVERDON
Commune:	1436 Chamblon	Lieu:	Chamblon
Rue:		No. du bâtiment:	
Désignation de l'ouvrage:	Cant. Aspirants	Coordonnées:	X: 535530 Y: 181120
Org. des utilisateurs:		Genre d' ouvrage:	Massenunterk.Milit.+Zivil

## Appréciation

HOBIM	Classement: PR (provisoire, régional)	Objectif de la sauvegarde: 9 (partiel)
-------	---------------------------------------	--

Autres inventaires:

Exposé des motifs: Le cantonnement des aspirants de la place d'armes de Chamblon fait partie d'un ensemble réalisé en une seule étape suivant les mêmes principes de planification et de standardisation de la construction. Mode d'implantation, typologie, système constructif et aménagement paysager forment un tout cohérent tout à fait significatif de l'approche d'un projet à grande échelle au début des années 1980. Cette opération connaît un autre exemple à Moudon (B02079). Le bâtiment n'est appréhendable que dans son contexte et en tant que partie d'un ensemble.

Indications: L'ensemble du site de la place d'armes de Chamblon est demeuré dans un excellent état de conservation. Bien que de construction encore récente, il constitue un témoignage important à valeur patrimoniale d'une époque particulière. Il y a donc lieu de conserver toute sa cohérence, à la fois architecturale (volumétrie, typologie, mode constructif) et spatiale (circulations, plantations et dégagements).

## Données sur l'histoire de la construction

Année de construction: 1979

Maître de l'ouvrage:

Architecte: B. Noth, A. Born, A. Burkhard AFB, Stab GA, AFB/HB2

Modifications:

## Brève description

Situation: La place d'armes est située sur la colline de Chamblon, à une centaine de mètres au-dessus de la plaine de l'Orbe. La colline suit une topographie mouvementée, plantée çà et là de parcelles boisées petites et grandes. Le sol est constitué de roche calcaire dure qui est par endroit très peu recouverte de terre. La place d'armes est implantée à proximité du village de Chamblon. Elle est desservie au nord par une voie reliée à la route cantonale près d'Essert-sous-Champvent. Cette route d'accès rejoint la route Chamblon - Yverdon au sud du village afin de le préserver de la circulation. Les bâtiments se regroupent autour d'un espace central réservé aux piétons. La volonté de séparer le système circulatoire des véhicules et celui des piétons a été rigoureusement respectée.

L'ensemble: L'ensemble des bâtiments se présente sous la forme d'une implantation pavillonnaire. Aucun bâtiment n'excède trois étages et une disposition des constructions par décrochements successifs permet d'éviter toute perspective frontale. De part et d'autre de l'entrée, se trouvent au sud les bâtiments de services (restauration, loisirs) et au nord les bâtiments d'administration (garde, poste, commandement, instruction). Les bâtiments de cantonnement sont repoussés à l'ouest dans un axe plus ou moins rectiligne.

L'extérieur du bâtiment: Les bâtiments de cantonnement sont tous réalisés suivant le même modèle. Leur

Aménagement No: 2078	Ouvrage No: CA
Dés. de l'aménagement: Place d'armes	

façade principale présente une trame régulière rythmée verticalement par les poteaux portant la structure et horizontalement par l'alternance de bandeaux de fenêtres et d'allèges pleines. Les cages d'escaliers, indépendantes du bâtiment, se détachent latéralement et en hauteur. Les toitures à deux pans de faible pente sont recouvertes d'Eternit ondulée de couleur brune. La toiture des cages d'escalier est recouverte de gravillons agglomérés.

L'intérieur du bâtiment: La construction est soumise à un processus de standardisation. Une étude des coûts de réalisation ayant démontré qu'un mode de construction traditionnelle s'avérait le moins cher, seuls les piliers et les éléments de façade recourent à la préfabrication. Les murs sont exécutés en béton armé et maçonnerie. Les fenêtres sont faites de métal collé sur un châssis en bois. La toiture est en béton armé. La disposition intérieure se compose de deux couloirs de distribution, desservant les dortoirs disposés en façade. Un bloc sanitaire est placé au centre, entre les deux couloirs. L'aménagement intérieur recourt aux mêmes matériaux que les casernes de Drogen, Isonne et Wangen réalisées au début des années 70.

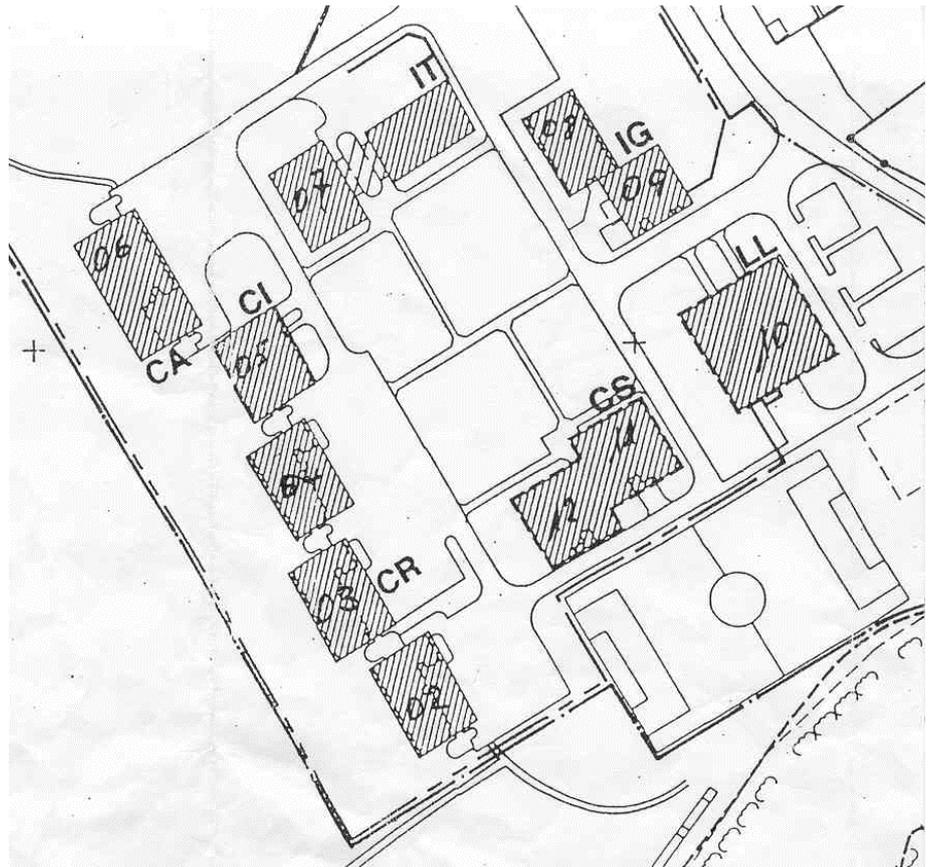
L'environnement: Le projet a été planifié avec le souci d'intégrer les constructions dans le paysage et de respecter sa topographie. Les bâtiments sont implantés dans une légère dépression qui les cache de la vue.

## Sources et bibliographie

- Bibliographie: - Waffenplatz Chamblon, Berne, 1979.
- Sources: - plan et coupe: "Waffenplatz Chamblon", Berne, 1979.

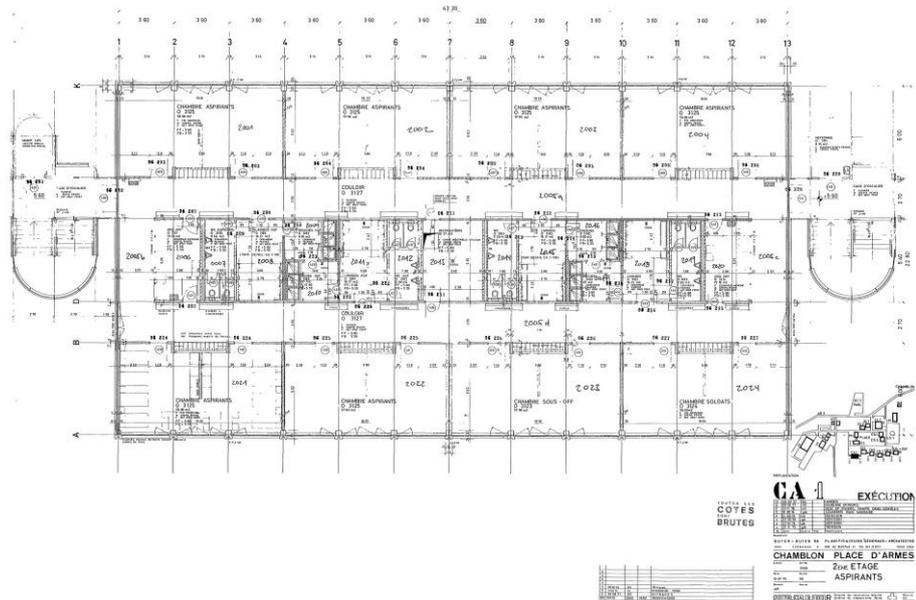
Aménagement No: 2078	Ouvrage No: CA
Dés. de l'aménagement: Place d'armes	

plan de situation de la place d'armes de Chamblon



plan 2e étage

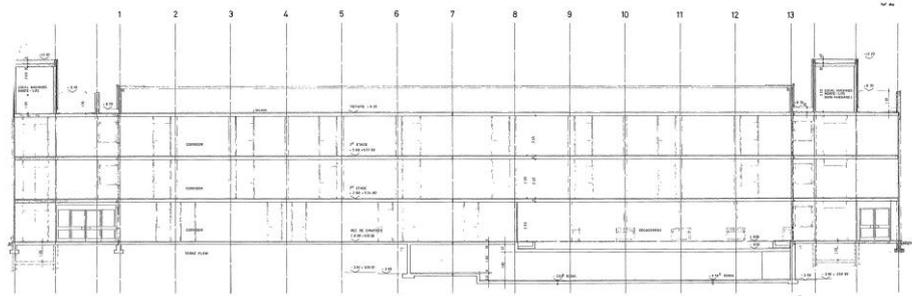
31



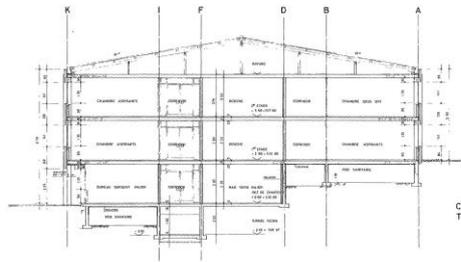
# Données principales

Aménagement No: 2078	Ouvrage No: CA
Dés. de l'aménagement: Place d'armes	

coupes transversale et longitudinale



COUPE B-B  
LONGITUDINALE



COUPE A-A  
TRANSVERSALE

**CA** EXECUTION

PROJETANT	HOBBIM
DATE	07.11.2002
PROJET	CHABLON PLACE D'ARMI
COUPES	A-A, B-B, ASPIRANTS

CHABLON PLACE D'ARMI  
COUPES A-A, B-B, ASPIRANTS

façade principale



## Données principales

HOBIM

Aménagement No:	2078	Ouvrage No:	CR
Dés. de l'aménagement:	Place d'armes		
Canton:	VD	District:	YVERDON
Commune:	1436 Chamblon	Lieu:	Chamblon
Rue:		No. du bâtiment:	
Désignation de l'ouvrage:	Cant. recrues	Coordonnées:	X: 535600 Y: 181030
Org. des utilisateurs:		Genre d'ouvrage:	Massenunterk.Milit.+Zivil

## Appréciation

HOBIM	Classement: PR (provisoire, régional)	Objectif de la sauvegarde: 9 (partiel)
-------	---------------------------------------	--

Autres inventaires:

Exposé des motifs: Le cantonnement des recrues de la place d'armes de Chamblon fait partie d'un ensemble réalisé en une seule étape suivant les mêmes principes de planification et de construction. Mode d'implantation, typologie, système constructif et aménagement paysager forment un tout cohérent tout à fait significatif de l'approche d'un projet à grand échelle au début des années 80. Cette opération connaît un autre exemple à Moudon (B02079). Le bâtiment n'est appréhensible que dans son contexte et en tant que partie d'un ensemble.

Indications: L'ensemble du site de la place d'armes de Chamblon est demeuré dans un excellent état de conservation. Bien que de construction encore récente, il constitue un témoignage important à valeur patrimoniale d'une époque particulière. Il y a donc lieu de conserver toute sa cohérence, à la fois architecturale (volumétrie, typologie, mode constructif) et spatiale (circulations, plantations et dégagements).

## Données sur l'histoire de la construction

Année de construction: 1979

Maître de l'ouvrage:

Architecte: B. Noth, A. Born, A. Burkhard AFB, Stab GA, AFB/HB2

Modifications:

## Brève description

Situation: La place d'armes est située sur la colline de Chamblon, à une centaine de mètres au-dessus de la plaine de l'Orbe. La colline suit une topographie mouvementée, plantée çà et là de parcelles boisées petites et grandes. Le sol est constitué de roche calcaire dure qui est par endroit très peu recouverte de terre. La place d'armes est implantée à proximité du village de Chamblon. Elle est desservie au nord par une voie reliée à la route cantonale près d'Essert-sous-Champvent. Cette route d'accès rejoint la route Chamblon - Yverdon au sud du village afin de le préserver de la circulation. Les bâtiments se regroupent autour d'un espace central réservé aux piétons. La volonté de séparer le système circulatoire des véhicules et celui des piétons a été rigoureusement respectée.

L'ensemble: L'ensemble des bâtiments se présente sous la forme d'une implantation pavillonnaire. Aucun bâtiment n'excède trois étages et une disposition des constructions par décrochements successifs permet d'éviter toute perspective frontale. De part et d'autre de l'entrée, se trouvent au sud les bâtiments de services (restauration, loisirs) et au nord les bâtiments d'administration (garde, poste, commandement, instruction). Les bâtiments de cantonnement sont repoussés à l'ouest dans un axe plus ou moins rectiligne.

L'extérieur du bâtiment: Les bâtiments de cantonnement sont tous réalisés suivant le même modèle. Leur

Aménagement No: 2078	Ouvrage No: CR
Dés. de l'aménagement: Place d'armes	

façade principale présente une trame régulière rythmée verticalement par les poteaux portant la structure et horizontalement par l'alternance de bandeaux de fenêtres et d'allèges pleines. Les cages d'escaliers, indépendantes du bâtiment, se détachent latéralement et en hauteur. Les toitures à deux pans de faible pente sont recouvertes d'Eternit ondulée de couleur brune. La toiture des cages d'escalier est recouverte de gravillons agglomérés.

L'intérieur du bâtiment: La construction est soumise à un processus de standardisation. Une étude des coûts de réalisation ayant démontré qu'un mode de construction traditionnelle s'avérait le moins cher, seuls les piliers et les éléments de façade recourent à la préfabrication. Les murs sont exécutés en béton armé et maçonnerie. Les fenêtres sont faites de métal collé sur un châssis en bois. La toiture est en béton armé. La disposition intérieure se compose de deux couloirs de distribution, desservant les dortoirs disposés en façade. Un bloc sanitaire est placé au centre, entre les deux couloirs. L'aménagement intérieur recourt aux mêmes matériaux que les casernes de Drogen, Isonne et Wangen réalisées au début des années 70.

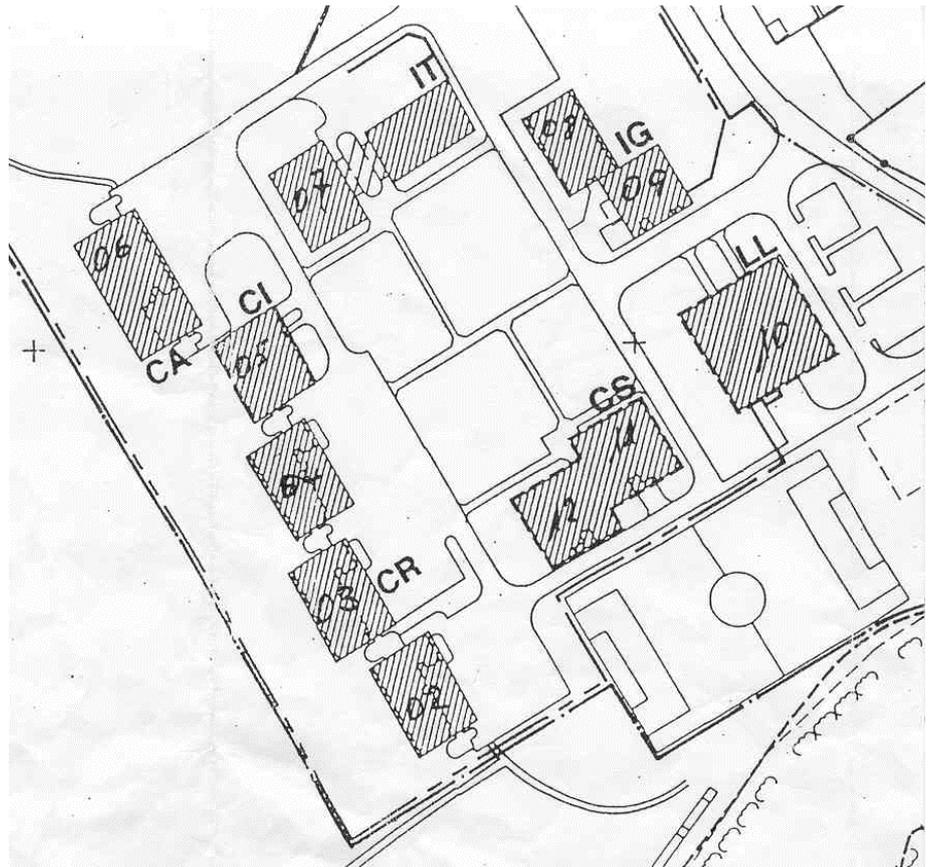
L'environnement: Le projet a été planifié avec le souci d'intégrer les constructions dans le paysage et de respecter sa topographie. Les bâtiments sont implantés dans une légère dépression qui les cachent de la vue.

## Sources et bibliographie

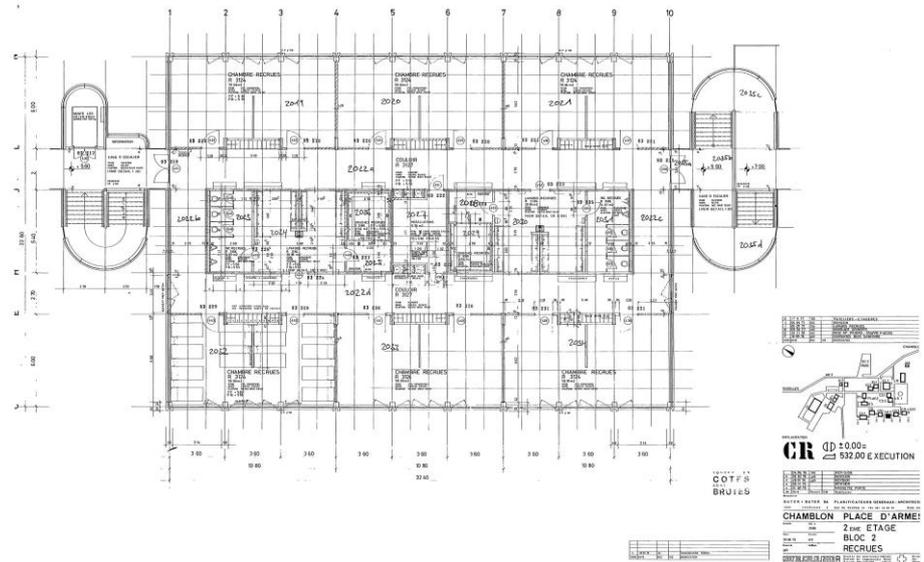
- Bibliographie: - Waffenzplatz Chamblon, Berne, 1979.
- Sources: - plan d'étage: Waffenzplatz Chamblon, 1979.

Aménagement No: 2078	Ouvrage No: CR
Dés. de l'aménagement: Place d'armes	

plan de situation de la place d'armes de Chamblon



2e étage



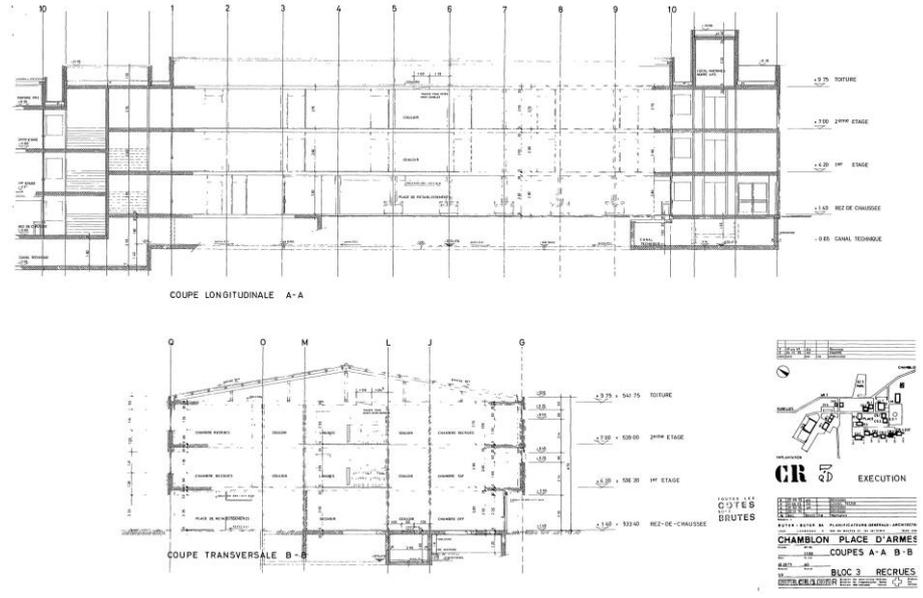
# Données principales

Aménagement No: 2078	Ouvrage No: CR
Dés. de l'aménagement: Place d'armes	

plan d'étage type (1er étage)



coupes transversale et longitudinale



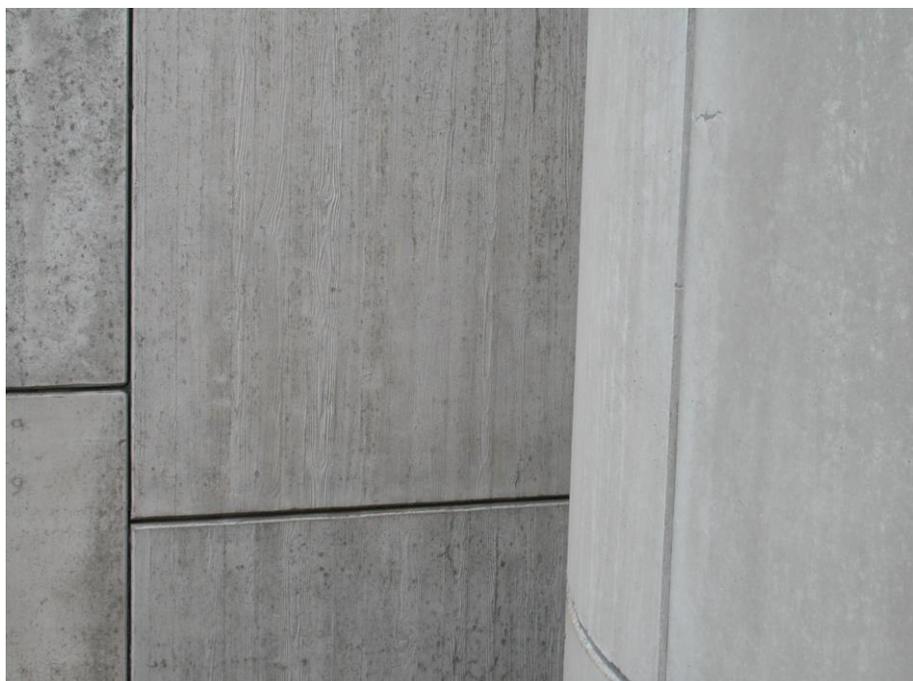
Aménagement No: 2078  
Dés. de l'aménagement: Place d'armes

Ouvrage No: CR

façade principale



détail de façade



Aménagement No: 2078

Ouvrage No: CR

Dés. de l'aménagement: Place d'armes

couloir du 1er étage



dortoir (1er étage)



## Données principales

HOBIM

Aménagement No:	2078	Ouvrage No:	CS
Dés. de l'aménagement:	Place d'armes		
Canton:	VD	District:	YVERDON
Commune:	1436 Chamblon	Lieu:	Chamblon
Rue:		No. du bâtiment:	
Désignation de l'ouvrage:	Subsistance	Coordonnées:	X: Y:
Org. des utilisateurs:		Genre d' ouvrage:	

## Appréciation

HOBIM	Classement: PR (provisoire, régional)	Objectif de la sauvegarde: 9 (partiel)
-------	---------------------------------------	--

Autres inventaires:

Exposé des motifs: Le bâtiment de subsistance de la place d'armes de Chamblon fait partie d'un ensemble réalisé en une seule étape suivant les mêmes principes de planification et de construction. Mode d'implantation, typologie, système constructif et aménagement paysager forment un tout cohérent tout à fait significatif de l'approche d'un projet à grand échelle au début des années 80. Cette opération connaît un autre exemple à Moudon (B02079). Le bâtiment n'est appréhensible que dans son contexte et en tant que partie d'un ensemble.

Indications: L'ensemble du site de la place d'armes de Chamblon est demeuré dans un excellent état de conservation. Bien que de construction encore récente, il constitue un témoignage important à valeur patrimoniale d'une époque particulière. Il y a donc lieu de conserver toute sa cohérence, à la fois architecturale (volumétrie, typologie, mode constructif) et spatiale (circulations, plantations et dégagements).

## Données sur l'histoire de la construction

Année de construction: 1979

Maître de l'ouvrage:

Architecte: B. Noth, A. Born, A. Burkhard AFB, Stab GA, AFB/HB2

Modifications:

## Brève description

Situation: La place d'armes est située sur la colline de Chamblon, à une centaine de mètres au-dessus de la plaine de l'Orbe. La colline suit une topographie mouvementée, plantée çà et là de parcelles boisées petites et grandes. Le sol est constitué de roche calcaire dure qui est par endroit très peu recouverte de terre. La place d'armes est implantée à proximité du village de Chamblon. Elle est desservie au nord par une voie reliée à la route cantonale près d'Essert-sous-Champvent. Cette route d'accès rejoint la route Chamblon - Yverdon au sud du village afin de le préserver de la circulation. Les bâtiments se regroupent autour d'un espace central réservé aux piétons. La volonté de séparer le système circulatoire des véhicules et celui des piétons a été rigoureusement respectée.

L'ensemble: L'ensemble des bâtiments se présente sous la forme d'une implantation pavillonnaire. Aucun bâtiment n'excède trois étages et une disposition des constructions par décrochements successifs permet d'éviter toute perspective frontale. De part et d'autre de l'entrée, se trouvent au sud les bâtiments de services (restauration, loisirs) et au nord les bâtiments d'administration (garde, poste, commandement, instruction). Les bâtiments de cantonnement sont repoussés à l'ouest dans un axe plus ou moins rectiligne.

L'extérieur du bâtiment: Le bâtiment de subsistance se compose de deux volumes de plan carré, juxtaposés

Aménagement No: 2078	Ouvrage No: CS
Dés. de l'aménagement: Place d'armes	

avec un léger décalage. Le rez-de-chaussée est constitué de poteaux en béton armé brut de décoffrage portant la structure du bâtiment. Les intervalles entre les poteaux sont remplis par des vitrages et des éléments métalliques teints en rouge. Sur le rez-de-chaussée repose une grande charpente de bois constitué de vastes plans qui ne rejoignent pas au faite, laissant un espace important, sous forme de lucarne, pour faire entrer la lumière. La toiture est recouverte de panneaux d'Eternit ondulé de couleur brun foncé qui se rabattent verticalement en bordure de toiture.

L'intérieur du bâtiment: Les espaces intérieurs s'organisent en trois travées transversales: cuisines, entrée et locaux de service sur un côté et salle à manger sur l'autre côté.

L'environnement: Le projet a été planifié avec le souci d'intégrer les constructions dans le paysage et de respecter sa topographie. Les bâtiments sont implantés dans une légère dépression qui les cachent de la vue.

## Sources et bibliographie

Bibliographie:

Sources:

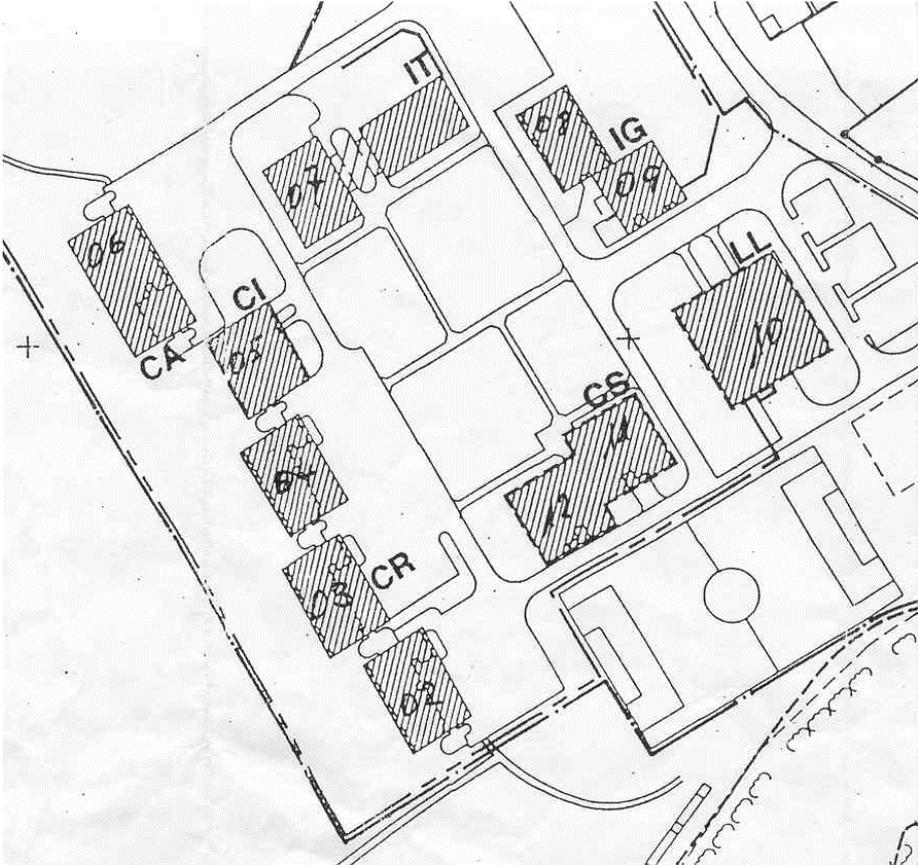
# Données principales

Aménagement No: 2078

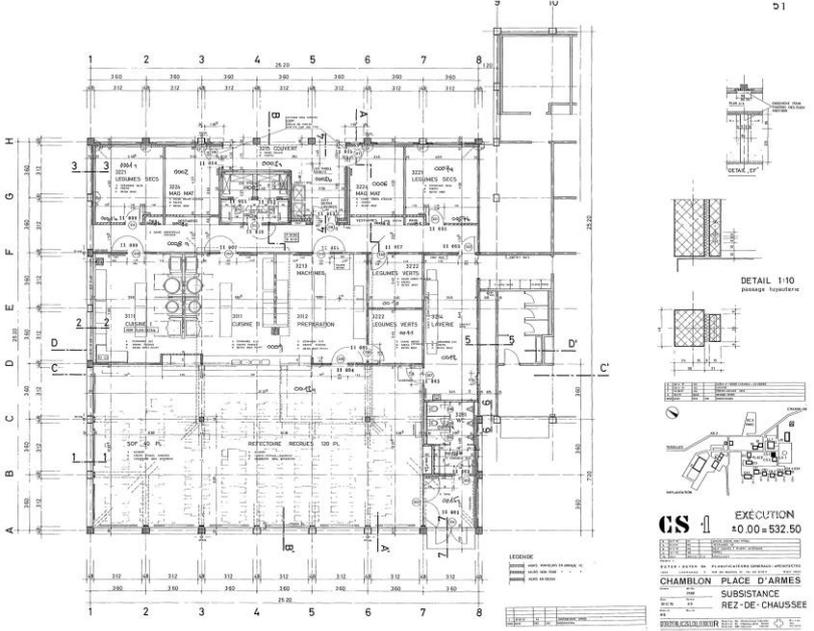
Ouvrage No: CS

Dés. de l'aménagement: Place d'armes

plan de situation de la place d'armes de Chamblon

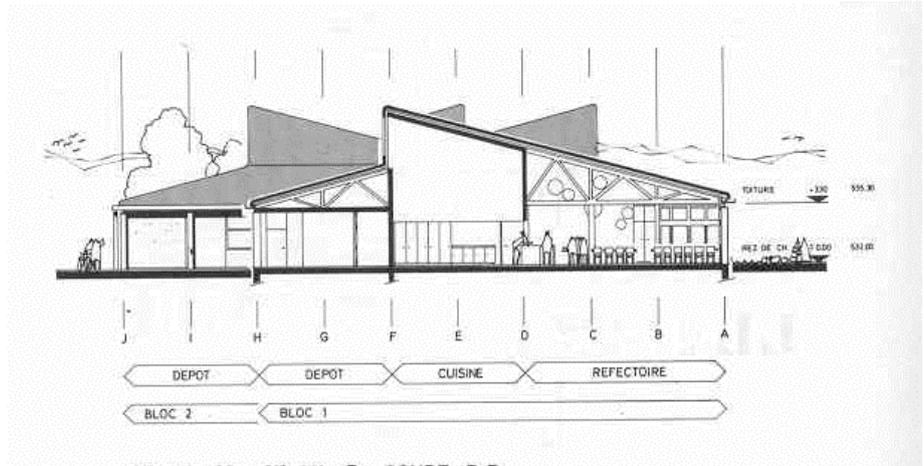


rez-de-chaussée



Aménagement No: 2078	Ouvrage No: CS
Dés. de l'aménagement: Place d'armes	

coupe transversale



façade principale



## Données principales

HOBIM

Aménagement No:	2078	Ouvrage No:	IG
Dés. de l'aménagement:	Place d'armes		
Canton:	VD	District:	YVERDON
Commune:	1436 Chamblon	Lieu:	Chamblon
Rue:		No. du bâtiment:	
Désignation de l'ouvrage:	Garde, cdmt	Coordonnées:	X: 535700 Y: 181150
Org. des utilisateurs:		Genre d' ouvrage:	Bürobauten

## Appréciation

HOBIM	Classement: PR (provisoire, régional)	Objectif de la sauvegarde: 9 (partiel)
-------	---------------------------------------	--

Autres inventaires:

Exposé des motifs: Le poste de garde et de commandement de la place d'armes de Chamblon fait partie d'un ensemble réalisé en une seule étape suivant les mêmes principes de planification et de construction. Mode d'implantation, typologie, système constructif et aménagement paysager forment un tout cohérent tout à fait significatif de l'approche d'un projet à grand échelle au début des années 80. Cette opération connaît un autre exemple à Moudon (B02079). Le bâtiment n'est appréhensible que dans son contexte et en tant que partie d'un ensemble.

Indications: L'ensemble du site de la place d'armes de Chamblon est demeuré dans un excellent état de conservation. Bien que de construction encore récente, il constitue un témoignage important à valeur patrimoniale d'une époque particulière. Il y a donc lieu de conserver toute sa cohérence, à la fois architecturale (volumétrie, typologie, mode constructif) et spatiale (circulations, plantations et dégagements).

## Données sur l'histoire de la construction

Année de construction: 1979

Maître de l'ouvrage:

Architecte: B. Noth, A. Born, A. Burkhard AFB, Stab GA, AFB/HB2

Modifications:

## Brève description

Situation: La place d'armes est située sur la colline de Chamblon, à une centaine de mètres au-dessus de la plaine de l'Orbe. La colline suit une topographie mouvementée, plantée çà et là de parcelles boisées petites et grandes. Le sol est constitué de roche calcaire dure qui est par endroit très peu recouverte de terre. La place d'armes est implantée à proximité du village de Chamblon. Elle est desservie au nord par une voie reliée à la route cantonale près d'Essert-sous-Champvent. Cette route d'accès rejoint la route Chamblon - Yverdon au sud du village afin de le préserver de la circulation. Les bâtiments se regroupent autour d'un espace central réservé aux piétons. La volonté de séparer le système circulatoire des véhicules et celui des piétons a été rigoureusement respectée.

L'ensemble: L'ensemble des bâtiments se présente sous la forme d'une implantation pavillonnaire. Aucun bâtiment n'excède trois étages et une disposition des constructions par décrochements successifs permet d'éviter toute perspective frontale. De part et d'autre de l'entrée, se trouvent au sud les bâtiments de services (restauration, loisirs) et au nord les bâtiments d'administration (garde, poste, commandement, instruction). Les bâtiments de cantonnement sont repoussés à l'ouest dans un axe plus ou moins rectiligne.

L'extérieur du bâtiment: Les bâtiments de cantonnement et d'administration sont tous réalisés suivant le même

Aménagement No:	2078	Ouvrage No:	IG
Dés. de l'aménagement: Place d'armes			

modèle. Leur façade principale présente une trame régulière rythmée verticalement par les poteaux portant la structure et horizontalement par l'alternance de bandeaux de fenêtres et d'allèges pleines. Les toitures à deux pans de faible pente sont recouvertes d'Eternit ondulée de couleur brune.

L'intérieur du bâtiment: La construction est soumise à un processus de standardisation. Une étude des coûts de réalisation ayant démontré qu'un mode de construction traditionnelle s'avérait le moins cher, seuls les piliers et les éléments de façade recourent à la préfabrication. Les murs sont exécutés en béton armé et maçonnerie. Les fenêtres sont faites de métal collé sur un châssis en bois. La toiture est en béton armé. La disposition intérieure se compose de deux couloirs de distribution, desservant les bureaux disposés en façade. Un bloc sanitaire est placé au centre, entre les deux couloirs. L'aménagement intérieur recourt aux mêmes matériaux que les casernes de Drogen, Isonne et Wangen réalisées au début des années 70.

L'environnement: Le projet a été planifié avec le souci d'intégrer les constructions dans le paysage et de respecter sa topographie. Les bâtiments sont implantés dans une légère dépression qui les cachent de la vue. Devant l'entrée principale du site, se trouve une sculpture en bronze, "Mort et résurrection d'un granadier" de Frédéric Muller, 1979.

## Sources et bibliographie

Bibliographie: - Waffenplatz Chamblon, Berne, 1979.

Sources:

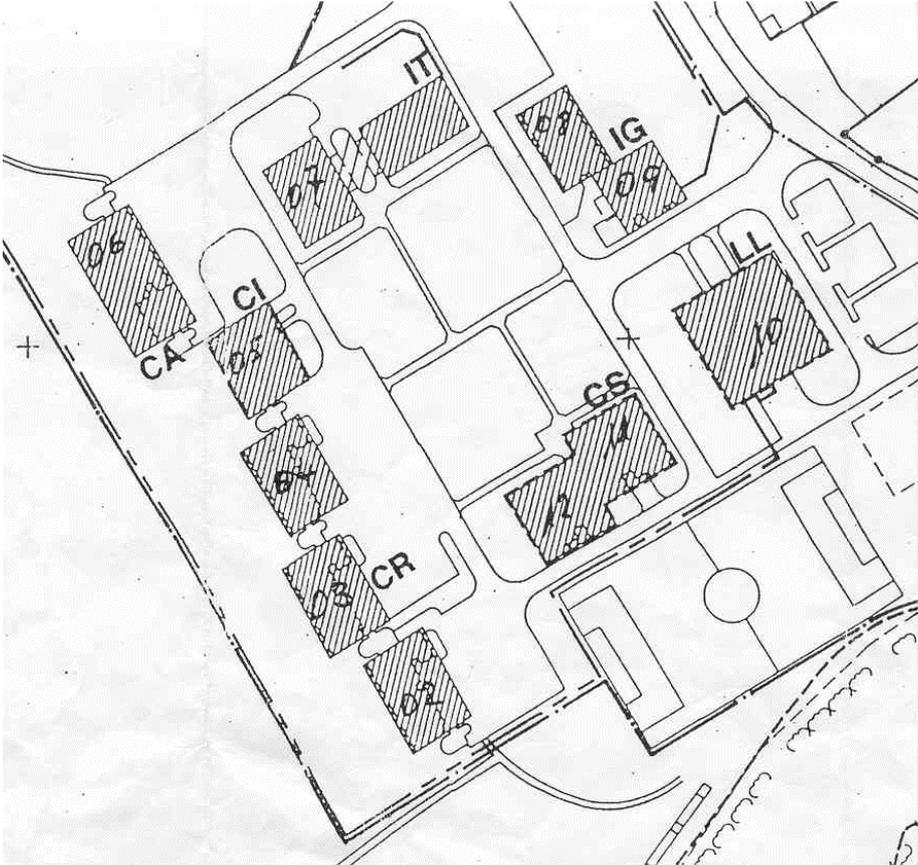
# Données principales

Aménagement No: 2078

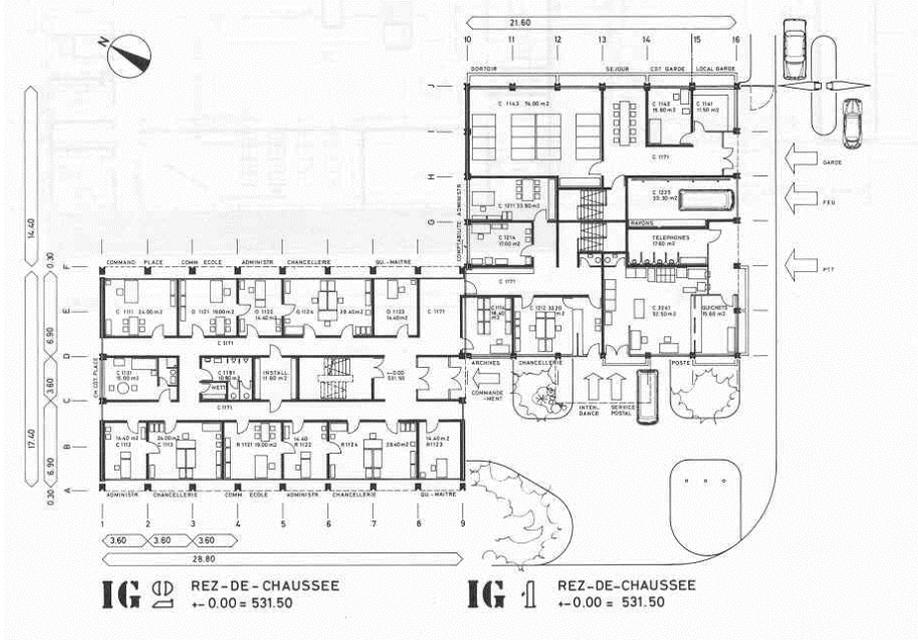
Ouvrage No: IG

Dés. de l'aménagement: Place d'armes

plan de situation de la place d'armes de Chamblon



plan du rez-de-chaussée



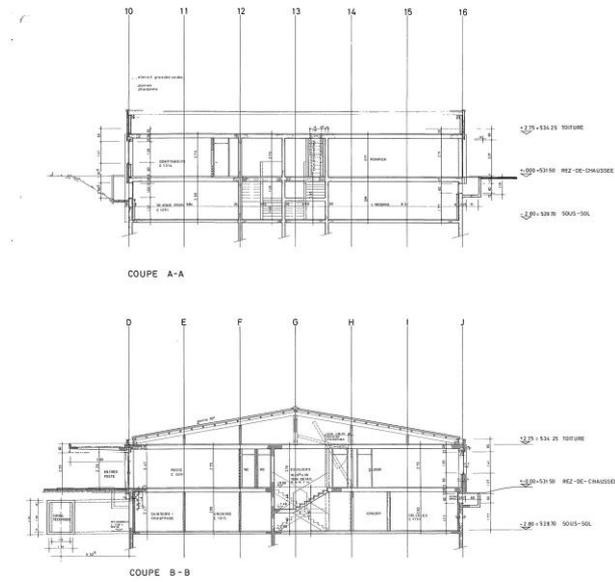
Aménagement No: 2078

Ouvrage No: IG

Dés. de l'aménagement: Place d'armes

coupes transversale et  
longitudinale du poste de garde

46



poste de garde



Aménagement No: 2078  
Dés. de l'aménagement: Place d'armes

Ouvrage No: IG

poste de commandement



sculpture, "Mort et résurrection  
d'un grandier" de Frédéric  
Muller, 1979



## Données principales

HOBIM

Aménagement No:	2078	Ouvrage No:	IT
Dés. de l'aménagement:	Place d'armes		
Canton:	VD	District:	YVERDON
Commune:	1436 Chamblon	Lieu:	Chamblon
Rue:		No. du bâtiment:	
Désignation de l'ouvrage:	Bâtiment théorie	Coordonnées:	X: 535600 Y: 181150
Org. des utilisateurs:		Genre d'ouvrage:	Auditoriumsgebäude

## Appréciation

HOBIM	Classement: PR (provisoire, régional)	Objectif de la sauvegarde: 9 (partiel)
-------	---------------------------------------	--

Autres inventaires:

Exposé des motifs: Le bâtiment d'instruction de la place d'armes de Chamblon fait partie d'un ensemble réalisé en une seule étape suivant les mêmes principes de planification et de construction. Mode d'implantation, typologie, système constructif et aménagement paysager forment un tout cohérent tout à fait significatif de l'approche d'un projet à grand échelle au début des années 80. Cette opération connaît un autre exemple à Moudon (B02079). Le bâtiment n'est appréhensible que dans son contexte et en tant que partie d'un ensemble.

Indications: L'ensemble du site de la place d'armes de Chamblon est demeuré dans un excellent état de conservation. Bien que de construction encore récente, il constitue un témoignage important à valeur patrimoniale d'une époque particulière. Il y a donc lieu de conserver toute sa cohérence, à la fois architecturale (volumétrie, typologie, mode constructif) et spatiale (circulations, plantations et dégagements).

## Données sur l'histoire de la construction

Année de construction: 1979

Maître de l'ouvrage:

Architecte: B. Noth, A. Born, A. Burkhard AFB, Stab GA, AFB/HB2

Modifications:

## Brève description

Situation: La place d'armes est située sur la colline de Chamblon, à une centaine de mètres au-dessus de la plaine de l'Orbe. La colline suit une topographie mouvementée, plantée çà et là de parcelles boisées petites et grandes. Le sol est constitué de roche calcaire dure qui est par endroit très peu recouverte de terre. La place d'armes est implantée à proximité du village de Chamblon. Elle est desservie au nord par une voie reliée à la route cantonale près d'Essert-sous-Champvent. Cette route d'accès rejoint la route Chamblon - Yverdon au sud du village afin de le préserver de la circulation. Les bâtiments se regroupent autour d'un espace central réservé aux piétons. La volonté de séparer le système circulatoire des véhicules et celui des piétons a été rigoureusement respectée.

L'ensemble: L'ensemble des bâtiments se présente sous la forme d'une implantation pavillonnaire. Aucun bâtiment n'excède trois étages et une disposition des constructions par décrochements successifs permet d'éviter toute perspective frontale. De part et d'autre de l'entrée, se trouvent au sud les bâtiments de services (restauration, loisirs) et au nord les bâtiments d'administration (garde, poste, commandement, instruction). Les bâtiments de cantonnement sont repoussés à l'ouest dans un axe plus ou moins rectiligne.

L'extérieur du bâtiment: Les bâtiments de cantonnement sont tous réalisés suivant le même modèle. Leur

Aménagement No: 2078	Ouvrage No: IT
Dés. de l'aménagement: Place d'armes	

façade principale présente une trame régulière rythmée verticalement par les poteaux portant la structure et horizontalement par l'alternance de bandeaux de fenêtres et d'allèges pleines. Les cages d'escaliers, indépendantes du bâtiment, se détachent latéralement et en hauteur. Les toitures à deux pans de faible pente sont recouvertes d'Eternit ondulée de couleur brune. La toiture des cages d'escalier est recouverte de gravillons agglomérés.

L'intérieur du bâtiment: La construction est soumise à un processus de standardisation. Une étude des coûts de réalisation ayant démontré qu'un mode de construction traditionnelle s'avérait le moins cher, seuls les piliers et les éléments de façade recourent à la préfabrication. Les murs sont exécutés en béton armé et maçonnerie. Les fenêtres sont faites de métal collé sur un châssis en bois. La toiture est en béton armé. Le bâtiment de théorie se compose de deux volumes distincts reliés par la cage d'escalier. Un couloir central dessert dans chacune des ailes les salles de cours placée en façade. L'une des ailes contient au rez-de-chaussée deux salles de projections. Le hall d'entrée est décoré de quatre reliefs placés à chaque angle. Il s'agit de "Angle suisse" de Jean-Paul Michel et Pierre Chevalley, 1979.

L'environnement: Le projet a été planifié avec le souci d'intégrer les constructions dans le paysage et de respecter sa topographie. Les bâtiments sont implantés dans une légère dépression qui les cachent de la vue.

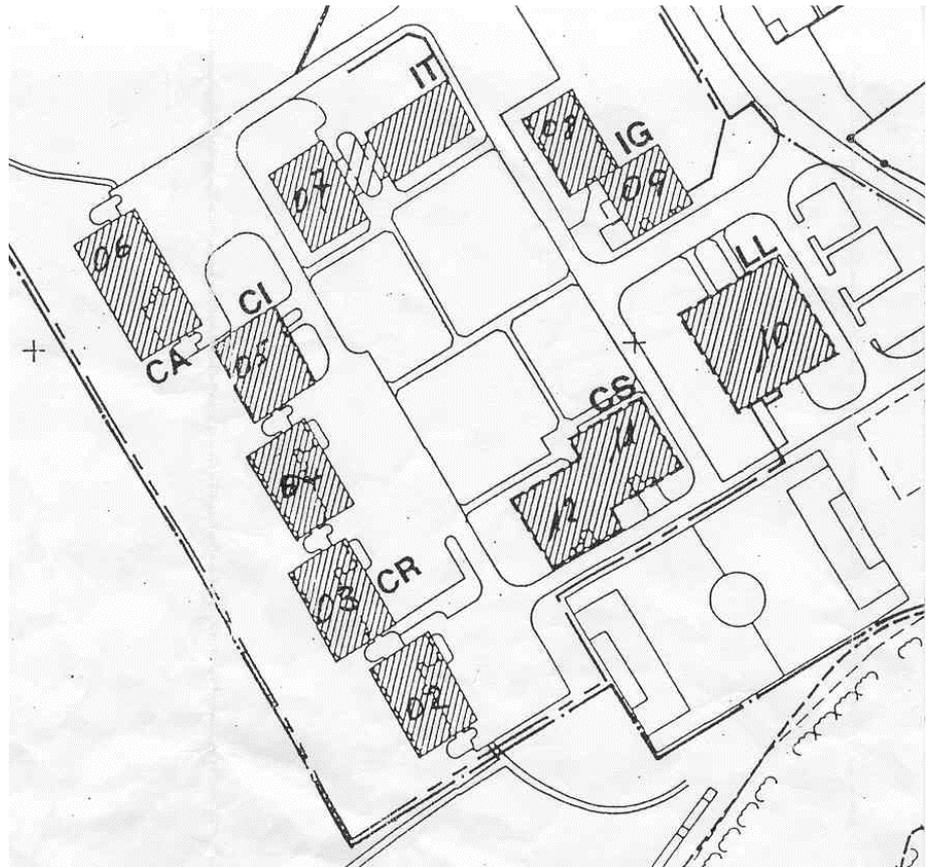
## Sources et bibliographie

Bibliographie: - Waffenplatz Chamblon, Berne, 1979.

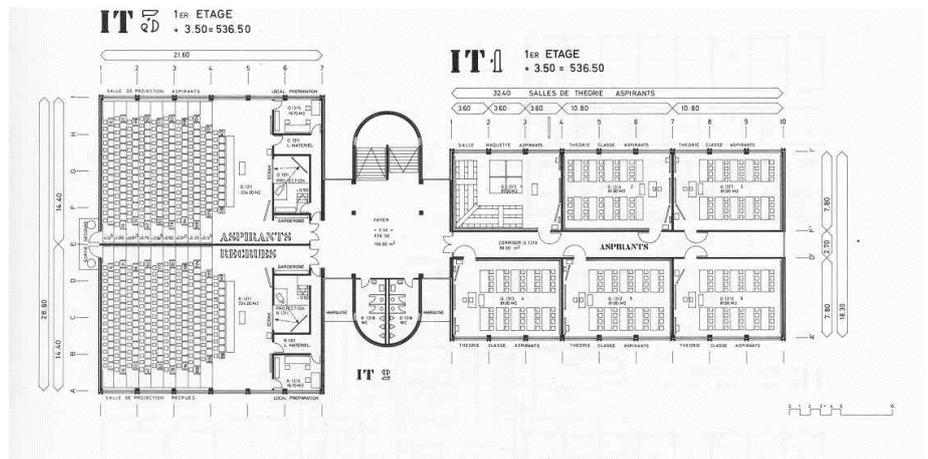
Sources: - plan d'étage: Waffenplatz Chamblon, 1979.

Aménagement No: 2078	Ouvrage No: IT
Dés. de l'aménagement: Place d'armes	

plan de situation de la place d'armes de Chamblon



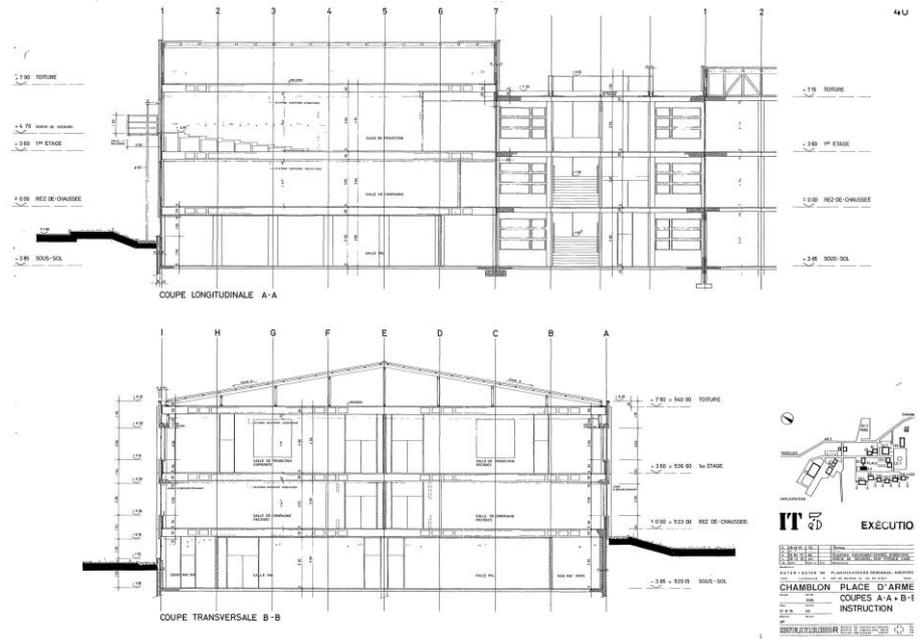
plan du rez-de-chaussée



Aménagement No: 2078  
 Dés. de l'aménagement: Place d'armes

Ouvrage No: IT

coupes transversale et longitudinale



façade principale



Aménagement No: 2078

Ouvrage No: IT

Dés. de l'aménagement: Place d'armes

relief, "Angle suisse" de Jean-Paul Michel et Pierre Chevalley, 1979



## Données principales

HOBIM

Aménagement No:	2078	Ouvrage No:	LL
Dés. de l'aménagement:	Place d'armes		
Canton:	VD	District:	YVERDON
Commune:	1436 Chamblon	Lieu:	Chamblon
Rue:		No. du bâtiment:	
Désignation de l'ouvrage:	Centre loisirs	Coordonnées:	X: 535750 Y: 181100
Org. des utilisateurs:		Genre d'ouvrage:	Restaurationsbetriebe

## Appréciation

HOBIM	Classement: PR (provisoire, régional)	Objectif de la sauvegarde: 9 (partiel)
-------	---------------------------------------	--

Autres inventaires:

Exposé des motifs: Le bâtiments de loisirs de la place d'armes de Chamblon fait partie d'un ensemble réalisé en une seule étape suivant les mêmes principes de planification et de construction. Mode d'implantation, typologie, système constructif et aménagement paysager forment un tout cohérent tout à fait significatif de l'approche d'un projet à grand échelle au début des années 80. Cette opération connaît un autre exemple à Moudon (B02079). Le bâtiment n'est appréhensible que dans son contexte et en tant que partie d'un ensemble.

Indications: L'ensemble du site de la place d'armes de Chamblon est demeuré dans un excellent état de conservation. Bien que de construction encore récente, il constitue un témoignage important à valeur patrimoniale d'une époque particulière. Il y a donc lieu de conserver toute sa cohérence, à la fois architecturale (volumétrie, typologie, mode constructif) et spatiale (circulations, plantations et dégagements).

## Données sur l'histoire de la construction

Année de construction: 1979

Maître de l'ouvrage:

Architecte: B. Noth, A. Born, A. Burkhard AFB, Stab GA, AFB/HB2

Modifications:

## Brève description

Situation: La place d'armes est située sur la colline de Chamblon, à une centaine de mètres au-dessus de la plaine de l'Orbe. La colline suit une topographie mouvementée, plantée çà et là de parcelles boisées petites et grandes. Le sol est constitué de roche calcaire dure qui est par endroit très peu recouverte de terre. La place d'armes est implantée à proximité du village de Chamblon. Elle est desservie au nord par une voie reliée à la route cantonale près d'Essert-sous-Champvent. Cette route d'accès rejoint la route Chamblon - Yverdon au sud du village afin de le préserver de la circulation. Les bâtiments se regroupent autour d'un espace central réservé aux piétons. La volonté de séparer le système circulatoire des véhicules et celui des piétons a été rigoureusement respectée.

L'ensemble: L'ensemble des bâtiments se présente sous la forme d'une implantation pavillonnaire. Aucun bâtiment n'excède trois étages et une disposition des constructions par décrochements successifs permet d'éviter toute perspective frontale. De part et d'autre de l'entrée, se trouvent au sud les bâtiments de services (restauration, loisirs) et au nord les bâtiments d'administration (garde, poste, commandement, instruction). Les bâtiments de cantonnement sont repoussés à l'ouest dans un axe plus ou moins rectiligne.

L'extérieur du bâtiment: Le centre de loisirs se distingue des autres bâtiments de Chamblon par son importante

Aménagement No: 2078	Ouvrage No: LL
Dés. de l'aménagement: Place d'armes	

toiture. Il s'élève sur deux niveaux (rez-de-chaussée + combles). Le rez-de-chaussée est constitué de poteaux en béton armé préfabriqués, disposés selon un espacement régulier. Dans l'intervalle, sont placés des panneaux de béton armé également préfabriqués surmontés de grands vitrages. La toiture à quatre pans est revêtue d'Eternit de couleur brune et couronnées par deux grandes lucarnes entre-croisées.

L'intérieur du bâtiment: La construction est soumise à un processus de standardisation. Une étude des coûts de réalisation ayant démontré qu'un mode de construction traditionnelle s'avérait le moins cher, seuls les piliers et les éléments de façade recourent à la préfabrication. Les murs sont exécutés en béton armé et maçonnerie. Les fenêtres sont faites de métal sur un châssis en bois. La toiture est portée par une charpente en bois. Le plan se décompose en trois bandes transversales: les deux bandes extérieures sont destinées aux différentes salles de restauration, la bande centrale est occupée par les cuisines et les différents locaux de service. Ce bâtiment présente la particularité d'être pour moitié ouvert au public. Il se trouve de fait à cheval sur l'enceinte du site. Au 1er étage, sous la toiture, se trouvent quatre locaux dévolus aux loisirs des soldats. La salle à manger des aspirants est décorée d'une grande peinture murale, "Liberté" de Bruno Baeriswyl, 1978.

L'environnement: Le projet a été planifié avec le souci d'intégrer les constructions dans le paysage et de respecter sa topographie. Les bâtiments sont implantés dans une légère dépression qui les cachent de la vue.

## Sources et bibliographie

Bibliographie: - Waffenplatz Chamblon, Berne, 1979.

Sources: - plan et coupe: Waffenplatz Chamblon, Berne, 1979.

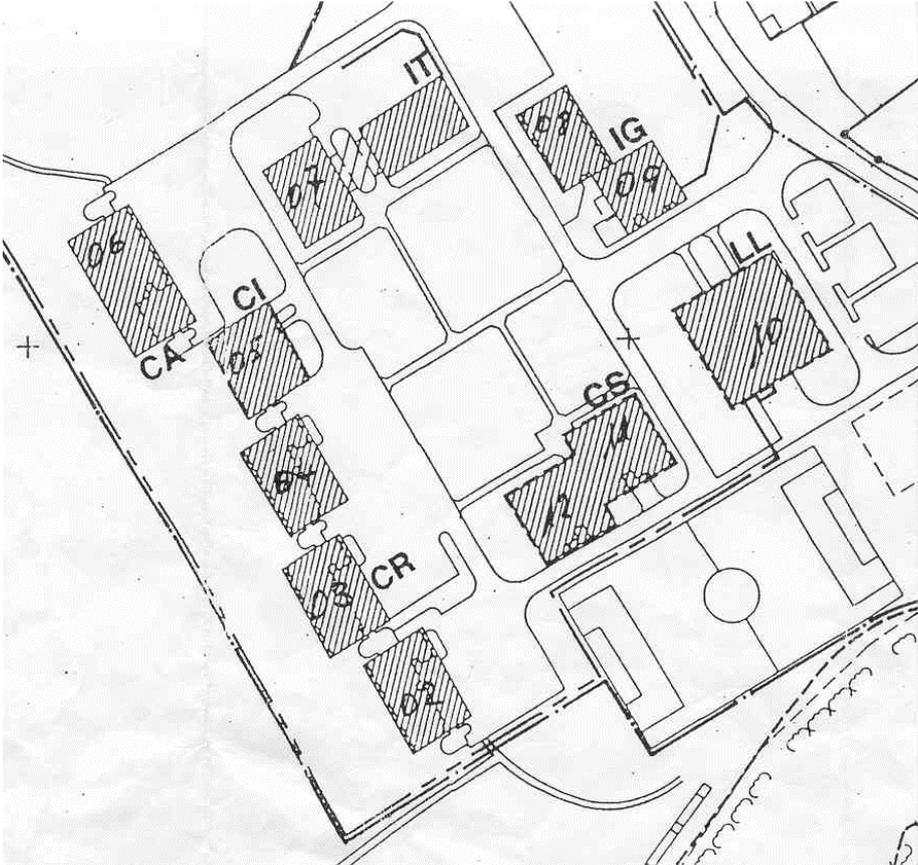
# Données principales

Aménagement No: 2078

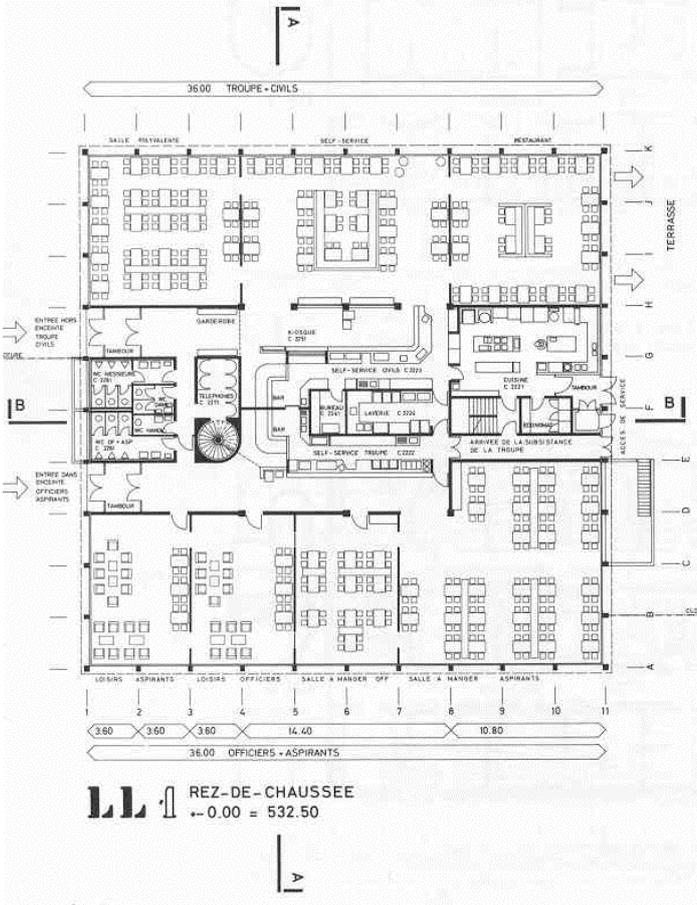
Ouvrage No: LL

Dés. de l'aménagement: Place d'armes

plan de situation de la place d'armes de Chamblon



plan du rez-de-chaussée

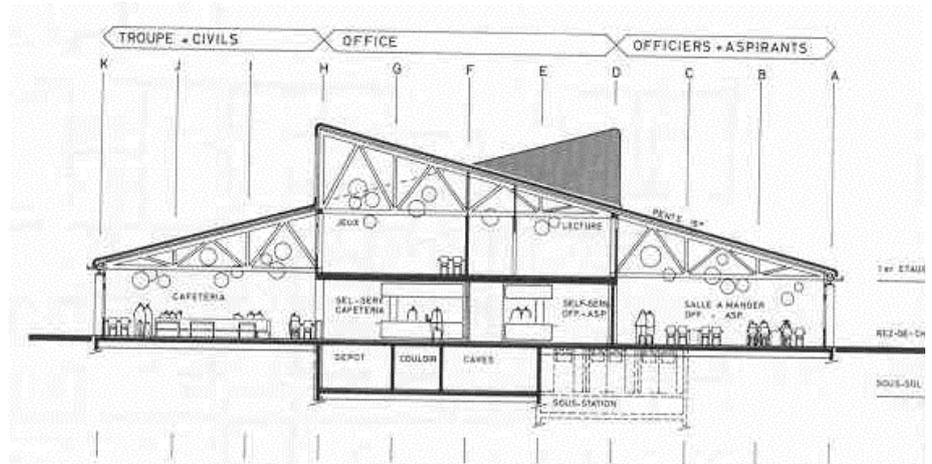


Aménagement No: 2078

Ouvrage No: LL

Dés. de l'aménagement: Place d'armes

coupe longitudinale



façade principale



Aménagement No: 2078	Ouvrage No: LL
Dés. de l'aménagement: Place d'armes	

peinture murale, "La liberté" de Bruno Baeriswyl, 1978



peinture murale (salle du restaurant)



Aménagement No: 2078

Ouvrage No: LL

Dés. de l'aménagement: Place d'armes

salle du restaurant



Aménagement No:	5035	Ouvrage No:	AA
Dés. de l'aménagement: Arsenal extérieur			
Canton:	VD	District:	Aigle
Commune:	1892 Lavey-Morcles	Lieu:	Lavey-Morcles
Rue:		No. du bâtiment:	
Désignation de l'ouvrage:	Arsenal	Coordonnées:	X: 566970 Y: 118930
Org. des utilisateurs:		Genre d'ouvrage:	Zeughäuser

## Appréciation

<b>HOBIM</b>	Classement: R (régional)	Objectif de la sauvegarde: 9 (partiel)
--------------	--------------------------	--

Autres inventaires:

Exposé des motifs: Ce dépôt isolé est représentatif d'une typologie relativement étendue. On trouve par exemple son équivalent à Pomy (B05224 AA). Bien que reprenant les mêmes caractéristiques, celui de Lavey est cependant d'une taille bien supérieure. Son intérêt réside dans la rigueur apportée à la simplicité du volume et à la composition des façades qui suivent une très grande régularité. Il s'agit d'un objet où la fonctionnalité de chaque élément, notamment les accès du rez-de-chaussée, est poussée à l'extrême.

Indications: Le bâtiment est dans un très bon état de conservation. Il ne semble pas avoir subi de lourdes transformations. Il y a lieu d'être attentif à la préservation de la régularité des façades et à la simplicité du volume d'ensemble. Sa reconversion en une autre affectation, du logement par exemple, est en revanche tout à fait envisageable. Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directrice de la conservation des monuments", armasuisse immeubles.

## Données sur l'histoire de la construction

Année de construction: 1945

Maître de l'ouvrage:

Architecte:

Modifications:

## Brève description

- Situation:** Le bâtiment est situé dans un lieu dégagé en contre-bas de la commune de Lavey. L'implantation s'inscrit dans la pente du terrain et détermine une différence de niveau entre l'amont et l'aval. Le faîte du toit à deux pans suit une orientation approximative nord-sud. De ce fait, l'une des plus grandes façades du bâtiment est ouverte sur la vallée et se trouve favorablement disposée au sud-ouest à l'ensoleillement.
- L'ensemble:** Le bâtiment est constitué d'un volume simple de plan rectangulaire, surmonté d'un toit à deux pans. Il s'élève sur quatre niveaux + combles. La structure et les murs sont réalisés en béton armé. Les planchers reposent sur une structure orthogonale de piliers et de poutres en béton armé. La charpente repose également sur une structure en béton armé conçue sur le modèle d'une charpente en bois. Pannes et arbalétriers sont simplement remplacés par des poutres en béton.
- L'extérieur du bâtiment:** Le bâtiment présente des façades à la composition régulière d'une grande rigueur. La plus grande façade, à l'ouest, se compose horizontalement de quatre registres d'ouvertures superposés et verticalement de quatre travées. La séparation entre les travées est marquée, au rez-de-chaussée, par une porte, et, dans les étages, par une fenêtre sans volet. Les deux travées latérales comptent deux portes de garage, au rez-de-chaussée, et deux fenêtres dotées de volets en bois aux deux étages supérieurs. Le dernier niveau comporte une fenêtre en bandeau, composée de quatre carreaux. Les

Aménagement No: 5035	Ouvrage No: AA
Dés. de l'aménagement: Arsenal extérieur	

deux travées centrales comptent trois portes de garage au rez et trois fenêtres aux deux étages supérieurs. Chaque travée est coupée en son milieu par une descente d'eau. Le rez-de-chaussée est protégé par une marquise en tôles suspendues à des barres obliques. On retrouve sur la façade arrière, au rez, une rangée de portes de garage, séparées régulièrement par de simples portes. Elles sont également protégées par une marquise métallique. Le niveau supérieur comporte des fenêtres en bandeau. Les faces latérales se composent de fenêtres de tailles différente selon les niveaux. Toutes les fenêtres sont dotées de volets en bois, d'un encadrement et d'une tablette. Leurs menuiseries sont en bois. Le rez-de-chaussée est recouvert d'une peinture épaisse de couleur grise, les étages supérieurs d'un crépi blanc et le dernier niveau de lambris verticaux. La toiture est revêtue de tuiles en terre cuite et percée de tabatières.

L'intérieur du bâtiment: L'intérieur se compose de cinq niveaux. Les 1er et 2e niveaux sont constitués de garages. Les niveaux supérieurs comportent des dépôts. L'espace intérieur est rythmé par la trame des poteaux portant les planchers.

L'environnement: Le bâtiment se trouve sur une vaste parcelle entourée d'une clôture métallique. Deux entrées donnent accès aux façades est et ouest. Deux larges cours goudronnées s'étendent devant chacune des façades. Le reste de la parcelle est aménagé de pelouses et planté de plusieurs arbres.

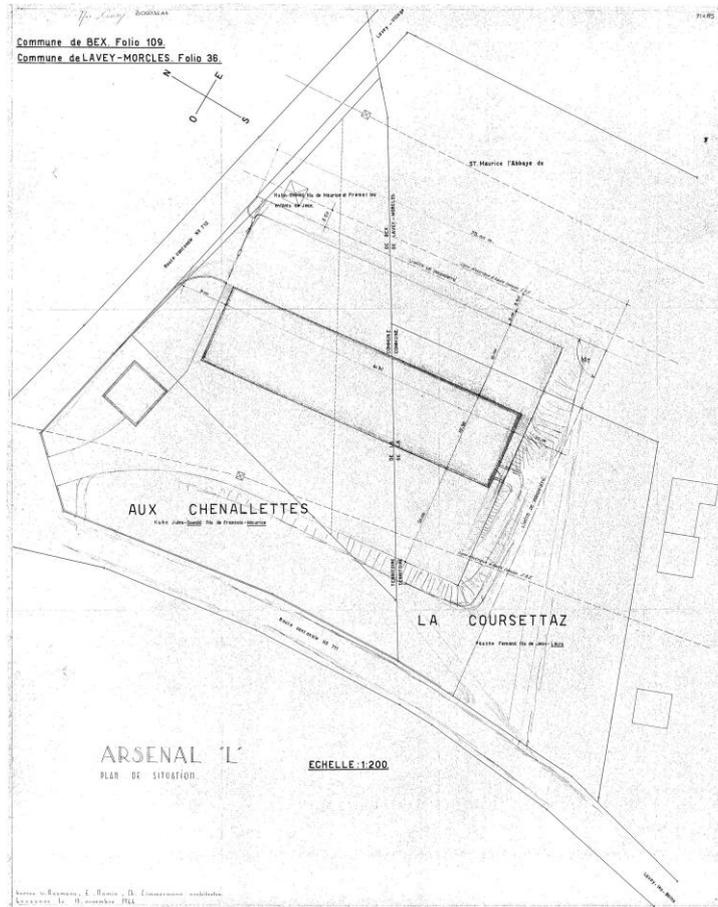
## Sources et bibliographie

### Bibliographie:

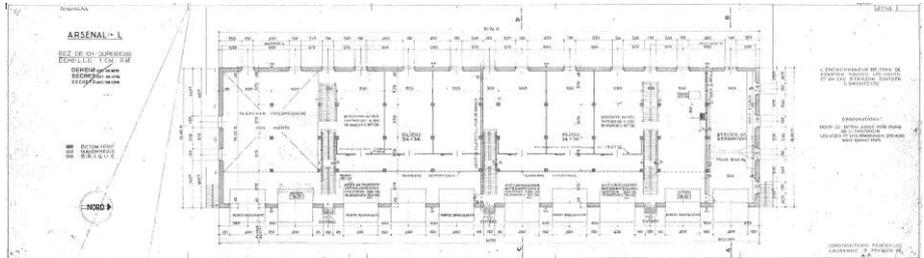
- Sources:
- Plan de situation, 1974: Archiv VBS, Papiermühlestrasse 13a, 3003 Berne.
  - Plan du rez-de-chaussée, 1945: Archiv VBS, Papiermühlestrasse 13a, 3003 Berne.

Aménagement No: 5035	Ouvrage No: AA
Dés. de l'aménagement: Arsenal extérieur	

plan de situation



plan du rez-de-chaussée de chaussée



Aménagement No: 5035

Ouvrage No: AA

Dés. de l'aménagement: Arsenal extérieur

angle nord-ouest



façade en amont



Aménagement No: 5035

Ouvrage No: AA

Dés. de l'aménagement: Arsenal extérieur

façade latérale



détail de la façade en aval



## Données principales

HOBIM

Aménagement No: 5041	Ouvrage No: AD
Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey	
Canton: VD	District: Aigle
Commune: 1892 Lavey-Morcles	Lieu: Savatan
Rue:	No. du bâtiment:
Désignation de l'ouvrage: Unterkunft	Coordonnées: X: 567660 Y: 117380
Org. des utilisateurs:	Genre d' ouvrage: Massivbau

## Appréciation

HOBIM	Classement: R (régional)	Objectif de la sauvegarde: 9 (partiel)
-------	--------------------------	--

Autres inventaires:	Inventaire des constructions fédérales dignes d'être protégées, 1997
Exposé des motifs:	La caserne des officiers possède une substance dans son ensemble encore intacte, malgré des agrandissements. Elle contient encore son mobilier d'origine et des éléments décoratifs postérieurs, significatifs de l'époque de leur réalisation (1957).
Indications:	<p>Les façades devraient être conservées dans leur état actuel, en maintenant en particulier les encadrements et les tablettes des fenêtres, les volets et les toitures. L'intérieur présente un état de conservation intéressant, notamment en ce qui concerne le mobilier fixe (armoires encastrées, ferronneries et main-courante de l'escalier) et les boiseries (à hauteur d'appui dans la salle à manger et dans la bibliothèque, cache-radiateurs).</p> <p>En outre, plusieurs pièces comprennent des éléments décoratifs, certes plus tardifs, mais significatifs sur le plan de la production régionale (peintures murales de la salle à manger). Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directive de la conservation des monuments", armasuisse immeubles.</p>

## Données sur l' histoire de la construction

Année de construction:	1939
Maître de l' ouvrage:	
Architecte:	
Modifications:	<ul style="list-style-type: none"><li>- 1951 extension par les architectes Vincent et Borel: construction d'une annexe et d'une terrasse en béton sur la façade sud.</li><li>- 1996 assainissement des cuisines</li></ul>

## Brève description

Situation:	Comme l'ensemble des bâtiments de la place d'armes de Savatan, la construction est implantée perpendiculairement à la pente, sa façade principale tournée vers la vallée dans une orientation sud-ouest. Le bâtiment se développe de façon linéaire afin d'offrir le maximum de pièces à la lumière. La route d'accès passe devant la façade sud afin de profiter du terrassement et d'offrir devant le bâtiment un dégagement orienté de façon favorable.
L'ensemble:	Le bâtiment s'élève sur trois niveaux (rez + deux), auxquels s'ajoutent les combles aménagés en chambres. La construction est en maçonnerie. La toiture est recouverte d'Eternit. L'extension au sud de 1951 opère un décrochement en façade et fait saillie sur la route. En aval du bâtiment, un buste du général Henri Guisan (non signé) est disposé sur un socle (voir photo).
L'extérieur du bâtiment:	Les façades présentent une composition régulière, percée de fenêtres à intervalles relativement constants. Les fenêtres comportent un encadrement en béton et une tablette. Elles possèdent des volets en bois, actuellement de couleur rouge. Une toiture à deux pans, reposant sur une charpente en bois, surmonte le bâtiment.

Aménagement No: 5041	Ouvrage No: AD
Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey	

L'intérieur du bâtiment: L'intérieur comprend au rez-de-chaussée: un réfectoire avec cuisines et services; au premier étage: un foyer, une bibliothèque, une salle à manger et un carnotzet; dans les étages: chambres individuelles avec salles de bains communes. Les étages sont reliés par un escalier dont les marches sont réalisées en granit, le garde-fou en ferronnerie et la main-courante en bois (voir photo). Le foyer a été redécoré dans un style Heimat tardif, évoquant une architecture Ancien Régime, qui se compose de boiseries sombres à hauteur d'appui et d'une fausse maçonnerie à joints apparents (voir photo). La bibliothèque possède un ensemble décoratif cohérent, constitué de boiseries à hauteur d'appui, de cache-radiateurs en bois et d'appliques. La salle à manger comporte également des éléments décoratifs faits de boiseries aux couleurs claires. En outre, les murs sont ornés de six peintures signées des initiales "P. Fa." et datées de 1957. Un ensemble de quatre peintures représente respectivement Genève, Sion, Avenche et Dailly. Deux peintures plus petites donnent à voir "Les troupes du génie vaudois en 1852" et "L'artillerie vaudoise en 1831".

L'environnement: Comme sur l'ensemble du site de Savatan, le bâtiment est entouré de plantations d'arbres, principalement constituées de conifères, rendant la construction quasiment invisible de la vallée.

## Sources et bibliographie

Bibliographie:

Sources: - plan: ZAIG Aigle, arsenal fédéral, rue du Molage 41, 1860 Aigle.  
- coupe: CGF2, St-Maurice.

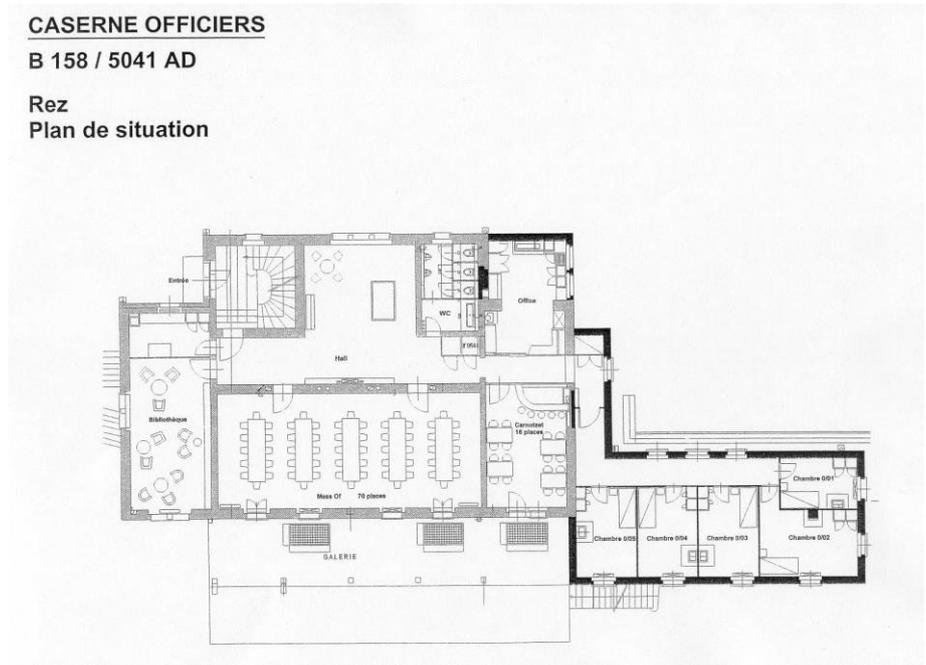
Aménagement No: 5041	Ouvrage No: AD
Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey	

plan du rez-de-chaussée  
(niveau 2)

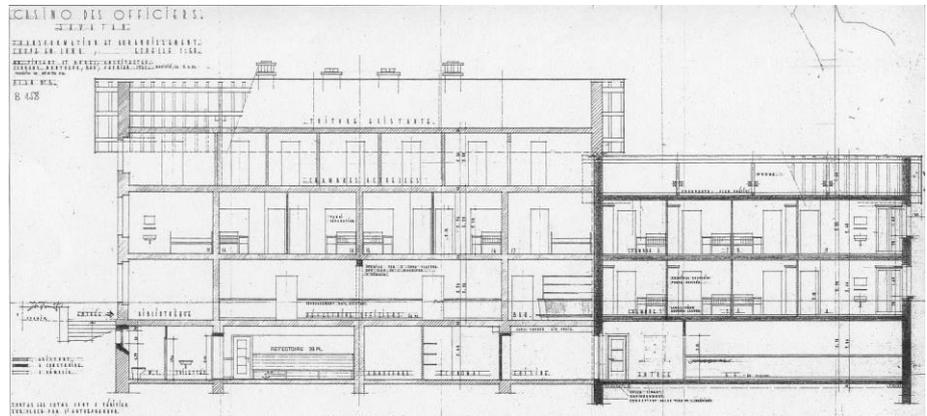
## CASERNE OFFICIERS

B 158 / 5041 AD

Rez  
Plan de situation



coupe longitudinale



Aménagement No: 5041

Ouvrage No: AD

Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey

façade principale



buste du général Henri Guisan, placé devant la façade sud



Aménagement No: 5041

Ouvrage No: AD

Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey

cage d'escalier



foyer



Aménagement No: 5041

Ouvrage No: AD

Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey

salle à manger



## Données principales

HOBIM

Aménagement No:	5041	Ouvrage No:	AO
Dés. de l'aménagement:	St-Maurice-Lavey		
Canton:	VD	District:	Aigle
Commune:	1892 Lavey-Morcles	Lieu:	Savatan
Rue:		No. du bâtiment:	
Désignation de l'ouvrage:	Material-Magazin	Coordonnées:	X: 567720 Y: 117840
Org. des utilisateurs:		Genre d'ouvrage:	Massivbau

## Appréciation

<b>HOBIM</b>	Classement: L (local)	Objectif de la sauvegarde: 9 (partiel)
--------------	-----------------------	--

Autres inventaires:	Inventaire des constructions fédérales dignes d'être protégées, 1997
Exposé des motifs:	Ce bâtiment est intéressant en tant qu'élément faisant partie d'un ensemble, comprenant trois halles en bois de même type (5041 AO, AP et AQ) et l'ancien Arsenal (5041 AR). Les quatre bâtiments suivent une implantation similaire, parallèle à la pente, qui leur confère une cohérence d'ensemble. Leurs différentes affectations correspondent à une répartition logique des fonctions. En l'occurrence, le bâtiment 5041 AO recevait des pièces d'artillerie, convoyées par des bêtes abritées dans les bâtiments voisins.
Indications:	Le revêtement de tuiles en fibrociment qu'ont reçu les différents bâtiments de cet ensemble en ont passablement modifié l'apparence. Il convient surtout de conserver l'implantation d'origine, signalant la cohérence d'ensemble et la volumétrie communes aux trois halles, ainsi que la structure en bois. Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directive de la conservation des monuments", armasuisse immeubles.

## Données sur l'histoire de la construction

Année de construction: XIXe s.

Maître de l'ouvrage:

Architecte:

Modifications:

## Brève description

Situation:	Cet objet fait partie d'un ensemble de bâtiment situé au nord du site de Savatan. Les bâtiments sont disposés parallèlement les uns aux autres et s'étagent régulièrement sur une série de terrasses suivant la pente.
L'ensemble:	Le bâtiment se compose comme les deux immeubles voisins d'une halle en bois de forme longitudinale, s'étendant sur un seul niveau, perpendiculairement à la pente. Le bâtiment est recouvert d'un toit à deux pans, dont le faîte suit une orientation parallèle à la pente.
L'extérieur du bâtiment:	La bâtiment suit une composition régulière et rationnelle. La plus grande face est percée de quatre fenêtres fermées par des volets en bois. Un socle, mis en évidence par un crépi de couleur bleu-gris, rachète les différences de niveaux du terrain. L'accès se fait à l'extrémité ouverte par une porte en bois à double vantail. Les façades ont été recouvertes postérieurement à la construction du tuiles en fibrociment. La charpente est portée aux extrémités par des bras-de-force peints en rouge. La bordure de la toiture est peinte dans la même couleur. Le toit est recouvert de tuiles plates, en fibro-ciment également.
L'intérieur du bâtiment:	L'intérieur ne comporte qu'un seul espace, s'étendant sur un seul niveau. Il était destiné

## Données principales

HOBIM

Aménagement No: 5041	Ouvrage No: AO
Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey	

---

à recevoir des pièces d'artillerie. Il est aujourd'hui utilisé comme dépôt.

L'environnement: Le bâtiment est bordée de routes d'accès et de plates-bandes herbeuses.

## Sources et bibliographie

---

Bibliographie:

Sources:

Aménagement No: 5041

Ouvrage No: AO

Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey

façade latérale



vue d'ensemble



## Données principales

HOBIM

Aménagement No:	5041	Ouvrage No:	AP
Dés. de l'aménagement:	St-Maurice-Lavey		
Canton:	VD	District:	Aigle
Commune:	1892 Lavey-Morcles	Lieu:	Savatan
Rue:		No. du bâtiment:	
Désignation de l'ouvrage:	Hochbau (div)	Coordonnées:	X: 567730 Y: 117830
Org. des utilisateurs:		Genre d'ouvrage:	Massivbau

## Appréciation

<b>HOBIM</b>	Classement: L (local)	Objectif de la sauvegarde: 9 (partiel)
--------------	-----------------------	--

Autres inventaires:	Inventaire des constructions fédérales dignes d'être protégées, 1997
Exposé des motifs:	Ce bâtiment est intéressant en tant qu'élément faisant partie d'un ensemble, comprenant trois halles en bois de même type (5041 AO, AP et AQ) et l'ancien Arsenal (5041 AR). Les quatre bâtiments suivent une implantation similaire, parallèle à la pente, qui leur confère une cohérence d'ensemble. Leurs différentes affectations correspondent à une répartition logique des fonctions. En l'occurrence, le bâtiment 5041 AQ recevait des écuries accueillant les bêtes affectées au convoyage des pièces déposées dans la "halle aux pièces" (5041 AO).
Indications:	Le revêtement de tuiles en fibrociment qu'ont reçu les différents bâtiments de cet ensemble en ont passablement modifié l'apparence. Il convient surtout de conserver l'implantation d'origine, signalant la cohérence d'ensemble et la volumétrie communes aux trois halles, ainsi que la structure en bois. Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directive de la conservation des monuments", armasuisse immeubles.

## Données sur l'histoire de la construction

Année de construction: XIXe s.

Maître de l'ouvrage:

Architecte:

Modifications:

## Brève description

Situation:	Cet objet fait partie d'un ensemble de bâtiments situé au nord du site de Savatan. Les bâtiments sont disposés parallèlement les uns aux autres et s'étagent régulièrement sur une série de terrasses suivant la pente.
L'ensemble:	Le bâtiment se compose comme les deux immeubles voisins d'une halle en bois de forme longitudinale, s'étendant sur un seul niveau, perpendiculairement à la pente. Le bâtiment est recouvert d'un toit à deux pans, dont le faîte suit une orientation parallèle à la pente.
L'extérieur du bâtiment:	La bâtiment suit une composition régulière et rationnelle. La plus grande face est percée de quatre fenêtres fermées par des volets en bois. Un socle, mis en évidence par un crépi de couleur bleu-gris, rachète les différences de niveaux du terrain. L'accès se fait à l'extrémité ouverte par une porte en bois à double vantail. Les façades ont été recouvertes postérieurement à la construction du tuiles en fibrociment. La charpente est portée aux extrémités par des bras-de-force peints en rouge. La bordure de la toiture est peinte dans la même couleur. Le toit est recouvert de tuiles plates, en fibro-ciment également.
L'intérieur du bâtiment:	L'intérieur ne comprend qu'un seul espace, accessible par l'extrémité et déterminant

Aménagement No: 5041	Ouvrage No: AP
Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey	

une circulation longitudinale, les chevaux et les mulet prenant place de chaque côté de l'axe. Le bâtiment sert aujourd'hui de dépôt.

L'environnement: Le bâtiment est bordée de routes d'accès et de plates-bandes herbeuses.

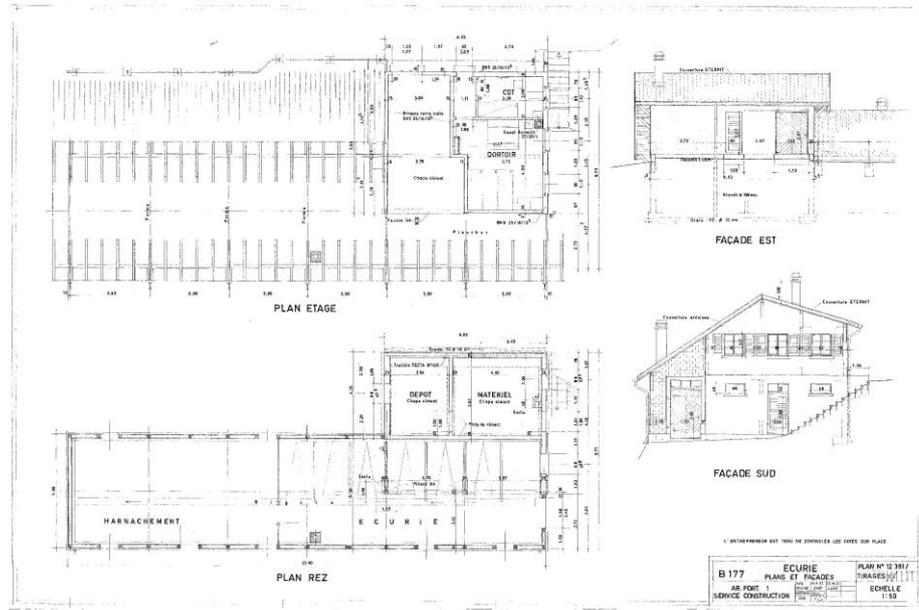
## Sources et bilbliographie

Bilbliographie:

Sources: - plans et coupes, 1:50, 1967: Archiv VBS, Papiermühle 13a, 3003 Bern.

Aménagement No: 5041	Ouvrage No: AP
Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey	

## plans et coupes



## façades principale et latérale



Aménagement No: 5041

Ouvrage No: AP

Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey

vue d'ensemble



## Données principales

HOBIM

Aménagement No: 5041	Ouvrage No: AQ
Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey	
Canton: VD	District: Aigle
Commune: 1892 Lavey-Morcles	Lieu: Savatan
Rue:	No. du bâtiment:
Désignation de l'ouvrage: Hochbau (div)	Coordonnées: X: 567740 Y: 117810
Org. des utilisateurs:	Genre d'ouvrage: Massivbau

## Appréciation

<b>HOBIM</b>	Classement: L (local)	Objectif de la sauvegarde: 9 (partiel)
--------------	-----------------------	--

Autres inventaires:	Inventaire des constructions fédérales dignes d'être protégées, 1997
Exposé des motifs:	Ce bâtiment est intéressant en tant qu'élément faisant partie d'un ensemble, comprenant trois halles en bois de même type (5041 AO, AP et AQ) et l'ancien Arsenal (5041 AR). Les quatre bâtiments suivent une implantation similaire, parallèle à la pente, qui leur confère une cohérence d'ensemble. Leurs différentes affectations correspondent à une répartition logique des fonctions. En l'occurrence, le bâtiment 5041 AP recevait des écuries accueillant les bêtes affectées au convoyage des pièces déposées dans la "halle aux pièces" (5041 AO).
Indications:	Le revêtement de tuiles en fibrociment qu'ont reçu les différents bâtiments de cet ensemble en ont passablement modifié l'apparence. Il convient surtout de conserver l'implantation d'origine, signalant la cohérence d'ensemble et la volumétrie communes aux trois halles. Le volume plus élevé se trouvant au sud du bâtiment doit être dû à une transformation postérieure à la première construction. Il ne mérite par conséquent par de mesure de protection particulière. Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directive de la conservation des monuments", armasuisse immeubles.

## Données sur l'histoire de la construction

Année de construction: XIXe s.

Maître de l'ouvrage:

Architecte:

Modifications:

## Brève description

Situation:	Cet objet fait partie d'un ensemble de bâtiment situé au nord du site de Savatan. Les bâtiments sont disposés parallèlement les uns aux autres et s'étagent régulièrement sur une série de terrasses suivant la pente.
L'ensemble:	Le bâtiment se compose comme les deux immeubles voisins d'une halle en bois de forme longitudinale, s'étendant sur un seul niveau, perpendiculairement à la pente. On lui a adjoint au sud un bâtiment en dur s'élevant sur deux niveaux (rez + comble). Le bâtiment est recouvert d'un toit à deux pans, dont le faîte suit une orientation parallèle à la pente.
L'extérieur du bâtiment:	Le bâtiment présente des façades à la composition relativement régulière. La halle en bois est percée à l'ouest de quatre fenêtres fermées par des volets et d'une porte. La façade est recouverte de tuiles en fibrociment. Un socle rachète les différences de niveaux du sol. A l'extrémité se trouve une porte en bois à deux vantaux. L'adjonction en dur est percée au rez-de-chaussée de sa façade sud d'une porte centrale, flanquée de deux fenêtres hautes placées en longueur et dotées de barreaux et d'une tablette. Le niveau supérieur comporte trois fenêtres axées sur la porte centrale. Les fenêtres

Aménagement No: 5041	Ouvrage No: AQ
Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey	

sont dotées de volets en bois, d'un encadrement et d'une tablette. Un traitement différencié de la couleur de la façade marque la différence de niveaux, gris en bas, bleu en haut. La façade arrière, à l'est, est percée d'une porte simple et d'une porte coulissante donnant accès sur un dépôt. La charpente est portée aux extrémités par des bras-force, peint en rouge. La corniche de la toiture est peinte dans la même couleur. Le toit est recouvert de tuiles plates, en fiborciment également.

L'intérieur du bâtiment: L'intérieur comporte plusieurs locaux d'entreposage et de service. Il n'y a pas de relation intérieure entre les niveaux.

---

L'environnement: Le bâtiment se trouve sur une terrasse tenue par des murs de soutènement. Il est bordé par les routes d'accès qui laissent ci et là place à de minces plates-bandes herbeuses. Le rez est accessible depuis le haut par un escalier extérieur, parallèle à la façade et à la pente.

## Sources et bibliographie

---

Bibliographie:

Sources:

Aménagement No: 5041

Ouvrage No: AQ

Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey

vue d'ensemble



façade latérale



Aménagement No: 5041

Ouvrage No: AQ

Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey

détail de la façade latérale



façade latérale et arrière



Aménagement No:	5041	Ouvrage No:	AR
Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey			
Canton:	VD	District:	Aigle
Commune:	1892 Lavey-Morcles	Lieu:	Savatan
Rue:		No. du bâtiment:	
Désignation de l'ouvrage:	Hochbau (div)	Coordonnées:	X: 567750 Y: 117800
Org. des utilisateurs:		Genre d'ouvrage:	Massivbau

## Appréciation

<b>HOBIM</b>	Classement: L (local)	Objectif de la sauvegarde: 8 (intégral)
--------------	-----------------------	---

Autres inventaires:	Inventaire des constructions fédérales dignes d'être protégées, 1997
Exposé des motifs:	Ce dépôt de matériel représente un très bel exemple d'architecture rationaliste, dont la substance demeure dans un grand état de conservation. Les éléments constructifs, plancher en béton armé au 1er étage et structure en bois pour les autres étages, sont particulièrement intéressants.
Indications:	Il y a lieu de conserver les façades dans leur composition actuelle et la structure intérieure, faite d'éléments en béton dans la partie inférieure et d'éléments en bois dans les parties supérieures. En raison de ses qualités constructives, le bâtiment peut aisément faire l'objet d'une réaffectation, bénéficiant des vastes volumes qui le composent et de la position avantageuse de son emplacement. Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directive de la conservation des monuments", armasuisse immeubles.

## Données sur l'histoire de la construction

Année de construction: 1911-1912

Maître de l'ouvrage:

Architecte:

Modifications:

## Brève description

Situation:	Le bâtiment est implanté perpendiculairement à la pente, sa façade principale est dirigée vers la vallée du Rhône dans une orientation nord-ouest. La façade arrière est adossée à la pente, un système de double passerelle permettant d'accéder directement aux étages supérieurs.
L'ensemble:	Le volume du bâtiment est de forme rectangulaire s'élevant sur quatre niveaux (rez + 3). La construction est faite d'une maçonnerie de moellons, recouverte de crépis. La toiture est recouverte d'ardoises naturelles.
L'extérieur du bâtiment:	Les façades sont composées d'un socle marqué en saillie et de percements réguliers. Les murs sont enduits de crépis et sont surmontés d'un toit à deux pans. La façade principale est percée de quatre portes cintrées, surmontées d'une rangée de quatre fenêtres également cintrées, puis d'une deuxième rangée de fenêtres plus petites et de forme carrée, atteignant presque la hauteur du toit. Toutes les fenêtres sont munies d'une tablette. L'ensemble présente une grande sobriété et une belle harmonie des proportions. La façade arrière est desservie par une double rangée de passerelles permettant d'accéder directement aux étages. Le premier étage est relié à la pente par trois courtes passerelles en béton. Le deuxième étage est quant à lui relié par deux passerelles plus longues en béton armé, soutenues par un poteau en béton armé également. La toiture opère à l'extrémité des passerelles deux décrochements en hauteur pour laisser place aux portes d'accès.

Aménagement No: 5041	Ouvrage No: AR
Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey	

L'intérieur du bâtiment: Le rez-de-chaussée présente une intéressante structure en béton armé permettant de soutenir le plancher du premier étage. Cette structure semble dater de l'époque de la construction. Elle est constituée d'éléments (poteaux et sommiers) d'une grande finesse. Les étages supérieurs reposent sur une charpente en bois, témoignant également d'un bon savoir faire. L'ensemble offre de très vastes espaces, de grandes portées.

L'environnement: Le bâtiment se situe à l'extrémité nord du site de Savatan. Comme l'ensemble des bâtiment du site, il est entourée de plantations d'arbres élevés. Il bénéficie cependant d'un point de vue remarquable sur la vallée du Rhône en direction du lac.

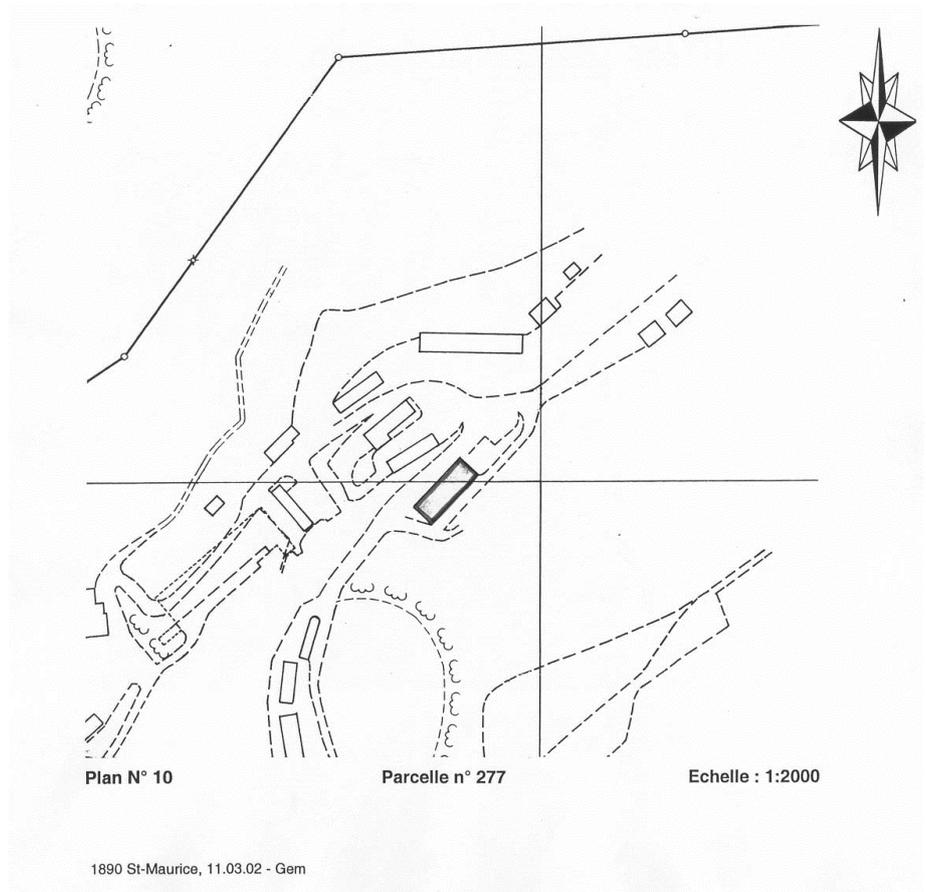
## Sources et bilbliographie

### Bilbliographie:

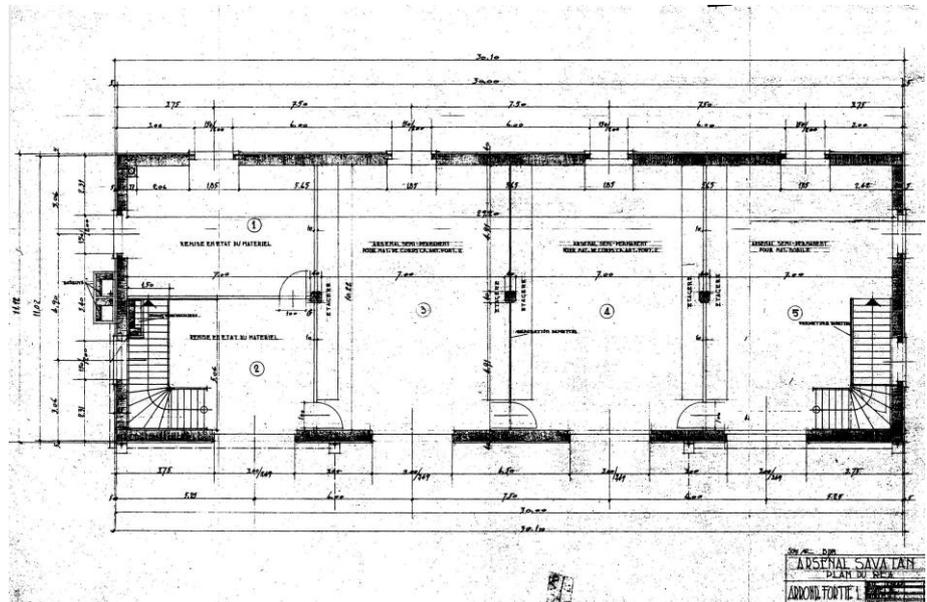
- Sources:
- plan de situation, 1:2000: CGF2, St-Maurice.
  - plan du rez-de-chaussée et coupe: CGF2, St-Maurice.

Aménagement No: 5041	Ouvrage No: AR
Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey	

plan de situation



plan du rez-de-chaussée

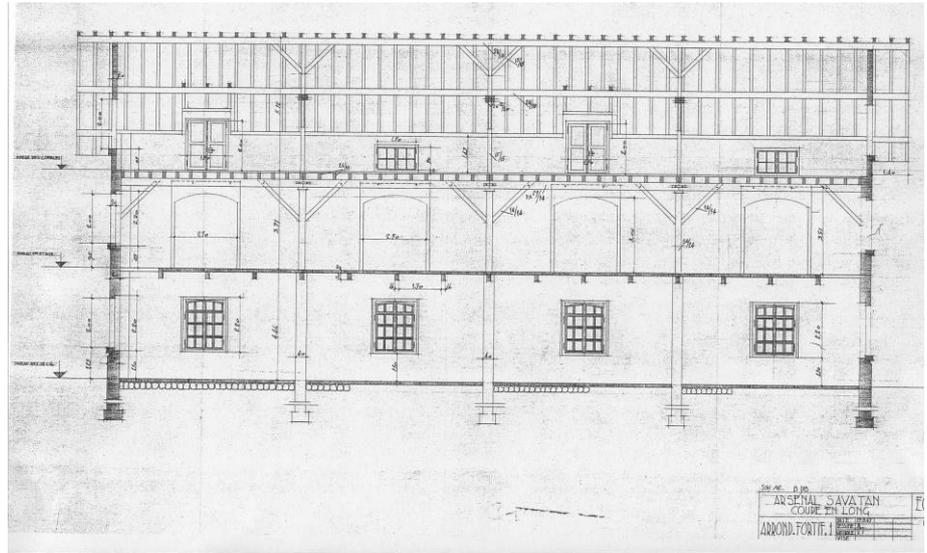


Aménagement No: 5041

Ouvrage No: AR

Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey

coupe longitudinale



façade nord



Aménagement No: 5041

Ouvrage No: AR

Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey

angle sud-ouest



charpente en béton armé du  
plafond du rez-de-chaussée



Aménagement No:	5041	Ouvrage No:	AT
Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey			
Canton:	VD	District:	Aigle
Commune:	1892 Lavey-Morcles	Lieu:	Savatan
Rue:		No. du bâtiment:	
Désignation de l'ouvrage:	Mehrzweckgebäude	Coordonnées:	X: 567850 Y: 117860
Org. des utilisateurs:		Genre d'ouvrage:	Massivbau

## Appréciation

<b>HOBIM</b>	Classement: L (local)	Objectif de la sauvegarde: 9 (partiel)
--------------	-----------------------	--

Autres inventaires:

Exposé des motifs: Ce magasin de munition, avec son pendant (B00181), constitue un témoignage significatif des aménagements construits dans la phase précédant la première guerre mondiale. Il constitue un témoignage important des moyens mis en oeuvre à cette époque pour réaliser une chambre forte et, malgré une conception strictement fonctionnelle (volume simple, toit plat, réduction des ouvertures), il possède quelques détails d'architecture rendant compte de sa facture soignée (encadrements de porte et de fenêtres, serrureries).

Indications: Il y a lieu de conserver la volumétrie du bâtiment et les spécificités de sa couverture (dalle débordante), ainsi que les détails de constructions (encadrements, serrureries). Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directive de la conservation des monuments", art. 18, par. 1, lit. a).

## Données sur l'histoire de la construction

Année de construction: 1912

Maître de l'ouvrage:

Architecte:

Modifications:

## Brève description

Situation: Ce dépôt de munition se trouve implanté avec un bâtiment similaire (B00181) à l'extrême nord du site de Savatan, au niveau des bâtiments principaux. Il se trouve en bordure d'un terrain de tir qui forme une large terrasse au-dessus de la vallée. Il est adossé à la pente sur sa face arrière.

L'ensemble: Il s'agit d'un volume simple de forme rectangulaire, s'étendant sur un seul niveau et recouvert d'une toiture plate. Destiné à contenir des munitions, il est construit dans un matériau extrêmement massif pour des raisons de sécurité.

L'extérieur du bâtiment: Le bâtiment ne possède des ouvertures qu'à ses deux extrémités. Sur l'une d'elle se trouve la porte d'accès. Elle est entourée d'un encadrement en granit et se compose d'une double porte métallique. La première est posée à l'extérieur. Elle se compose de deux vantaux rivetés. La seconde est posée à l'intérieur et ne comporte qu'un seul vantail. La porte est surmontée d'une fenêtre horizontale assurant la ventilation du local. Elle possède également un encadrement de granit et est fermée par une plaque et une grille métalliques. Sur la face opposée se trouvent deux fenêtres jumelles posées horizontalement. Elles comportent également un encadrement en granit et sont fermées par des plaques et des grilles métalliques. Le bâtiment est couvert d'une dalle épaisse débordant sur les côtés. Elle forme une toiture à un seul pan, avec une légère pente du côté de l'aval.

L'intérieur du bâtiment: L'intérieur ne comprend qu'un seul espace de taille relativement réduite.

Aménagement No: 5041	Ouvrage No: AT
Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey	

### L'intérieur du bâtiment.

---

L'environnement: Le bâtiment est bordé d'un côté par une esplanade dédiée au tir, recouverte de copeaux de bois, et, de l'autre côté, de la forêt qui recouvre les pentes de la montagne. Il n'y a pas de chemin d'accès goudronné.

## Sources et bibliographie

---

Bibliographie:

Sources:

Aménagement No: 5041

Ouvrage No: AT

Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey

angle sud-est



porte sur façade latérale



Aménagement No: 5041

Ouvrage No: AT

Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey

fenêtre



## Données principales

HOBIM

Aménagement No: 5041	Ouvrage No: AU
Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey	
Canton: VD	District: Aigle
Commune: 1892 Lavey-Morcles	Lieu: Savatan
Rue:	No. du bâtiment:
Désignation de l'ouvrage: Mehrzweckgebäude	Coordonnées: X: 567690 Y: 117740
Org. des utilisateurs:	Genre d' ouvrage: Massivbau

## Appréciation

HOBIM	Classement: L (local)	Objectif de la sauvegarde: 9 (partiel)
-------	-----------------------	--

Autres inventaires:

Exposé des motifs: Ce magasin de munition, avec son pendant (B00180), constitue un témoignage significatif des aménagements construits dans la phase précédant la première guerre mondiale. Il constitue un témoignage important des moyens mis en oeuvre à cette époque pour réaliser une chambre forte et, malgré une conception strictement fonctionnelle (volume simple, toit plat, réduction des ouvertures), il possède quelques détails d'architecture rendant compte de sa facture soignée (encadrements de porte et de fenêtres, serrureries).

Indications: Il y a lieu de conserver la volumétrie du bâtiment et les spécificités de sa couverture (dalle débordante), ainsi que les détails de constructions (encadrements, serrureries). Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directive de la conservation des monuments", art. 18, par. 1, lit. a).

## Données sur l'histoire de la construction

Année de construction: 1912

Maître de l'ouvrage:

Architecte:

Modifications:

## Brève description

Situation: Ce dépôt de munition se trouve implanté avec un bâtiment similaire (B00180) à l'extrême nord du site de Savatan, au niveau des bâtiments principaux. Il se trouve en bordure d'un terrain de tir qui forme une large terrasse au-dessus de la vallée. Il est adossé à la pente sur sa face arrière.

L'ensemble: Il s'agit d'un volume simple de forme rectangulaire, s'étendant sur un seul niveau et recouvert d'une toiture plate. Destiné à contenir des munitions, il est construit dans un matériau extrêmement massif pour des raisons de sécurité.

L'extérieur du bâtiment: Le bâtiment ne possède des ouvertures qu'à ses deux extrémités. Sur l'une d'elle se trouve la porte d'accès. Elle est entourée d'un encadrement en granit et se compose d'une double porte métallique. La première est posée à l'extérieur. Elle se compose de deux vantaux rivetés. La seconde est posée à l'intérieur et ne comporte qu'un seul vantail. La porte est surmontée d'une fenêtre horizontale assurant la ventilation du local. Elle possède également un encadrement de granit et est fermée par une plaque et une grille métalliques. Sur la face opposée se trouvent deux fenêtres jumelles posées horizontalement. Elles comportent également un encadrement en granit et sont fermées par des plaques et des grilles métalliques. Le bâtiment est couvert d'une dalle épaisse débordant sur les côtés. Elle forme une toiture à un seul pan, avec une légère pente du côté de l'aval.

L'intérieur du bâtiment: L'intérieur ne comprend qu'un seul espace de taille relativement réduite.

Aménagement No: 5041	Ouvrage No: AU
Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey	

### L'intérieur du bâtiment.

---

L'environnement: Le bâtiment est bordé d'un côté par une esplanade dédiée au tir, recouverte de copeaux de bois, et, de l'autre côté, de la forêt qui recouvre les pentes de la montagne. Il n'y a pas de chemin d'accès goudronné.

## Sources et bibliographie

---

Bibliographie:

Sources:

Aménagement No: 5041

Ouvrage No: AU

Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey

façade latérale



porte sur façade latérale



Aménagement No: 5041

Ouvrage No: AU

Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey

façade arrière



façade latérale



## Données principales

HOBIM

Aménagement No: 5041	Ouvrage No: AV
Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey	
Canton: VD	District: Aigle
Commune: 1892 Lavey-Morcles	Lieu: Savatan
Rue:	No. du bâtiment:
Désignation de l'ouvrage: Hochbau (div)	Coordonnées: X: 567690 Y: 117720
Org. des utilisateurs:	Genre d' ouvrage: Massivbau

## Appréciation

<b>HOBIM</b>	Classement: L (local)	Objectif de la sauvegarde: 9 (partiel)
--------------	-----------------------	--

Autres inventaires:	Inventaire des constructions fédérales dignes d'être protégées, 1997.
Exposé des motifs:	Ce bâtiment, dit "salles de théorie 1 et 2", possède presque son équivalent dans le bâtiment voisin (5141 AW). On peut considérer que les deux bâtiments forment un ensemble, à l'architecture modeste, mais parfaitement fonctionnelle. Comme d'autres bâtiments sur le site, celui-ci exploite de façon intéressante la relation avec la pente qui lui permet d'offrir un accès direct à l'étage grâce à une passerelle. Les possibilités de circulation en sont ainsi multipliées.
Indications:	Il y a lieu de conserver le volume général du bâtiment avec sa toiture à deux pans, la composition régulière des façades avec le nombre et la taille des percements, ainsi que les détails d'architecture (socle, tablettes, volets, charpente débordante). A l'intérieur, il faut préserver les menuiseries (portes, escalier). Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directive de la conservation des monuments", armasuisse immeubles.

## Données sur l'histoire de la construction

Année de construction:	1916
Maître de l'ouvrage:	
Architecte:	
Modifications:	

## Brève description

Situation:	Le bâtiment se trouve dans la partie nord du site de Savatan, au niveau du deuxième palier. Comme la plus grande part des bâtiments de Savatan, il est implanté parallèlement à la pente, le faite du toit à deux pans suivant une orientation nord-sud. Il est posé sur un étroit terrassement entre la route de circulation à l'intérieur du site et la pente de la montagne.
L'ensemble:	Le bâtiment se compose d'un volume simple de forme rectangulaire. Il comporte deux niveaux (rez + étage) et comporte une enveloppe maçonnée, une charpente en bois et des planchers en bois. Il est recouvert d'un toit à deux pans.
L'extérieur du bâtiment:	Le bâtiment présente des façades à la composition régulière. La base du bâtiment est marquée par un socle en saillie. La plus grande face, à l'ouest, est percée de deux rangées de cinq fenêtres, fermées par des volets en bois et dotées de tablettes. A l'extrémité sud, se trouve la porte d'entrée, surmontée d'une fenêtre placée dans l'axe vertical. A l'autre extrémité, une passerelle métallique donne accès depuis l'amont directement à l'étage par une porte percée dans la façade. La façade arrière comporte également deux rangées de fenêtres, en nombre plus réduit que sur la façade ouest. La charpente en bois débordante aux deux extrémités du bâtiment portant un léger avant-toit. Les murs sont recouverts d'un crépi de couleur claire.

L'intérieur du bâtiment: L'intérieur comprend à chaque niveau de grands espaces de réunion. Ils sont reliés par

Aménagement No: 5041	Ouvrage No: AV
Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey	

L'intérieur du bâtiment: un escalier en bois se trouvant à proximité de la porte d'entrée. L'intérieur comprend de belles menuiseries (portes) et d'autres éléments en bois de belles factures (porte-manteaux).

L'environnement: Le bâtiment est bordé à l'ouest par un axe de circulation. Il se trouve sinon entouré par la végétation de la forêt qui le cache entièrement à la vue depuis la vallée.

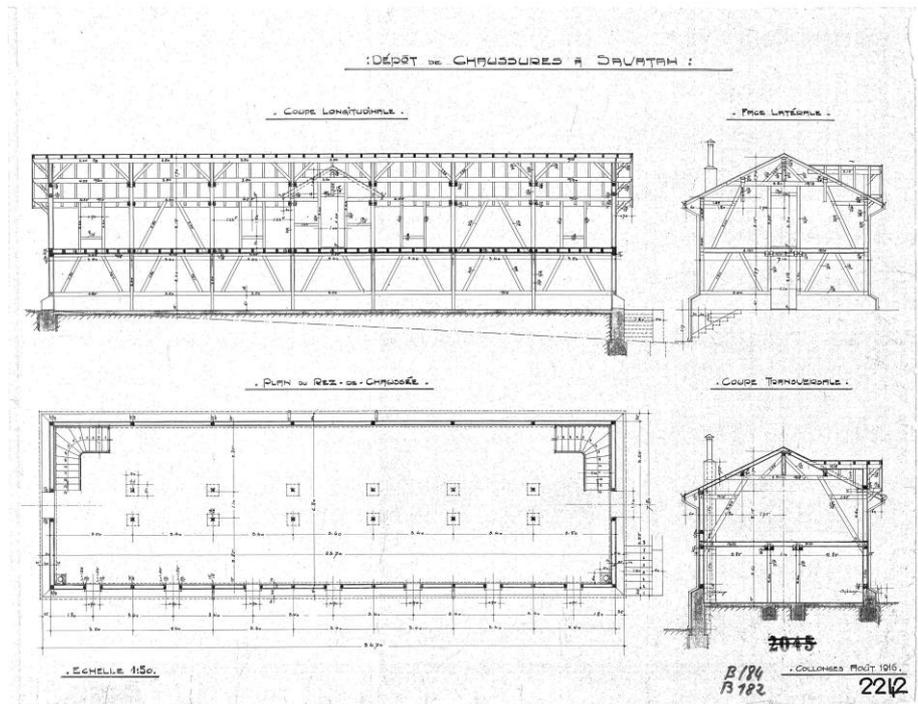
## Sources et bibliographie

### Bibliographie:

Sources: - plans et coupes, 1:50, 1916: Archiv VBS, Papiermühle 13a, 3003 Bern.

Aménagement No: 5041	Ouvrage No: AV
Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey	

plans et coupes



angle sud-est



Aménagement No: 5041

Ouvrage No: AV

Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey

façade latérale



façade arrière



Aménagement No: 5041

Ouvrage No: AV

Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey

façade avant



vestibule, rez-de-chaussée



Aménagement No:	5041	Ouvrage No:	AW
Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey			
Canton:	VD	District:	Aigle
Commune:	1892 Lavey-Morcles	Lieu:	Savatan
Rue:		No. du bâtiment:	
Désignation de l'ouvrage:	Hochbau (div)	Coordonnées:	X: 567690 Y: 117680
Org. des utilisateurs:		Genre d' ouvrage:	Massivbau

## Appréciation

<b>HOBIM</b>	Classement: R (régional)	Objectif de la sauvegarde: 8 (intégral)
--------------	--------------------------	---

Autres inventaires:	Inventaire des constructions fédérales dignes d'être protégées, 1997
Exposé des motifs:	La salle de théorie 3 et 4, ancien dépôt de chaussures, appartient à une typologie de baraques en bois très courante sur le site de Savatan et dans le reste de la Suisse. Elle bénéficie cependant d'un état de conservation remarquable, en comparaison notamment des autres baraques de Savatan qui ont eu à subir de nombreuses transformations. C'est donc à double titre qu'elle mérite d'être protégée, à la fois en tant que représentante d'un type et en raison de son bon état de conservation.
Indications:	En tant que exemple typologique de construction légère en bois, le bâtiment doit être conservé à la fois dans sa dimension structurelle (murs et charpente), dans sa forme et dans ses éléments de détails (bardeaux, couvre-joints, escalier). Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directive de la conservation des monuments", armasuisse immeubles.

## Données sur l' histoire de la construction

Année de construction:	1916
Maître de l' ouvrage:	
Architecte:	
Modifications:	

## Brève description

Situation:	La salle de théorie 3 et 4 est située le long de la route parcourant en lacets le site de Savatan. Le bâtiment est implanté en amont de la route, adossée à la pente et à la forêt.
L'ensemble:	Il s'agit d'un bâtiment de forme longitudinale, s'élevant sur deux niveaux. Le second niveau est situé en partie dans les combles. Le bâtiment construit en bois repose sur un socle en béton et se trouve recouvert d'un toit à deux pans.
L'extérieur du bâtiment:	Placées sur un socle débordant, les façades présentent une trame parfaitement régulière. La façade longitudinale ouest compte deux rangées superposées de sept fenêtres. Sur la façade est, une passerelle donne directement accès à l'étage. Une lucarne-pignon souligne cet accès. Les deux façades pignons comportent une porte centrale surmontée d'une fenêtre. Un bandeau horizontal marque la séparation entre les niveaux. Chaque fenêtre possède des volets et une tablette. Les murs sont recouverts de bardeaux reliés par des couvre-joints en bois. La toiture, sur laquelle on remarque trois cheminées disposées aux deux extrémités et au milieu du bâtiment, est recouverte d'ardoises.
L'intérieur du bâtiment:	Le rez-de-chaussée comporte une vaste salle s'étendant sur toute la longueur du bâtiment. Des poteaux en bois regroupés au centre de la pièce à intervalles réguliers dessinent une allée. La paroi du côté de la pente est occupée par une rangée d'armoires murales vitrées en bois. On accède à l'étage supérieur par un escalier en

Aménagement No: 5041	Ouvrage No: AW
Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey	

bois fermé. Les combles comportent également une salle de vaste volume, animée par la charpente apparente qui descend jusqu'au niveau du plancher.

L'environnement: Disposé le long de la route, le bâtiment ne bénéficie d'aucun aménagement particulier. Il profite cependant de sa grande proximité avec la forêt.

## Sources et bibliographie

### Bibliographie:

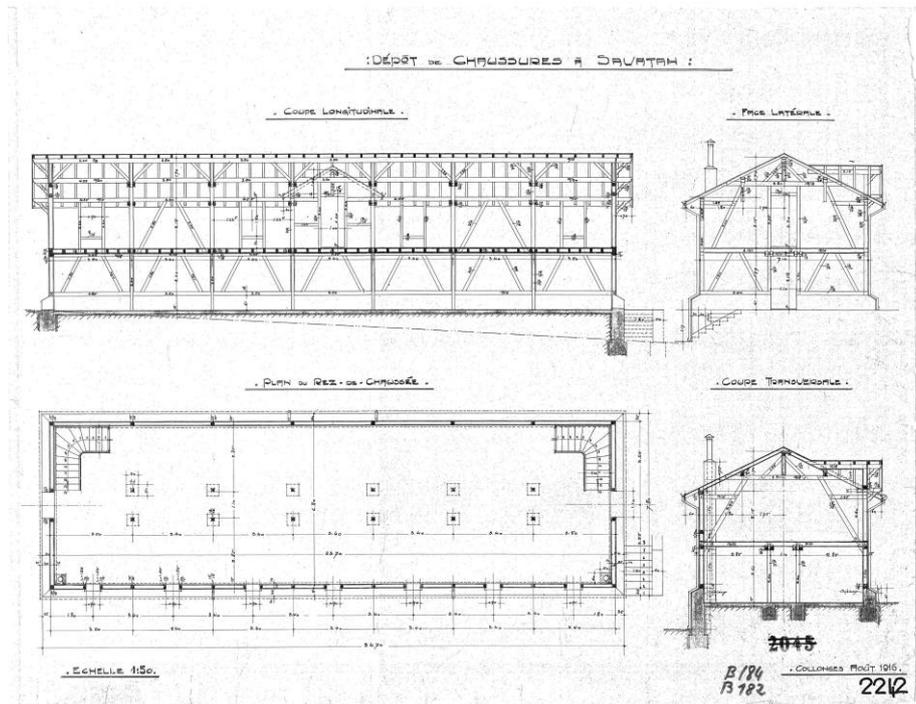
Sources: - coupe: ZAIG Aigle, arsenal fédéral, rue du Molage 41, 1860 Aigle.  
- plans, 1:50, 1916: Archiv VBS, Papiermühle 13a, 3003 Bern.

Aménagement No: 5041

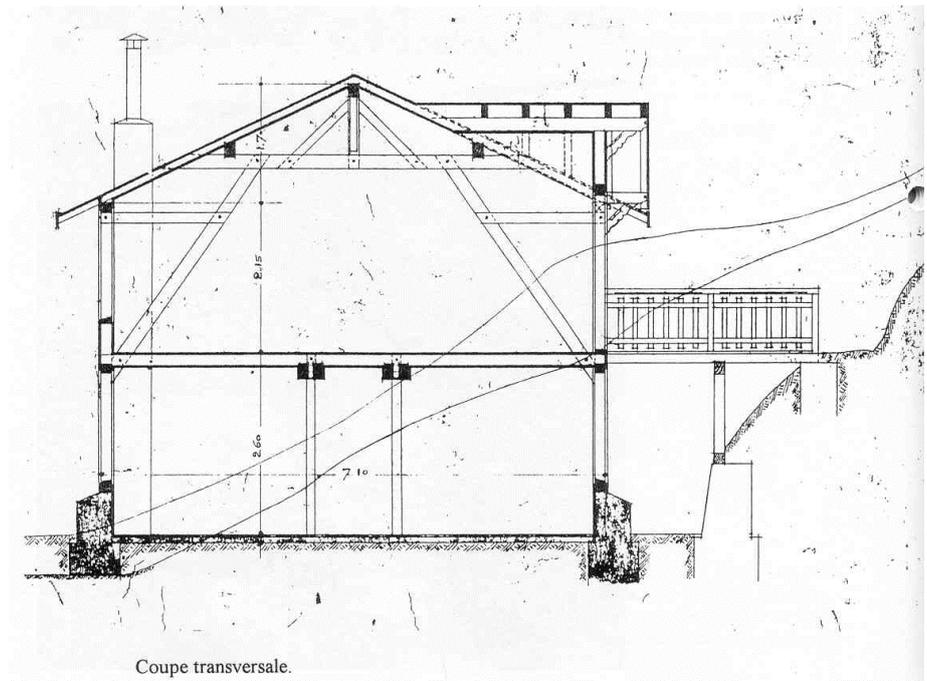
Ouvrage No: AW

Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey

plans et coupes



coupe transversale



Aménagement No: 5041

Ouvrage No: AW

Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey

angle sud-est



rez-de-chaussée



Aménagement No:	5041	Ouvrage No:	AX
Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey			
Canton:	VD	District:	Aigle
Commune:	1892 Lavey-Morcles	Lieu:	Savatan
Rue:		No. du bâtiment:	
Désignation de l'ouvrage:	Hochbau (div)	Coordonnées:	X: 567660 Y: 117520
Org. des utilisateurs:		Genre d'ouvrage:	Massivbau

## Appréciation

<b>HOBIM</b>	Classement: R (régional)	Objectif de la sauvegarde: 9 (partiel)
--------------	--------------------------	--

Autres inventaires:	Inventaire des constructions fédérales dignes d'être protégées, 1997
Exposé des motifs:	Dans sa simplicité et sa rationalité, ce bâtiment comprenant le local d'arrêt présente une typologie intéressante et représentative sur le plan de l'architecture de montagne.
Indications:	Les façades, ainsi que certains éléments mobiliers (éclairages extérieurs) sont dans un bon état de conservation. L'intérieur, notamment le rez-de-chaussée, a subi quelques opérations de rénovation, mais le premier étage est demeuré passablement préservé de toute modification. Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directive de la conservation des monuments", armasuisse immeubles.

## Données sur l'histoire de la construction

Année de construction:	1939
Maître de l'ouvrage:	
Architecte:	
Modifications:	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1950 transformations intérieures</li> <li>- 1961 transformations intérieures</li> <li>- 1963 transformations intérieures</li> <li>- 1971 transformations intérieures</li> </ul>

## Brève description

Situation:	Le bâtiment est implanté à flanc de coteau, perpendiculairement à la pente, le long de la route de desserte. Il est partiellement enterré sur sa partie arrière, permettant un accès direct depuis l'extérieur au premier étage. Sa façade principale donne au sud-ouest, bénéficiant ainsi d'un bon ensoleillement.
L'ensemble:	Le volume consiste en un long quadrilatère, de hauteur et de largeur réduite, créant une forte impression d'élongation. Il s'élève sur deux niveaux (rez + 1), le premier étage occupant une grande partie des combles. La construction est faite en maçonnerie et la toiture est recouverte d'Eternit.
L'extérieur du bâtiment:	La façade principale est percée de petites ouvertures disposées de façon relativement irrégulière. Le rez-de-chaussée est composé de quatre portes, disposées à des intervalles variés, de quatre grandes fenêtres et de quatre petites fenêtres hautes, amenant jour sur les cellules. La rangée supérieure est composée exclusivement de grandes fenêtres, disposées également avec une certaine irrégularité. Cette irrégularité témoigne d'une composition intérieure réalisée sous forme de différentes travées juxtaposées. Toutes les grandes fenêtres comportent un encadrement et des volets. La base de la façade est soulignée par un bandeau en saillie. Le bâtiment est surmonté d'un toit à deux pans. La façade arrière possède des accès de plain-pied donnant sur le premier étage. La toiture opère des décrochements en hauteur à l'emplacement des portes.
L'intérieur du bâtiment:	Le rez-de-chaussée est occupé par un corps de garde de forme rectangulaires et

Aménagement No: 5041	Ouvrage No: AX
Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey	

plusieurs cellules. Les cellules ont été rénovées récemment. Leur mobilier sommaire est constitué principalement d'un lit en dur. Le premier étage est occupé par trois groupes de chambres, comportant un mobilier intégré, du parquet, un lavabo et un miroir devant dater de l'époque de la construction. Les menuiseries en bois doivent également remonter au moment de la construction. Les couloirs de distribution ont reçu un revêtement de sol, composé de catelles hexagonales et de plinthes de différentes couleurs. Il n'existe pas de liaison verticale entre les niveaux, ni de passage entre les différentes travées.

L'environnement: Le bâtiment est accroché en pleine pente, sur un terrassement relativement étroit.

## Sources et bibliographie

### Bibliographie:

- Sources:
- plans du rez-de-chaussée et du 1er étage: ZAIG Aigle, rue du Molage 41, 1860 Aigle.
  - coupe, 1:20: CGF2, St-Maurice.

Aménagement No: 5041	Ouvrage No: AX
Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey	

plans du rez-de-chaussée et du premier étage

**CHALET**  
B 186 / 5041 AX

Rez / 1<sup>er</sup> étage  
Plan de situation

Chambres :		Local de garde :	
1 <sup>er</sup> étage :		Rez :	
6 chambres à 1 lits	6 lits	1 chambre cdt garde	1 lit
4 chambres à 2 lits	8 lits	1 chambre à 12 lits	12 lits
<b>Total</b>	<b>14 lits</b>	<b>Total</b>	<b>13 lits</b>

8 cellules à 1 lit

coupe transversale

LE CHALET SAVATAN COUPE  
ARROND. FORTIÉ

DATE 2.6.02

ECHELLE 1/20  
PLAN N° 23/0

Aménagement No: 5041

Ouvrage No: AX

Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey

angle sud-est



détail éclairage



Aménagement No: 5041

Ouvrage No: AX

Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey

façade nord



façade sud



Aménagement No: 5041

Ouvrage No: AX

Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey

cellule



## Données principales

HOBIM

Aménagement No:	5041	Ouvrage No:	AZ
Dés. de l'aménagement:	St-Maurice-Lavey		
Canton:	VD	District:	Aigle
Commune:	1892 Lavey-Morcles	Lieu:	Savatan
Rue:		No. du bâtiment:	
Désignation de l'ouvrage:	Unterkunft	Coordonnées:	X: 567680 Y: 117580
Org. des utilisateurs:		Genre d' ouvrage:	Massivbau

## Appréciation

<b>HOBIM</b>	Classement: R (régional)	Objectif de la sauvegarde: 9 (partiel)
--------------	--------------------------	--

Autres inventaires:	Inventaire des constructions fédérales dignes d'être protégées, 1997
Exposé des motifs:	La caserne de la troupe, de forme classique, est parfaitement représentative par son plan et ses façades de l'architecture de caserne du XIXème siècle. Cependant, les transformations et l'agrandissement qu'elle a subies, en ont profondément altéré la qualité. L'appareil décoratif des façades, ainsi que son aspect intérieur, ont été passablement ravalés.
Indications:	En raison des transformations effectuées, le bâtiment n'appelle qu'une protection partielle. Il y a lieu d'en conserver les gabarits, la structure, le plan intérieur, la composition des façades et les quelques éléments de décor subsistants (socle, encadrements de fenêtre, escalier). Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directive de la conservation des monuments", armasuisse immeubles.

## Données sur l' histoire de la construction

Année de construction:	1903
Maître de l' ouvrage:	
Architecte:	
Modifications:	- 1949: extension au nord et transformations

## Brève description

Situation:	La caserne de la troupe est située au centre du site de Savatan. Elle est implantée sur un terrain qui a été nivelé afin de recevoir la construction. Comme une grande partie des bâtiments à Savatan, la parcelle a été terrassée à flanc de côteau entre la route passant en aval et la pente se prolongeant en amont.
L'ensemble:	Le bâtiment, de forme longitudinale, s'étend perpendiculairement à la pente, présentant l'une de ses plus grandes faces à la meilleure orientation, à l'ouest, en direction de la vallée. Il s'élève sur trois niveaux + combles et se compose de deux parties de tailles équivalentes, une plus ancienne au sud (1903) et une plus récente au nord (1949).
L'extérieur du bâtiment:	Semblables en volume et en taille, les deux parties du bâtiment se distinguent fortement par leur apparences. Les façades de la partie ancienne se composent d'un socle de pierres de taille et de trois registres réguliers de fenêtres verticales. Chaque fenêtre possède un encadrement et une tablette. Les murs sont recouverts de crépis. Les façades de la partie récente se composent d'un socle en béton et de trois registres de fenêtres jumelées. Les murs sont recouverts de panneaux d'Eternit ondulés. L'ensemble du bâtiment est surmonté d'un toit à quatre pans.
L'intérieur du bâtiment:	L'entrée du bâtiment est située au centre de la partie ancienne. Elle donne sur un escalier, composé de marches en granit et d'une balustrade en fer forgé, qui dessert l'ensemble du bâtiment. Les dortoirs sont placés à l'ouest, dans la partie la mieux

Aménagement No: 5041	Ouvrage No: AZ
Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey	

orientée, tandis que les couloirs de distribution, sont placés à l'est, du côté de la pente. Ils reçoivent cependant un jour direct par les fenêtres en façade est.

L'environnement: Le bâtiment repose sur une parcelle largement goudronnée, sans aménagement particulier. La parcelle est cependant entièrement entourée de forêt.

## Sources et bibliographie

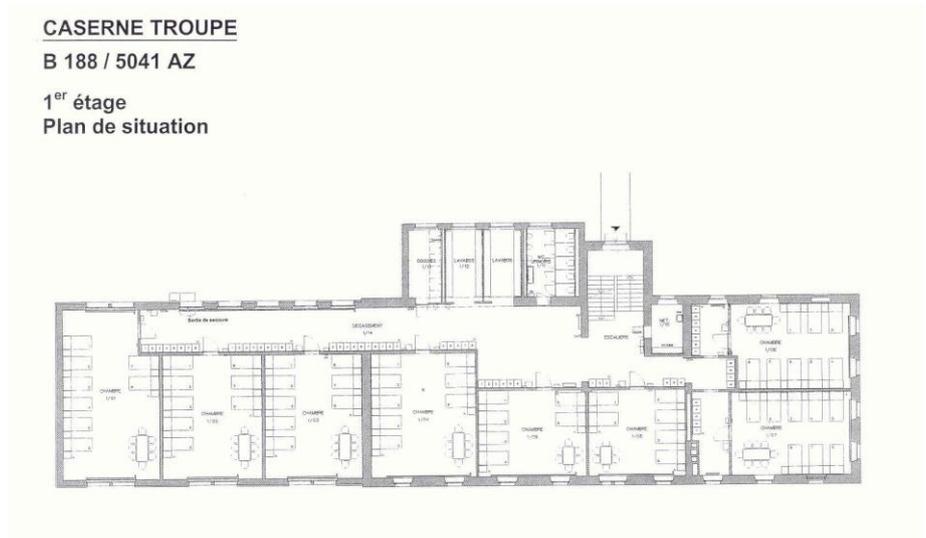
### Bibliographie:

Sources:

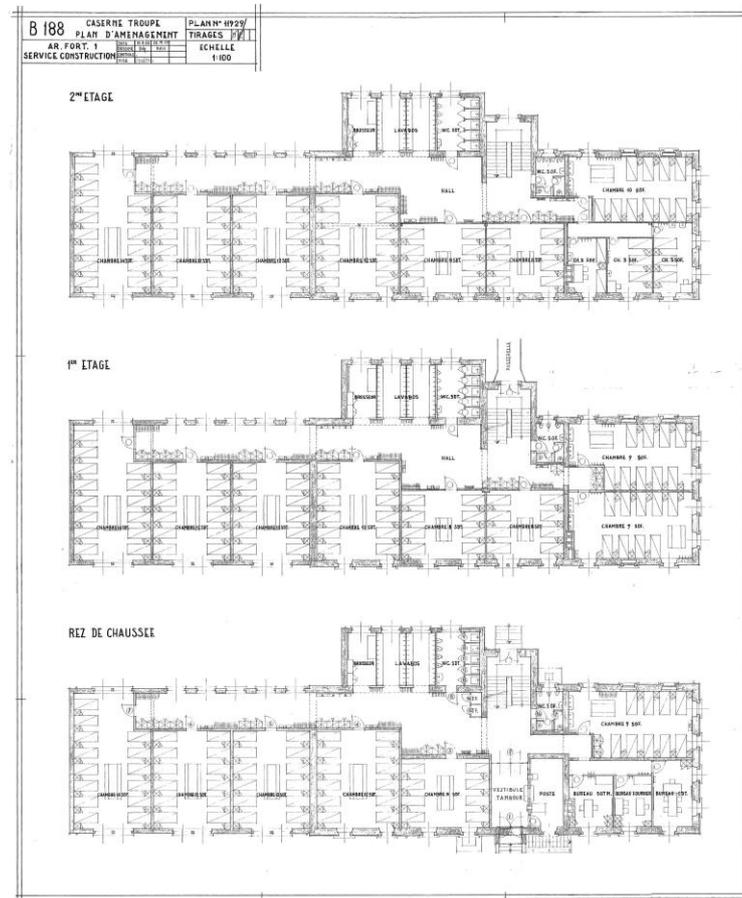
- plan du 1er étage: ZAIG Aigle, arsenal fédéral, rue du Molage 41, 1860 Aigle.
- plan du rez-de-chaussée et des étages, 1:100, 1967: Archiv VBS, Papiermühle 13a, 3003 Bern.

Aménagement No: 5041	Ouvrage No: AZ
Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey	

plan 1er étage



plans des étages



Aménagement No: 5041

Ouvrage No: AZ

Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey

angle sud-ouest



angle sud-est



Aménagement No: 5041

Ouvrage No: AZ

Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey

cage d'escalier



couloir de distribution et vestiaires



Aménagement No:	5041	Ouvrage No:	BB
Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey			
Canton:	VD	District:	Aigle
Commune:	1892 Lavey-Morcles	Lieu:	Savatan
Rue:		No. du bâtiment:	
Désignation de l'ouvrage:	Unterkunft	Coordonnées:	X: 567760 Y: 117540
Org. des utilisateurs:		Genre d'ouvrage:	Massivbau

## Appréciation

<b>HOBIM</b>	Classement: R (régional)	Objectif de la sauvegarde: 9 (partiel)
--------------	--------------------------	--

Autres inventaires:	Inventaire des constructions fédérales dignes d'être protégées, 1997
Exposé des motifs:	L'infirmerie de Savatan constitue un témoignage d'une architecture soignée du début du XXème siècle, comprenant différents éléments caractéristiques tels que chaînes d'angle et socle en pierres rustiques. Les façades et le volume d'ensemble ont été relativement bien conservés, à l'exception d'une adjonction à l'entrée. L'intérieur a cependant subi une rénovation lourde.
Indications:	Il y a lieu de conserver l'apparence extérieur du bâtiment: le gabarit, la forme de la toiture, le nombre et la taille des ouvertures et les éléments décoratifs (socle, chaînes d'angles, encadrements des ouvertures). L'intérieur en raison de transformation ne présente plus beaucoup d'intérêt, si ce n'est par la distribution des différents espaces. Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directive de la conservation des monuments", armasuisse immeubles.

## Données sur l'histoire de la construction

Année de construction:	1904-1910
Maître de l'ouvrage:	
Architecte:	
Modifications:	- 1987 adjonction d'un sas d'entrée et d'une passerelle à l'extérieur et transformations intérieures (installation d'un ascenseur dans la cage d'escalier)

## Brève description

Situation:	L'infirmerie est implantée dans un virage formé par la route de desserte. Un socle de pierres maçonnées rattrape la pente pour offrir une assise horizontale à la construction.
L'ensemble:	Le bâtiment, de forme rectangulaire, consiste en un volume étroit et allongé en hauteur. Le choix de cette forme élancée est certainement imputable à l'étroitesse de la parcelle.
L'extérieur du bâtiment:	Les façades présentent un appareil décoratif soigné: socle en pierre apparente au traitement rustique, chaînes d'angle rectiligne, bandeau entre le rez-de-chaussée et le premier étage, encadrements de fenêtres en pierre et charpentes apparentes. L'ensemble est surmonté d'un toit à quatre pans, recouvert de tôle plate.
L'intérieur du bâtiment:	Le bâtiment comporte cinq niveaux: caves, rez-de-chaussée, deux étages de chambres et des combles aménagés. Le rez-de-chaussée est occupé par les salles de soins. L'intérieur a été profondément modifié lors d'une rénovation récente et ne présente plus beaucoup d'intérêt historique. Tous les éléments décoratifs ont disparu et l'escalier en granit a été scié pour permettre le passage d'un ascenseur.
L'environnement:	Le bâtiment est entièrement entouré d'arbres élevés, l'inscrivant totalement dans une atmosphère de sous-bois.

Aménagement No: 5041

Ouvrage No: BB

Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey

## Sources et bibliographie

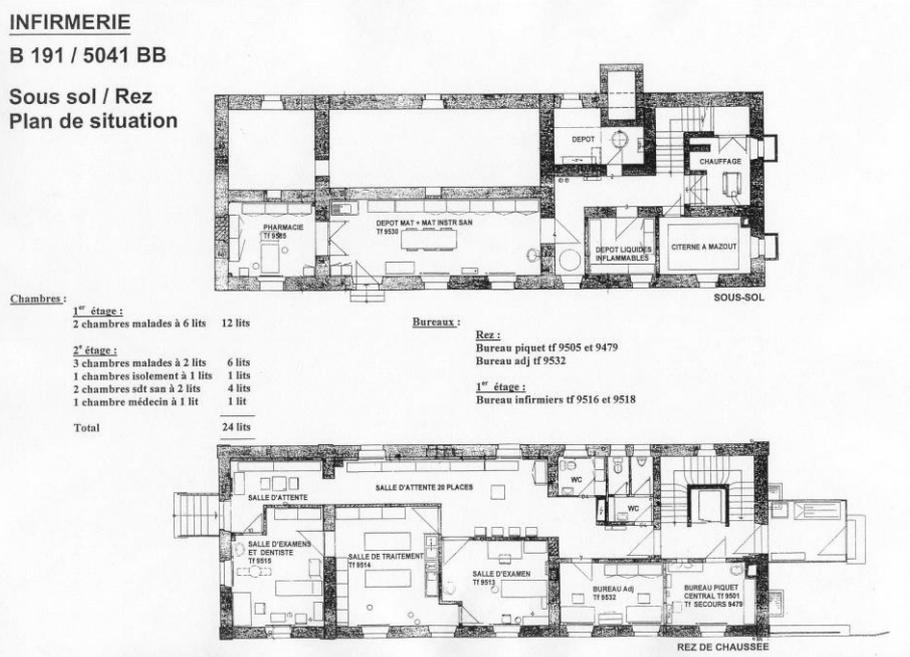
---

### Bibliographie:

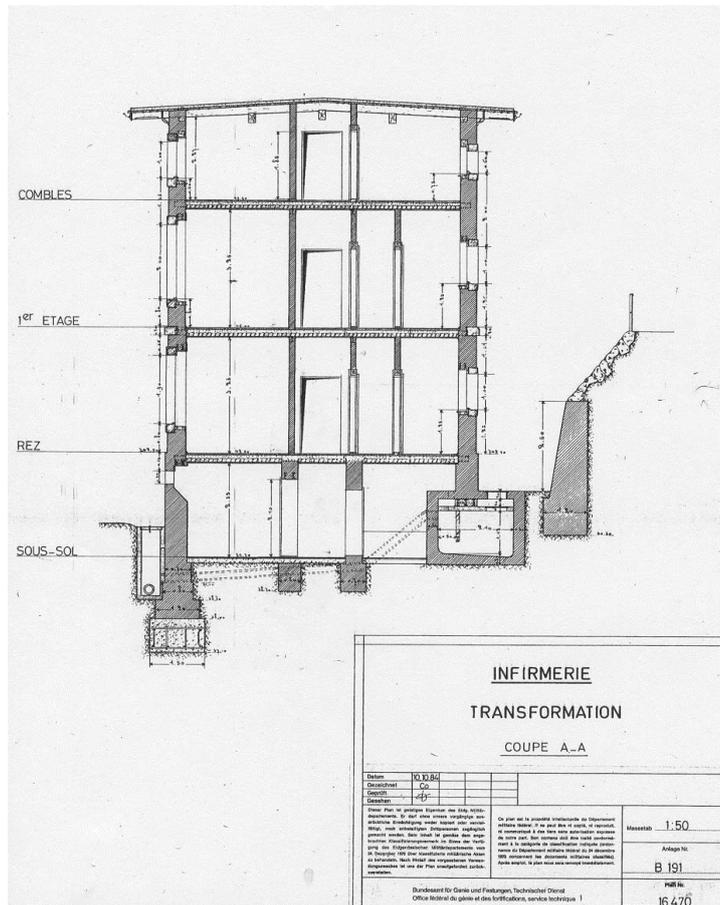
- Sources:
- plans du sous-sol et du rez-de-chaussée: ZAG Aigle, arsenal fédérale, rue du Molage 41, 1860 Aigle.
  - coupe, 1:50: CGF2, St-Maurice.

Aménagement No: 5041	Ouvrage No: BB
Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey	

plans du sous-sol et du rez-de-chaussée (niveaux 1 et 2)



coupe transversale



Aménagement No: 5041

Ouvrage No: BB

Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey

angle sud-est



angle sud-ouest



## Données principales

HOBIM

Aménagement No:	5041	Ouvrage No:	BI
Dés. de l'aménagement:	St-Maurice-Lavey		
Canton:	VD	District:	Aigle
Commune:	1892 Lavey-Morcles	Lieu:	Savatan
Rue:		No. du bâtiment:	
Désignation de l'ouvrage:	Material-Magazin	Coordonnées:	X: 567650 Y: 117450
Org. des utilisateurs:		Genre d' ouvrage:	Massivbau

## Appréciation

HOBIM	Classement: L (local)	Objectif de la sauvegarde: 9 (partiel)
-------	-----------------------	--

Autres inventaires:

Exposé des motifs: L'intérêt de cette citerne repose dans son intégration à l'intérieur du réseau dessiné par les voies de circulation, la forme arrondie qu'il adopte à l'une de ses extrémités pour épouser la courbe de la route en est l'expression la plus manifeste. Le bâtiment revêt par ailleurs une architecture extrêmement simple, d'une grande fonctionnalité, à l'exception de la corniche de la dalle de toiture qui lui apporte une touche d'art. Ces différents aspects lui confère une forme de modernité relativement rare sur le site de Savatan.

Indications: Sont à conserver pour sauvegarder la valeur de modernité du bâtiment son volume particulier, arrondi à l'une des extrémité, sa toiture plate et le travail soigné de la corniche. Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directive de la conservation des monuments", armasuisse immeubles.

## Données sur l' histoire de la construction

Année de construction: 1951

Maître de l'ouvrage:

Architecte:

Modifications:

## Brève description

Situation: Ce bâtiment est situé dans la partie nord du site de Savatan, à la hauteur du deuxième palier. Comme la plus grande part des bâtiments du site, il est implanté parallèlement à la pente. Il s'inscrit à l'intérieur d'une fourche formée par la voie de circulation qui dessert les différents bâtiments du site.

L'ensemble: Le bâtiment consiste en un volume simple de forme rectangulaire, arrondi à son extrémité nord pour suivre la courbure du virage de la route qui le borde. Sa toiture plate opère un décrochement également dans sa partie nord et s'incline de façon à fournir une pente à l'écoulement d'eau.

L'extérieur du bâtiment: Le bâtiment ne présente qu'une face visible. Les autres faces se trouvent enterrées dans la pente. La face visible, à l'ouest, se compose d'une mince bordure en saillie au sol, marquant la base, d'une rangée de six portes métalliques disposées de façon relativement régulière (la porte dans la partie nord étant légèrement plus haute) et d'une corniche à la hauteur de la toiture, formée de trois décrochements rectilignes en encorbellement. La couverture est en partie revêtue de terre sur laquelle pousse de l'herbe et percée par de nombreuses bouches d'aération.

L'intérieur du bâtiment: L'intérieur se compose de différents locaux simples auxquels on accède directement depuis l'extérieur par la rangée de portes.

L'environnement: Le bâtiment est entouré sur trois de ses côtés par la voie de circulation. A proximité. se

Aménagement No: 5041	Ouvrage No: BI
Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey	

trouve la forêt qui recouvre les flancs du site de Savatan.

## Sources et bibliographie

---

Bibliographie:

Sources:

Aménagement No: 5041

Ouvrage No: BI

Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey

façade principale



détail de la corniche



Aménagement No: 5041

Ouvrage No: BI

Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey

façade principale



toiture



## Données principales

HOBIM

Aménagement No: 5041	Ouvrage No: BL
Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey	
Canton: VD	District: Aigle
Commune: 1892 Lavey-Morcles	Lieu: Savatan
Rue:	No. du bâtiment:
Désignation de l'ouvrage: Unterkunft	Coordonnées: X: 567770 Y: 117610
Org. des utilisateurs:	Genre d' ouvrage: Holz

## Appréciation

<b>HOBIM</b>	Classement: R (régional)	Objectif de la sauvegarde: 9 (partiel)
--------------	--------------------------	--

Autres inventaires:	Inventaire des constructions fédérales dignes d'être protégées, 1997
Exposé des motifs:	Cet ancien cantonnement du génie présente une typologie particulière qui se caractérise par sa toiture de forme ogivale. Il a fait l'objet en 2001 d'une transformation intérieure et extérieure qui témoigne d'un travail intelligemment et soigneusement mené.
Indications:	Il y a lieu de conserver à la fois les éléments caractéristiques d'origine, déterminés principalement par la forme de l'ensemble, et les éléments récents apportés par la rénovation de 2001, relevant d'une approche architecturale de qualité. Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directive de la conservation des monuments", armasuisse immeubles.

## Données sur l' histoire de la construction

Année de construction:	1939
Maître de l' ouvrage:	
Architecte:	
Modifications:	<ul style="list-style-type: none"><li>- 1941 construction d'une annexe au sud</li><li>- 1952 transformations intérieures: création de passages entre différents locaux</li><li>- 1967 transformations intérieures</li><li>- 2001 rénovation intérieure et extérieure: réfection de la toiture (tôles) et des couvertures de façades (bardage d'Eternit), mise en couleurs, rafraîchissement et transformation des espaces intérieurs (création d'ouvertures, rénovation de la cuisine, création de salles de bains,...)</li></ul>

## Brève description

Situation:	Le bâtiment est implanté sur un terrassement créé à flanc de coteau, au milieu de la forêt. Le niveau inférieur est à moitié enterré.
L'ensemble:	Le bâtiment de forme longitudinale s'élève sur trois niveaux. La construction est en bois et en béton. Une structure en poutres métalliques soutient les planchers en bois. La couverture de toiture est en Eternit et en tôle.
L'extérieur du bâtiment:	Le socle en maçonnerie est fortement marqué. Le niveau supérieur, réalisé en bois, est souligné par un bardage d'Eternit. Le 3e niveau occupe les combles. Cinq lucarnes dotées de volets sont disposées sur chacune des plus longues parties du toit. La toiture constitue un volume impressionnant, se caractérisant par sa forme ogivale. Cette forme particulière est certainement conditionnée par la recherche d'une architecture adaptée à la montagne, pouvant supporter de fortes chutes de neige.
L'intérieur du bâtiment:	Le rez-de-chaussée, à moitié enterré, est occupé par une petite cuisine ouverte sur un espace de séjour (après réaménagement), un dortoir et différents services. Les deux niveaux supérieurs comportent des dortoirs et des salles de bains. Les étages sont reliés par un escalier en pierre artificielle. On retrouve dans les chambres des éléments

Aménagement No: 5041	Ouvrage No: BL
Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey	

d'origine de bonne qualité (planchers en bois, huisseries en bois, caissons de rangement des stores).

L'environnement: Les alentours directs du bâtiment sont dégagés, mais la parcelle dans son ensemble est entourée de forêt.

## Sources et bibliographie

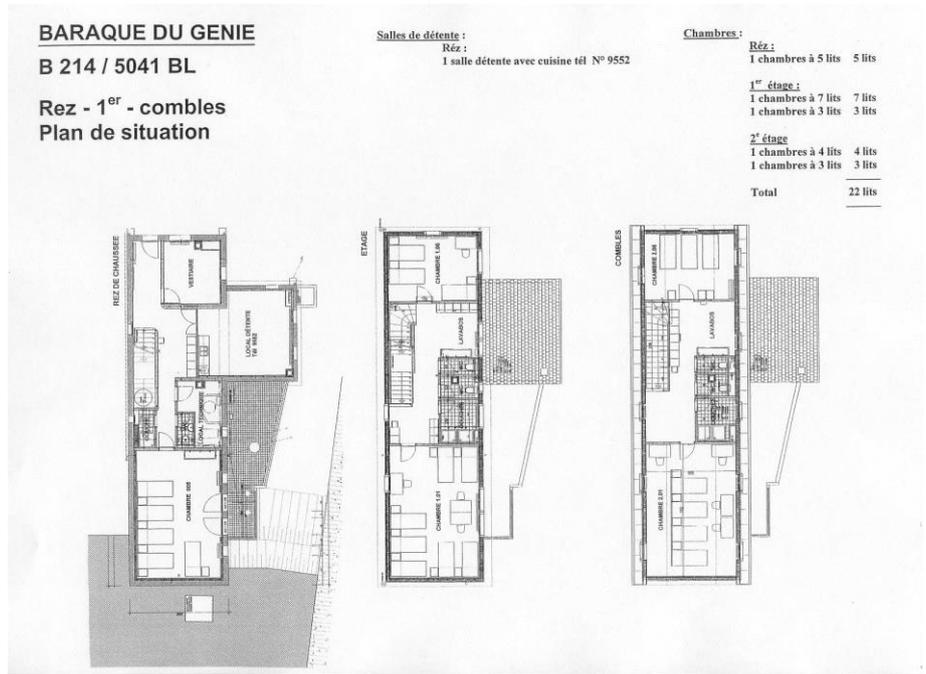
### Bibliographie:

Sources:

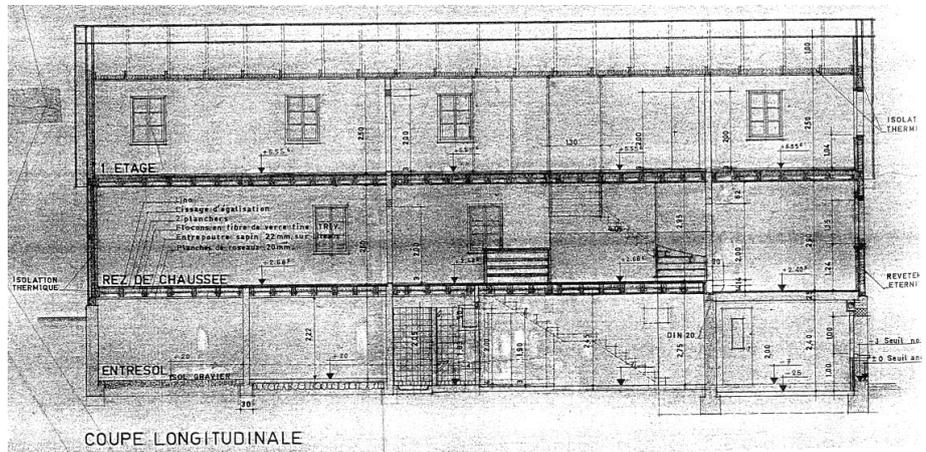
- plans du rez-de-chaussée, du 1er étage et des combles: ZAIG Aigle, arsenal fédéral, rue du Molage 41, 1860 Aigle.
- coupe: CGF2, St-Maurice.

Aménagement No: 5041	Ouvrage No: BL
Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey	

plans du rez-de-chaussée, du 1er étage et des combles



coupe longitudinale



Aménagement No: 5041

Ouvrage No: BL

Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey

angle sud-ouest



combles



Aménagement No: 5041

Ouvrage No: BL

Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey

dortoir au rez-de-chaussée



## Données principales

HOBIM

Aménagement No:	5041	Ouvrage No:	BT
Dés. de l'aménagement:	St-Maurice-Lavey		
Canton:	VD	District:	SAINT-MAURICE
Commune:	1892 Lavey-Morcles	Lieu:	Savatan
Rue:	Savatan	No. du bâtiment:	
Désignation de l'ouvrage:	Material-Magazin	Coordonnées:	X: 567475 Y: 117650
Org. des utilisateurs:		Genre d' ouvrage:	Massivbau

## Appréciation

HOBIM	Classement: L (local)	Objectif de la sauvegarde: 9 (partiel)
-------	-----------------------	--

Autres inventaires:

Exposé des motifs: Cette casemate d'exercice pour le tir d'artillerie est intéressante en tant que témoignage des infrastructures utilisées pour l'instruction. Elle montre de façon évidente l'intérêt du dispositif mis en place à Savatan par sa position privilégiée au-dessus de la vallée. En outre, l'architecture du bâtiment trahit des réminiscences classiques assez étonnantes, en particulier dans la composition de la façade d'entrée qui se plie à une symétrie rigoureuse et qui reprend des motifs de monuments antiques (oculus, avant-toit).

Indications: Il y a lieu de conserver la volumétrie d'ensemble du bâtiment, avec sa toiture convexe, son avant-toit et la saillie en façade ouest, ainsi que la composition de la façade est (porte centrée, oculus). Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directive de la conservation des monuments", armasuisse immeubles.

## Données sur l'histoire de la construction

Année de construction: 1965

Maître de l'ouvrage:

Architecte:

Modifications:

## Brève description

Situation: Cette casemate d'exercice se trouve, avec un bâtiment équivalent (B00297), près de l'entrée du site de Savatan, à l'extrême ouest du périmètre et en contre-bas des bâtiments principaux. Il est implanté sur un terrain plat, situé sur une terrasse naturelle au sommet d'une éminence rocheuse. Le bâtiment est orienté suivant un axe nord-est / sud-ouest déterminé par des paramètres de tir.

L'ensemble: Il s'agit d'un volume simple et compact, de forme rectangulaire, ne comportant qu'un seul niveau. La construction en béton armé est fortifiée afin de supporter les impacts de tir.

L'extérieur du bâtiment: Le bâtiment ne comporte que deux ouvertures à chacune de ses extrémités. La première, la porte d'accès, est protégée par un avant-toit et deux pare-vents. Elle est placée au centre de la façade et est surmontée par un oculus d'aération. L'entrée est fermée par une porte métallique à double vantail. L'autre ouverture est constituée par la fenêtre de tir. Elle a été bouchée depuis que le bâtiment est désaffecté. La façade comporte une saillie en hauteur et en largeur autour de la fenêtre de tir afin de renforcer cette partie exposée. Le bâtiment est couvert d'une toiture en béton armé, de forme convexe. Des poutres métalliques sont accrochés dans l'avant-toit du côté de l'entrée afin de prolonger le couvert en y apposant des panneaux.

L'intérieur du bâtiment: L'intérieur ne comprend qu'un seul espace, réservé à la pièce de tir. Au sol est posé un important socle en béton armé de forme semi-circulaire. La fenêtre de tir possède des

Aménagement No: 5041	Ouvrage No: BT
Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey	

---

bords en biseau afin de réduire au maximum la taille de l'ouverture.

L'environnement: Le bâtiment se trouve sur un pré planté d'herbes et de quelques arbres. Il n'y a pas d'accès goudronné au bâtiment.

## Sources et bibliographie

---

Bibliographie:

Sources:

Aménagement No: 5041

Ouvrage No: BT

Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey

façade nord



façade principale



Aménagement No: 5041

Ouvrage No: BT

Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey

façade latérale



## Données principales

HOBIM

Aménagement No:	5041	Ouvrage No:	BU
Dés. de l'aménagement:	St-Maurice-Lavey		
Canton:	VD	District:	SAINT-MAURICE
Commune:	1892 Lavey-Morcles	Lieu:	Savatan
Rue:	Savatan	No. du bâtiment:	
Désignation de l'ouvrage:	Material-Magazin	Coordonnées:	X: 567485 Y: 117630
Org. des utilisateurs:		Genre d'ouvrage:	Massivbau

## Appréciation

HOBIM	Classement: L (local)	Objectif de la sauvegarde: 9 (partiel)
-------	-----------------------	--

Autres inventaires:

Exposé des motifs: Cette casemate d'exercice pour le tir d'artillerie est intéressante en tant que témoignage des infrastructures utilisées pour l'instruction. Elle montre de façon évidente l'intérêt du dispositif mis en place à Savatan par sa position privilégiée au-dessus de la vallée. En outre, l'architecture du bâtiment trahit des réminiscences classiques assez étonnantes, en particulier dans la composition de la façade d'entrée qui se plie à une symétrie rigoureuse et qui reprend des motifs de monuments antiques (oculus, avant-toit).

Indications: Il y a lieu de conserver la volumétrie d'ensemble du bâtiment, avec sa toiture convexe, son avant-toit et la saillie en façade ouest, ainsi que la composition de la façade est (porte centrée, oculus). Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directive de la conservation des monuments", armasuisse immeubles.

## Données sur l'histoire de la construction

Année de construction: 1965

Maître de l'ouvrage:

Architecte:

Modifications:

## Brève description

- Situation: Cette casemate d'exercice se trouve, avec un bâtiment équivalent (B00296), près de l'entrée du site de Savatan, à l'extrême ouest du périmètre et en contre-bas des bâtiments principaux. Il est implanté sur un terrain plat, situé sur une terrasse naturelle au sommet d'une éminence rocheuse. Le bâtiment est orienté suivant un axe nord-est / sud-ouest déterminé par des paramètres de tir.
- L'ensemble: Il s'agit d'un volume simple et compact, de forme rectangulaire, ne comportant qu'un seul niveau. La construction en béton armé est fortifiée afin de supporter les impacts de tir.
- L'extérieur du bâtiment: Le bâtiment ne comporte que deux ouvertures à chacune de ses extrémités. La première, la porte d'accès, est protégée par un avant-toit et deux pare-vents. Elle est placée au centre de la façade et est surmontée par un oculus d'aération. L'entrée est fermée par une porte métallique à double vantail. L'autre ouverture est constituée par la fenêtre de tir. Elle a été bouchée depuis que le bâtiment est désaffecté. La façade comporte une saillie en hauteur et en largeur autour de la fenêtre de tir afin de renforcer cette partie exposée. Le bâtiment est couvert d'une toiture en béton armé, de forme convexe. Des poutres métalliques sont accrochés dans l'avant-toit du côté de l'entrée afin de prolonger le couvert en y apposant des panneaux.
- L'intérieur du bâtiment: L'intérieur ne comprend qu'un seul espace, réservé à la pièce de tir. Au sol est posé un important socle en béton armé de forme semi-circulaire. La fenêtre de tir possède des

## Données principales

HOBIM

Aménagement No:	5041	Ouvrage No:	BU
Dés. de l'aménagement:	St-Maurice-Lavey		

---

bords en biseau afin de réduire au maximum la taille de l'ouverture.

---

L'environnement: Le bâtiment se trouve sur un pré planté d'herbes et de quelques arbres. Il n'y a pas d'accès goudronné au bâtiment.

## Sources et bibliographie

---

Bibliographie:

Sources:

Aménagement No: 5041

Ouvrage No: BU

Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey

angle nod-ouest



façade principale



Aménagement No: 5041

Ouvrage No: BU

Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey

façade arrière



local principal



## Données principales

HOBIM

Aménagement No:	5041	Ouvrage No:	BV
Dés. de l'aménagement:	St-Maurice-Lavey		
Canton:	VD	District:	SAINT-MAURICE
Commune:	1892 Lavey-Morcles	Lieu:	Savatan
Rue:	Savatan	No. du bâtiment:	
Désignation de l'ouvrage:	Material-Magazin	Coordonnées:	X: 567570 Y: 117480
Org. des utilisateurs:		Genre d'ouvrage:	Massivbau

## Appréciation

HOBIM	Classement: L (local)	Objectif de la sauvegarde: 9 (partiel)
-------	-----------------------	--

Autres inventaires:

Exposé des motifs: Cette casemate fait partie d'un ensemble comprenant un bâtiment similaire (B00299) et une tourelle d'observation. Cet ensemble est représentatif d'une infrastructure complète de tir. Elle montre de façon évidente l'intérêt stratégique du site de Savatan par sa position dominante sur la vallée du Rhône. En outre, l'architecture du bâtiment trahit des réminiscences classiques assez étonnantes, en particulier dans la composition de la façade d'entrée qui se plie à une symétrie rigoureuse et qui reprend des motifs de monuments antiques (oculus, avant-toit).

Indications: Il y a lieu de conserver l'ensemble des infrastructures afin de montrer les différentes parties du dispositif et leurs mises en relation. Les casemates sont à conserver dans leur ensemble et la tourelle d'observation est aussi à préserver dans sa partie souterraine, avec son chemin d'accès. Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directive de la conservation des monuments", armasuisse immeubles.

## Données sur l'histoire de la construction

Année de construction: 1965

Maître de l'ouvrage:

Architecte:

Modifications:

## Brève description

Situation: Cette casemate d'exercice fait partie d'un ensemble de tir se trouvant à l'ouest du site de Savatan, à la hauteur du premier palier. Cet ensemble comprend une casemate semblable (B00299) et une tourelle d'observation placée entre les deux bâtiments extérieur. Les différentes infrastructures sont situées sur une terrasse en contre-bas de la route et domine de façon vertigineuse la vallée du Rhône.

L'ensemble: La casemate constitue un volume simple et compact de forme rectangulaire, ne comportant qu'un seul niveau. La construction en béton armé est fortifiée afin de supporter les impacts de tir. La tourelle d'observation comprend en surface un dôme métallique. On y accède par une ouverture creusée en contre-bas dans la falaise, qui est fermée par une porte métallique à forte résistance et qui débouche sur une galerie et différents locaux de service.

L'extérieur du bâtiment: La casemate ne comporte que deux ouvertures à chacune de ses extrémités. La première, la porte d'accès, est protégée par un avant-toit et deux pare-vents. Elle est placée au centre de la façade et est surmontée par un oculus d'aération. L'entrée est fermée par une porte métallique à double vantail. L'autre ouverture est constituée par la fenêtre de tir. La façade comporte une saillie en hauteur et en largeur autour de la fenêtre de tir afin de renforcer cette partie exposée. Les façades latérales opèrent deux

Aménagement No: 5041	Ouvrage No: BV
Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey	

décrochements faisant la transition avec cette saillie. Le bâtiment est couvert d'une toiture en béton armé, à deux pans. Des poutres métalliques sont accrochés dans l'avant-toit du côté de l'entrée afin de prolonger le couvert en y apposant des panneaux. La tourelle d'observation est constituée d'une calotte en fer rivetée, pouvant opérer un mouvement circulaire.

L'intérieur du bâtiment: L'intérieur de la casemate ne comprend qu'un seul espace pouvant recevoir quatre canons de 120 mm entre les deux bâtiments. Les locaux en-dessous de la tourelle d'observation comprennent un couloir d'accès, un puits d'accès à la tourelle et des cantonnements pour les soldats.

L'environnement: L'ensemble se trouve sur une terrasse plantée de plusieurs arbres. Il n'y a pas de route d'accès carrossable. Plusieurs sentiers offrent des liaisons entre les différentes infrastructures.

## Sources et bibliographie

Bibliographie:

Sources:

Aménagement No: 5041

Ouvrage No: BV

Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey

angle nord-ouest



obusier cuirasser



Aménagement No: 5041

Ouvrage No: BV

Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey

vue d'ensemble



entrée de l'obusier cuirassé



## Données principales

HOBIM

Aménagement No: 5041	Ouvrage No: BW
Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey	
Canton: VD	District: SAINT-MAURICE
Commune: 1892 Lavey-Morcles	Lieu: Savatan
Rue: Savatan	No. du bâtiment:
Désignation de l'ouvrage: Material-Magazin	Coordonnées: X: 567575 Y: 117465
Org. des utilisateurs:	Genre d' ouvrage: Massivbau

## Appréciation

HOBIM	Classement: L (local)	Objectif de la sauvegarde: 9 (partiel)
-------	-----------------------	--

Autres inventaires:

Exposé des motifs: Cette casemate fait partie d'un ensemble comprenant un bâtiment similaire (B00298) et une tourelle d'observation. Cet ensemble est représentatif d'une infrastructure complète de tir. Elle montre de façon évidente l'intérêt stratégique du site de Savatan par sa position dominante sur la vallée du Rhône. En outre, l'architecture du bâtiment trahit des réminiscences classiques assez étonnantes, en particulier dans la composition de la façade d'entrée qui se plie à une symétrie rigoureuse et qui reprend des motifs de monuments antiques (oculus, avant-toit).

Indications: Il y a lieu de conserver l'ensemble des infrastructures afin de montrer les différentes parties du dispositif et leurs mises en relation. Les casemates sont à conserver dans leur ensemble et la tourelle d'observation est aussi à préserver dans sa partie souterraine, avec son chemin d'accès. Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directive de la conservation des monuments", armasuisse immeubles.

## Données sur l'histoire de la construction

Année de construction: 1965

Maître de l'ouvrage:

Architecte:

Modifications:

## Brève description

Situation: Cette casemate d'exercice fait partie d'un ensemble de tir se trouvant à l'ouest du site de Savatan, à la hauteur du premier palier. Cet ensemble comprend une casemate semblable (B00298) et une tourelle d'observation placée entre les deux bâtiments extérieur. Les différentes infrastructures sont situées sur une terrasse en contre-bas de la route et domine de façon vertigineuse la vallée du Rhône.

L'ensemble: La casemate constitue un volume simple et compact de forme rectangulaire, ne comportant qu'un seul niveau. La construction en béton armé est fortifiée afin de supporter les impacts de tir. La tourelle d'observation comprend en surface un dôme métallique. On y accède par une ouverture creusée en contre-bas dans la falaise, qui est fermée par une porte métallique à forte résistance et qui débouche sur une galerie et différents locaux de service.

L'extérieur du bâtiment: La casemate ne comporte que deux ouvertures à chacune de ses extrémités. La première, la porte d'accès, est protégée par un avant-toit et deux pare-vents. Elle est placée au centre de la façade et est surmontée par un oculus d'aération. L'entrée est fermée par une porte métallique à double vantail. L'autre ouverture est constituée par la fenêtre de tir. La façade comporte une saillie en hauteur et en largeur autour de la fenêtre de tir afin de renforcer cette partie exposée. Les façades latérales opèrent deux

Aménagement No: 5041	Ouvrage No: BW
Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey	

décrochements faisant la transition avec cette saillie. Le bâtiment est couvert d'une toiture en béton armé, à deux pans. Des poutres métalliques sont accrochés dans l'avant-toit du côté de l'entrée afin de prolonger le couvert en y apposant des panneaux. La tourelle d'observation est constituée d'une calotte en fer rivetée, pouvant opérer un mouvement circulaire.

L'intérieur du bâtiment: L'intérieur de la casemate ne comprend qu'un seul espace pouvant recevoir quatre canons de 120 mm entre les deux bâtiments. Les locaux en-dessous de la tourelle d'observation comprennent un couloir d'accès, un puits d'accès à la tourelle et des cantonnements pour les soldats.

L'environnement: L'ensemble se trouve sur une terrasse plantée de plusieurs arbres. Il n'y a pas de route d'accès carrossable. Plusieurs sentiers offrent des liaisons entre les différentes infrastructures.

## Sources et bibliographie

Bibliographie:

Sources:

Aménagement No: 5041

Ouvrage No: BW

Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey

angle sud-ouest



## Données principales

HOBIM

Aménagement No:	5041	Ouvrage No:	BZ
Dés. de l'aménagement:	St-Maurice-Lavey		
Canton:	VD	District:	SAINT-MAURICE
Commune:	1892 Lavey-Morcles	Lieu:	Lavey les Bains
Rue:		No. du bâtiment:	
Désignation de l'ouvrage:	Unterkunft	Coordonnées:	X: 567660 Y: 117760
Org. des utilisateurs:		Genre d'ouvrage:	Massivbau

## Appréciation

<b>HOBIM</b>	Classement: N (national)	Objectif de la sauvegarde: 8 (intégral)
--------------	--------------------------	---

Autres inventaires:	Inventaire des constructions fédérales dignes d'être protégées, 1997
Exposé des motifs:	Cet ouvrage constitue un exemple remarquable de cantonnement fortifié. Par l'originalité de son concept et la qualité de sa réalisation (appareillage de pierres), il se révèle d'un grand intérêt historique, en tant que témoignage de techniques anciennes de fortification. Le site de Savatan possède un autre exemple de cette typologie, la caserne V, mais cet objet a subi de lourdes transformations qui en ont complètement dénaturé la qualité.
Indications:	L'état de conservation du bâtiment est généralement bon. La qualité de la construction est préservée dans sa substance, jusqu'à certains détails, comme les huisseries des portes. Le bâtiment a néanmoins subi de nombreux aménagements (modernisation des cuisines, des sanitaires, couverture des plafonds et des parois), mais ces transformations n'ont pas un caractère irréversible de trop grande importance et le bâtiment n'a pas été atteint dans ses caractéristiques essentielles. Il y aurait lieu de prolonger autant que possible cet état de fait. Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directive de la conservation des monuments", armasuisse immeubles.

## Données sur l'histoire de la construction

Année de construction:	nach 1891
Maître de l'ouvrage:	
Architecte:	
Modifications:	La caserne III a fait au départ partie des ouvrages fortifiés. Sa valeur d'ouvrage fortifié étant devenue obsolète, l'objet a reçu le statut de "construction extérieure" aux fortifications comme tous les autres immeubles élevés sur le site de Savatan.

## Brève description

Situation:	L'ouvrage fortifié est enterré sur trois de ses faces et est recouvert d'une couche de terre herbeuse lui faisant office de camouflage. Seules quelques cheminées signalent sa présence. On accède au bâtiment par une tranchée formée de hauts murs de soutènement. La forme de la construction suit la déclivité du terrain dans le sens longitudinal du bâtiment et rattrape la pente par une succession de paliers.
L'ensemble:	Le bâtiment de forme allongée se compose de neuf compartiments rectangulaires, accolés les uns aux autres sur leur plus grande face. Les différents compartiments sont légèrement décalés les uns par rapport aux autres dans le sens de la hauteur afin de suivre la pente. Les compartiments ne reçoivent le jour que par une seule porte, servant d'accès et donnant sur la façade principale. La circulation entre les différents locaux se fait essentiellement par l'extérieur. Le bâtiment possède cependant un couloir de circulation sur sa face arrière et latérale, toutes deux enterrées, qui dessert chaque compartiment par l'arrière et qui débouche à l'extérieur, à l'extrémité d'un passage enterré. Le bâtiment possède encore à chacune de ses extrémités deux annexes,

Aménagement No: 5041	Ouvrage No: BZ
Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey	

occupées pour l'une par un dépôt de vivres et pour l'autre par des sanitaires.

L'extérieur du bâtiment: La seule façade apparente est constituée d'un appareillage de pierre de taille faisant face à un mur de soutènement. Chaque porte possède un encadrement de pierres et est desservie par un escalier de trois marches. Entre chaque porte sont aménagées des bouches d'aération. La façade est surmontée d'une corniche.

L'intérieur du bâtiment: Les neuf compartiments sont respectivement occupés par des salles de cours, des réfectoires, les cuisines, une chapelle catholique et une chapelle protestante. Des ouvertures permettant de circuler entre certains compartiments ont été créées, semble-t-il, postérieurement à la construction. Chaque compartiment est voûté et possède un revêtement de sol en carrelage bleu et noir. Certains compartiment sont dotés d'un revêtement au plafond et le long des parois, constitué de panneaux suspendus et postérieur à la construction. La chapelle catholique est ornée d'une peinture murale, représentant une crucifixion, signée Albert Chavaz et datée de 1953. Elle contient également deux confessionnaux en bois intégrés dans la construction. La chapelle protestante a pour décoration deux reliefs en cuivre, dédiés à St-Martin, non signés et non datés.

L'environnement: Par sa nature même d'ouvrage fortifié, le bâtiment se fond totalement dans son environnement, sa couverture se trouvant au niveau du sol. Il n'est repérable que grâce à ses cheminées et à la tranchée d'accès.

## Sources et bibliographie

### Bibliographie:

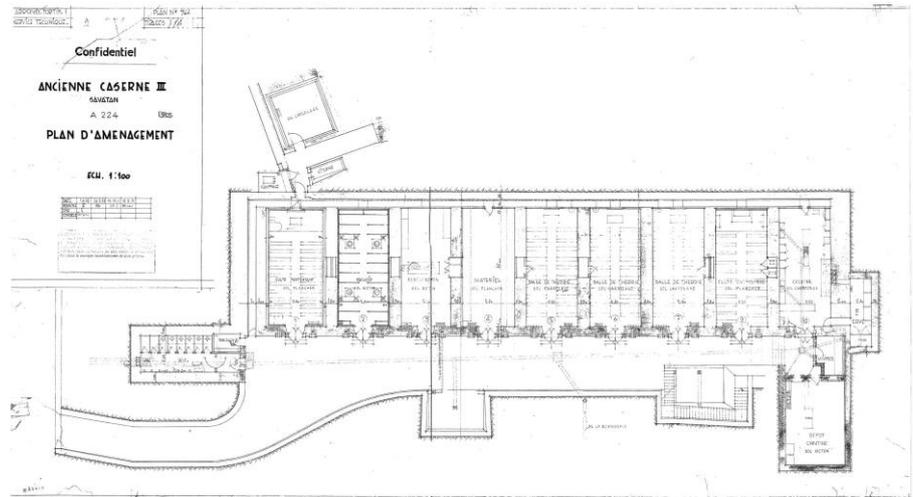
Sources: - plan, 1:100, 1971: Archiv VBS, Papiermühle 13a, 3003 Bern.

Aménagement No: 5041

Ouvrage No: BZ

Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey

plan du rez-de-chaussée



façade nord



Aménagement No: 5041

Ouvrage No: BZ

Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey

façade nord



couverture



Aménagement No: 5041

Ouvrage No: BZ

Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey

détail façade, bouches  
d'aération.



réfectoire



Aménagement No: 5041

Ouvrage No: BZ

Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey

chapelle catholique



chapelle protestante



## Données principales

HOBIM

Aménagement No:	5102	Ouvrage No:	AD
Dés. de l'aménagement:	St-Maurice-Lavey		
Canton:	VD	District:	Aigle
Commune:	892 Lavey-Morcles	Lieu:	Dailly
Rue:		No. du bâtiment:	
Désignation de l'ouvrage:	Unterkunft	Coordonnées:	X: 568380 Y: 117350
Org. des utilisateurs:		Genre d'ouvrage:	pierre et maçonnerie

## Appréciation

<b>HOBIM</b>	Classement: L (local)	Objectif de la sauvegarde: 9 (partiel)
--------------	-----------------------	--

Autres inventaires:	Inventaire des constructions fédérales dignes d'être protégées, 1997.
Exposé des motifs:	En tant qu'ancien hôtel acquis par la Confédération au moment de la constitution du site de Dailly, la caserne des officiers représente un témoignage de l'histoire du tourisme et en particulier de l'architecture touristique de montagne. En soi, le bâtiment ne possède plus guère d'éléments significatifs, si ce n'est par sa configuration d'ensemble (gabarits, corps principal et avant-corps).
Indications:	Le bâtiment a été passablement dénaturé par des transformations successives qui en ont altéré tous les éléments de détail. Il conviendrait de conserver seule la forme de l'ensemble. Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directive de la conservation des monuments", armasuisse immeubles.

## Données sur l'histoire de la construction

Année de construction:	1886
Maître de l'ouvrage:	
Architecte:	
Modifications:	<ul style="list-style-type: none"><li>- 1886 construction probable (date inscrite sur le linteau de la porte).</li></ul> Le bâtiment était un hôtel avant la constitution du site militaire de Dailly. L'établissement recevait, semble-t-il, les curistes de Lavey-les-Bains après leur passage dans les installations thermales, le séjour en altitude faisant office de convalescence après traitement médical. <ul style="list-style-type: none"><li>- 1953 construction d'une annexe à l'est</li><li>- 1954 transformations intérieures: renouvellement des surfaces au sol et aux murs, modification des équipements (éclairage, boiseries)</li><li>- 1961 transformations intérieures et réalisation d'un jeu de quilles dans l'annexe</li></ul>

## Brève description

Situation:	Le bâtiment constitue l'un des premiers ouvrages que l'on rencontre en entrant dans le site de Dailly. Adossé à la pente, orienté au sud, il donne sur la place principale du site.
L'ensemble:	Le bâtiment de plan rectangulaire est constitué de cinq niveaux + combles. Il se compose d'un corps principal légèrement en retrait, flanqué de deux avant-corps. L'entrée principale se trouve sur l'une des façades latérales, côté ouest. On y accède par une rampe d'escalier qui conduit au deuxième niveau. Le bâtiment est construit en pierres de taille et maçonnerie de moellons. Il est surmonté d'une toiture à quatre pans, reposant sur une charpente en bois et recouverte d'ardoises. Il est prolongé à l'est par une annexe de taille importante, constituée de différents locaux (salle à manger, jeu de quilles, véranda, terrasse).
L'extérieur du bâtiment:	Le socle du bâtiment est marqué par une corniche le séparant de l'étage supérieur et par des chaînes d'angle en pierres de tailles au traitement rustique, apposées sur chaque arête des avant-corps. Chaque étage comporte des balcons, s'étendant sur

Aménagement No: 5102	Ouvrage No: AD
Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey	

toute la largeur du corps principal. Les percements alternent fenêtres et portes-fenêtres dans un rythme irrégulier. Les fenêtres et les portes-fenêtres sont dotées de volets en bois.

L'intérieur du bâtiment: Le rez-de-chaussée est occupé par des douches et des caves. Le premier étage comporte deux salles à manger, une cuisine et des sanitaires. Les étages supérieurs sont composés de chambres et de dortoirs, dotés d'un miroir et d'un lavabo. Ils sont reliés par un escalier, placé à l'arrière du bâtiment et constitué de marches en granit et d'une balustrade en ferronnerie.

L'environnement: Le bâtiment profite d'un dégagement important au sud. Il est au nord adossé à la pente et à la forêt. Il se trouve de façon générale dans la partie du site de Dailly qui comporte la plus grande concentration de bâtiments, dans une configuration néanmoins passablement dispersée.

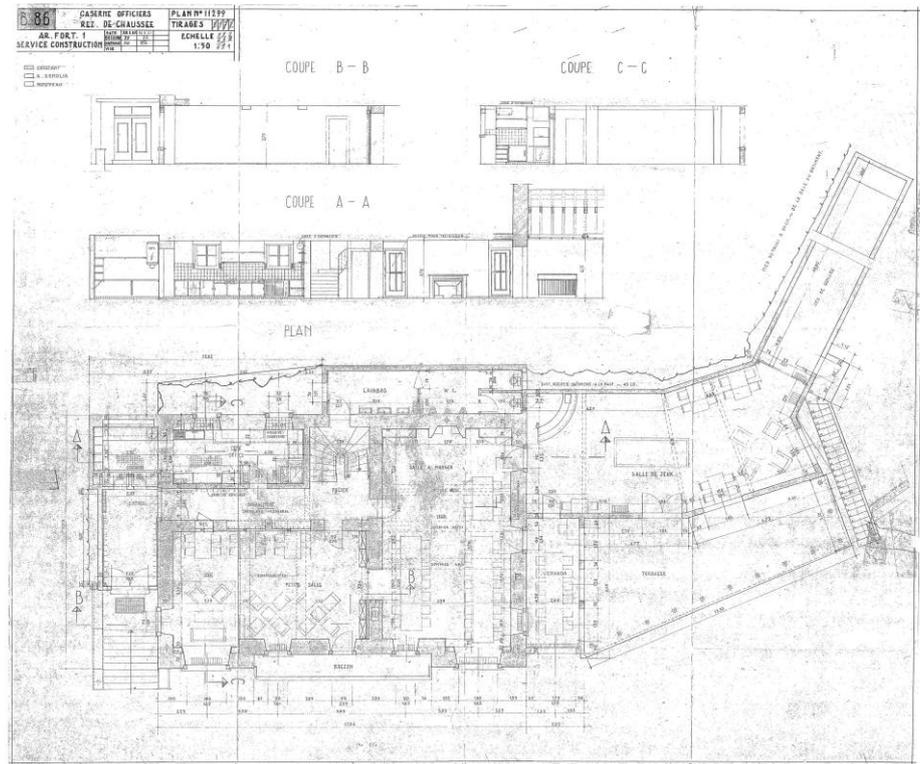
## Sources et bibliographie

### Bibliographie:

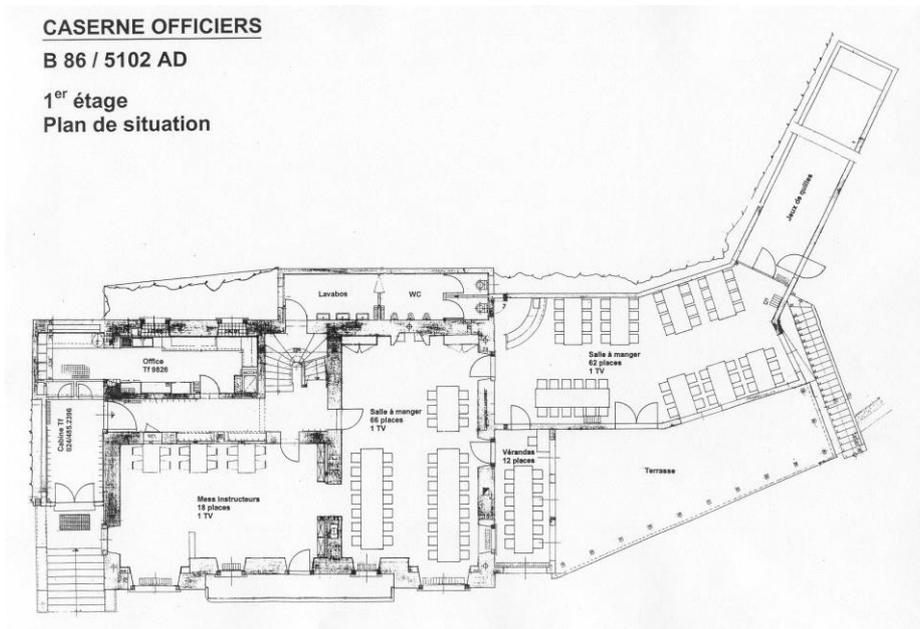
- Sources:
- coupe, 1:100: CGF2, St-Maurice.
  - plan du 1er étage: ZAIG Aigle, arsenal fédéral, rue du Molage 41, 1860 Aigle.

Aménagement No: 5102	Ouvrage No: AD
Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey	

plan et coupes



Plan du 1er étage (niveau 2)

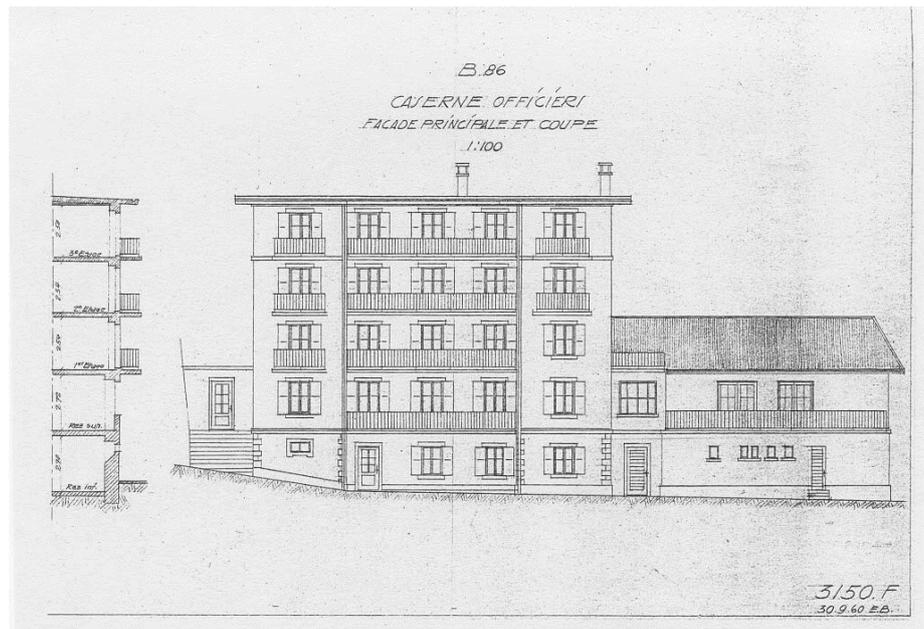


Aménagement No: 5102

Ouvrage No: AD

Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey

coupe et élévation



angle sud-est



Aménagement No: 5102

Ouvrage No: AD

Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey

chambre



Cage d'escalier



## Données principales

HOBIM

Aménagement No: 5102	Ouvrage No: AM
Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey	
Canton: VD	District: Aigle
Commune: 1892 Lavey-Morcles	Lieu: Dailly
Rue:	No. du bâtiment:
Désignation de l'ouvrage: Hochbau (div)	Coordonnées: X: 568330 Y: 117380
Org. des utilisateurs:	Genre d' ouvrage: Massivbau

## Appréciation

<b>HOBIM</b>	Classement: L (local)	Objectif de la sauvegarde: 9 (partiel)
--------------	-----------------------	--

Autres inventaires:	Inventaire des constructions fédérales dignes d'être protégées, 1997.
Exposé des motifs:	Ce bâtiment, appelé traditionnellement "chalet Montbenon", fait certainement partie d'un petit hameau en relation avec l'ancien hôtel de montagne qui lui est proche, actuellement caserne des officiers (B05102 AD). Il est en effet courant à la fin du XIXème siècle que les hôtels se dotent de telles dépendances. Peut-être ces constructions sont-elles antérieures à l'hôtel et constituent la trace d'un ancien hameau d'alpage. Le bâtiment présente encore aujourd'hui des caractéristiques du chalet du type "Schweizer Holzstil": balcon en bois, éléments décoratifs en bois découpé, charpente débordante décorée.
Indications:	Le bâtiment est à considérer comme faisant partie d'un ensemble comprenant l'ancien hôtel et deux autres dépendances. Cet ensemble est caractéristique d'un certain type d'infrastructure hôtelière du XIXème siècle. Le chalet Montbenon possède en propre quelques caractéristiques qu'il y a lieu de conserver: volume, forme de la toiture, balcon en bois, verres dépolis, éléments décoratifs en bois découpé, charpente débordante décorée, tomettes polychromes, boiseries, menuiseries des fenêtres, caves voûtées. Etant donné son état actuel, résultant de nombreux réaménagements hétérogènes, il serait souhaitable qu'il bénéficie d'une rénovation globale qui tende à lui redonner son aspect pittoresque. Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directive de la conservation des monuments", armasuisse immeubles.

## Données sur l' histoire de la construction

Année de construction: XIXe s.

Maître de l' ouvrage:

Architecte:

Modifications:

## Brève description

Situation:	Le bâtiment est situé au centre du site de Dailly, à proximité de la caserne des officiers. Il forme une sorte de hameau avec les deux autres bâtiments de taille similaire. Il est implanté sur un terrain terrassé, la partie arrière de la construction étant légèrement enterrée.
L'ensemble:	Le bâtiment forme un volume compact, comportant deux petites extensions sur un côté et sur l'arrière. Il s'élève sur trois niveaux (cave, étage, combles). Il est construit de façon traditionnelle, en pierres de taille, moellons, planchers en bois et charpent simple en bois.
L'extérieur du bâtiment:	Les façades sont recouvertes de peinture grise, plus foncée à la base afin de marquer le socle. Elles sont percées de fenêtres de tailles variables, dotées de volets en bois, de tablette et d'encadrement. Le fronton de la façade principale est recouvert de lambris horizontaux. La façade principale comporte deux balcons superposés en bois, portés

Aménagement No: 5102	Ouvrage No: AM
Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey	

par trois piliers. Les faces latérales du 1er balcon sont fermées par des verres dépolis. Le fronton comporte une fenêtre semi-circulaire qui a été bouchée et des éléments décoratifs en bois découpé.

L'intérieur du bâtiment: L'intérieur se compose de nombreux petits locaux, aujourd'hui dévolus à des bureaux. Sur le plan décoratif, on n'y trouve encore, malgré de nombreux remaniements, des tomettes polychromes, quelques boiseries et une belle cave voûtée.

L'environnement: Le chalet se trouve en bordure de la voie de circulation interne au site de Dailly. Il possède un mur de soutènement à l'arrière et quelques bandes herbeuses sur les côtés.

## Sources et bibliographie

### Bibliographie:

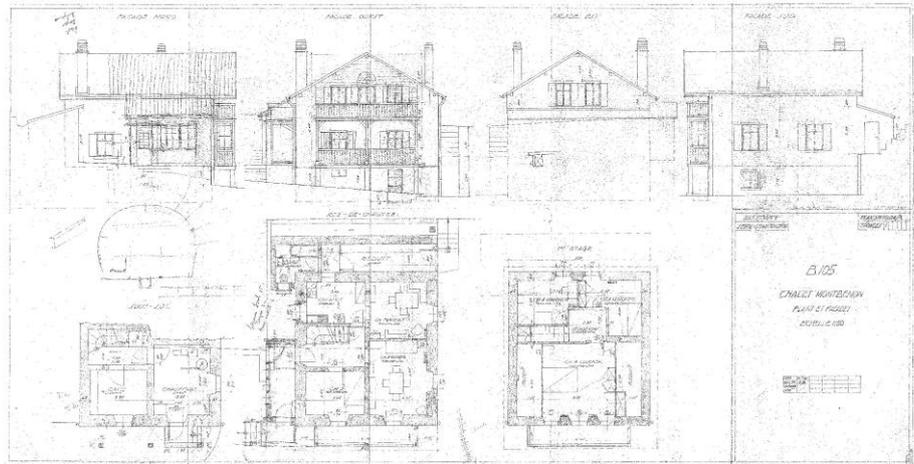
Sources: - plans et coupes, 1:50, 1961: Archiv VBS, Papiermühle 13a, 3003 Bern.

Aménagement No: 5102

Ouvrage No: AM

Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey

plans et coupes



angle sud-est



Aménagement No: 5102

Ouvrage No: AM

Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey

façade principale



détail de la façade principale



Aménagement No: 5102

Ouvrage No: AM

Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey

façade latérale



façade latérale



Aménagement No: 5102

Ouvrage No: AM

Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey

sol du 2e niveau



couloir au 2e niveau



Aménagement No: 5102

Ouvrage No: AM

Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey

cave



## Données principales

HOBIM

Aménagement No: 5102	Ouvrage No: AT
Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey	
Canton: VD	District: Aigle
Commune: 1892 Lavey-Morcles	Lieu: Dailly
Rue:	No. du bâtiment:
Désignation de l'ouvrage: Hochbau (div)	Coordonnées: X: 568370 Y: 117390
Org. des utilisateurs:	Genre d'ouvrage: Massivbau

## Appréciation

HOBIM	Classement: L (local)	Objectif de la sauvegarde: 9 (partiel)
-------	-----------------------	--

Autres inventaires:	Inventaire des constructions fédérales dignes d'être protégées, 1997.
Exposé des motifs:	Ce bâtiment, appelé traditionnellement "chalet Rosset", fait certainement partie d'un petit hameau en relation avec l'ancien hôtel de montagne qui lui est proche, actuellement caserne des officiers (B05102 AD). Il est en effet courant à la fin du XIXème siècle que les hôtels se dotent de telles dépendances. Peut-être ces constructions sont-elles antérieures à l'hôtel et constituent la trace d'un ancien hameau d'alpage. Le bâtiment est donc à considérer comme faisant partie d'un ensemble, qu'il y a lieu de conserver comme caractéristique d'un certain type d'infrastructure hôtelière.
Indications:	Il y a lieu de préserver la volumétrie générale du bâtiment, la composition des façades déterminée par le nombre et la taille des ouvertures, des détails d'architecture comme les encadrements des portes et des fenêtres, et les menuiseries en bois. Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directive de la conservation des monuments", armasuisse immeubles.

## Données sur l'histoire de la construction

Année de construction:	XIXe s.
Maître de l'ouvrage:	
Architecte:	
Modifications:	

## Brève description

Situation:	Le bâtiment est situé au centre du site de Dailly, à proximité de la caserne des officiers. Il forme une sorte de hameau avec les deux autres bâtiments de taille similaire. Il est implanté dans une déclivité et comporte des accès sur trois niveaux. Le faite du toit à deux pans est orienté parallèlement à la pente.
L'ensemble:	Le bâtiment forme un volume compact, plus étendu en hauteur qu'en largeur. Il comporte une petite annexe au sud et s'élève sur trois niveaux (deux étages + combles). Il est construit de façon traditionnelle, en pierres de taille, maçonnerie de moellons, planchers en bois et charpente simple en bois.
L'extérieur du bâtiment:	Les ouvertures se trouvent principalement à l'ouest, sur la plus grande façade orientée vers la vallée. Le rez-de chaussée est percé d'une porte au centre, flanquée de deux fenêtres. Le niveau supérieur comporte quatre fenêtres, regroupées deux à deux par un meneau central. La façade nord comprend une porte au 2e niveau et une fenêtre à chaque niveau. La façade sud n'est percée que d'une seule porte donnant sur les combles. On y accède par un escalier droit en béton armé, parallèle à la façade, et une plateforme, également en béton armé. Les portes et les fenêtres sont dotées d'un encadrement et de menuiseries en bois. La façade arrière est aveugle. Les façades sont recouvertes de crépi peint en gris-bleu. La toiture est revêtue de tuiles en terre cuite.

Aménagement No: 5102	Ouvrage No: AT
Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey	

L'intérieur du bâtiment: L'intérieur comprend peu de locaux, aménagés en atelier. Il n'y a pas de relation intérieure entre les étages.

---

L'environnement: Le bâtiment est bordé à l'avant et à l'arrière par des axes de circulation. Sur les côtés, un système de terrassement rachète la pente. Les terrasses sont recouvertes de surfaces herbeuses.

## Sources et bibliographie

---

Bibliographie:

Sources:

Aménagement No: 5102

Ouvrage No: AT

Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey

angle sud-est



façades latérale et arrière



Aménagement No: 5102

Ouvrage No: AT

Dés. de l'aménagement: St-Maurice-Lavey

façade latérale



atelier, 2e niveau



## Données principales

HOBIM

Aménagement No: 5105	Ouvrage No: AA
Dés. de l'aménagement: Arsenal	
Canton: VD	District: MOUDON
Commune: 1510 Moudon	Lieu: Moudon
Rue:	No. du bâtiment:
Désignation de l'ouvrage: Bât administ.atelier	Coordonnées: X: 551375 Y: 169280
Org. des utilisateurs:	Genre d' ouvrage: Verwaltungsgebäude,Banke

## Appréciation

HOBIM	Classement: R (régional)	Objectif de la sauvegarde: 8 (intégral)
-------	--------------------------	---

Autres inventaires:

Exposé des motifs: Le bâtiment d'administration et d'habitation de l' Arsenal de Moudon est à conserver en raison de son architecture de type néoclassique régionaliste, représentative du début du XXème siècle, réalisée avec qualité et demeurée dans un bon état de conservation. Cet aspect architectural se compose de nombreux éléments décoratifs aussi bien intérieurs qu'extérieurs.  
En outre, le bâtiment possède une fonction spatiale de grande importance en rapport avec le site de l' Arsenal de Moudon, en tant qu'élément marquant l'entrée du périmètre clôturé et se plaçant en tête de l'alignement qu'il forme avec l' Arsenal (B5105 AB).

Indications: Demeuré dans un bon état de conservation, malgré d'importantes rénovations intérieures, le bâtiment doit être préservé dans son état actuel. Il y a lieu de protéger les façades avec leurs nombreux ornements (chaînes d'angle, encadrements de pierre, marquise, toiture, lucarnes,...). L'installation d'un store rétractable au-dessus de l'une des grandes portes est déjà venu gêner l'équilibre de la composition. L'intérieur comporte également de nombreux éléments à protéger (menuiseries, carrelages, balustrades,...). Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directive de la conservation des monuments", armasuisse immeubles.

## Données sur l' histoire de la construction

Année de construction: 1912

Maître de l' ouvrage:

Architecte:

Modifications:

## Brève description

Situation: Le bâtiment fait partie de l' Arsenal de Moudon. Il se trouve à l'entrée du site, dans l'alignement du bâtiment B05105 AB auquel il a été relié postérieurement à sa construction. Les deux bâtiments forment aujourd'hui un ensemble longitudinal imposant, implanté perpendiculairement à la pente, dans une orientation sud extrêmement favorable.

L'ensemble: L'ancien bâtiment est de forme rectangulaire et s'élève sur cinq niveaux (cave, rez-de-chaussée, étage, combles, sur-combles). L'entrée principale, ainsi que les autres portes se trouvent côté cour, au nord. Le bâtiment est construit de façon traditionnelle, en pierres de maçonnerie et charpente en bois, la structure s'appuyant sur les murs extérieurs et un mur de refend central. L'extension faite à l'est possède une plus grande surface au sol, de forme carrée. Elle s'élève également sur deux niveaux, mais sa toiture présente une pente beaucoup plus faible. Elle est construite suivant les techniques modernes, en béton armé.

L'extérieur du bâtiment: Les façades du bâtiment ancien présentent une composition classique, faite de

Aménagement No:	5105	Ouvrage No:	AA
Dés. de l'aménagement:	Arsenal		

percements réguliers et ordonnée de façon presque symétrique. La base du bâtiment est soulignée par un socle en pierres de tailles. Des chaînes rectilignes marquent les deux angles ouest. La face nord possède deux grandes portes placée au centre de la composition et flanquée de deux portes plus petites. Les portes sont entourées d'un encadrement en pierre. Les grandes portes sont surmontées d'un arc sur imposte doté d'une clef saillante. La base des encadrements est garnie d'une borne cylindrique en pierre afin de protéger l'angle des roues des véhicules. La porte de la partie administrative possède un encadrement mouluré. Elle est dotée d'un battant en bois orné de gravures en creux et d'éléments en fer forgé. Elle est abritée par une marquise en bois soutenue par des consoles en fer forgé. Au-dessus, se trouve une fenêtre nantie d'un encadrement mouluré et couronnée d'un cartouche contenant gravée la date de construction "1912". Les autres fenêtres possèdent également un encadrement en pierre et une tablette moulurée. Elles sont flanquées de volets en bois ornés d'un découpage en forme de croix. Le bâtiment est surmonté d'une toiture en pavillon-croupe à coyaux. On compte trois lucarnes sur les pans les plus longs, une lucarne sur chaque petit pan. Des épis de faîte sont plantés à l'extrémité l'arête du toit. Un épi de faîte s'élève également au-dessus de chaque lucarne. La toiture repose sur une charpente en bois et est recouverte de tuiles plates en terre cuite. Elle déborde en un avant-toit lambrissé.

L'intérieur du bâtiment: Le bâtiment ancien se compose de deux parties distinctes: les bureaux et l'appartement du chef d'Arsenal à l'ouest et les ateliers (anciennement forge) à l'est. Chaque partie possède sa propre cage d'escalier. Les bureaux se trouvent au rez-de-chaussée. Ils se composent de deux locaux. Ils ont été passablement rénovés, mais possèdent encore leur menuiseries en bois (portes et fenêtres), des armoires encastrées en bois et des boiseries murales à hauteur d'appui. L'appartement se trouve au 1er étage. On y accède par une porte à deux battants dotés de verres colorés. L'appartement a été profondément rénové, mais possède encore ses menuiseries en bois (portes, fenêtres, plinthes moulurées). La balustrade de l'escalier est en fer forgé. Les paliers sont ornés de carrelages polychromes. Le sol du grenier est revêtu de tomettes.

L'environnement: Le bâtiment donne au nord sur la cour bétonnée, au sud sur des champs cultivés et à l'ouest sur un petit jardin planté d'un grand arbre et de haies.

## Sources et bibliographie

### Bibliographie:

Sources:

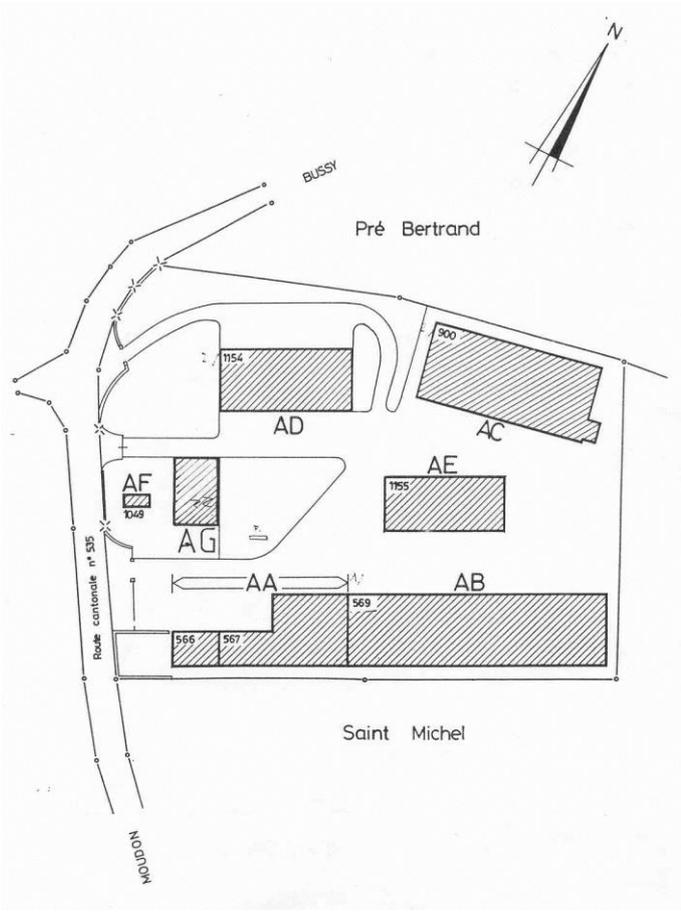
- plan de situation, 1:1000, 1999: Office des constructions fédérales, Arrondissement I, Lausanne.
- plans des étages, 1:100, 1938: Archiv VBS, Papiermühlestr. 13a, 3003 Bern.
- coupes, 1:50, 1938: Archiv VBS, Papiermühlestr. 13a, 3003 Bern.
- élévations, 1:100, 1938: Archiv VBS, Papiermühlestr. 13a, 3003 Bern.

# Données principales

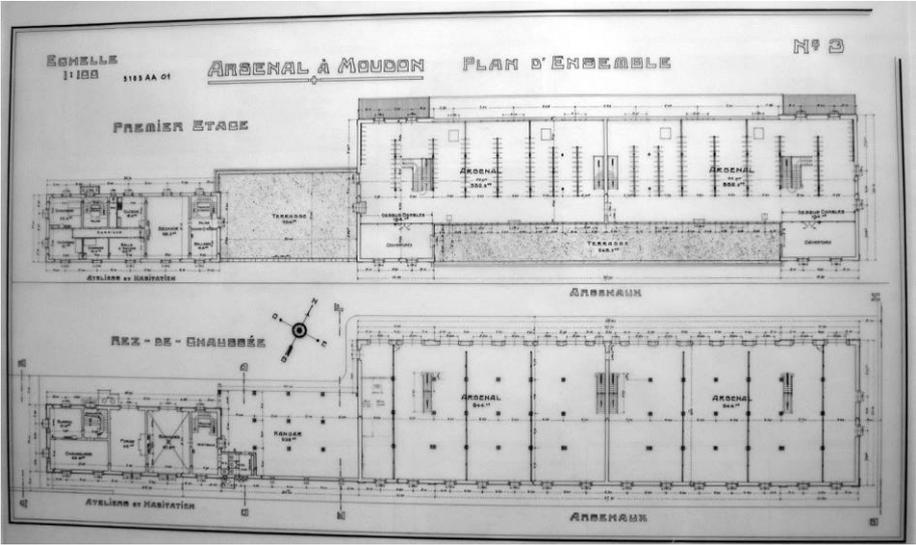
Aménagement No: 5105  
Dés. de l'aménagement: Arsenal

Ouvrage No: AA

plan de situation de l'arsenal de Moudon

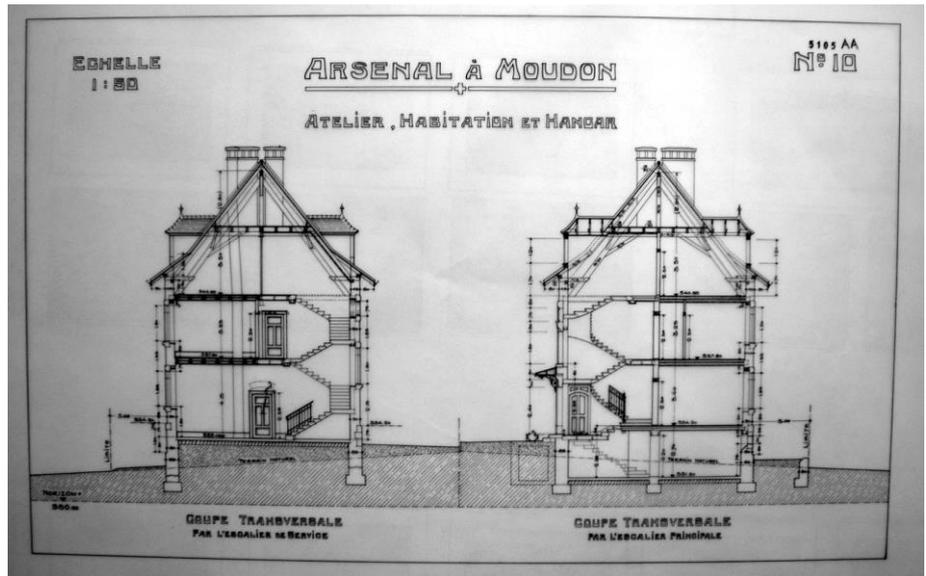


plans du rez-de-chaussée et du 1er étage

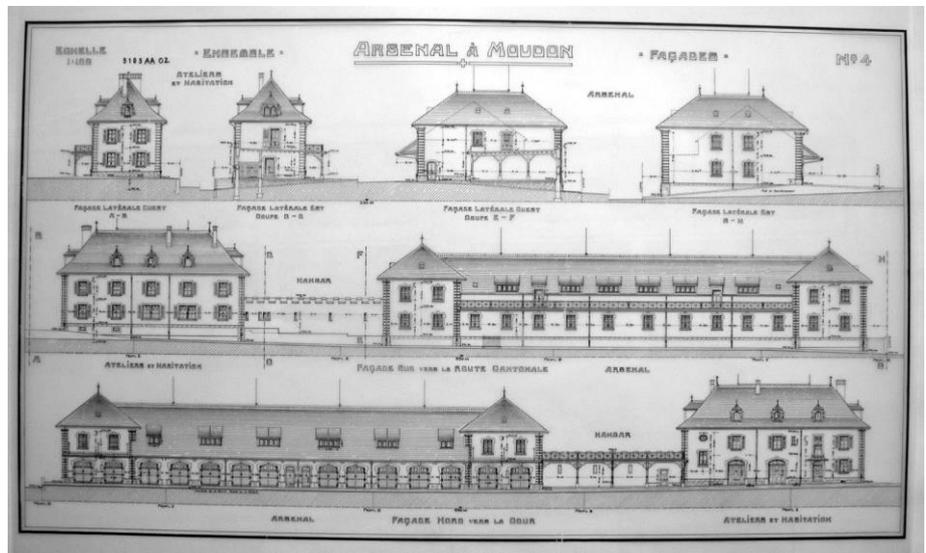


Aménagement No: 5105	Ouvrage No: AA
Dés. de l'aménagement: Arsenal	

coupes transversales



élévations



Aménagement No: 5105  
Dés. de l'aménagement: Arsenal

Ouvrage No: AA

façades arrière et latérale



façade principale



Aménagement No: 5105  
Dés. de l'aménagement: Arsenal

Ouvrage No: AA

détail façade principale



détail porte d'entrée



Aménagement No: 5105  
Dés. de l'aménagement: Arsenal

Ouvrage No: AA

détail marquise



intérieur de l'extension (1e étage)



Aménagement No: 5105  
Dés. de l'aménagement: Arsenal

Ouvrage No: AA

carrelage de cage d'escalier  
(2e étage)



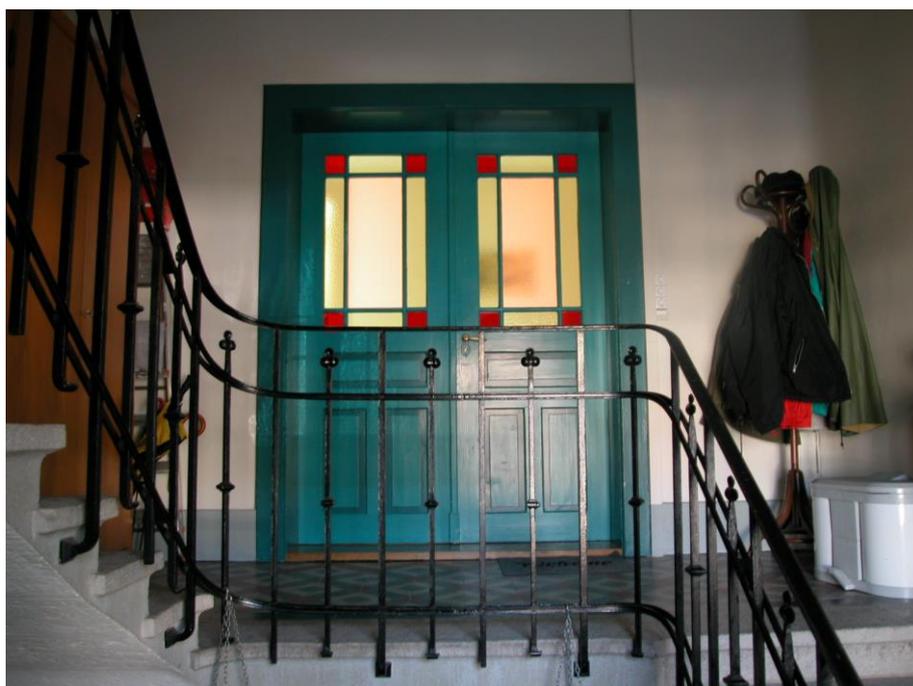
cage d'escalier



Aménagement No: 5105  
Dés. de l'aménagement: Arsenal

Ouvrage No: AA

porte d'entrée de  
l'appartement (1er étage)



Aménagement No:	5105	Ouvrage No:	AB
Dés. de l'aménagement:	Arsenal		
Canton:	VD	District:	MOUDON
Commune:	1510 Moudon	Lieu:	Moudon
Rue:		No. du bâtiment:	
Désignation de l'ouvrage:	Arsenal 1	Coordonnées:	X: 551430 Y: 169310
Org. des utilisateurs:		Genre d' ouvrage:	Werkstätten+ Gewerbe

## Appréciation

<b>HOBIM</b>	Classement: R (régional)	Objectif de la sauvegarde: 8 (intégral)
--------------	--------------------------	---

Autres inventaires:

Exposé des motifs: Le bâtiment de dépôt de l'Arsenal de Moudon forme avec le bâtiment administratif (B05105 AA) et l'autre bâtiment de dépôt (B05105 AC) un ensemble cohérent par leur style similaire et leur date de construction simultanée. On y retrouve la même esthétique classique doublée d'une dimension régionaliste (toitures). La bonne facture de la construction et sa conception fonctionnelle confèrent au bâtiment des qualités architecturales propres.

Indications: Le bâtiment demeure dans un très bon état de conservation, autant sur le plan extérieur qu'intérieur. Seule l'installation de faux-plafonds dans certains espaces en ont quelque peu modifié l'aspect. Il y a donc lieu de préserver les façades dans leur état actuel en conservant leur aspect général (percements et forme des toitures) et les détails ornementaux (encadrements, chaînes d'angles,...). L'intérieur se caractérise essentiellement par sa structure portante en bois qu'il y a lieu évidemment de conserver. Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directive de la conservation des monuments", armasuisse immeubles.

## Données sur l'histoire de la construction

Année de construction: 1912

Maître de l'ouvrage:

Architecte:

Modifications:

## Brève description

Situation: Le bâtiment fait partie de l'Arsenal de Moudon. Il se trouve dans l'alignement du bâtiment B05105 auquel il a été relié postérieurement à sa construction. Les deux bâtiments forment aujourd'hui un ensemble longitudinal imposant, implanté perpendiculairement à la pente, dans une orientation sud extrêmement favorable.

L'ensemble: Le bâtiment se compose d'un volume bas, s'étendant sur un seul niveau + combles, flanqués de deux corps latéraux, plus élevés, de deux niveaux + combles. Il est construit de façon traditionnelle en pierres de maçonnerie avec des parties en pans de bois et charpente en bois. Les étages sont supportés par une structure en bois constituée d'une trame régulière de poteaux.

L'extérieur du bâtiment: La façade nord se compose d'une série de petites et grandes portes. Les portes possèdent toutes un encadrement en pierre. La base du bâtiment est soulignée par un socle. Les corps latéraux possèdent deux grandes portes surmontées de deux fenêtres également dotées d'un encadrement en pierre. Cet encadrement est constitué d'une tablette moulurée et d'un linteau droit sur imposte avec clef saillante. Les angles des corps latéraux sont marqués par des chaînes rectilignes. Les façades arrières et latérales sont toutes percées des mêmes fenêtres disposées selon un rythme régulier.

Aménagement No: 5105	Ouvrage No: AB
Dés. de l'aménagement: Arsenal	

Les deux corps latéraux sont surmontés d'une toiture en pavillon-croupe, munie de petites lucarnes. La toiture du corps central s'étend au nord en un seul pan, dotée de cinq lucarnes larges, qui semblent postérieures à la construction. Chaque lucarne compte quatre petites fenêtres. La toiture se prolonge en un large avant-toit soutenu par des bras-de-force en bois appuyés sur des corbeaux en pierre. L'avant-toit est relayé sur les corps latéraux par une marquise métallique suspendue à des tirants. Au sud, la toiture du corps central opère un décrochement pour laisser place à un bandeau de fenêtres donnant jour dans les combles. La toiture forme ensuite une pente très faible recouverte de tôles. Le reste des toitures est recouverte de tuiles.

L'intérieur du bâtiment: L'intérieur se compose de vastes espaces de dépôt, rythmés par les poteaux en bois assurant le soutien des planchers en bois. Un mur porteur se trouve à chaque extrémité du corps central. Des portes en fer coupe-feu permettent le passage d'une partie du bâtiment à l'autre.

L'environnement: Le bâtiment donne au nord sur la cour bétonnée. Il donne au sud et à l'est sur des champs cultivés.

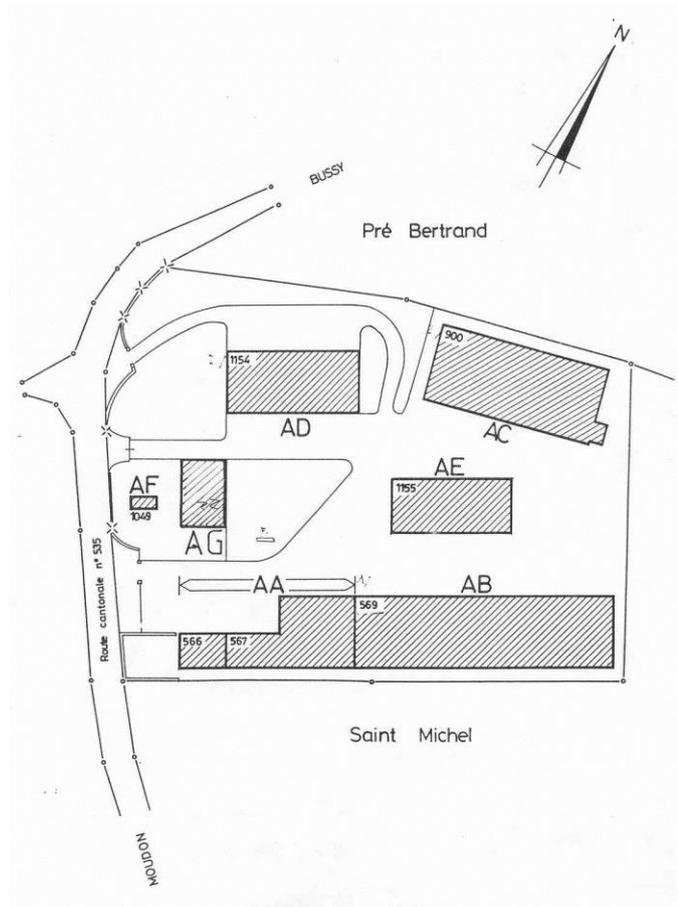
## Sources et bibliographie

### Bibliographie:

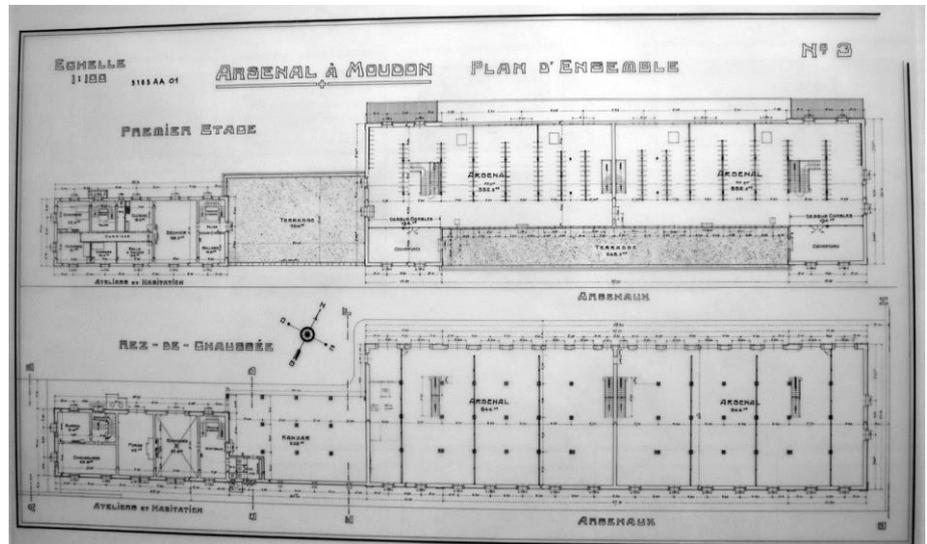
- Sources:
- plan de situation, 1:1000, 1999: Office des constructions fédérales, Arrondissement I, Lausanne.
  - plans des étages, 1:100, 1938: Archiv VBS, Papiermühlestr. 13a, 3003 Bern.
  - coupes, 1:50, 1938: Archiv VBS, Papiermühlestr. 13a, 3003 Bern.
  - élévations, 1:100, 1938: Archiv VBS, Papiermühlestr. 13a, 3003 Bern.

Aménagement No: 5105	Ouvrage No: AB
Dés. de l'aménagement: Arsenal	

plan de situation de l'arsenal de Moudon

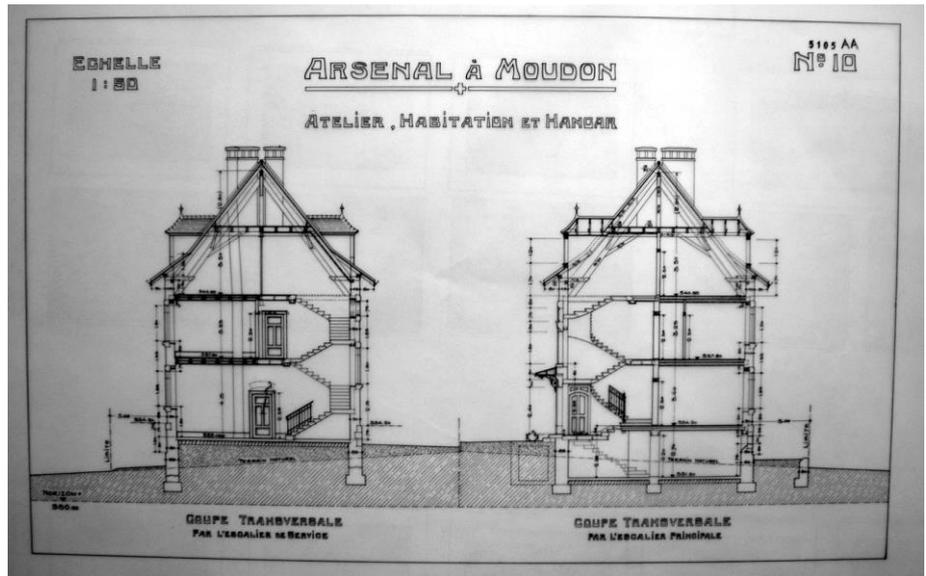


plan du rez-de-chaussée

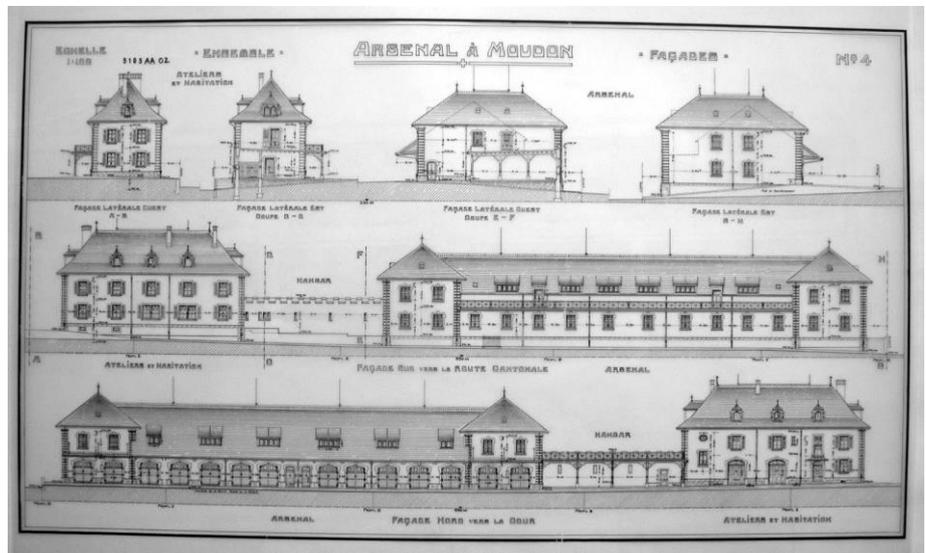


Aménagement No: 5105	Ouvrage No: AB
Dés. de l'aménagement: Arsenal	

coupe transversale



élévations



Aménagement No: 5105  
Dés. de l'aménagement: Arsenal

Ouvrage No: AB

détail de la façade principale



détail de la façade principale



Aménagement No: 5105  
Dés. de l'aménagement: Arsenal

Ouvrage No: AB

détail de la façade principale



façade principale



Aménagement No: 5105  
Dés. de l'aménagement: Arsenal

Ouvrage No: AB

façade arrière



rez-de-chaussée



Aménagement No: 5105  
Dés. de l'aménagement: Arsenal

Ouvrage No: AB

1er étage



## Données principales

HOBIM

Aménagement No:	5105	Ouvrage No:	AC
Dés. de l'aménagement:	Arsenal		
Canton:	VD	District:	MOUDON
Commune:	1510 Moudon	Lieu:	Moudon
Rue:		No. du bâtiment:	
Désignation de l'ouvrage:	Arsenal 2	Coordonnées:	X: 551410 Y: 169380
Org. des utilisateurs:		Genre d' ouvrage:	Zeughäuser

## Appréciation

HOBIM	Classement: R (régional)	Objectif de la sauvegarde: 9 (partiel)
-------	--------------------------	--

Autres inventaires:

Exposé des motifs: Ce bâtiment de dépôt type est intéressant en tant que partie de l'ensemble de l'Arsenal de Moudon constitué également par les objets B05105 AA et AB. D'aspect plus sobre et beaucoup moins richement orné, c'est principalement à ce titre qu'il mérite des mesures de sauvegarde. Il a aussi subi de transformations.

Indications: Il y a avant tout lieu de conserver l'aspect d'ensemble, comprenant la volumétrie et la composition des façades. La structure intérieure en béton doit aussi faire l'objet d'une attention spéciale. Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directive de la conservation des monuments", armasuisse immeubles.

## Données sur l' histoire de la construction

Année de construction: 1938

Maître de l' ouvrage: . -

Architecte: Bertolini L., Grenier F. Moudon?

Modifications: - 1989 relevés de Grin et Huber SA, Moudon  
- 1999 relevés de G. Grin, Moudon

## Brève description

Situation: Le bâtiment fait partie du site de l'Arsenal de Moudon. Il est implanté au nord du site sur un terrassement plan créé dans la pente et se trouve légèrement désaxé par rapport aux autres bâtiments. Il fait partie d'un ensemble comprenant les bâtiments B05101 AA et AB auxquels il s'assimile par un style architectural semblable et une date de construction simultanée.

L'ensemble: Le bâtiment constitue un volume longitudinale de forme rectangulaire s'élevant sur deux niveaux + combles. Il comporte une structure intérieure en poutres et planchers de béton qui le distingue des deux autres bâtiments (B05105 AA et AB) auxquels il est apparenté et qui recourent à des méthodes constructives traditionnelles.

L'extérieur du bâtiment: Le bâtiment présente des façades régulières percées de fenêtres rectangulaires horizontales disposées selon un rythme constant. Les fenêtres sont dotées d'une tablette et de huisseries en bois. La façade principale au sud se compose au rez d'une série de dix grandes portes de garages entrecoupée de quatre petites portes. Les grandes portes sont dotés de stores en aluminium de facture récente. Les petites portes ont conservé leur battant en bois. Tout le long de la façade court une marquise faite de tôles ondulées et soutenues par des consoles et des tirants métalliques. Les pignons ont reçu un revêtement de tôles ondulées. Un bandeau souligne la base du bâtiment et une toiture à deux pans recouvertes de tuiles le couronne.

L'intérieur du bâtiment: L'intérieur se compose d'un seul vaste espace de dépôt, rythmé par les poteaux en béton soutenant les planchers fait également d'éléments en béton. On accède aux

Aménagement No: 5105	Ouvrage No: AC
Dés. de l'aménagement: Arsenal	

étages supérieurs par des escaliers droits en chêne accrochés aux murs latéraux. Les combles occupés par la charpente en bois servent également de dépôt.

L'environnement: Le bâtiment donne à l'est sur la cour centrale du site de l'Arsenal de Moudon. La façade ouest donne sur des prés dont le bâtiment est séparé par une clôture métallique.

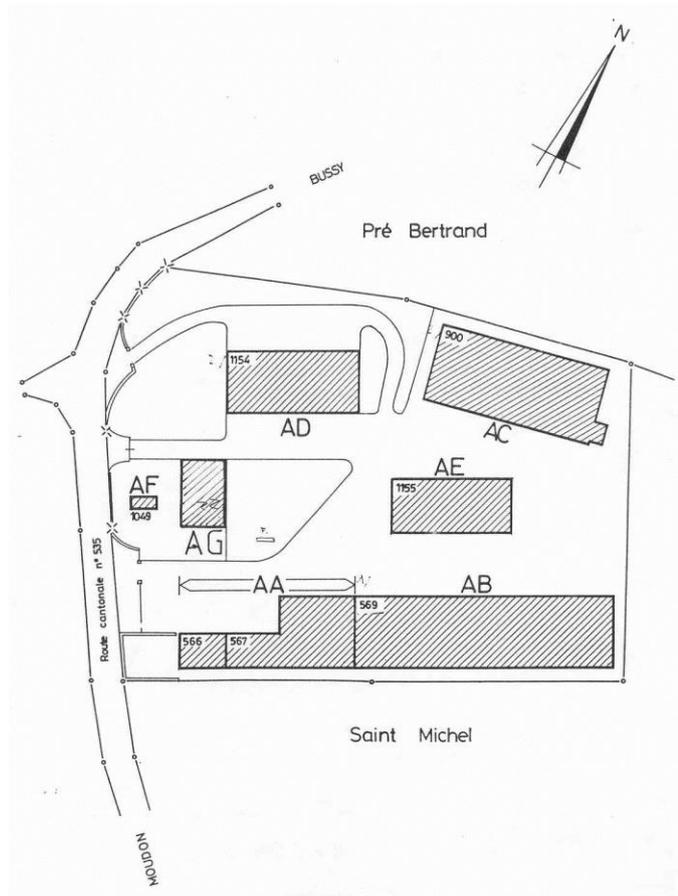
## Sources et bibliographie

### Bibliographie:

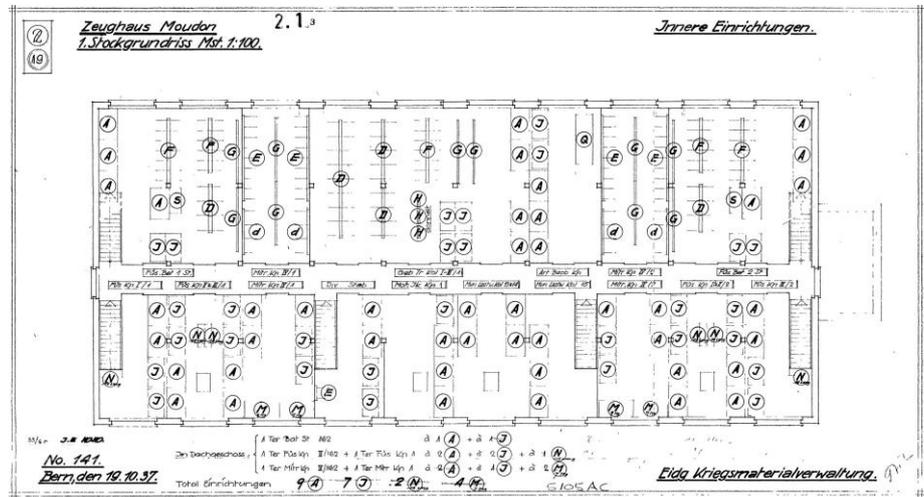
- Sources:
- plan de situation, 1:1000, 1999: Offices des constructions fédérales, Arrondissement I, Lausanne.
  - plan d'étage, 1:100, 1937: Archiv VBS, Papiermühlestrasse 13a, 3003, Bern.
  - coupe, 1:50, 1938: Archiv VBS, Papiermühlestrasse 13a, 3003, Bern.

Aménagement No: 5105	Ouvrage No: AC
Dés. de l'aménagement: Arsenal	

plan de situation

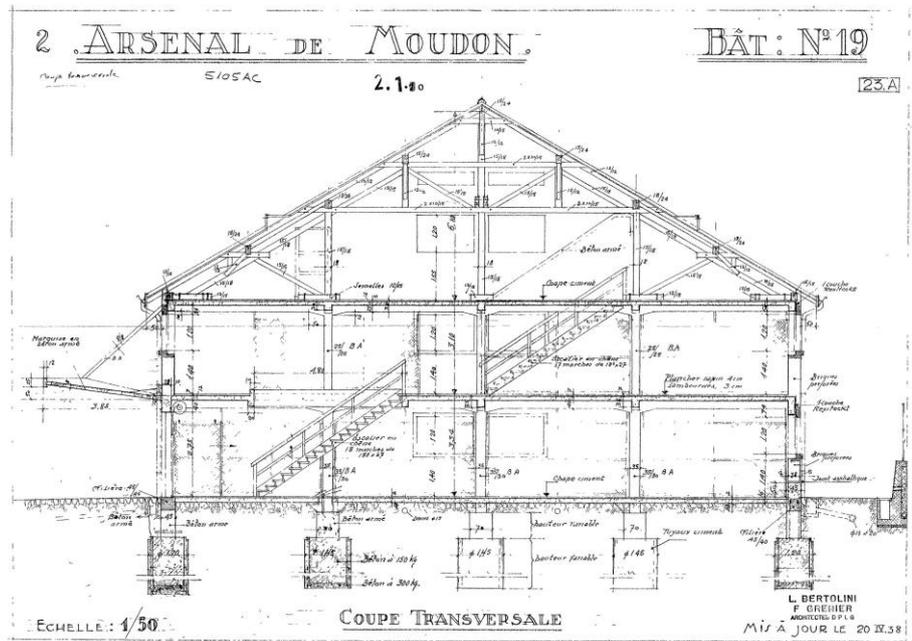


plan du 1er étage



Aménagement No: 5105	Ouvrage No: AC
Dés. de l'aménagement: Arsenal	

coupe transversale



façade principale



Aménagement No: 5105  
Dés. de l'aménagement: Arsenal

Ouvrage No: AC

détail de la façade principale



façade arrière



Aménagement No: 5105  
Dés. de l'aménagement: Arsenal

Ouvrage No: AC

combles



1er étage



Aménagement No: 5105  
Dés. de l'aménagement: Arsenal

Ouvrage No: AC

escalier



Aménagement No:	5108	Ouvrage No:	AA
Dés. de l'aménagement: Granges-Vern.Dép.Ars			
Canton:	VD	District:	MOUDON
Commune:	1510 Moudon	Lieu:	Moudon
Rue:		No. du bâtiment:	
Désignation de l'ouvrage:	Mag mun 1	Coordonnées:	X: 552310 Y: 170100
Org. des utilisateurs:		Genre d' ouvrage:	Mun.+Sprengmittellager

## Appréciation

<b>HOBIM</b>	Classement: L (local)	Objectif de la sauvegarde: 8 (intégral)
--------------	-----------------------	---

Autres inventaires:

Exposé des motifs: Ce dépôt de munition relève par la simplicité de sa conception et l'équilibre de ses proportions d'une architecture strictement rationnelle et fonctionnelle de la fin du XIXème et du début du XXème siècle. En dépit de sa grande rigueur, il comporte quelques éléments décoratifs (socle et encadrement) témoignant des références classiques de ses concepteurs.

Indications: Le bâtiment est dans un état de conservation qui semble inaltéré. Il n'a visiblement subi aucune transformation ni travaux de rénovation, témoignant ainsi de son excellente facture. Il présente donc un état d'origine remarquable. Il y aurait lieu de le conserver, avec le plus grand respect, dans son intégralité. Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directive de la conservation des monuments", armasuisse immeubles.

## Données sur l'histoire de la construction

Année de construction: 1909

Maître de l'ouvrage:

Architecte:

Modifications:

## Brève description

**Situation:** Ce dépôt de munition se trouve sur un terrain plat à proximité de la route cantonale entre Lucens et Moudon, dans une situation entre champ cultivé et forêt. Il est orienté en direction de la route, perpendiculairement à l'axe tracé par la vallée de la Broye.

**L'ensemble:** Il s'agit d'un édifice de petite dimension, de base carrée, d'un seul niveau et ne comprenant qu'un seul espace intérieur. Les murs massifs sont réalisés en pierres de maçonnerie et le toit se compose d'une charpente en bois simple.

**L'extérieur du bâtiment:** Le bâtiment comprend quatre faces planes. Il ne compte qu'une seule ouverture, faisant office d'entrée, situé au milieu de la façade principale. Le bâtiment comprend également d'autres petits orifices servant de bouches d'aération. Ces orifices se trouvent de part et d'autre de la porte, recouverts de grilles métalliques, et juste sous le toit. La base du bâtiment est soulignée par un socle. L'entrée possède une marche en pierre et un encadrement dont le profil dessine un linteau sur impostes et une clef saillante. Elle est fermée par une porte métallique à deux battants portés réciproquement par trois gonds. L'ensemble est surmonté d'une charpente en bois soutenue à l'extérieur par des bras-de-force. La toiture forme deux pans à faible pente et se trouve recouverte de bitume et de gravillons. En dépit de la rationalité de sa conception, le bâtiment possède des éléments décoratifs appartenant au vocabulaire classique (socle et encadrement de porte). En revanche, la toiture à deux pans et les bras-de-force qui la soutiennent renvoient plutôt à une approche de type Heimatstil.

## Données principales

HOBIM

Aménagement No: 5108	Ouvrage No: AA
Dés. de l'aménagement: Granges-Vern.Dép.Ars	

L'intérieur du bâtiment: L'intérieur ne comprend qu'un seul espace, ne recevant jour que par la porte d'entrée.

L'environnement: Le bâtiment se trouve dans un environnement naturel, fait pour moitié de champs cultivés et de bois. Il est entouré d'une clôture métallique. Il ne possède pas de route d'accès.

## Sources et bibliographie

Bibliographie:

Sources:

Aménagement No: 5108

Ouvrage No: AA

Dés. de l'aménagement: Granges-Vern.Dép.Ars

façade principale



façade arrière



Aménagement No: 5108

Ouvrage No: AA

Dés. de l'aménagement: Granges-Vern.Dép.Ars

détail façade principale



## Données principales

HOBIM

Aménagement No: 5108	Ouvrage No: AB
Dés. de l'aménagement: Granges-Vern.Dép.Ars	
Canton: VD	District: MOUDON
Commune: 1510 Moudon	Lieu: Moudon
Rue:	No. du bâtiment:
Désignation de l'ouvrage: Magasin munitions 2	Coordonnées: X: 552210 Y: 170120
Org. des utilisateurs:	Genre d' ouvrage: Mun.+Sprengmittellager

## Appréciation

HOBIM	Classement: L (local)	Objectif de la sauvegarde: 8 (intégral)
-------	-----------------------	---

Autres inventaires:

Exposé des motifs: Ce dépôt de munition relève par la simplicité de sa conception et l'équilibre de ses proportions d'une architecture strictement rationnelle et fonctionnelle de la fin du XIXème et du début du XXème siècle. En dépit de sa grande rigueur, il comporte quelques éléments décoratifs (socle et encadrement) témoignant des références classiques de ses concepteurs.

Indications: Le bâtiment est dans un très bon état de conservation. Son apparence extérieure n'a visiblement subi aucune transformation ni travaux de rénovation, témoignant ainsi de l'excellente facture de la construction. L'architecture intérieure a été en revanche partiellement dénaturée par la surélévation du sol et la couverture du plafond. Elle a cependant conservé une partie de ses qualités d'origine, dont notamment la charpente. Il y a donc lieu de conserver ce bâtiment dans son état actuel. Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directive de la conservation des monuments", armasuisse immeubles.

## Données sur l'histoire de la construction

Année de construction: 1911

Maître de l'ouvrage:

Architecte:

Modifications: - surélévation du sol entre les 2 portes. Installation de monte-charge électriques  
- couverture du plafond en tôles ondulées.

## Brève description

Situation: Ce dépôt de munition se trouve sur un terrain plan, à proximité de la route cantonale entre Lucens et Moudon, à l'entrée de la forêt. Il est orienté en direction de la route, perpendiculairement à l'axe défini par la vallée de la Broye.

L'ensemble: Il s'agit d'un édifice de grande dimension, de plan rectangulaire, d'un seul niveau et ne comprenant qu'un seul espace intérieur. La construction se compose de murs massifs, d'une épaisseur suffisante pour parer les risques d'explosion. La charpente du toit en bois repose sur les quatre murs extérieurs et sur quatre poteaux en bois placés en retrait des murs à chaque angle du plan.

L'extérieur du bâtiment: Le bâtiment comprend quatre faces planes. Il compte deux portes, situées au milieu des deux faces les plus larges. Chaque face possède trois fenêtres hautes de forme rectangulaire. La base des façades est soulignée par un socle. Les portes comportent un encadrement dont le profil dessine un linteau et une clef saillante. Elles sont fermées par deux battants métalliques reposant réciproquement sur trois gonds. Les fenêtres possèdent également un encadrement et des volets en bois à deux battants composés de persiennes. Le bâtiment est surmonté d'une charpente en bois et d'une toiture à croupes, recouverte de tuiles.

Aménagement No: 5108	Ouvrage No: AB
Dés. de l'aménagement: Granges-Vern.Dép.Ars	

L'intérieur du bâtiment: Le bâtiment ne comprend qu'un seul espace intérieur. Celui-ci était formé à l'origine de deux quais de déchargement, situés de part et d'autre des deux portes, permettant un passage linéaire des convois. Le passage a été depuis lors comblé et l'intérieur présente aujourd'hui un sol uniforme surélevé. Deux monte-charge électriques permettent maintenant la manutention des marchandises. Les portes présentent un encadrement en granit et sont surmontés d'un arc en brique. Les fenêtres comportent des menuiseries en bois. Quatre poteaux en bois soutiennent la charpente qui témoigne d'une certaine complexité. Le plafond a été récemment recouvert de tôle ondulée.

L'environnement: Le bâtiment est entouré d'arbres dans un environnement naturel. On y accède par une route à peine carrossable.

## Sources et bibliographie

Bibliographie:

Sources:

Aménagement No: 5108

Ouvrage No: AB

Dés. de l'aménagement: Granges-Vern.Dép.Ars

façade principale



façade arrière



Aménagement No: 5108

Ouvrage No: AB

Dés. de l'aménagement: Granges-Vern.Dép.Ars

façade latérale



charpente



Aménagement No:	5175	Ouvrage No:	AC
Dés. de l'aménagement: Arsenal féd.			
Canton:	VD	District:	PAYERNE
Commune:	1530 Payern	Lieu:	Payern
Rue:		No. du bâtiment:	
Désignation de l'ouvrage:	Arsenal I, atelier		Coordonnées: X: 561750 Y: 186000
Org. des utilisateurs:		Genre d'ouvrage:	Werkstätten+ Gewerbe

## Appréciation

<b>HOBIM</b>	Classement: R (régional)	Objectif de la sauvegarde: 9 (partiel)
--------------	--------------------------	--

Autres inventaires:

Exposé des motifs: Exemple caractéristique d'architecture rationaliste de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, ce bâtiment de l'Arsenal de Payerne présente un grand équilibre des proportions et une grande régularité de la composition des façades. Sa structure intérieure à poteaux répond à une stricte fonctionnalité, très clairement lisible. Malgré sa sobriété, le bâtiment comprend plusieurs éléments décoratifs intégrés dans la conception d'ensemble.

Indications: Malgré d'importantes transformations intérieures, le bâtiment a réussi à préserver une grande partie de ses qualités architecturales. Il y a donc lieu de conserver la régularité des façades extérieures, en se gardant de toute adjonction disgracieuse (voir hotte d'aération déjà installée) et en demeurant attentif aux éléments de détail (encadrements des portes et fenêtres, éléments constructifs de la marquise, charpente). L'intérieur conserve, malgré les transformations, ses qualités spatiales. Les volumétries doivent donc être préservées en l'état, ainsi que certains éléments qui ont subsisté jusqu'ici (poteaux du 1<sup>er</sup> étage). Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directive de la conservation des monuments", armasuisse immeubles.

## Données sur l'histoire de la construction

Année de construction: 1898

Maître de l'ouvrage:

Architecte:

Modifications: - 1998 aménagement d'une buanderie moderne au rez-de-chaussée, Diserens et Chanez, architectes

## Brève description

Situation: Le bâtiment est implanté sur un terrain plat à l'intérieur du site de l'Arsenal de Payerne. Il fait partie d'un ensemble comprenant les bâtiments AD et AF. Il se présente comme le symétrique du bâtiment AF auquel il s'assimile par le gabarit et la forme. Il a aussi été relié, ultérieurement à sa construction, au bâtiment administratif implanté à l'entrée du site.

L'ensemble: Il s'agit d'un bâtiment de forme longitudinale composé de deux niveaux (rez + 1), construit de façon traditionnelle. Les murs sont fait de maçonnerie de pierre et la structure intérieure d'éléments de charpente en bois. Les poteaux en bois portant le plancher du 1<sup>er</sup> étage et la charpente du toit sont disposés suivant une trame strictement orthogonale. Le bâtiment est ainsi soutenu par trois rangées de onze poteaux. Un mur de refend sépare en son milieu le bâtiment en deux parties plus ou moins égales.

L'extérieur du bâtiment: Les façades du bâtiment présentent une composition extrêmement régulière. La façade principale, tournée sur la cour, se compose au rez-de-chausée d'une série de 13 portes

Aménagement No: 5175	Ouvrage No: AC
Dés. de l'aménagement: Arsenal féd.	

hautes. Chaque porte possède un encadrement constitué d'un arc à croisettes et d'une clef saillante. Les portes sont surmontées d'une marquise en métal, courant tout le long de la façade. Le 1er étage se compose d'une rangée de 13 fenêtres disposées dans l'axe des portes. Chaque fenêtre possède une tablette et un arc composé d'une clef saillante, de briques et de deux claveaux en pierre. La base du bâtiment est soulignée par un socle de pierres rustiques. Le bâtiment est surmonté d'un toit à deux pans à faible pente, recouvert de bitume et de gravillons.

L'intérieur du bâtiment: L'intérieur présente sur les deux niveaux de vastes espaces, occupant toute la place disponible entre les murs porteurs. Le rez-de-chaussée a été passablement transformé afin d'y aménager une buanderie répondant à des exigences modernes. Les poteaux et le plafond en bois ont été remplacés par des éléments en béton armé. Au 1er étage, les poteaux en bois sont encore visibles. La charpente de toiture est en revanche occultée par un faux-plafond.

L'environnement: Le bâtiment est implanté dans un environnement strictement minéral.

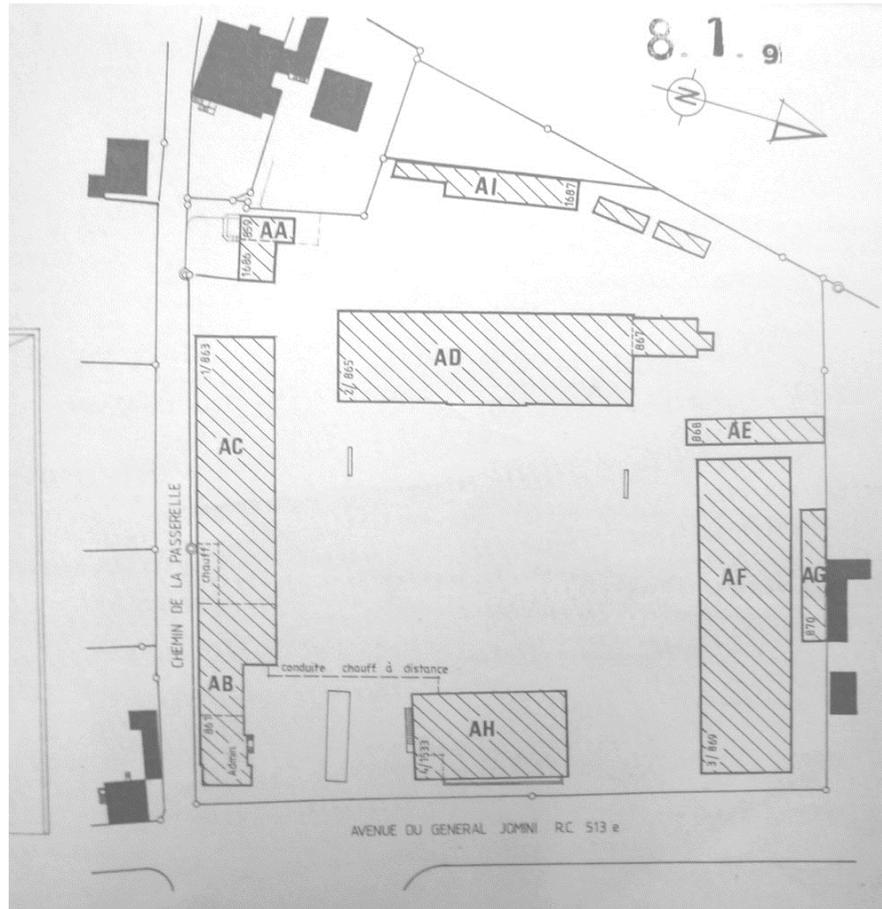
## Sources et bibliographie

### Bibliographie:

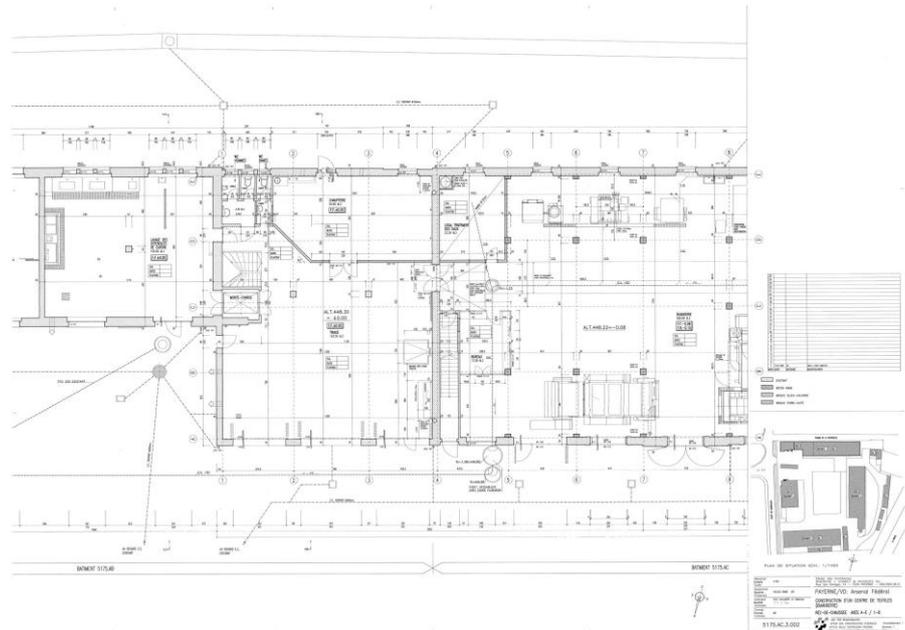
- Sources:
- plan de situation: Zpay, Arsenal Payerne.
  - plan et coupe, 1:50, 1998: Archiv VBS, Papiermühlestrasse 13a, 3003, Bern.

Aménagement No: 5175	Ouvrage No: AC
Dés. de l'aménagement: Arsenal féd.	

plan de situation

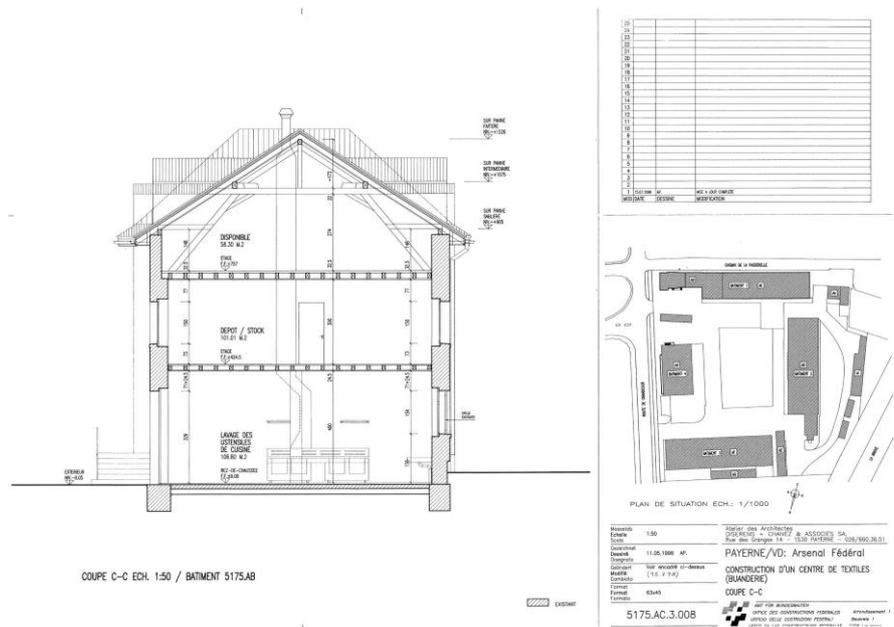


plan du rez-de-chaussée et plan de situation



Aménagement No: 5175	Ouvrage No: AC
Dés. de l'aménagement: Arsenal féd.	

coupe transversale



détail façade principale



Aménagement No: 5175  
Dés. de l'aménagement: Arsenal féd.

Ouvrage No: AC

façade latérale



façade principale



Aménagement No: 5175  
Dés. de l'aménagement: Arsenal féd.

Ouvrage No: AC

rez-de-chausée



1er étage



## Données principales

HOBIM

Aménagement No: 5175	Ouvrage No: AD
Dés. de l'aménagement: Arsenal féd.	
Canton: VD	District: PAYERNE
Commune: 1530 Payern	Lieu: Payern
Rue:	No. du bâtiment:
Désignation de l'ouvrage: Arsenal 2, dépôt	Coordonnées: X: Y:
Org. des utilisateurs:	Genre d' ouvrage:

## Appréciation

HOBIM	Classement: R (régional)	Objectif de la sauvegarde: 8 (intégral)
-------	--------------------------	---

Autres inventaires:

Exposé des motifs: Exemple caractéristique d'architecture rationaliste de la fin du XIXème siècle, ce bâtiment de l' Arsenal de Payerne présente un grand équilibre des proportions et une grande régularité de la composition des façades. Sa structure intérieure à poteaux répond à une stricte fonctionnalité, très clairement lisible. Malgré sa sobriété, le bâtiment comprend plusieurs éléments décoratifs intégrés dans la conception d'ensemble.

Indications: Parmi l'ensemble des trois bâtiments dont il fait partie (B05175 AD, AC et AF), celui-ci présente le meilleur état de conservation. Il ne semble avoir subi aucune altération majeure. Il y a donc lieu de préserver la régularité des façades extérieures, en tenant également compte des éléments de détail (marquise, encadrements de portes et de fenêtres). L'intérieur du bâtiment se trouve aussi dans un état de conservation remarquable. La structure de poteaux en bois en constitue l'aspect le plus caractéristique. Mais il faut également préserver des éléments particuliers comme les portes en fer, les menuiseries des fenêtres et les escaliers en bois. Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directive de la conservation des monuments", armasuisse immeubles.

## Données sur l' histoire de la construction

Année de construction: env. 1900

Maître de l' ouvrage:

Architecte:

Modifications:

## Brève description

Situation: Le bâtiment est implanté sur un terrain plat à l'intérieur du site de l' Arsenal de Payerne. Il fait partie d'un ensemble comprenant également les bâtiments AC et AF, construits à la même époque. Ces trois bâtiments créent une composition plus ou moins symétrique en forme de fer à cheval, dont le bâtiment AD est l'élément central.

L'ensemble: De plan longitudinal, le bâtiment se compose d'un corps central surélevé flanqué de deux ailes. Les ailes s'élèvent sur deux niveaux (rez + 1), alors que le corps central possède un niveau supplémentaire. Ultérieurement à la construction, une annexe servant d'atelier a été ajoutée latéralement sur l'une des ailes. La construction repose sur des murs extérieurs de maçonnerie et une structure interne en bois. Deux murs porteurs en briques, composant le corps central, complètent la structure. Les poteaux de la structure en bois, portant les étages et la charpente de toiture, sont disposés selon une trame régulière de trois rangées de quatre poteaux pour le corps central et de quatre rangées de quatre poteaux pour les ailes.

L'extérieur du bâtiment: Les façades présentent une trame régulière, composée de quatre travées pour le corps

Aménagement No: 5175	Ouvrage No: AD
Dés. de l'aménagement: Arsenal féd.	

central et de cinq travées pour les ailes. Dans le corps central, chaque travée compte une grande porte surmontée d'une fenêtre, elle-même surmontée de deux fenêtres jumelées. Le 2e niveau est souligné par un bandeau et l'intervalle entre chaque travée est marqué par des pilastres polychromes. Les travées des ailes comptent une grande porte surmontée d'une fenêtre. Chaque porte possède deux battants en bois, un encadrement en pierre et un arc sur impostes en briques doté d'une clef saillante. Les fenêtres possèdent une tablette et également un arc sur impostes en briques doté d'une clef saillante. Les portes sont abritées par une marquise métallique portée par des bras-de-force et des tirants. La base du bâtiment est soulignée par un socle en pierre et l'ensemble est couronné d'une toiture à deux pans de faible pente. La toiture est soutenue par une charpente en bois et, sur les façades latérales, par des bras-de-force en bois extérieurs. Elle est revêtue de goudron et de gravier.

L'intérieur du bâtiment: L'intérieur se compose de trois vastes espaces, correspondant aux trois corps de bâtiment, rythmés par la trame des poteaux. On accède au 1er étage par quatre escaliers fermés en bois. Des portes coupe-feu en fer assurent le passage d'un corps de bâtiment à l'autre. Un local fermé est placé à l'arrière du bâtiment. Toutes les fenêtres possèdent encore leurs menuiseries en bois.

L'environnement: Le bâtiment est implanté dans un environnement strictement minéral.

## Sources et bibliographie

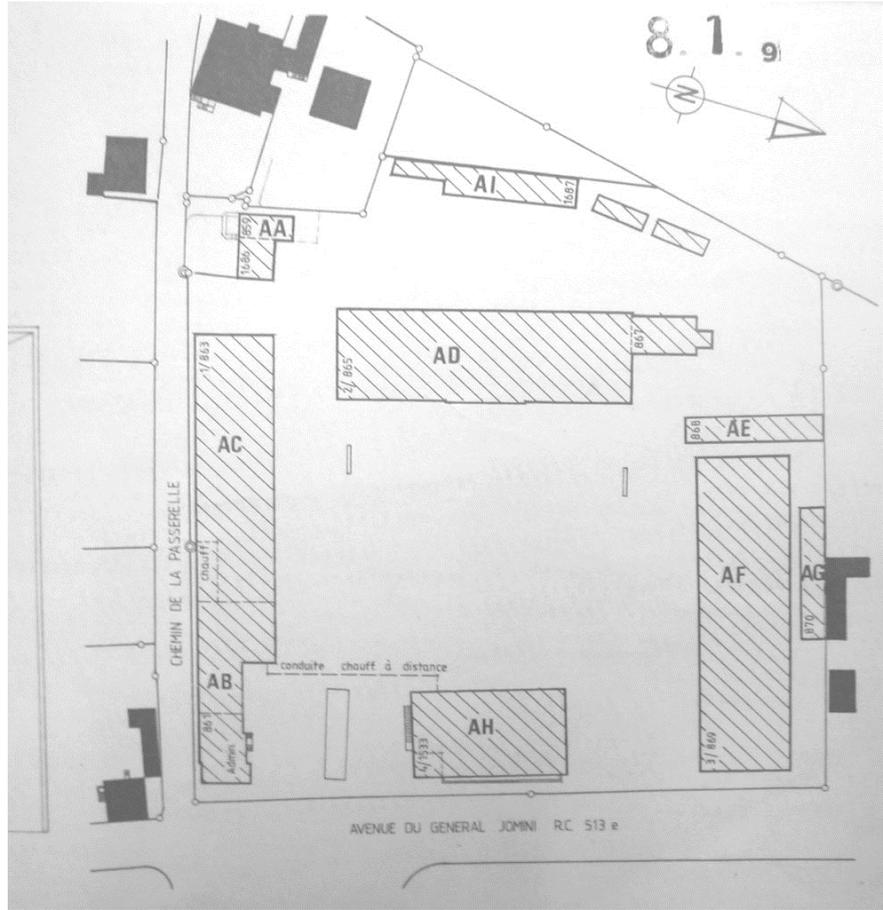
### Bibliographie:

- Sources:
- Plan de situation: arsenal de Payerne.
  - Plan du rez de chaussée et d'étage, 1:200: arsenal de Payerne.
  - Elévation: arsenal de Payerne.

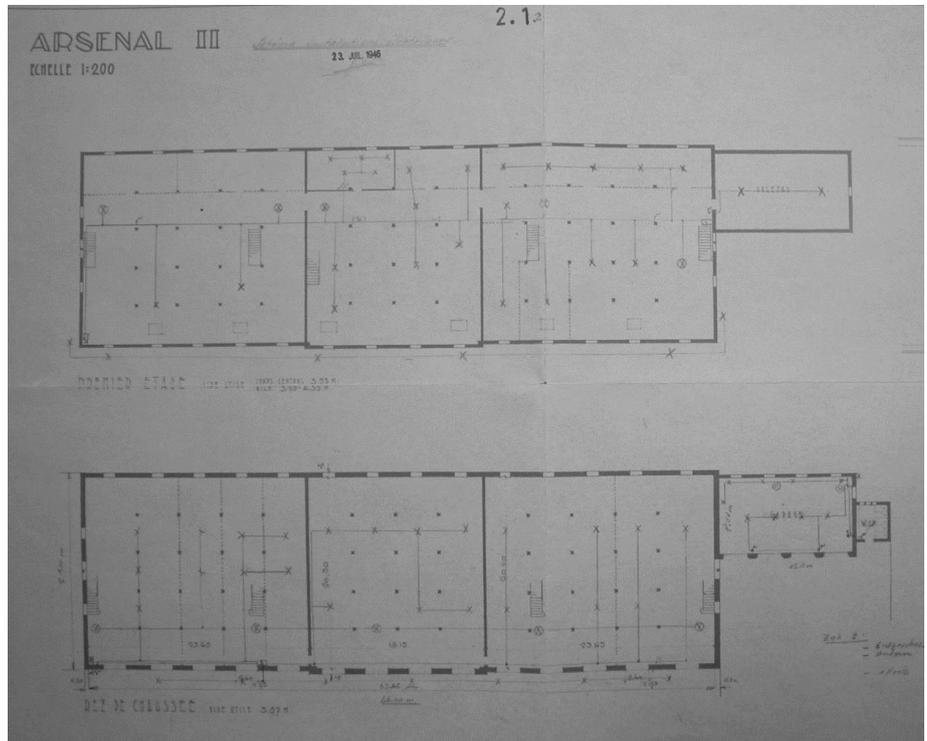
# Données principales

Aménagement No: 5175	Ouvrage No: AD
Dés. de l'aménagement: Arsenal féd.	

plan de situation de l'arsenal de Payerne

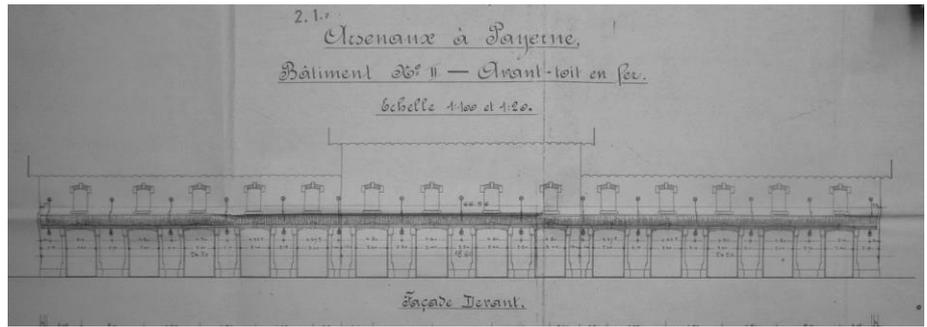


plans du rez-de-chausée et de l'étage



Aménagement No: 5175	Ouvrage No: AD
Dés. de l'aménagement: Arsenal féd.	

élévation de la façade principale



façade arrière



Aménagement No: 5175  
Dés. de l'aménagement: Arsenal féd.

Ouvrage No: AD

façade latérale



façade principale



Aménagement No: 5175  
Dés. de l'aménagement: Arsenal féd.

Ouvrage No: AD

détail de la façade principale



comble de l'annexe



Aménagement No: 5175  
Dés. de l'aménagement: Arsenal féd.

Ouvrage No: AD

rez-de-chaussée



1er étage



Aménagement No: 5175  
Dés. de l'aménagement: Arsenal féd.

Ouvrage No: AD

local au 1er étage



## Données principales

HOBIM

Aménagement No: 5175	Ouvrage No: AF
Dés. de l'aménagement: Arsenal féd.	
Canton: VD	District: PAYERNE
Commune: 1530 Payern	Lieu: Payern
Rue:	No. du bâtiment:
Désignation de l'ouvrage: Arsenal 3, dépôts	Coordonnées: X: 561730 Y: 186120
Org. des utilisateurs:	Genre d' ouvrage: Mehrstöckige Lagerbauten

## Appréciation

HOBIM	Classement: R (régional)	Objectif de la sauvegarde: 9 (partiel)
-------	--------------------------	--

Autres inventaires:

Exposé des motifs: Exemple caractéristique d'architecture rationaliste de la fin du XIXème siècle et du début du XXème siècle, ce bâtiment de l' Arsenal de Payerne présente un grand équilibre des proportions et une grande régularité de la composition des façades. Sa structure intérieure à poteaux répond à une stricte fonctionnalité, clairement lisible. Malgré sa sobriété, le bâtiment possède plusieurs éléments décoratifs intégrés dans la conception d'ensemble. Bien que de neuf ans postérieur au bâtiment B05175 AC, il reprend fidèlement sa typologie en y ajoutant des touches régionalistes (usage du granit), significatives de l'évolution stylistique de son temps. Il forme avec les bâtiments B05175 AD et AC un ensemble monumental qui se développe de fer à cheval autour d'une cour centrale.

Indications: La bâtiment se trouve dans un remarquable état de conservation. Seul est à déplorer le changement des cadres de portes. Il y a donc lieu de préserver la régularité des façades, en demeurant attentif aux éléments de détail (cadres des fenêtres, marquise, charpente). L'intérieur ne semble avoir été touchée par aucune transformation, la structure en bois en constituant l'élément essentiel. Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directive de la conservation des monuments", armasuisse immeubles.

## Données sur l' histoire de la construction

Année de construction: 1907

Maître de l' ouvrage:

Architecte:

Modifications: - changement des cadres des portes extérieures

## Brève description

Situation: Le bâtiment est implanté sur un terrain plat à l'intérieur du site de l' Arsenal de Payerne. Il fait partie d'un ensemble regroupant les bâtiments B05175 AC et AD et se présente comme le symétrique du bâtiment AC auquel il s'assimile par le gabarit et la forme. Bien que parallèles, les deux bâtiments sont toutefois décalés.

L'ensemble: Le bâtiment de plan longitudinal est composé de deux niveaux (rez + 1) et est construit de façon traditionnelle. Les murs sont fait de maçonnerie de pierres et la structure intérieure d'éléments de charpente en bois. Les poteaux en bois portant le plancher du 1er étage et le toit sont disposés suivant une trame strictement orthogonale. Le bâtiment est ainsi soutenu par trois rangées de 12 poteaux. Deux murs de refend séparent transversalement le bâtiment en trois parties relativement égales.

L'extérieur du bâtiment: Les façades du bâtiment présentent une composition extrêmement régulière. La façade principale, tournée sur la cour, se compose au rez-de-chaussée de 15 portes placées dans l'entre-axe des poteaux. Les portes ont subi des transformations importantes.

Aménagement No: 5175	Ouvrage No: AF
Dés. de l'aménagement: Arsenal féd.	

L'encadrement ancien a été remplacé par un encadrement en béton. Les portes sont surmontées d'une marquise en métal, courant tout le long de la façade. Le 1er étage se compose d'une rangée de 15 fenêtres, disposées dans l'axe des portes. Chaque fenêtre possède un arc en briques et un encadrement en granit, constitué d'une tablette, de deux claveaux et d'une clef saillante. La base du bâtiment est soulignée par un socle en granit. Les façades comprennent également des chaînes d'angle. Le bâtiment est surmonté d'un toit à deux pans à faible pente, recouvert de bitume et de gravillons. La toiture est soutenue à l'extérieur par des éléments de charpente présentant un aspect décoratif de type régionaliste.

L'intérieur du bâtiment: L'intérieur offre sur les deux niveaux de vastes espaces de dépôt, occupant toute la place disponible entre les murs porteurs. On accède à l'étage par des escaliers en bois fermés, placé le long des murs de refend. Les fenêtres possèdent encore leur menuiserie en bois de belle facture.

L'environnement: Le bâtiment est implanté dans un environnement strictement minéral.

## Sources et bibliographie

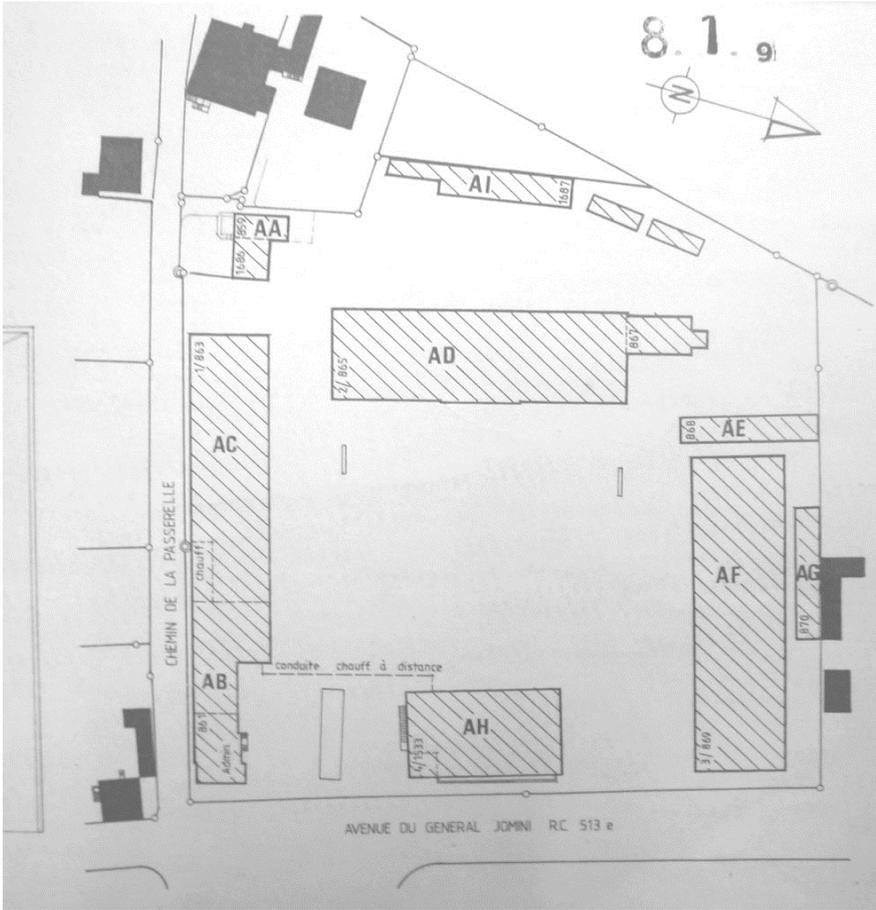
Bibliographie:

Sources: - plan et coupe: ZPAY, Arsenal Payerne.

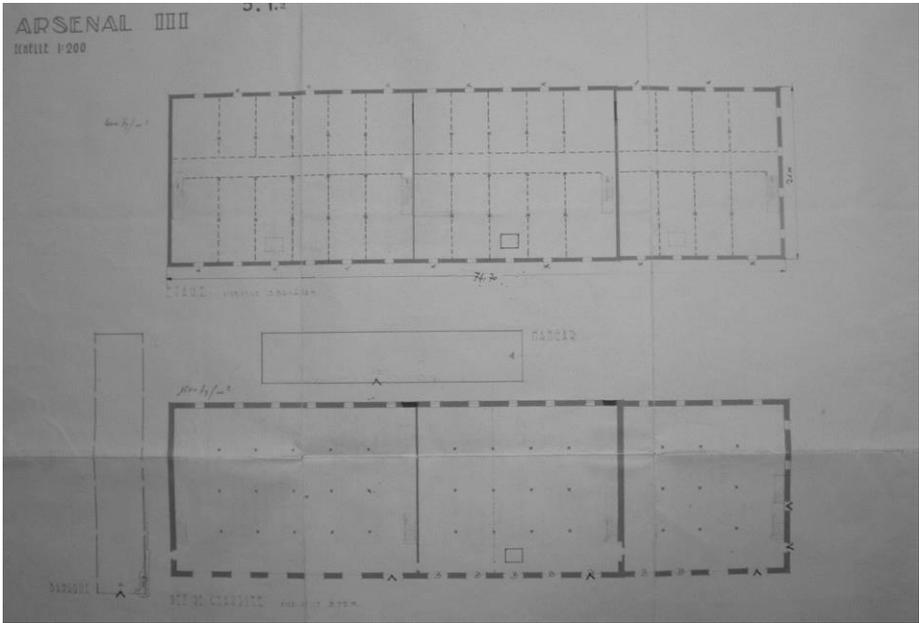
# Données principales

Aménagement No: 5175	Ouvrage No: AF
Dés. de l'aménagement: Arsenal féd.	

plan de situation



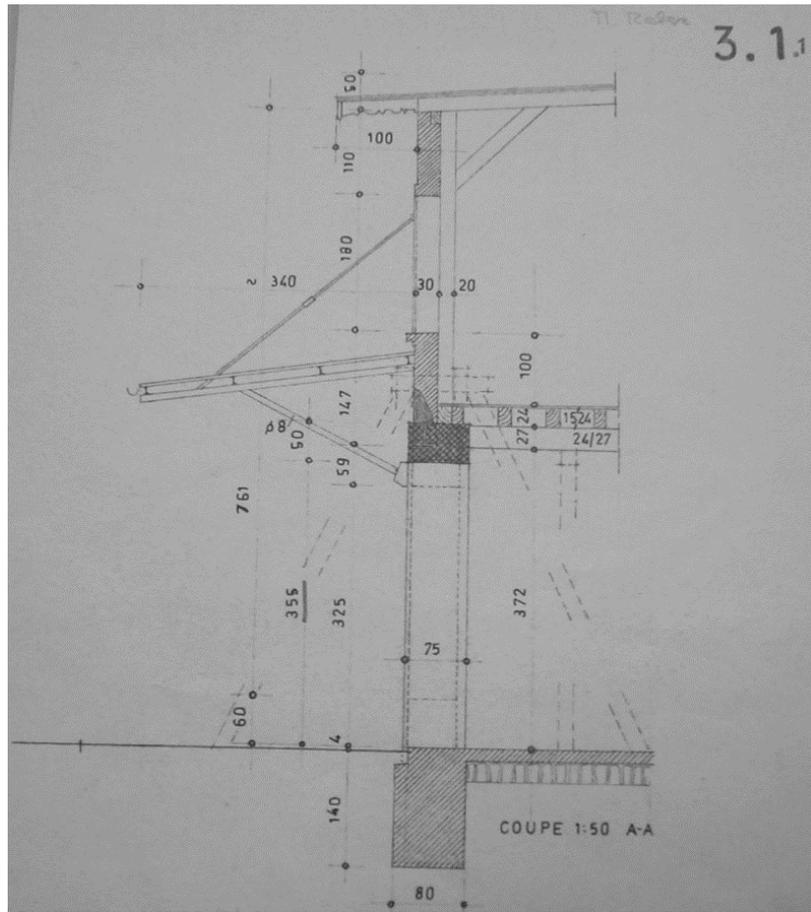
plan du rez-de-chaussée et plan d'étage



Aménagement No: 5175  
Dés. de l'aménagement: Arsenal féd.

Ouvrage No: AF

détail coupe transversale



façade principale



Aménagement No: 5175  
Dés. de l'aménagement: Arsenal féd.

Ouvrage No: AF

détail de la façade principale



détail façade principale



Aménagement No: 5175

Ouvrage No: AF

Dés. de l'aménagement: Arsenal féd.

rez-de-chaussée



## Données principales

HOBIM

Aménagement No: 5175	Ouvrage No: AH
Dés. de l'aménagement: Arsenal féd.	
Canton: VD	District: PAYERNE
Commune: 1530 Payern	Lieu: Payern
Rue:	No. du bâtiment:
Désignation de l'ouvrage: Arsenal 4, atelier	Coordonnées: X: 561780 Y: 186070
Org. des utilisateurs:	Genre d' ouvrage: Zeughäuser

## Appréciation

HOBIM	Classement: L (local)	Objectif de la sauvegarde: 9 (partiel)
-------	-----------------------	--

Autres inventaires:

Exposé des motifs: Le bâtiment des ateliers de l'Arsenal de Payerne est caractéristique de l'architecture institutionnelle des années 1940 en Suisse par son aspect régionaliste modernisé. Il tente de remplir un programme strictement fonctionnel sans pourtant heurter par des formes trop audacieuses. Les signes de sa modernité se trouvent dans les planchers en béton armé à grande portée, les hautes baies vitrées en façade et les éléments décoratifs intérieurs.

Indications: Le bâtiment a subi de nombreux travaux de rénovation. Ils ont cependant été réalisés dans un grand respect des qualités architecturales du bâtiment. Il y a donc lieu de conserver les éléments caractéristiques du bâtiment: les grandes baies vitrées, la marquise, la toiture et sa charpente, la volumétrie des ateliers, les éléments décoratifs tels que portes et balustrades. Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directive de la conservation des monuments", armasuisse immeubles.

## Données sur l' histoire de la construction

Année de construction: 1942

Maître de l' ouvrage:

Architecte: Direction des constructions fédérales <?>

Modifications: - 1996-1998 Rénovation par Diserens et Chanez, architectes.

## Brève description

Situation: Le bâtiment fait partie du site clôturé de l'Arsenal de Payerne, dont les composants s'organisent autour d'une cour centrale. Il est implanté sur un terrain plat et présente ses deux plus longues faces à l'est et à l'ouest.

L'ensemble: Le bâtiment, d'aspect massif, est de forme rectangulaire en plan. Il se compose de quatre niveaux (sous-sol, rez-de-chaussée, étage, combles). Sa construction se singularise par ses planchers en béton armé supportés par des piliers en briques au sous-sol et par des piliers en pierres de taille dans les niveaux supérieurs. La charpente du toit est en revanche réalisée en bois de façon traditionnelle.

L'extérieur du bâtiment: Les façades se composent de percements réguliers faits de fenêtres rectangulaires verticales. La façade principale et l'une des façades latérales présentent de grandes portes vitrées donnant jour sur un atelier de réparation. Une marquise métallique court tout le long de la façade principale et se prolonge sur la façade latérale dotée de grandes baies vitrées. La base du bâtiment est soulignée par un bandeau. L'ensemble est surmonté d'une toiture à coyaux, recouverte de tuiles. La cage d'un monte-charge émerge au-dessus du toit sur la façade nord.

L'intérieur du bâtiment: L'intérieur se compose de nombreux ateliers et d'un dépôt dans les combles. Le plus grand de ces ateliers se trouve au rez-de-chaussée et s'élève sur deux niveaux. Il

Aménagement No: 5175	Ouvrage No: AH
Dés. de l'aménagement: Arsenal féd.	

possède un accès direct sur la cour grâce aux portes vitrées. Des escaliers en granit permettent d'accéder aux étages. Une galerie, dotée d'une balustrade en bois aux accents régionalistes, court au fond de l'atelier, desservant une série de petits locaux. Le sol de la plupart des locaux est recouvert de parquet. La majorité des portes présente un motif à caissons. Une grande partie des menuiseries a été remplacée pour des raisons de protection anti-feu, mais ces travaux ont été faits en tâchant de respecter les éléments décoratifs. Les menuiseries des fenêtres ont en revanche toutes été remplacées par des matériaux modernes. De nombreux travaux de rénovation ont été réalisés par ailleurs: pose de planchers en béton notamment. Les combles présentent une très belle charpente à l'allemande, d'une seule portée sans appui intermédiaire.

L'environnement: Le bâtiment est implanté dans un environnement strictement minéral, en bordure d'une route cantonale.

## Sources et bibliographie

### Bibliographie:

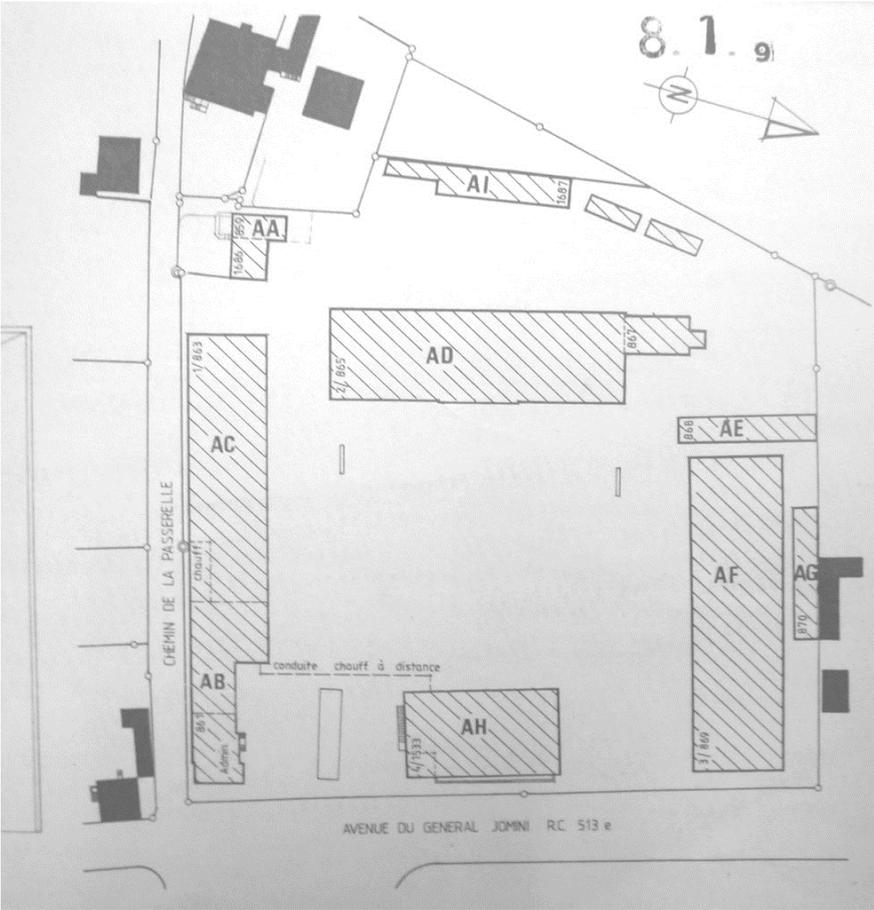
#### Sources:

- plan de situation: ZPAY, Arsenal de Payerne.
- coupe, 1:50: ZPAY, Arsenal de Payerne.
- plan, 1:100, 1997: Archiv VBS, Papiermühlestrasse 13a, 3003, Bern.

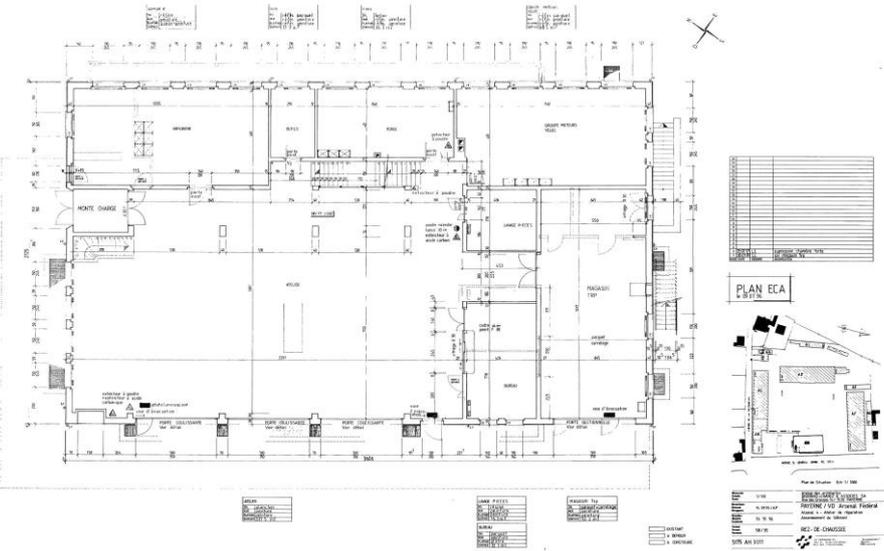
# Données principales

Aménagement No: 5175	Ouvrage No: AH
Dés. de l'aménagement: Arsenal féd.	

plan de situation



plan du rez-de-chaussée





Aménagement No: 5175  
Dés. de l'aménagement: Arsenal féd.

Ouvrage No: AH

façade principale



façade latérale



Aménagement No: 5175  
Dés. de l'aménagement: Arsenal féd.

Ouvrage No: AH

combles



porte en bois (sous-sol)



Aménagement No: 5175  
Dés. de l'aménagement: Arsenal féd.

Ouvrage No: AH

sous-sol



atelier (rez-de-chaussée)



Aménagement No:	5180	Ouvrage No:	AE
Dés. de l'aménagement: Place d'armes DCA			
Canton:	VD	District:	PAYERNE
Commune:	1530 Payern	Lieu:	Payern
Rue:		No. du bâtiment:	
Désignation de l'ouvrage:	Caserne 1 DCA	Coordonnées:	X: 561810 Y: 186190
Org. des utilisateurs:		Genre d'ouvrage:	Kasernen; Truppenlager

## Appréciation

<b>HOBIM</b>	Classement: R (régional)	Objectif de la sauvegarde: 9 (partiel)
--------------	--------------------------	--

Autres inventaires:

Exposé des motifs: La caserne DCA appartient à une architecture moderniste des années 1930. La grande rigueur de la composition des façades, la rationalité du plan et la sobriété décorative en sont l'expression directe. Certains éléments architecturaux constituent cependant des concessions à des pratiques traditionnelles, comme il en est d'usage courant à cette époque.

Indications: Il y a lieu de conserver la volumétrie du bâtiment, la grande rigueur de la composition des façades (tailles et régularité des percements) et la rationalité du plan. Concernant les détails architecturaux, il faut protéger l'entrée principal avec son dispositif monumental (marches, garde-fou, marquise), les serrures des portes principales, l'appareillage de pierre et la main-courante métallique de la cage d'escalier. Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directive de la conservation des monuments", armasuisse immeubles.

## Données sur l'histoire de la construction

Année de construction: 1937

Maître de l'ouvrage:

Architecte:

Modifications:

## Brève description

Situation: La place d'armes DCA se trouve dans l'agglomération payernoise, en bordure de la route de Grandcour. La caserne est implantée sur un terrain plat, à proximité de la route. Sa façade principale, parallèle à la route, donne au sud. Le faîte du toit suit une orientation nord-est / sud-ouest.

L'ensemble: La caserne se compose d'un volume simple et imposant. Le plan adopte la forme d'un T, déterminée par un large corps principal de forme rectangulaire augmenté à l'arrière d'une extension de plan carré. Le bâtiment s'élève sur cinq niveaux (cave + trois étages + combles). Il est recouvert d'un toit en pavillon-croupe. Le corps principal et la cage d'escalier, située à l'arrière, constituent structurellement des éléments distincts. Les planchers en béton du corps principal s'appuient sur un mur de refend longitudinal.

L'extérieur du bâtiment: La caserne repose sur un socle, percé par les soupiraux de la cave. En façade, des couleurs différentes marquent la distinction entre le socle et le reste du bâtiment. La façade principale suit une composition rigoureuse et symétrique. Les étages comptent 40 fenêtres disposées avec une régularité constante et reliées par une tablette continue. L'entrée principale se trouve au milieu du rez-de-chaussée, de façon surélevée par rapport au sol. On y accède par un escalier droit, réalisé en granit, suivant une composition monumentale. Le seuil est protégé par une marquise en béton, s'avancant en porte-à-faux au-dessus de l'entrée. La façade opère un décrochement en hauteur,

Aménagement No: 5180	Ouvrage No: AE
Dés. de l'aménagement: Place d'armes DCA	

au-dessus de l'entrée, d'une largeur de huit fenêtres. Le toit est percé de lucarnes, réalisées après la construction. La face arrière comporte de grandes ouvertures en hauteur, donnant sur la cage d'escalier. Les fenêtres éclairant les sanitaires sont plus petites et s'étendent en bandeaux horizontaux. Des escaliers de secours, en structure métallique, ont été construits dans une période récente dans chacun des deux angles rentrants du bâtiment.

L'intérieur du bâtiment: L'organisation intérieure se plie à une extrême rationalité. L'entrée principale donne sur un hall traversant qui débouche sur la cage d'escalier, placée à l'arrière du bâtiment. De part et d'autre de la cage d'escalier, des couloirs longitudinaux, placés également à l'arrière du bâtiment, desservent les cantonnements alignés le long de la façade principale. Les sanitaires sont placés à l'arrière, de part et d'autre de la cage d'escalier. L'intérieur comporte peu d'éléments décoratifs. On peut relever la qualité des serrureries des portes principales et celles des pierres en granit formant l'escalier.

L'environnement: Le bâtiment est principalement entouré de surfaces goudronnées. Les environs comprennent quelques plates-bandes plantées d'arbustes. Le long de la route cantonale se trouve une barrière en pierre et métal ornée d'éléments de ferronnerie.

## Sources et bibliographie

### Bibliographie:

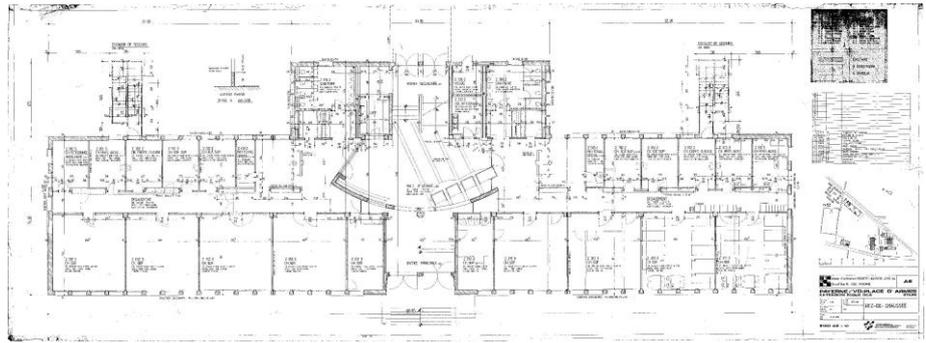
- Sources:
- plan du rez-de-chaussée, 1:50, 1991: Archiv VBS, Papiermühlestrasse 13a, 3003 Berne.
  - coupe, 1:50, 1989: Archiv VBS, Papiermühlestrasse 13a, 3003 Berne.

Aménagement No: 5180

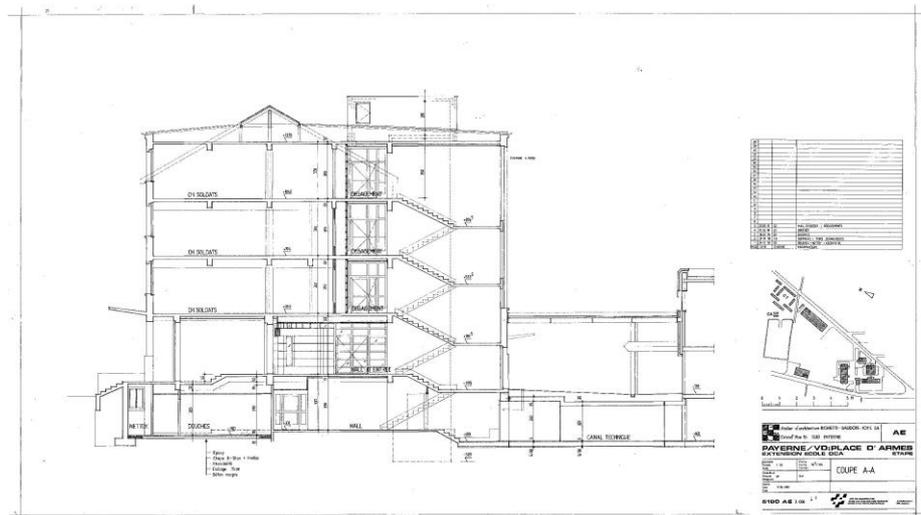
Ouvrage No: AE

Dés. de l'aménagement: Place d'armes DCA

plan du rez-de-chaussée



coupe transversale



Aménagement No: 5180

Ouvrage No: AE

Dés. de l'aménagement: Place d'armes DCA

façade arrière



façade avant



Aménagement No: 5180

Ouvrage No: AE

Dés. de l'aménagement: Place d'armes DCA

entrée principale



porte d'entrée



Aménagement No: 5180

Ouvrage No: AE

Dés. de l'aménagement: Place d'armes DCA

escalier principal, rez-de-chaussée



détail de l'escalier principal



Aménagement No: 5180

Ouvrage No: AE

Dés. de l'aménagement: Place d'armes DCA

couloir de distribution, 1er étage



## Données principales

HOBIM

Aménagement No: 5184	Ouvrage No: AB
Dés. de l'aménagement: Place d'armes	
Canton: VD	District: PAYERNE
Commune: 1530 Payern	Lieu: Payern
Rue:	No. du bâtiment:
Désignation de l'ouvrage: Caserne-cantonement	Coordonnées: X: 561500 Y: 187200
Org. des utilisateurs:	Genre d' ouvrage: Kasernen; Truppenlager

## Appréciation

HOBIM	Classement: L (local)	Objectif de la sauvegarde: 9 (partiel)
-------	-----------------------	--

Autres inventaires:

Exposé des motifs: La caserne d'aviation relève du rationalisme suisse modéré des années 1930, se pliant dans le plan et dans le dessin des façades à un fonctionnalisme rigoureux, atténué par une toiture plus traditionnelle. Outre la très grande logique de la conception, il y a lieu de relever une série de détails d'architecture: traitement des entrées nord et sud avec emmarchement, couvert et huisserie, traitement des cages d'escalier avec garde-fou, main-courante et carrelage soigné.

Indications: Il y a lieu de conserver la forme de l'ensemble avec son gabarit, l'articulation des différents volumes, la composition des façades (tailles et nombres des ouvertures). Sont à préserver également les détails de constructions: couverts en béton armé, huisseries des portes, mains-courantes, carrelages et escaliers. Enfin, la peinture murale du rez-de-chaussée constitue un témoignage important de la création artistique durant la Mobilisation. Elle a du reste déjà fait l'objet de mesures de protection particulières. Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directive de la conservation des monuments", armasuisse immeubles.

## Données sur l' histoire de la construction

Année de construction: 1930-1939

Maître de l' ouvrage:

Architecte:

Modifications: - 1996. Réfection totale: pose d'ascenseurs, transformation des zones sanitaires, changement du mobilier des cantonnements, création de cantonnements dans les combles et percement de lucarnes dans la toiture.

## Brève description

Situation: La caserne d'aviation fait partie d'un site fermé, composé de neuf bâtiments, implanté sur un terrain plat à la sortie de la localité de Payerne, à l'ouest de la ville, en direction des terrains d'aviation. Le site s'étend le long de la route cantonale, à laquelle il est relié par un portail d'accès. La caserne se trouve dans l'axe de cet accès. Constitué d'une longue barre de forme rectangulaire, elle est orientée dans un axe est-ouest, présentant ses plus grandes façades au nord et au sud.

L'ensemble: De plan allongé, le bâtiment se divise dans le sens de la longueur en deux parties équivalentes en surface. La 1ère partie, à l'ouest, compte quatre niveaux hors sol + combles. A l'est, la 2e partie, plus basse, est constituée de trois niveaux hors sol. Les volumes sont animés par un petit décrochement d'un seul niveau au sud, à la jonction entre les deux parties et par trois décrochements d'un seul niveau également, au nord. La construction est faite en béton armé. La toiture est recouverte d'une charpente en bois à faible pente et de tuiles en terre cuite.

L'extérieur du bâtiment: Les façades suivent une composition régulière, assujettie à une trame strictement

Aménagement No: 5184	Ouvrage No: AB
Dés. de l'aménagement: Place d'armes	

orthogonale. Le dessin des façades s'astreint à un équilibre rigoureux des pleins et des vides. Les fenêtres de forme presque carrée sont d'une grande simplicité, à l'exception de la tablette dont elles sont toutes dotées. A l'arrière, sur la façade nord, la régularité de la trame est toutefois rompue par de grandes baies verticales marquant l'emplacement des cages d'escalier. Sur la façade sud, l'entrée principale, placée approximativement au milieu, reçoit un traitement plus élaboré. Les murs opèrent un double décrochement pour marquer l'ouverture; les portes sont surélevées de cinq marches en granit et le perron est abrité par un dalle plate débordante. Les portes en verre et métal sont d'un design d'une sobriété tout à fait remarquable. Le bâtiment comporte une autre entrée sur la face nord, placée dans l'axe de l'entrée sud. Cet accès est constitué d'un sas surélevé, débordant du volume. On y accède par une rampe droite, bordée de part et d'autre d'une balustrade tubulaire. Le sas est surmonté d'une dalle débordante, portée du côté de l'escalier par deux piles de section carrée. Les murs latéraux du sas sont percés chacun d'un claustra aux ouvertures carrées. Le bâtiment possède encore une entrée à chacune de ses extrémités. Les façades reposent sur un socle bas, percé de soupiraux et marqué par un léger retrait par rapport au plan des murs. Elles sont recouvertes d'un crépi rustique. La toiture déborde légèrement en façade.

L'intérieur du bâtiment: Le plan intérieur se développe selon une organisation rationnelle, habituelle dans ce type de bâtiment. A chaque étage, un couloir longitudinal, placé au centre, dessert de part et d'autre, au sud les cantonnements et au nord les sanitaires. Les cages d'escalier sont également placées au nord et desservent toute la hauteur du bâtiment. Les escaliers sont les seules parties du bâtiment à recevoir un traitement décoratif particulier. Un garde-corps en béton armé aux formes soignées suit les révolutions de l'emmarchement. Il est surmonté d'une main-courante en métal inoxydable. Des plinthes en catelle suivent les décrochements de chaque marche. Des ouvertures sont opérées entre la cage et les corridors afin d'y amener la lumière du jour. A relever dans un cantonnement du rez-de-chaussée, à l'extrémité ouest, une grande peinture murale réalisée pendant la période de la Mobilisation par un artiste dont la signature n'a pu être identifiée.

L'environnement: Le bâtiment est principalement entouré de surfaces goudronnées. A l'est et en partie au sud se trouvent des plates-bandes de gazon, plantées de quelques arbres.

## Sources et bibliographie

Bibliographie:

Sources:

Aménagement No: 5184  
Dés. de l'aménagement: Place d'armes

Ouvrage No: AB

portes d'entrée



entrée principale



Aménagement No: 5184  
Dés. de l'aménagement: Place d'armes

Ouvrage No: AB

façade principale



porte arrière



Aménagement No: 5184

Ouvrage No: AB

Dés. de l'aménagement: Place d'armes

façade latérale



façade latérale



Aménagement No: 5184  
Dés. de l'aménagement: Place d'armes

Ouvrage No: AB

façade arrière



peinture murale, rez-de-chaussée



Aménagement No: 5184

Ouvrage No: AB

Dés. de l'aménagement: Place d'armes

escalier, rez-de-chaussée



cage d'escalier, 2e étage



Aménagement No: 5184

Ouvrage No: AB

Dés. de l'aménagement: Place d'armes

couloir de distribution, 1er étage



## Données principales

HOBIM

Aménagement No: 5184	Ouvrage No: AG
Dés. de l'aménagement: Place d'armes	
Canton: VD	District: PAYERNE
Commune: 1530 Payern	Lieu: Payern
Rue:	No. du bâtiment:
Désignation de l'ouvrage: Commandement	Coordonnées: X: 561500 Y: 187200
Org. des utilisateurs:	Genre d' ouvrage: Bürobaute

## Appréciation

HOBIM	Classement: L (local)	Objectif de la sauvegarde: 9 (partiel)
-------	-----------------------	--

Autres inventaires:

Exposé des motifs: Le bâtiment de commandement de la caserne d'aviation de Payerne constitue un exemple significatif de l'architecture suisse des années 40, mêlant une forme tempérée de fonctionnalisme à des éléments traditionnels. Outre la composition rigoureuse des façades et la rationalité du plan, l'intérêt du bâtiment réside essentiellement dans son implantation, axé de façon à se présenter frontalement le long de la route et placé de façon stratégique à côté du portail d'accès. En outre, la rénovation de 2000 a été réalisée par des architectes d'un certain renom, Fonso et Patrick Boschetti et Ivan Kolecek.

Indications: Il y a lieu de conserver principalement le caractère spécifique de l'implantation du bâtiment, marqué par son gabarit et son volume dégagé. La taille et le nombre des ouvertures participent également du caractère du bâtiment, ainsi que la forme de la toiture. Concernant la rénovation de 2000, elle se singularise par une mise en couleurs spécifique (rouge et jaune en façade nord, variation de gris sur les autres faces) et l'apport d'éléments ponctuels (sas d'entrée, stores à lamelles). L'aménagement des environs fait partie de l'ensemble. Concernant l'intérieur, seules quelques boiseries (portes vitrées) sont à conserver. Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directive de la conservation des monuments", armasuisse immeubles.

## Données sur l'histoire de la construction

Année de construction: 1942

Maître de l'ouvrage:

Architecte:

Modifications: - 2000 rénovation et transformation intérieures et extérieures, Fonso Boschetti, Patrick Boschetti, Ivan Kolecek, architectes; Claude Augsburg, coloriste

## Brève description

Situation: Le bâtiment fait partie du site de la caserne d'aviation à Payerne, qui s'étend le long de la route cantonale, à la sortie de la localité en direction des pistes d'aviation. Le bâtiment est situé à l'entrée du site, à l'ouest du portail, en bordure de route, constituant ainsi un bâtiment de référence vis-à-vis de l'extérieur. De forme allongée, il s'étend d'est en ouest, offrant ses plus grandes façades au nord et au sud.

L'ensemble: Le bâtiment présente un plan de forme rectangulaire et s'élève sur quatre niveaux (caves, rez, étage, combles). Les façades sont planes sur trois côtés, mais au nord la toiture est au milieu abaissée d'un niveau, entraînant un décrochement dans le plan du mur. Sur la face sud, deux éléments bombés marquent l'emplacement des cages d'escalier. La construction est surmontée d'une toiture en pavillon-croupe.

L'extérieur du bâtiment: Les façades présentent une composition régulière, percée de fenêtres rectangulaires ou carrées. A l'étage un bandeau placé sous les ouvertures court tout le long des faces

Aménagement No: 5184	Ouvrage No: AG
Dés. de l'aménagement: Place d'armes	

latérales. La façade nord possède des fenêtres beaucoup plus petites que celles des autres faces. Une opération de rénovation, réalisée en 2000, a réuni au rez-de-chaussée les fenêtres afin de créer des grandes ouvertures rectangulaires. A cette occasion, les fenêtres ont également été dotées de stores métalliques à lamelles. Un sas en tôle pliée a été ajouté sur la face sud, devant l'entrée principale. La mise en couleur du bâtiment a fait l'objet d'un étude approfondie: la face nord reçoit un traitement de couleurs vives, rouge et jaune, alors que les autres faces présentent une variation de gris. La base du bâtiment est marquée par un large bandeau, percé de soupiraux. La toiture qui repose sur une charpente en bois débordante, est recouverte de tuiles en terre cuite.

L'intérieur du bâtiment: L'intérieur est constitué essentiellement de bureau. Les locaux ont été entièrement rénovés en 2000 et ne présentent plus guère d'éléments d'intérêt historique, à l'exception de certaines boiseries (portes) et de la cage d'escalier, toutefois profondément remaniée.

L'environnement: Le bâtiment est flanqué au nord et à l'est de surfaces asphaltées. Au sud et à l'ouest, en revanche, s'étendent des pelouses de gazon, plantées d'arbres, selon un dessin soigneusement étudié.

## Sources et bibliographie

Bibliographie: - "Payerne. Place d'armes-Aménagement/assainissement de l'infrastructure pour les troupes d'aviation", fiche du Groupement de l'armement.

Sources:

Aménagement No: 5184  
Dés. de l'aménagement: Place d'armes

Ouvrage No: AG

façade latérale



façade principale



Aménagement No: 5184  
Dés. de l'aménagement: Place d'armes

Ouvrage No: AG

façade arrière



bureau au 1er étage

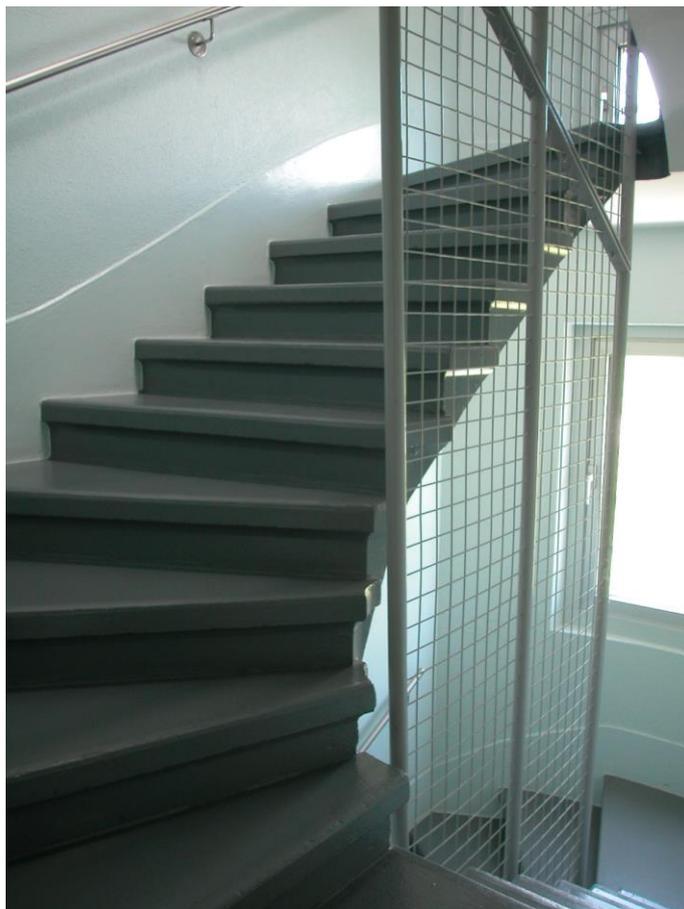


Aménagement No: 5184

Ouvrage No: AG

Dés. de l'aménagement: Place d'armes

cage d'escalier, 1er étage



## Données principales

HOBIM

Aménagement No: 5184	Ouvrage No: SU
Dés. de l'aménagement: Place d'armes	
Canton: VD	District: PAYERNE
Commune: 1530 Payern	Lieu: Payern
Rue:	No. du bâtiment:
Désignation de l'ouvrage: Subsistance / Garde	Coordonnées: X: 561500 Y: 187200
Org. des utilisateurs:	Genre d' ouvrage: Kasernen; Truppenlager

## Appréciation

HOBIM	Classement: PL (provisoire, local)	Objectif de la sauvegarde: 8 (intégral)
-------	------------------------------------	---

Autres inventaires:

Exposé des motifs: Réalisé par des architectes d'un certain renom sur le plan régional, Fonso Boschetti et Yvan Kolecek, le bâtiment de subsistance est représentatif d'une architecture rationaliste contemporaine, dans la filiation de l'architecture tessinoise des années 1970. En outre, son architecture se plie avec cohérence et rigueur au parti pris, tout en répondant avec une clarté aux exigences du programme.

Indications: Le bâtiment manifeste un grand souci de cohérence autant dans son étude d'ensemble que dans la conception des détails. A ce titre, il y a lieu de le conserver comme un tout, autant pour les matériaux utilisés, le traitement des surfaces, les détails de construction, la conception du plan et le volume d'ensemble.

## Données sur l'histoire de la construction

Année de construction: 1997

Maître de l'ouvrage:

Architecte: Fonso Boschetti et Yvan Kolecek Lausanne

Modifications:

## Brève description

- Situation:** Le bâtiment de subsistance fait partie du site de la caserne d'aviation de Payerne. Le site se trouve à la sortie de la localité, le long de la route cantonale en direction des pistes d'aviation. Le bâtiment est implanté presque perpendiculairement à la route, suivant un axe nord-sud, ses deux plus grandes faces étant orientées à l'est et à l'ouest. Le portail d'accès au site se trouve à son angle sud-ouest.
- L'ensemble:** Le bâtiment est de forme allongée et s'élève sur quatre niveaux (caves, rez-de-chaussée, étage, mezzanine). Le plan rectangulaire est tronqué sur sa face sud. Celle-ci suit une oblique parallèle à la route cantonale. Construit en béton armé et parties métalliques, le bâtiment est recouvert d'une toiture plate.
- L'extérieur du bâtiment:** La plus grande face à l'ouest, ouverte sur la place centrale du site, est constituée d'une façade-rideau en verre, donnant jour sur les deux niveaux du rez-de-chaussée et de l'étage. La façade est protégée par une mince dalle en béton, débordant de la toiture et s'étendant sur toute la longueur du bâtiment. Cette marquise formant portique est soutenue par toute une série de piliers minces, s'élevant sur la hauteur des deux niveaux. La façade sud se divise à parts égales entre une partie ouverte, composée de verres et de huisseries métalliques, et une partie aveugle constituée d'un pan de béton laissé brut de décoffrage et se prolongeant au-delà du volume. La façade nord est presque entièrement aveugle, à l'exception d'une haute ouverture opérée au milieu du plan et permettant d'accéder à l'entrée principale. Enfin, la façade est, donnant sur les locaux de service, alterne murs en béton laissé brut de décoffrage et ouvertures, placée selon une disposition régulière.

Aménagement No: 5184	Ouvrage No: SU
Dés. de l'aménagement: Place d'armes	

L'intérieur du bâtiment: Le plan intérieur du bâtiment suit une organisation strictement fonctionnelle. Un couloir centrale, ouvert sur la hauteur des quatre niveaux, traverse le bâtiment dans le sens de la longueur. De part et d'autre du couloir se distribuent, à l'ouest, les salles de réfectoires et, à l'est les locaux de services (cuisines, sanitaires, etc.). La circulation verticale se fait à l'aide d'un système d'escaliers métalliques et de coursives. Le dernier niveau, en mezzanine, se place sur l'axe longitudinale et bénéficie pour son éclairage d'un système de lanterneaux qui donne également jour sur les trois niveaux de corridor. La décoration intérieure du bâtiment s'appuie sur les qualités propres des matériaux, béton brut, métal et panneaux de bois.

L'environnement: L'environnement du bâtiment ne profite pas d'aménagement particulier. A l'exception de la partie sud, plantée de quelques arbres et de lierre, le bâtiment est entouré de surfaces asphaltées.

## Sources et bibliographie

Bibliographie:

Sources:

Aménagement No: 5184

Ouvrage No: SU

Dés. de l'aménagement: Place d'armes

entrée principale



façade principale



Aménagement No: 5184  
Dés. de l'aménagement: Place d'armes

Ouvrage No: SU

façade arrière



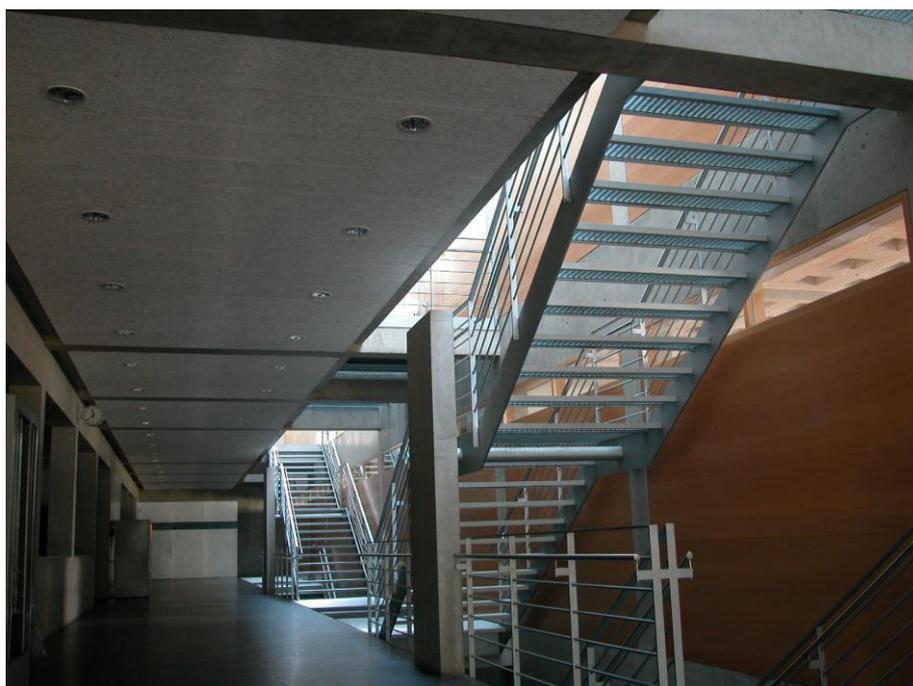
comptoir, 1er étage



Aménagement No: 5184  
Dés. de l'aménagement: Place d'armes

Ouvrage No: SU

rez-de-chaussée



réfectoire, rez-de-chaussée



Aménagement No: 5184

Ouvrage No: SU

Dés. de l'aménagement: Place d'armes

1er étage



galerie, 2e étage



## Données principales

HOBIM

Aménagement No:	5231	Ouvrage No:	AA
Dés. de l'aménagement:	Place de Tir		
Canton:	VD	District:	GRANDSON
Commune:	1428 Provence	Lieu:	Provence
Rue:		No. du bâtiment:	
Désignation de l'ouvrage:	Café rural	Coordonnées:	X: 541600 Y: 193450
Org. des utilisateurs:		Genre d' ouvrage:	

## Appréciation

HOBIM	Classement: L (local)	Objectif de la sauvegarde: 9 (partiel)
-------	-----------------------	--

Autres inventaires:	Recensement du Service des monuments historiques du canton de Vaud (note 4).
Exposé des motifs:	Ce café rural représente un ensemble de volumes considérables par la taille. La partie occupée par le café est significative de l'architecture rurale de l'arc jurassien, notamment par l'étendue de sa toiture et la présence de murs coupe-vent. Les autres volumes, de formes distinctes, contribuent néanmoins à constituer un ensemble unitaire.
Indications:	Il convient avant tout de conserver l'apparence extérieur du bâtiment, dans la diversité de ses volumes. Quelques aménagements récents (création de lucarnes) n'en ont pas trop affecté la cohérence. En revanche, le décor intérieur, remanié à de nombreuses reprises, ne mérite pas de mesures de protection particulières, mais la distribution des différents espaces et les structures doivent être respectées. Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directive de la conservation des monuments", armasuisse immeubles.

## Données sur l' histoire de la construction

Année de construction:	1760
Maître de l' ouvrage:	
Architecte:	
Modifications:	

## Brève description

Situation:	Le bâtiment est implanté à proximité de la place de tir des Rochat dans une situation dominante, orientée au sud. Il est placé sur une légère pente que rachète l'articulation des différentes parties du bâtiment.
L'ensemble:	Le bâtiment se compose de différents volumes de taille et d'orientation variées. On distingue au sud une partie occupée par le café-restaurant, dont le faîte du toit est orienté dans un axe nord-sud. A l'arrière se trouve un volume plus important, dévolu autrefois aux activités rurales et orienté perpendiculairement au 1er volume. Enfin, une extension prolonge à l'ouest la partie café-restaurant. L'ensemble est construit de façon traditionnelle, en murs de pierres massifs et charpente en bois. Les étages reposent sur un solivage de poutres de grande taille.
L'extérieur du bâtiment:	La face sud possède la plus belle façade. Elle se divise en deux parties: le rez-de-chaussée et le 1er étage sont recouverts d'un crépi blanc alors que le pignon est revêtu de lambris de bois posés verticalement. La partie inférieure est percée de deux portes et de deux registres de fenêtres disposées de manière relativement régulière. Les portes et les fenêtres possèdent des encadrements de pierre traitée de manière rustique. La plupart des fenêtres se trouve dotée de volets en bois à deux battants. La façade est fermée sur ses deux côtés par un mur coupe-vent. Cette partie du bâtiment est recouverte d'un toit à deux pans, percés de lucarnes récentes, dont l'un des pans descend à l'est presque jusqu'au sol. Les façades de la partie arrière sont recouvertes

Aménagement No: 5231	Ouvrage No: AA
Dés. de l'aménagement: Place de Tir	

de bardeaux et de tavillons en Eternit. Au nord se trouve une porte de grange s'élevant au-dessus de la pente du toit. Cette partie du bâtiment est également couronnée par un toit à deux pans. L'extension à l'ouest est quant à elle recouverte d'une toiture à demi-croupes.

L'intérieur du bâtiment: L'intérieur a subi de nombreuses transformations successives jusqu'à une période récente. A l'exception des éléments de structure apparents (poutres), il n'y a pas été conservés de témoignages historiques. A noter dans la salle du café un poêle à faïences, dont la facture doit dater du XXème siècle.

L'environnement: Devant le bâtiment s'étend une place de stationnement goudronnée. Les autres côtés du bâtiment sont occupés par des pâturages. Dans l'environnement immédiat se trouvent des plantations de grands arbres et des murs de pierres sèches.

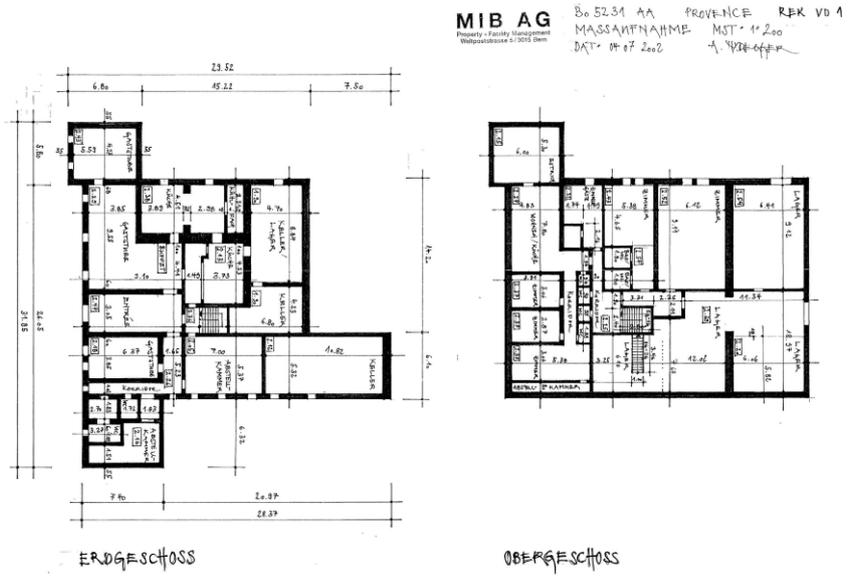
## Sources et bibliographie

Bibliographie:

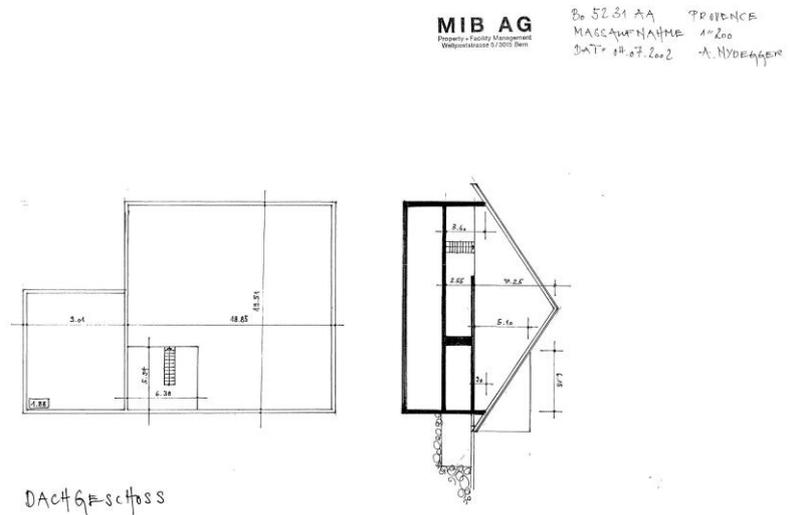
Sources: - plans et coupe, 1:200, 2002: Archiv VBS, Papiermühlestrasse 13a, 3003, Bern.

Aménagement No: 5231	Ouvrage No: AA
Dés. de l'aménagement: Place de Tir	

plans du rez-de-chaussée et de l'étage



plan masse et coupe



Aménagement No: 5231  
Dés. de l'aménagement: Place de Tir

Ouvrage No: AA

façade principale



façade arrière



Aménagement No: 5231  
Dés. de l'aménagement: Place de Tir

Ouvrage No: AA

poêle (rez-de-chaussée, salle du café)



vestibule d'entrée (rez-de-chaussée)



## Données principales

HOBIM

Aménagement No:	5233	Ouvrage No:	AA
Dés. de l'aménagement:	Place de tir		
Canton:	VD	District:	PAYERNE
Commune:	1428 Provence	Lieu:	Provence
Rue:		No. du bâtiment:	
Désignation de l'ouvrage:	Chalet d'alpage	Coordonnées:	X: 541350 Y: 194200
Org. des utilisateurs:		Genre d'ouvrage:	

## Appréciation

<b>HOBIM</b>	Classement: L (local)	Objectif de la sauvegarde: 9 (partiel)
--------------	-----------------------	--

Autres inventaires:	Recensement du Service des monuments historiques du canton de Vaud (note 4).
Exposé des motifs:	Cette ferme de conception traditionnelle se singularise par la taille de sa toiture et la qualité du matériau de construction en pierres partiellement taillées. Elle a en outre bénéficié d'un entretien soigné, recourant à des matériaux modernes (tôles et ciment), qui n'en a pas dénaturé les qualités architecturales.
Indications:	Il y a lieu de conserver la volumétrie d'ensemble (forme de la toiture) et la composition des façades (nombre et taille des ouvertures). Des éléments de construction, tels que les encadrements en pierre et en bois, doivent faire l'objet d'une attention particulière. L'annexe, de construction certainement plus récente, ne mérite en revanche pas de mesures de protection particulières et pourrait même être supprimée le cas échéant. Dans l'environnement proche, la rampe et les murs en pierres sèches devraient également être protégés. Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directive de la conservation des monuments", armasuisse immeubles.

## Données sur l'histoire de la construction

Année de construction: 1800

Maître de l'ouvrage:

Architecte:

Modifications:

## Brève description

Situation:	Le bâtiment est implanté sur un terrain relativement plat, au sommet d'une crête, dans un environnement complètement dégagé.
L'ensemble:	Se composant d'un seul niveau + combles, l'objet est constitué d'un volume de plan rectangulaire surmonté d'une toiture à deux pans de taille importante et d'une annexe s'appuyant sur l'une des faces latérales et doté d'un toit à un seul pan. Il est construit de façon traditionnelle, en murs de pierres massifs, taillées aux angles et dans les encadrements. Certaines fenêtres comportent des encadrements en bois. La toiture repose sur une charpente simple en bois.
L'extérieur du bâtiment:	Les façades sont recouvertes d'un crépi de ciment, les pignons de tavillons en Eternit. La façade principale, au sud, est percée d'une grande porte de remise, de deux petites portes, de deux petites fenêtres et d'une fenêtre plus grande dotée de volets de bois à deux battants. Les ouvertures possèdent des encadrements en pierres au traitement rustique, à l'exception des petites fenêtres encadrées de pièces de bois. La façade est surmontée de trois lucarnes fermées par des volets en bois. Sur l'arrière se trouve une porte de grange, pénétrant directement dans les combles. Une rampe en pierres sèches en autorise l'accès. Seule l'une des faces latérales est percée de fenêtres, réduites au nombre de deux et confinées dans l'angle inférieur gauche. L'annexe est dotée d'une porte relativement large et d'une petite fenêtre. Les toitures sont

Aménagement No:	5233	Ouvrage No:	AA
Dés. de l'aménagement:	Place de tir		

recouvertes de tôles plates reliées par des couvre-joints.

L'intérieur du bâtiment: L'intérieur se divise en une partie d'habitation, s'élevant sur deux niveaux, et d'une partie rurale, composée d'une remise et d'une grange. L'annexe est affectée à la fonction d'étable.

L'environnement: Hormis la route d'accès, l'environnement se compose de pâturages. Il comprend également une citerne enterrée, de murs de pierres sèches et deux grands arbres.

## Sources et bibliographie

Bibliographie:

Sources:

Aménagement No: 5233  
Dés. de l'aménagement: Place de tir

Ouvrage No: AA

façade principale



détail de la façade principale



Aménagement No: 5233  
Dés. de l'aménagement: Place de tir

Ouvrage No: AA

façade latérale



façade latérale



## Données principales

HOBIM

Aménagement No: 5444	Ouvrage No: AC
Dés. de l'aménagement: Pl. d'exerc., Le Day	
Canton: VD	District: ORBE
Commune: 1337 Vallorbe	Lieu: Vallorbe
Rue:	No. du bâtiment:
Désignation de l'ouvrage: Dépôt de bois	Coordonnées: X: 520940 Y: 174840
Org. des utilisateurs:	Genre d' ouvrage: Lagergebäude allgemein

## Appréciation

HOBIM	Classement: L (local)	Objectif de la sauvegarde: 9 (partiel)
-------	-----------------------	--

Autres inventaires:

Exposé des motifs: En raison de son état de conservation, ce bâtiment constitue l'un des exemples les plus intéressants sur le plan historique de l'ancien site industriel du Day. Il témoigne d'une architecture rationaliste significative, notamment dans le traitement des ouvertures.

Indications: La construction se trouve dans un état de délabrement relativement avancé. Un perron menace en particulier de s'effondrer. Pour conserver le bâtiment, des travaux de rénovation seraient nécessaires. Il y aurait alors lieu de conserver la substance du bâtiment, à savoir sa volumétrie, la forme de la toiture, les ouvertures et leur encadrements et le traitement des façades. Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directive de la conservation des monuments", armasuisse immeubles.

## Données sur l' histoire de la construction

Année de construction:

Maître de l' ouvrage:

Architecte:

Modifications:

## Brève description

Situation: Cet objet fait partie d'un ensemble de bâtiments appartenant à un ancien site industriel de production électrique. Le site a été racheté par l'armée en 1972. Il se trouve sur un territoire escarpé, à l'endroit où la vallée se transforme en gorges. La pente a été aménagée en terrasses pour recevoir l'implantation des différents bâtiments, reliés par un réseau de circulation automobile.

L'ensemble: De forme rectangulaire, le bâtiment s'élève sur deux niveaux + combles. Il s'inscrit dans la pente, le 1er niveau étant en partie enterré et les entrées principales se trouvant en amont au 2e niveau. Il est construit en murs de moellons et charpente simple en bois.

L'extérieur du bâtiment: Les façades crépies présentent des percements relativement réguliers, soit rectangulaires et verticaux, soit horizontaux et surmontés d'un arc. Toutes les ouvertures possèdent un encadrement en pierre. La façade en amont possède plusieurs portes d'accès. Le toit à deux pans et revêtu de tuiles est supporté par une charpente débordant sur les pignons et soutenue à l'extérieur par des bras-de-force en bois.

L'intérieur du bâtiment: Le 1er niveau se compose principalement d'un vaste dépôt, qui devait être occupé anciennement par un atelier. L'espace y est divisé par des piliers en briques de section carrée soutenant le plafond. Le niveau supérieur est constitué de petits locaux, qui devaient être anciennement des laboratoires, et d'un grenier.

L'environnement: La route d'accès en gravillon vient au raz du bâtiment en amont. au 2e niveau. Les

Aménagement No: 5444	Ouvrage No: AC
Dés. de l'aménagement: Pl. d'exerc., Le Day	

autres côtés de l'édifice sont entourés de pelouses en friches, fermées par une clôture métallique.

## Sources et bibliographie

---

Bibliographie:

Sources:

Aménagement No: 5444

Ouvrage No: AC

Dés. de l'aménagement: Pl. d'exerc., Le Day

façades arrière et latérale



détail de la façade arrière



Aménagement No: 5444

Ouvrage No: AC

Dés. de l'aménagement: Pl. d'exerc., Le Day

façade principale



façade latérale



Aménagement No: 5444

Ouvrage No: AC

Dés. de l'aménagement: Pl. d'exerc., Le Day

salle (rez supérieur)



grenier (rez supérieur)



Aménagement No: 5444

Ouvrage No: AC

Dés. de l'aménagement: Pl. d'exerc., Le Day

dépôt (rez inférieur)



Aménagement No:	5444	Ouvrage No:	AD
Dés. de l'aménagement: Pl. d'exerc., Le Day			
Canton:	VD	District:	ORBE
Commune:	1337 Vallorbe	Lieu:	Vallorbe
Rue:		No. du bâtiment:	
Désignation de l'ouvrage:	Mag. mat. technique	Coordonnées:	X: 520890 Y: 173870
Org. des utilisateurs:		Genre d'ouvrage:	Lagergebäude allgemein

## Appréciation

<b>HOBIM</b>	Classement: R (régional)	Objectif de la sauvegarde: 9 (partiel)
--------------	--------------------------	--

Autres inventaires:

**Exposé des motifs:** Cette centrale électrique se caractérise pas sa forme fonctionnaliste l'inscrivant dans les tendances modernistes des années 1930-1940 en Suisse. La trame rigoureuse des grandes ouvertures verticales en façades longitudinales souligne l'aspect technique d'un bâtiment en béton armé.

**Indications:** Afin de préserver le caractère du bâtiment, il convient de ne pas perturber l'équilibre de la composition des façades, notamment par la modification ou la suppression des grandes ouvertures datant de l'époque de la construction. L'ajout d'une structure en béton armé a déjà modifié la perception de la façade principale. Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directive de la conservation des monuments", armasuisse immeubles.

## Données sur l'histoire de la construction

Année de construction: 1930-1940

Maître de l'ouvrage:

Architecte:

Modifications: 1988-1994: importants travaux de rénovation extérieure et intérieure, J.-L.&Ch. Thibaud-Zingg, architectes, Chavornay

## Brève description

**Situation:** Cet objet fait partie d'un ensemble de bâtiments appartenant à un ancien site industriel de production électrique. Le site a été racheté par l'armée en 1972. Il se trouve sur un territoire escarpé, à l'endroit où la vallée se transforme en gorges. La pente a été aménagée en terrasses pour recevoir l'implantation des différents bâtiments, reliés par un réseau de circulation automobile.

**L'ensemble:** De plan rectangulaire, le bâtiment impressionne par sa grande élévation. Se dressant sur trois niveaux, il est inscrit dans la pente, le 1er niveau se trouvant en partie enterré. Les accès principaux sont situés en amont, au 2e niveau. Structure et murs de remplissage sont réalisés en béton armé. Le bâtiment est recouvert par un toit à quatre pans en légère pente qui repose sur une charpente simple en bois.

**L'extérieur du bâtiment:** Le bâtiment se caractérise par ses grandes ouvertures verticales, conférant aux façades une composition d'une forte rigueur géométrique. En aval, cinq petites fenêtres carrées sont surmontées par cinq grandes baies. La façade en amont est constituée de cinq portes de garages auxquelles se superposent cinq fenêtres plus étroites. Les fenêtres sont fermées par des carreaux. Les façades latérales sont en revanche presque aveugles. Le bâtiment est surmonté d'une toiture débordant des quatre côtés, formant un avant-toit.

**L'intérieur du bâtiment:** Anciennement dédié à la production électrique, le bâtiment contient actuellement

Aménagement No: 5444	Ouvrage No: AD
Dés. de l'aménagement: Pl. d'exerc., Le Day	

différents locaux d'instruction et de dépôt. Une passerelle suspendue à un élément en béton armé a été ajoutée en aval sur la façade pour servir à l'entraînement.

L'environnement: Le bâtiment est presque entièrement entouré de voies de circulation recouvertes de goudron ou de gravillon.

## Sources et bibliographie

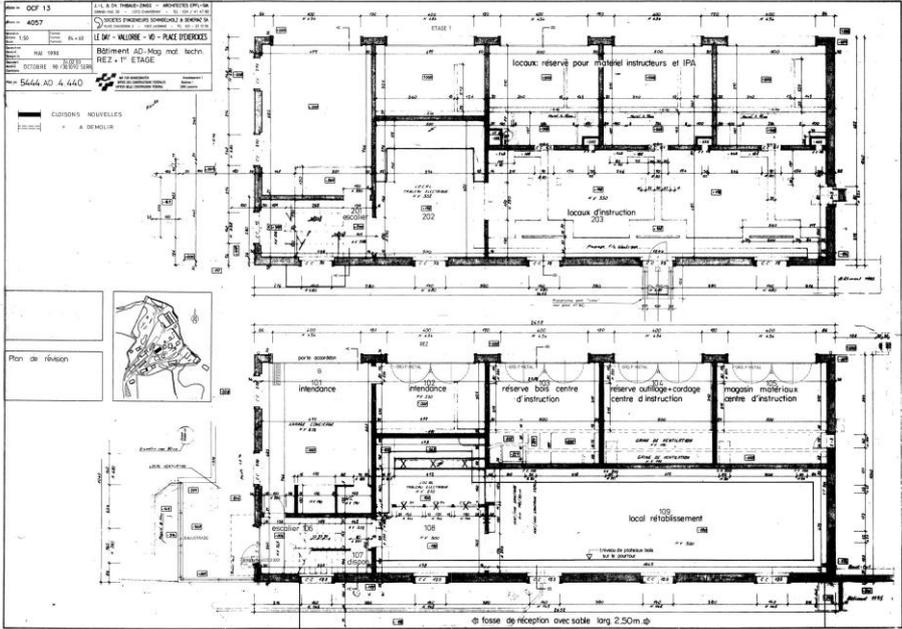
Bibliographie:

Sources: - plan, 1:50, 1993: Archiv VBS, Papiermühlestrasse 13a, 3003, Bern.

# Données principales

Aménagement No: 5444	Ouvrage No: AD
Dés. de l'aménagement: Pl. d'exerc., Le Day	

plans du rez-chaussée et du 1er étage



façade principale



Aménagement No: 5444

Ouvrage No: AD

Dés. de l'aménagement: Pl. d'exerc., Le Day

façade arrière



## Données principales

HOBIM

Aménagement No: 5444	Ouvrage No: AE
Dés. de l'aménagement: Pl. d'exerc., Le Day	
Canton: VD	District: ORBE
Commune: 1337 Vallorbe	Lieu: Vallorbe
Rue:	No. du bâtiment:
Désignation de l'ouvrage: Magasin trp	Coordonnées: X: 520870 Y: 174990
Org. des utilisateurs:	Genre d' ouvrage: Lagergebäude allgemein

## Appréciation

HOBIM	Classement: L (local)	Objectif de la sauvegarde: 9 (partiel)
-------	-----------------------	--

Autres inventaires:

Exposé des motifs: Bien qu'à vocation industrielle, le bâtiment se caractérise par sa forme classique (encadrements, chaînes d'angle), avec certaines marques de régionalisme (pierres apparentes rustiques), appliquée à un programme relativement restreint.

Indications: Le bâtiment a été passablement ravalé sur sa face arrière et l'une des faces latérales. La forme des ouvertures et le décor des façades ont été modifiés et nivelés. La façade principale et l'autre face latérale conservent en revanche une bonne partie de leur aspect d'origine. Il conviendrait de conserver les éléments qui les composent (socle, chaînes d'angle, encadrements de fenêtres). Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directive de la conservation des monuments", armasuisse immeubles.

## Données sur l' histoire de la construction

Année de construction: 1921

Maître de l' ouvrage:

Architecte:

Modifications:

## Brève description

Situation: Cet objet fait partie d'un ensemble de bâtiments appartenant à un ancien site industriel de production électrique. Le site a été racheté par l'armée en 1972. Il se trouve sur un territoire escarpé, à l'endroit où la vallée se transforme en gorges. La pente a été aménagée en terrasses pour recevoir l'implantation des différents bâtiments, reliés par un réseau de circulation automobile.

L'ensemble: De forme rectangulaire et de proportions très étroites, le bâtiment s'élève sur deux niveaux + combles. Il est inscrit dans la pente, le 1er niveau étant à moitié enterré et l'accès principal se faisant en amont, au 2e niveau. Il est construit de façon traditionnelle en murs de moellons et pierres de taille. Les planchers sont constitués d'un solivage de poutres. Son toit repose sur une charpente simple en bois.

L'extérieur du bâtiment: Les façades reprennent des motifs classiques. Le socle est marqué par un appareillage de pierres rustiques, les angles comportent des chaînes rectilignes, les fenêtres et les portes possèdent des encadrements. Sur la façade principale, en aval, on distingue les traces de bandeaux verticaux marquant les différentes travées. Le socle est percé d'une série de portes et de petites fenêtres carrées. Il est surmonté d'un registre de cinq fenêtres jumelées dont certaines ont perdu leur meneau central. La façade arrière est presque aveugle, à l'exception de deux portes et d'une fenêtre. Une des faces latérales est munie d'une porte donnant sur les combles à laquelle on accède par une rampe d'escalier extérieure en métal. Le bâtiment est surmonté d'un toit à deux pans de forte pente, revêtu de tuiles et reposant sur une charpente en bois qui débord sur les

Aménagement No: 5444	Ouvrage No: AE
Dés. de l'aménagement: Pl. d'exerc., Le Day	

pignons.

L'intérieur du bâtiment: L'intérieur est constitué de différents petits locaux servant actuellement de dépôts. Il n'y pas de passage intérieur entre les niveaux, les circulations verticales se faisant par l'extérieur. Les fenêtres du 2e niveau sont munies de barreaux.

L'environnement: Le bâtiment est entouré de voies de circulation goudronnées. Un escalier extérieur est aménagé dans la pente le long d'une des faces latérales pour passer du 1er au 2e niveau.

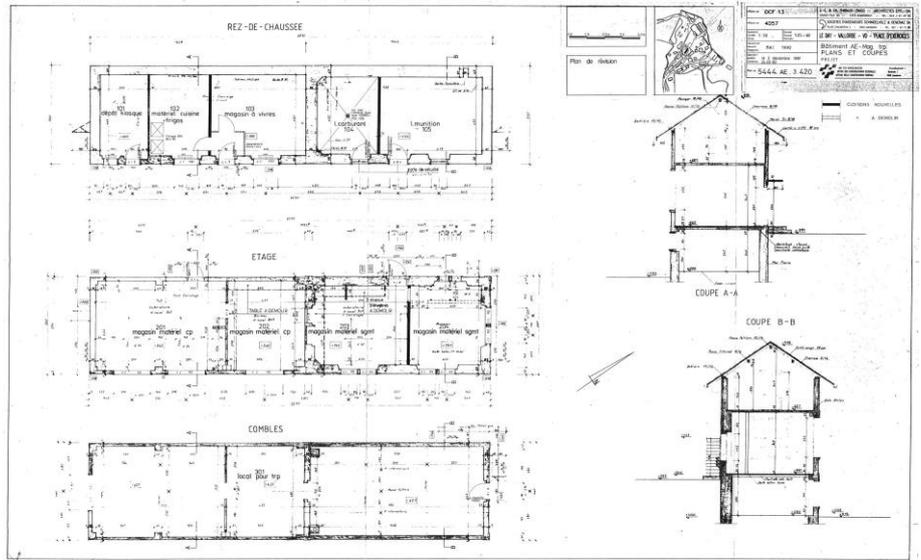
## Sources et bibliographie

Bibliographie:

Sources: - plans et coupes, 1:50, 1993: Archiv VBS, Papiermühlestrasse 13a, 3003, Bern.

Aménagement No: 5444	Ouvrage No: AE
Dés. de l'aménagement: Pl. d'exerc., Le Day	

## plans et coupes



## façades principale et latérale



Aménagement No: 5444

Ouvrage No: AE

Dés. de l'aménagement: Pl. d'exerc., Le Day

façades arrière et latérale



local de dépôt (rez supérieur)



## Données principales

HOBIM

Aménagement No: 5444	Ouvrage No: AF
Dés. de l'aménagement: Pl. d'exerc., Le Day	
Canton: VD	District: ORBE
Commune: 1337 Vallorbe	Lieu: Vallorbe
Rue:	No. du bâtiment:
Désignation de l'ouvrage: Cantonnement trp	Coordonnées: X: 520830 Y: 174850
Org. des utilisateurs:	Genre d' ouvrage: Massenunterk.Milit.+Zivil

## Appréciation

HOBIM	Classement: L (local)	Objectif de la sauvegarde: 9 (partiel)
-------	-----------------------	--

Autres inventaires:

Exposé des motifs: Ce bâtiment de cantonnement constitue l'un des objets les plus intéressants du site du Day. Il témoigne d'une architecture industrielle recourant encore à des principes de composition classiques: symétrie et monumentalité. Sur le plan constructif, il faut relever l'emploi d'une structure métallique de poutres rivetées. Une attention particulière doit être portée à la charpente métallique d'une grande finesse.

Indications: Malgré des travaux de rénovation assez importants, cet objet a conservé des caractéristiques significatives. Il y a lieu de préserver la composition d'ensemble (disposition du plan, rapport des volumes), éléments anciens des façades (grandes ouvertures) et mode de construction (structure portante et charpente métallique). Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directive de la conservation des monuments", armasuisse immeubles.

## Données sur l' histoire de la construction

Année de construction: 1921

Maître de l' ouvrage:

Architecte:

Modifications: 1988-1994: importants travaux de rénovation extérieure et intérieure, J.-L.&Ch. Thibaud-Zingg, architectes, Chavornay

## Brève description

Situation: Cet objet fait partie d'un ensemble de bâtiments appartenant à un ancien site industriel de production électrique. Le site a été racheté par l'armée en 1972. Il se trouve sur un territoire escarpé, à l'endroit où la vallée se transforme en gorges. La pente a été aménagée en terrasses pour recevoir l'implantation des différents bâtiments, reliés par un réseau de circulation automobile.

L'ensemble: Le bâtiment se compose de trois volumes: un corps central de trois niveaux + combles et deux ailes latérales d'un seul niveau. Il s'inscrit dans la pente, le 1er niveau étant en partie enterré. Il repose sur une terrasse retenue par un mur de soutènement. Un escalier traverse le remblai en son milieu pour permettre l'accès à l'entrée principale. La structure du bâtiment, ainsi que la charpente de toiture, est faite de poutres métalliques rivetées.

L'extérieur du bâtiment: L'ensemble présente une composition symétrique, le corps central étant placé perpendiculairement à l'axe des deux ailes. Sur la façade principale, le 1er niveau est percé de grandes baies, fermées par des carreaux. Le corps central est également doté au rez-de-chaussée de deux grandes baies flanquant une porte centrale à caractère monumental. Les étages supérieurs sont constitués de deux registres de trois fenêtres de forme rectangulaire, placées verticalement. L'extrémité de chaque aile est munie d'une porte surmontée d'une fenêtre en demi cercle. Les façades ont été

Aménagement No: 5444	Ouvrage No: AF
Dés. de l'aménagement: Pl. d'exerc., Le Day	

récemment recouvertes de panneaux d'isolation thermique, formant une trame horizontale bicolore. Les différents corps de bâtiment sont recouverts d'une toiture à deux pans, revêtue de tuiles.

L'intérieur du bâtiment: L'intérieur a subi des travaux de rénovation relativement lourds. Une partie des structures métalliques apparentes ont été tronquées. En revanche, la structure portante de la toiture, constituée de fines poutrelles métalliques, est conservée. Cette composante du bâtiment représente l'un de ses aspects les plus remarquables. L'un des ailes est occupée par un réfectoire. L'autre aile et les étages du corps central contiennent des dortoirs. Les combles du corps central sont dédiés à une salle d'instruction.

L'environnement: Le bâtiment est entouré de voies de circulation goudronnées et de quelques pelouses gazonnées.

## Sources et bibliographie

### Bibliographie:

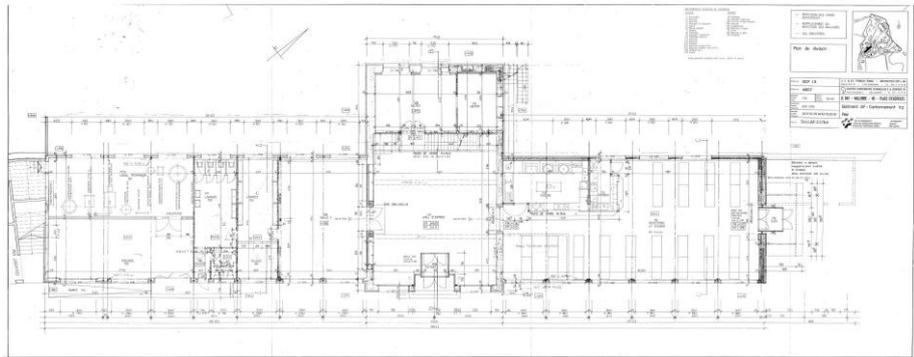
- Sources:
- plan, 1:50. 1993: Archiv VBS, Papiermühlestrasse 13a, 3003, Bern.
  - coupes, 1:50, 1994: Archiv VBS, Papiermühlestrasse 13a, 3003, Bern.

Aménagement No: 5444

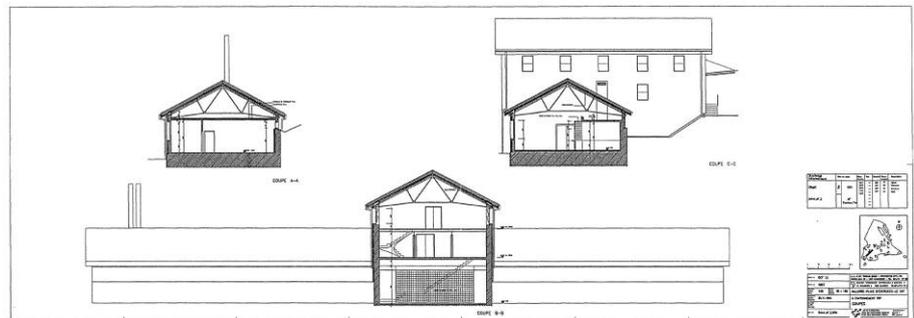
Ouvrage No: AF

Dés. de l'aménagement: Pl. d'exerc., Le Day

plan du rez-de-chaussée



coupes



Aménagement No: 5444

Ouvrage No: AF

Dés. de l'aménagement: Pl. d'exerc., Le Day

façades latérales



façade principale



Aménagement No: 5444

Ouvrage No: AF

Dés. de l'aménagement: Pl. d'exerc., Le Day

cage d'escalier (1er étage)



salle d'instruction (2e étage)



Aménagement No: 5444

Ouvrage No: AF

Dés. de l'aménagement: Pl. d'exerc., Le Day

réfectoire (rez-de-chaussée)



détail de la charpente de la  
salle d'instruction (2e étage)



## Données principales

HOBIM

Aménagement No: 5479	Ouvrage No: AC
Dés. de l'aménagement: Place d'armes	
Canton: VD	District: AUBONNE
Commune: 1145 Bière	Lieu: Bière
Rue:	No. du bâtiment:
Désignation de l'ouvrage: Arsenal 2900	Coordonnées: X: 515210 Y: 153960
Org. des utilisateurs:	Genre d'ouvrage: Lagergebäude allgemein

## Appréciation

HOBIM	Classement: R (régional)	Objectif de la sauvegarde: 9 (partiel)
-------	--------------------------	--

Autres inventaires:

Exposé des motifs: L'ancien Arsenal de Bière constitue un grand ensemble s'organisant autour d'une cour carrée, témoignant du style rationaliste du XIXème siècle. Il représente un élément essentiel dans la composition générale du site de la place d'armes de Bière.

Indications: Malgré les nombreuses transformations que le bâtiment a subi, notamment dans le déplacement ou la transformation des ouvertures, il y a lieu de conserver le gabarit des différents corps de bâtiments, la forme des toitures, les éléments de façades anciens (socle, bandeaux, encadrements de portes et de fenêtres) et la structure intérieure (planchers de bois sur poteaux de bois ou métal). Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directive de la conservation des monuments", armasuisse immeubles.

## Données sur l'histoire de la construction

Année de construction: 1868

Maître de l'ouvrage:

Architecte: David-Louis Braillard et Schmiltenhelm <?>

Modifications:

- 1868: construction du corps sud, David-Louis Braillard, architecte.
- 1897: construction du corps nord et des ailes est et ouest.
- 1941: transformations intérieures et de façade.
- 1980-1985: diverses adjonctions.
- 1985: réfections: toiture, isolation, charpente, etc.

## Brève description

Situation: L'ancien Arsenal de Bière est implanté au nord de la place d'armes, en bordure du site, le long de la route cantonale. On y accède par l'est, entre deux rangées de bâtiments. Il est adjacent aux bâtiments AB, AE et AX. Historiquement, il se place dans l'axe formé par les premiers bâtiments implantés sur le site: la caserne des officiers, le mess des officiers et les écuries de part et d'autre.

L'ensemble: Le bâtiment forme un carré entourant une cour intérieure. On y pénètre par un porche à l'est. Les quatre côtés du carré d'une grande régularité volumétrique s'élève sur deux niveaux + combles. Le corps sud occupe un rectangle de 49 mètres x 15 mètres, le corps nord 49 mètres x 12 mètres et les ailes est et ouest un rectangle de 7 mètres x 23 mètres chacune. Chaque bloc comprend un rez-de-chaussée de 4,5 mètres de hauteur, surmonté d'un étage de 3 mètres de haut, recouvert d'un toit de tuiles à deux pans. Le toit du corps nord est plus bas que celui de corps sud. Ceux des ailes est et ouest, plus étroites, sont encore plus bas. Construits à une vingtaine d'années de distance, les corps sud et nord ont une structure différente. Le 1er étage du corps sud et sa poutraison de bois reposent sur une double rangée de piliers en bois. Le corps nord comprend lui aussi deux rangées de piliers, mais ceux-ci sont en fonte et supportent une structure mixte bois-métal d'origine. Alors que l'une de ces deux

Aménagement No:	5479	Ouvrage No:	AC
Dés. de l'aménagement: Place d'armes			

rangées se situe logiquement au centre du bâtiment, l'autre est noyée dans les murs de la façade intérieures, "ce qui laisse supposer que ce bâtiment a été un jour, côté cour, sur des pilotis ou en tout cas qu'il en fut question" (Atelier Cube, rapport mars 1995, p. 28).

- L'extérieur du bâtiment:** Les murs des façades sont en moellons de calcaire, crépis à la chaux. La base des façades est soulignée par une double rangée de pierres de taille rustiques. La séparation entre les étages est marquée par un bandeau unique sur les façades extérieures, double dans la cour. Les fenêtres, à l'origine étroites et régulièrement réparties, ont été élargies ou déplacées en plusieurs endroits, surtout au rez et même dans certains cas remplacées par des portes de garage. Certains porteurs ont été déplacés ou renforcés selon les besoins. Certaines portes et fenêtres (le porche à l'est et des portes bouchées à l'ouest) ont conservé leur encadrement de pierre, avec chaînes et arc. Les marquises qui abritent les façades intérieures est et ouest ne sont pas de même dimension, ni du même type, ni de la même date de construction, mais elles existent, à quelques années de distance, presque depuis le début.
- L'intérieur du bâtiment:** A l'origine, les rez-de-chaussée étaient occupés par des ateliers liés à l'entretien de l'équipement équestre. Ils ont été progressivement remplacés par des ateliers mécaniques, des garages et des dépôts de matériel. Ils présentent encore actuellement de grands volumes divisés par les poteaux en bois portant les planchers des étages supérieurs. Au-dessus se trouvent également de grands espaces, anciens ateliers de selleries, moins hauts de plafond. Les ailes sont occupées par des bureaux. De nombreuses fenêtres ont conservé leur menuiserie en bois. Le bâtiment compte sept escaliers. A l'est, à la jonction actuelle du corps sud et de l'aile est, le plan de situation S3 de 1915 fait état d'un escalier dans le prolongement du passage vers les bâtiments AQ-AX. En 1929, un nouvel escalier extérieur a été construit dans la cour et plus tard dédoublé, vers 1941. Au nord-est, un escalier a été créé dans l'angle de l'Arsenal lors de la construction de la halle aux pièces AE en 1943.
- L'environnement:** Le bâtiment se trouve dans un environnement strictement minéral, constitué de cours bétonnées.

## Sources et bibliographie

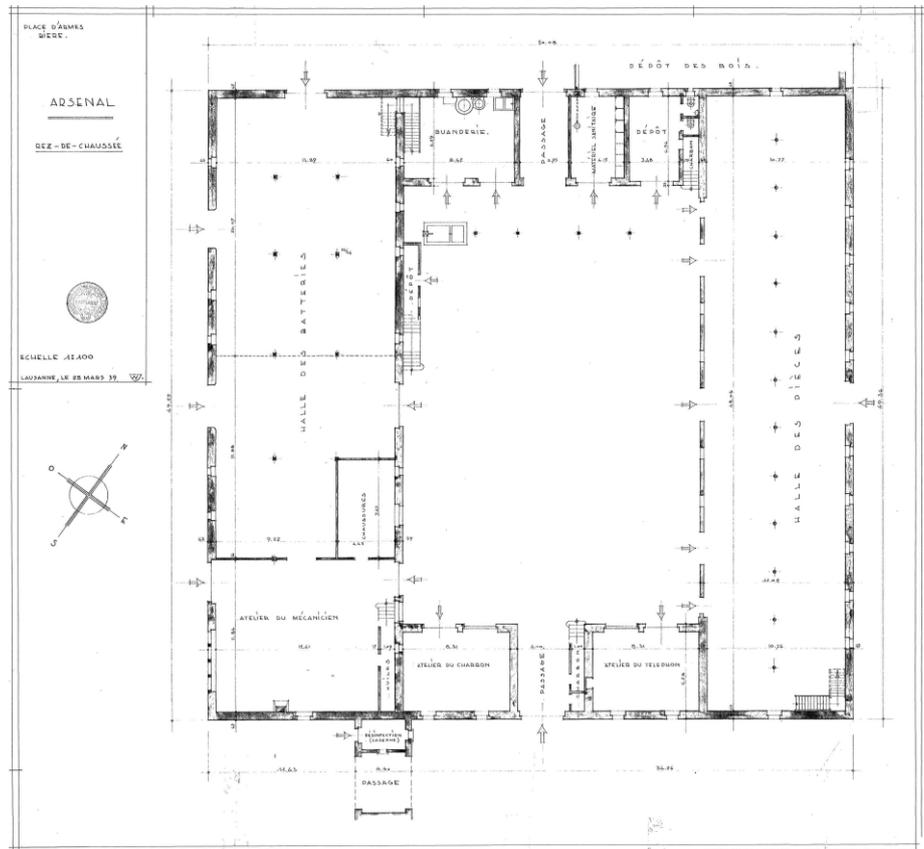
- Bibliographie:**
- Dominic Pedrazzini: Place d'armes de Bière 1874-1974, Etudes historiques, publiées à l'occasion du centenaire de la place d'armes, édité par le Commandant de la place d'armes de Bière, 1974.
  - ICFDP Bière/VD - Arsenal, notice historique, publication de l'ICFDP, novembre 1993.
  - Atelier Cube: Bière VD Place d'armes Bâtiment de l'arsenal (2900) et zone nord de la place d'armes, rapport, mars 1995.
  - Inventaire des constructions fédérales dignes d'être protégées, données d'identification, état 1998.
- Sources:**
- plan, 1:100, 1939: Archiv VBS, Papiermühlestrasse 13a, 3003, Bern.
  - coupes, 1:200: Archiv VBS, Papiermühlestrasse 13a, 3003, Bern.

Aménagement No: 5479

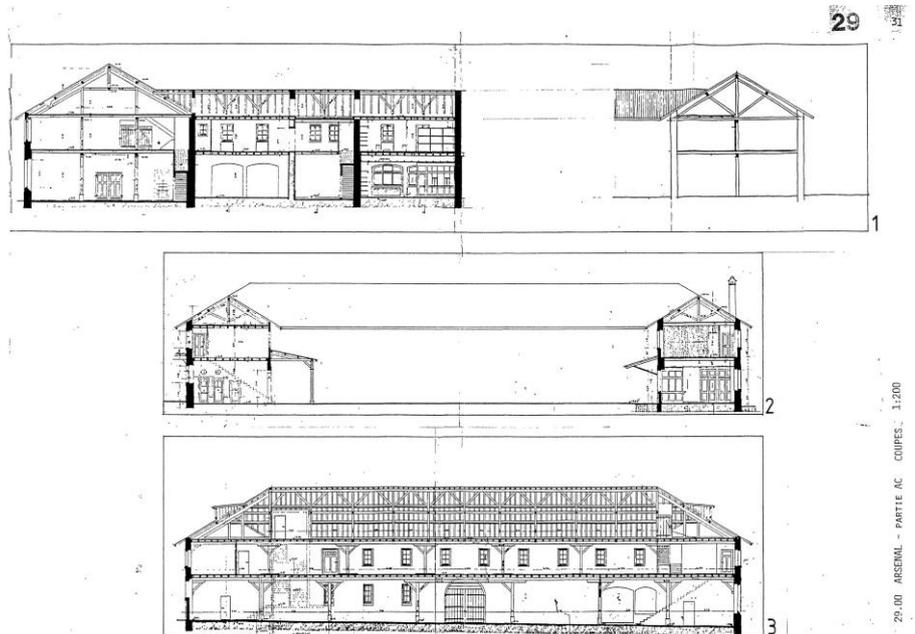
Ouvrage No: AC

Dés. de l'aménagement: Place d'armes

plan du rez-de-chaussée



coupes transversale et longitudinale



20.00 ARSENAL - PARTIE AC - COUPES - 1:200

Aménagement No: 5479  
Dés. de l'aménagement: Place d'armes

Ouvrage No: AC

façade ouest



façade sud



Aménagement No: 5479

Ouvrage No: AC

Dés. de l'aménagement: Place d'armes

cour, angle sud-ouest



rez-de-chaussée



Aménagement No: 5479  
Dés. de l'aménagement: Place d'armes

Ouvrage No: AC

1er étage



combles



Aménagement No: 5479  
Dés. de l'aménagement: Place d'armes

Ouvrage No: AC

façade est



## Données principales

HOBIM

Aménagement No: 5479	Ouvrage No: AH
Dés. de l'aménagement: Place d'armes	
Canton: VD	District: AUBONNE
Commune: 1145 Biere	Lieu: Biere
Rue:	No. du bâtiment:
Désignation de l'ouvrage: Cantonnem. 1100	Coordonnées: X: 515200 Y: 153840
Org. des utilisateurs:	Genre d' ouvrage: Massenunterk.Milit.+Zivil

## Appréciation

HOBIM	Classement: R (régional)	Objectif de la sauvegarde: 9 (partiel)
-------	--------------------------	--

Autres inventaires:

Exposé des motifs: Les anciennes écuries, aujourd'hui bâtiment de cantonnement, constituent l'une des parties essentielles de la composition d'ensemble de la 1ère étape de construction de la place d'armes de Bière. Elles sont à ce titre un élément structurant et un témoignage historique du projet d'origine extrêmement importants. En outre, elles présentent une architecture d'une rationalité radicale, propre à la construction fonctionnelle du XIXème siècle. Ce parti pris n'empêche pas la présence de nombres d'éléments décoratifs qui participent à la fois de l'expression d'une architecture à vocation militaire (contreforts néogothiques) et d'appartenance à un sentiment régionaliste (escaliers extérieurs et toitures).

Indications: Il y a lieu de protéger avant tout le gabarit très particulier du bâtiment qui en fait tout le caractère. Les façades et les différents éléments qui les composent (socle, bandeaux de séparation, percements, contreforts, escaliers extérieurs) ont été bien conservés et doivent être préservés. L'adjonction du bâtiment BK est à déplorer et sa disparition rendrait à l'ensemble du site son sens d'origine, reposant sur un vaste dégagement intérieur. L'intérieur du bâtiment a été en revanche énormément modifié pour répondre au changement d'affectation en cantonnement et ne mérite pas de mesure de protection particulière. Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directive de la conservation des monuments", armasuisse immeubles.

## Données sur l' histoire de la construction

Année de construction: 1868-1874

Maître de l' ouvrage:

Architecte: David-Louis Braillard et Schmiltenhelm <?>

Modifications: - 1900 env. : escaliers extérieurs et couverts.

## Brève description

Situation: Le bâtiment de cantonnement fait partie de la première étape historique de la place d'armes de Bière. Ayant pour symétrique le bâtiment AX, il forme avec l'ancien Arsenal, le mess des officiers et l'ancien cantonnement des officiers un périmètre à la composition monumentale. Bordant la limite ouest du site, il se développe suivant un axe nord-sud, à l'exception d'un retour d'équerre vers l'intérieur à son extrémité nord.

L'ensemble: De plan extrêmement allongé et étroit, le bâtiment s'élève sur deux niveaux + combles. Il se décompose en une grande série de segments, marqués par des murs de refend se prolongeant à l'extérieur par des formes de contreforts. Il est traversé à plusieurs endroits de part en part par des passages ouverts au niveau du rez-de-chaussée, dont la fonction s'explique par la longueur du bâtiment. Il est construit de façon traditionnelle, en moellons, pierres de taille et charpente en bois. Il est surmonté d'un toit à deux pans.

L'extérieur du bâtiment: Les façades présentent une composition extrêmement régulière et répétitive. La base

Aménagement No: 5479	Ouvrage No: AH
Dés. de l'aménagement: Place d'armes	

est soulignée par une double rangée de pierres de taille rustiques. Le reste des façades est recouvert de crépi. Le rez-de-chaussée est percé de fenêtres horizontales, munies d'une tablette et de croisées. La séparation entre les étages est marquée par un bandeau au relief prononcé. L'étage comporte des fenêtres jumelées, de forme verticale et munie également de tablettes et de croisées. Les fenêtres sont au nombre de trois dans chaque travée déterminée par les murs de refends débordant à l'extérieur en forme de contreforts. Ces contreforts sont fait de pierres de tailles apparentes. Ils s'élargissent au niveau du rez-de-chaussée. L'articulation entre les deux niveaux est formée d'un plan incliné débordant afin de rejeter les eaux de pluie. Sur la façade est, se trouvent deux escaliers extérieurs permettant d'accéder au 2e niveau. Ils présentent une composition monumentale, formée de deux rampes droites parallèles à la façade, aboutissant à une plate-forme qui surmonte un passage transversal au niveau du rez-de-chaussée. Les rampes et la plate-forme sont abrités par une marquise en bois, portée par des bras-de-force et des poteaux posés sur la plate-forme. La marquise prolonge le plan de la toiture, mais opère un décrochement au-dessus l'entrée, au milieu de la composition. Toute la toiture du bâtiment est revêtue de tuiles. Elle a été percée récemment pour recevoir des tabatières.

L'intérieur du bâtiment: Le bâtiment était occupé à l'origine par les écuries. Le rez-de-chaussée se compose aujourd'hui de locaux de dépôt et de service. L'étage est occupé par des cantonnements disposés de part et d'autre d'un couloir de distribution central.

L'environnement: L'environnement du bâtiment est strictement minéral. Il est entouré de cours et de voies de circulation goudronnées. Il lui a été adjoint sur la façade est, en face de l'un des escaliers extérieurs, le bâtiment BK qui en dénature passablement la perception d'ensemble.

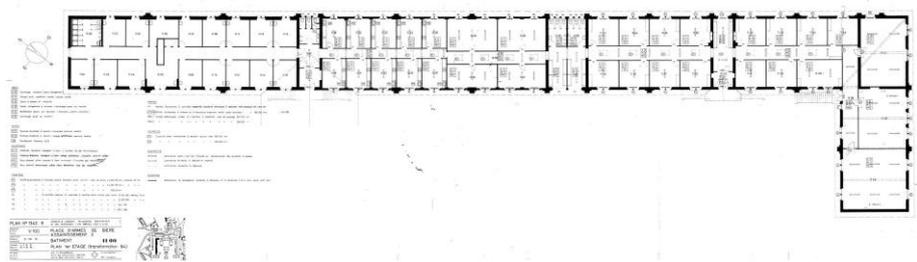
## Sources et bibliographie

Bibliographie: - Dominic Pedrazzini: Place d'armes de Bière 1874-1974, Etudes historiques, publiées à l'occasion du centenaire de la place d'armes, édité par le Commandant de la place d'armes de Bière, 1974.

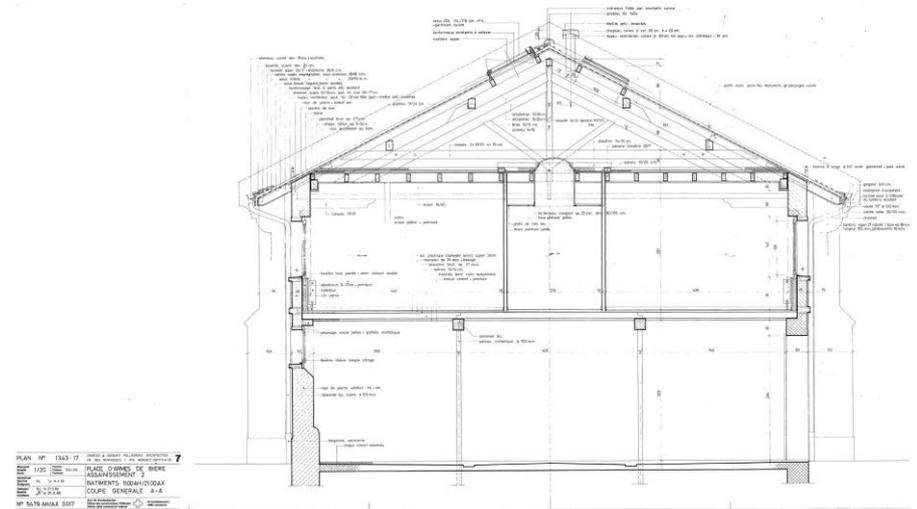
Sources: - plan, 1:100, 1988: Archiv VBS, Papiermühlestrasse 13a, 3003, Bern.  
- coupe, 1:20, 1985: Archiv VBS, Papiermühlestrasse 13a, 3003, Bern.

Aménagement No: 5479	Ouvrage No: AH
Dés. de l'aménagement: Place d'armes	

plan du rez-de-chaussée



coupe transversale



Aménagement No: 5479  
Dés. de l'aménagement: Place d'armes

Ouvrage No: AH

façade ouest



angle sud-est



Aménagement No: 5479  
Dés. de l'aménagement: Place d'armes

Ouvrage No: AH

Accès, façade est



couloir traversant



Aménagement No: 5479

Ouvrage No: AH

Dés. de l'aménagement: Place d'armes

couloir de distribution au 1er étage



Aménagement No:	5479	Ouvrage No:	AL
Dés. de l'aménagement: Place d'armes			
Canton:	VD	District:	AUBONNE
Commune:	1145 Biere	Lieu:	Biere
Rue:		No. du bâtiment:	
Désignation de l'ouvrage:	Menuis-hab.1860	Coordonnées:	X: 515200 Y: 153920
Org. des utilisateurs:		Genre d' ouvrage:	Werkstätten+ Gewerbe

## Appréciation

<b>HOBIM</b>	Classement: L (local)	Objectif de la sauvegarde: 9 (partiel)
--------------	-----------------------	--

Autres inventaires:

Exposé des motifs: Ce bâtiment correspond à une typologie d'habitation pour familles ouvrières, aujourd'hui extrêmement rare. Il relève d'une architecture extrêmement modeste, mais présente de belles proportions et s'avère parfaitement fonctionnel.

Indications: Afin de préserver les éléments architecturaux du bâtiment propre à sa conception du XIXème siècle, il y a lieu de conserver le gabarit, la forme de la toiture, la taille et le nombre des ouvertures, les éléments de façade tels que socle et encadrements de fenêtre. Le rez-de-chaussée de la façade de facture plus récente n'a pas à bénéficier des mêmes mesures de protection. Les annexes en revanche semblent contemporaines de la construction, ou légèrement plus tardives. Il y aurait lieu d'en approfondir l'étude. Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directive de la conservation des monuments", armasuisse immeubles.

## Données sur l' histoire de la construction

Année de construction: 1868

Maître de l' ouvrage:

Architecte:

Modifications:

## Brève description

Situation: Le bâtiment se trouve dans le centre du site de la place d'armes de Bière, dans l'angle nord-ouest. Il est adjacent au bâtiment B05479 AI et est implanté dans un axe nord-sud.

L'ensemble: De plan rectangulaire, le bâtiment comporte deux petites annexes, accolées sur ses flancs est et ouest. Il s'élève sur deux niveaux + combles. Il est surmonté d'une toiture à deux pans. Construit de façon traditionnelle, il est fait de pierre et d'une charpente en bois. Les motifs architecturaux, du socle notamment, sont les mêmes que pour l'ancien Arsenal, ce qui laisse penser à une date de construction simultanée.

L'extérieur du bâtiment: Le bâtiment se compose de façades régulières. La base des façades est marqué par un double registre de pierre apparentes au façonnage rustique. Les murs sont recouverts de crépi de ciment. Chaque étage comporte une rangée régulière de fenêtres disposées verticalement, dotées d'un encadrement en pierre surmonté d'un puissant linteau et de volet en bois à double vantail. Le fronton possède en son milieu une petite fenêtre verticale surmontée d'un arc en plein cintre. Les poutres de la charpente débordent en façade pour former un avant-toit. La toiture est revêtue de tuiles. Le rez-de-chaussée de la façade est a été passablement modernisé et a été percé de nouvelles ouvertures. En revanche, l'étage supérieur est toujours recouvert de planches de bois disposées horizontalement. L'annexe à l'ouest est construite en grande partie en bois.

L'intérieur du bâtiment: Le rez-de-chaussée comporte huit locaux, consacrés à des petits ateliers de

Aménagement No: 5479	Ouvrage No: AL
Dés. de l'aménagement: Place d'armes	

L'intérieur du bâtiment: mécanique et des dépôts. Au 1er étage se trouve un appartement de fonction composé de six chambres, une cuisine, des WC et un réduit.

L'environnement: Le bâtiment est entièrement entouré de voies de circulation, constituées de dalles de béton et de surfaces goudronnées.

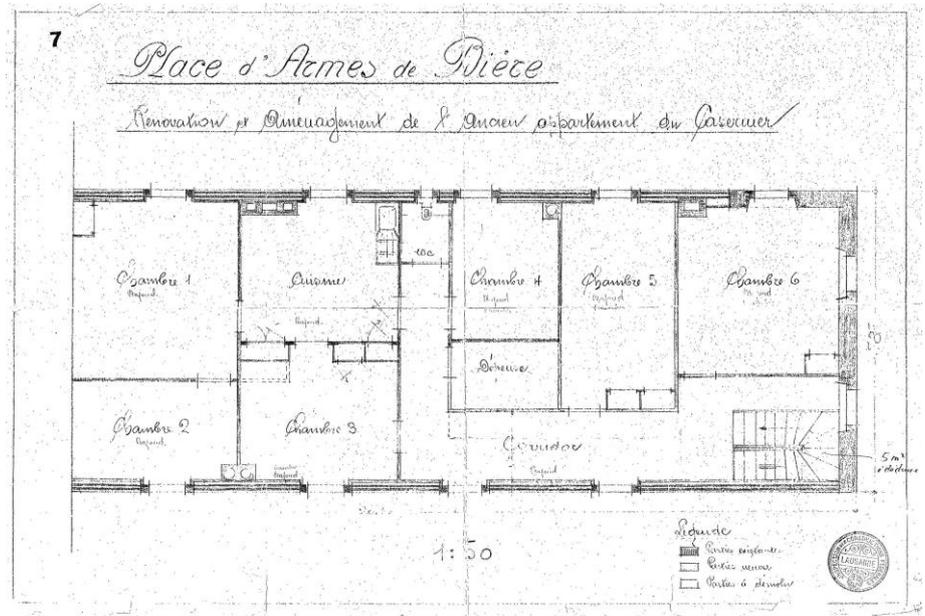
## Sources et bibliographie

Bibliographie: - Dominic Pedrazzini: Place d'armes de Bière 1874-1974, Etudes historiques, publiées à l'occasion du centenaire de la place d'armes, édité par le Commandant de la place d'armes de Bière, 1974.

Sources: - plan, 1:50: Archiv VBS, Papiermühlestrasse 13a, 3003, Bern.

Aménagement No: 5479	Ouvrage No: AL
Dés. de l'aménagement: Place d'armes	

plan du 1er étage



angle nord-ouest



Aménagement No: 5479

Ouvrage No: AL

Dés. de l'aménagement: Place d'armes

façade est



rez-de-chaussée



Aménagement No:	5479	Ouvrage No:	AT
Dés. de l'aménagement: Place d'armes			
Canton:	VD	District:	AUBONNE
Commune:	1145 Biere	Lieu:	Biere
Rue:		No. du bâtiment:	
Désignation de l'ouvrage:	Exploit. 1240	Coordonnées:	X: 515265 Y: 153815
Org. des utilisateurs:		Genre d'ouvrage:	Kasernen; Truppenlager

## Appréciation

<b>HOBIM</b>	Classement: R (régional)	Objectif de la sauvegarde: 9 (partiel)
--------------	--------------------------	--

Autres inventaires:

**Exposé des motifs:** Bien que d'une grande modestie par sa taille, ce bâtiment constitue l'un des plus remarquables du site. Son portique néo-classique apparaît comme un élément tout à fait exceptionnel. Son style architectural du milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle et le fait qu'il ne s'intègre pas dans la composition d'ensemble du site laissent à penser que sa construction est antérieure aux réalisations de 1868.

**Indications:** Il y a lieu de conserver les façades dans leur plus grande intégrité. Le portique et les éléments qui le composent (piliers, caisson, corbeaux, toiture) doivent en particulier faire l'objet d'une attention spéciale. Les ouvertures des autres façades, ainsi que les motifs architecturaux (bandeaux du socle et de la corniche), doivent aussi faire l'objet de mesures de protection. En revanche, l'intérieur, qui a subi de lourds travaux de rénovation, ne comporte plus d'éléments, à l'exception de l'escalier, qu'il soit nécessaire de préserver. Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directive de la conservation des monuments", armasuisse immeubles.

## Données sur l'histoire de la construction

Année de construction: XIX<sup>e</sup> s.

Maître de l'ouvrage:

Architecte:

Modifications: - 1986: transformations intérieures par Henri-P. Auberson, architecte.

## Brève description

**Situation:** Le bâtiment se trouve dans l'angle sud-ouest du site constitué par le 1<sup>ère</sup> étape de construction, mais ne s'intègre pas dans la composition symétrique d'ensemble. Sa façade principale s'ouvre au sud. Le faîte du toit à croupes suit le même axe nord-sud.

**L'ensemble:** De plan carré, le bâtiment comprend un important portique sur sa face sud. Construit de façon traditionnelle, en pierres de taille et moellons, avec charpente en bois, il ne comprend qu'un seul niveau + combles. Le plancher des combles repose sur un solivage de poutres en bois. La structure s'appuie, outre les murs extérieurs, sur deux murs de refend transversaux, perpendiculaires au couloir de distribution.

**L'extérieur du bâtiment:** Le bâtiment est particulièrement remarquable par le portique qu'il comprend sur sa façade sud. Ce portique se compose de quatre piliers, constitués de trois types de pierres différentes. La base est faite d'une pierre granitique. Elle est surmontée de trois pierres blanches calcaires. La colonne se termine en pierre jaune propre au pied du Jura. Elle est surmontée d'un chapiteau de forme carrée supportant un important entablement en bois. La toiture en pavillon-croupe s'avance au-dessus du portique, jusqu'à former un avant-toit. La façade se compose à la base d'un bandeau en saillie, d'une porte d'entrée placée en son milieu, flanquée de part et d'autre de deux fenêtres jumelées. La porte et les fenêtres sont dotées d'un encadrement en pierre, surmonté

Aménagement No: 5479	Ouvrage No: AT
Dés. de l'aménagement: Place d'armes	

d'un puissant linteau. Les fenêtres sont munies de volets en bois. Les murs sont crépis. Dans les angles supérieurs, deux corbeaux émarginent du plan de la façade pour soutenir le caisson en bois formant le plafond du portique. Les faces latérales comportent trois fenêtres simples, également dotées d'un encadrement en pierre et de volets. La face arrière ne possède que deux fenêtres jumelées en son milieu. La toiture, revêtue de tuiles, est percée sur les côtés et sur l'arrière de lucarnes de facture récente.

L'intérieur du bâtiment: L'intérieur du bâtiment a été complètement refait à une date récente. De part et d'autre d'un couloir central de distribution se trouvent des bureaux. Le couloir aboutit à un escalier en granit munie d'une barrière métallique qui permet d'accéder aux combles, aménagés récemment en locaux de réunion. Les combles laissent voir aujourd'hui la charpente qui a été grandement rénovée.

L'environnement: Le bâtiment donne au sud sur une voie de circulation à trafic modéré. La partie arrière est plantée de pelouses et d'arbres.

## Sources et bibliographie

### Bibliographie:

- Sources:
- plan, 1:100, 1988: Archiv VBS, Papiermühlestrasse 13a, 3003, Bern.
  - coupe, 1:50, 1987: Archiv VBS, Papiermühlestrasse 13a, 3003, Bern.



Aménagement No: 5479  
Dés. de l'aménagement: Place d'armes

Ouvrage No: AT

façade sud



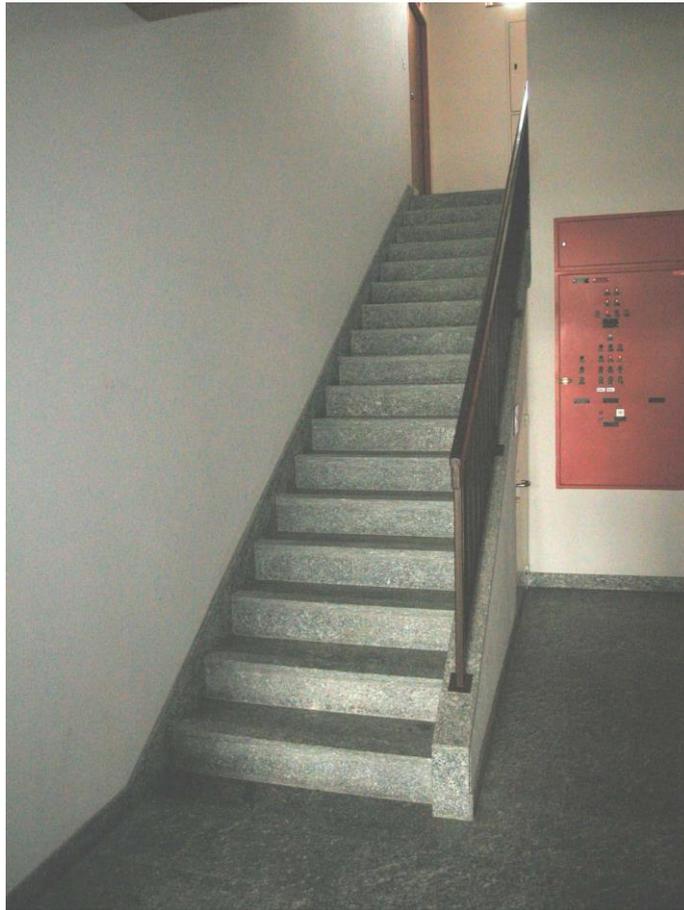
façade nord



Aménagement No: 5479  
Dés. de l'aménagement: Place d'armes

Ouvrage No: AT

escalier



combles



Aménagement No:	5479	Ouvrage No:	AX
Dés. de l'aménagement: Place d'armes			
Canton:	VD	District:	AUBONNE
Commune:	1145 Bière	Lieu:	Bière
Rue:		No. du bâtiment:	
Désignation de l'ouvrage:	Cantonnement 2100	Coordonnées:	X: 515335 Y: 153945
Org. des utilisateurs:		Genre d'ouvrage:	Massenunterk.Milit.+Zivil

## Appréciation

<b>HOBIM</b>	Classement: R (régional)	Objectif de la sauvegarde: 9 (partiel)
--------------	--------------------------	--

Autres inventaires:

Exposé des motifs: Les anciennes écuries, aujourd'hui bâtiment de cantonnement, constituent l'une des parties essentielles de la composition d'ensemble de la 1ère étape de construction de la place d'armes de Bière. Elles sont à ce titre un élément structurant et un témoignage historique du projet d'origine extrêmement importants. En outre, elles présentent une architecture d'une rationalité radicale, propre à la construction fonctionnelle du XIXème siècle. Ce parti pris n'empêche pas la présence de nombres d'éléments décoratifs qui participent à la fois de l'expression d'une architecture à vocation militaire (contreforts néogothiques) et d'appartenance à un sentiment régionaliste (escaliers extérieurs et toitures).

Indications: Il y a lieu de protéger avant tout le gabarit très particulier du bâtiment qui en fait tout le caractère. Les façades et les différents éléments qui les composent (socle, bandeaux de séparation, percements, contreforts, escaliers extérieurs) ont été bien conservés et doivent être préservés. L'intérieur du bâtiment a été en revanche énormément modifié pour répondre au changement d'affectation en cantonnement et ne mérite pas de mesure de protection particulière. Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directive de la conservation des monuments", armasuisse immeubles.

## Données sur l'histoire de la construction

Année de construction: 1868-1874

Maître de l'ouvrage:

Architecte: David-Louis Braillard et Schmiltenhelm <?>

Modifications: - 1900 env.: escaliers extérieurs et couverts.

## Brève description

Situation: Le bâtiment de cantonnement fait partie de la première étape historique de la place d'armes de Bière. Ayant pour symétrique le bâtiment AH, il forme avec l'ancien Arsenal, le mess des officiers et l'ancien cantonnement des officiers un périmètre à la composition monumentale. Bordant la limite est du site, il se développe suivant un axe nord-sud, à l'exception d'un retour d'équerre vers l'intérieur à son extrémité nord.

L'ensemble: De plan extrêmement allongé et étroit, le bâtiment s'élève sur deux niveaux + combles. Il se décompose en une grande série de segments, marqués par des murs de refends se prolongeant à l'extérieur par des formes de contreforts. Il est traversé à plusieurs endroits de part en part par des passages ouverts au niveau du rez-de-chaussée, dont la fonction s'explique par la longueur du bâtiment. Il est construit de façon traditionnelle, en moellons, pierres de taille et charpente en bois. Il est surmonté d'un toit à deux pans.

L'extérieur du bâtiment: Les façades présentent une composition extrêmement régulière et répétitive. La base est soulignée par une double rangée de pierres de taille rustiques. Le reste des façades est recouvert de crépi. Les rez-de-chaussée est percé de portes, parfois transformées

Aménagement No: 5479	Ouvrage No: AX
Dés. de l'aménagement: Place d'armes	

en portes de garages, et de fenêtres horizontales, munies d'une tablette et de croisée. La séparation entre les étages est marquée par un bandeau un relief prononcé. L'étage comporte des fenêtres jumelées, de forme verticale et munie également de tablette et de croisée. Les fenêtres sont au nombre de trois dans chaque travée déterminée par les murs de refends débordants à l'extérieur en forme de contreforts. Ces contreforts sont fait de pierres de tailles apparentes. Ils s'élargissent au niveau du rez-de-chaussée. L'articulation entre les deux niveaux est formée d'un plan incliné débordant afin de rejeter les eaux de pluie. Sur la façade ouest, se trouvent deux escaliers extérieurs permettant d'accéder au 2e niveau. Ils présentent une composition monumentale, formée de deux rampes droites parallèles à la façade, aboutissant à une plate-forme qui surmonte un passage transversal au niveau du rez-de-chaussée. Les rampes et la plate-forme sont abrités par une marquise en bois, portée par des bras-de-force et des poteaux posés sur la plate-forme. La marquise prolonge le plan de la toiture, mais opère un décrochement au-dessus l'entrée, au milieu de la composition. Toute la toiture du bâtiment est revêtue de tuiles. Elle a été percée récemment pour recevoir des tabatières.

L'intérieur du bâtiment: Le bâtiment était occupé à l'origine par les écuries. Le rez-de-chaussée se compose aujourd'hui de locaux de dépôt et de service. L'étage est occupé par des cantonnements disposés de part et d'autre d'un couloir de distribution central.

L'environnement: L'environnement du bâtiment est strictement minéral. Il est entouré de cours et de voies de circulation goudronnées ou bétonnées.

## Sources et bibliographie

Bibliographie: - Dominic Pedrazzini: Place d'armes de Bière 1874-1974, Etudes historiques, publiées à l'occasion du centenaire de la place d'armes, édité par le Commandant de la place d'armes de Bière, 1974.

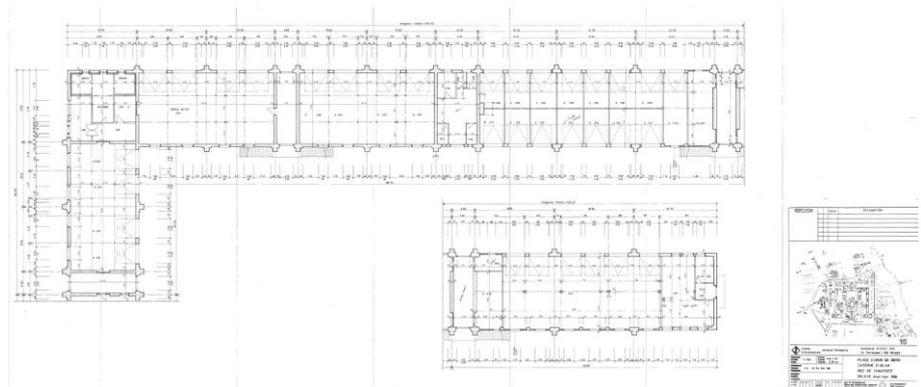
Sources: - plan, 1:100, 1988: Archiv VBS, Papiermühlestrasse 13a, 3003, Bern.

Aménagement No: 5479

Ouvrage No: AX

Dés. de l'aménagement: Place d'armes

plan du rez-de-chaussée



angle sud-est



Aménagement No: 5479  
Dés. de l'aménagement: Place d'armes

Ouvrage No: AX

façade nord



accès, façade ouest



## Données principales

HOBIM

Aménagement No: 5479	Ouvrage No: BA
Dés. de l'aménagement: Place d'armes	
Canton: VD	District: AUBONNE
Commune: 1145 Biere	Lieu: Biere
Rue:	No. du bâtiment:
Désignation de l'ouvrage: Caserne 1000	Coordonnées: X: 515255 Y: 153775
Org. des utilisateurs:	Genre d' ouvrage: Massenunterk.Milit.+Zivil

## Appréciation

HOBIM	Classement: R (régional)	Objectif de la sauvegarde: 9 (partiel)
-------	--------------------------	--

Autres inventaires:

Exposé des motifs: La caserne de la troupe est l'un des éléments constitutifs de la composition d'ensemble du site historique de la place d'armes de Bière. Il forme avec son pendant symétrique (B05479 BC) et la caserne des officiers un front monumental placé au sud du périmètre. Son architecture néo-classique est caractéristique des bâtiments construits dans la 1ère phase de réalisation de la place d'armes. Cette architecture se teinte néanmoins d'éléments rationalistes (mise en évidence des différentes parties du bâtiment par la forme des fenêtres) et régionalistes (volumétrie complexe de la toiture, motifs décoratifs en bois, petit porche saillant), mélange précoce et représentatif de l'architecture du dernier quart du XIXème siècle.

Indications: Le front sud de la place d'armes, composé de trois bâtiments (casernes des officiers, casernes de la troupe), doit être considéré dans son ensemble et doit être conservé dans son apparence monumentale. Construire de nouveaux bâtiments au sud, qui viendraient en détruire la perception, serait d'un effet déplorable. La caserne de la troupe doit donc être préservée dans sa plus grande intégralité, aussi bien générale (gabarit, forme de la toiture, composition des façades) que particulière (nombre et forme des ouvertures, socle, bras-de-force, etc.). L'intérieur qui ne comprend pas d'éléments décoratifs est également un témoignage historique important par son système de distribution. Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directive de la conservation des monuments", armasuisse immeubles.

## Données sur l'histoire de la construction

Année de construction: 1868-1874

Maître de l'ouvrage:

Architecte: David-Louis Braillard et Schmiltenhelm <?>

Modifications:

## Brève description

Situation: La caserne de la troupe fait partie du plan d'ensemble de la 1ère étape de construction de la place d'armes de Bière. Elle se place dans l'angle sud-ouest, de façon symétrique à l'autre caserne de la troupe, placée dans l'angle sud-est. De construction identique, les deux bâtiments flanquent, dans une composition monumentale, de part et d'autre la caserne des officiers qui se présente comme le point de convergence de toute la composition. Perpendiculaire à l'axe nord-sud, déterminé par l'ensemble de la place d'armes, la caserne de la troupe ouvre sa façade principale au sud, largement exposée à la course du soleil.

L'ensemble: De plan rectangulaire, la caserne s'élève sur trois niveaux + combles. La façade sud est plane, à l'exception d'un porche d'entrée s'avancant au milieu de la composition et des deux travées placées aux deux extrémités de la façade qui font légèrement saillie.

Aménagement No: 5479	Ouvrage No: BA
Dés. de l'aménagement: Place d'armes	

La façade arrière est plus animée, se composant de trois avant-corps marqués. Le bâtiment est construit de façon traditionnelle, en pierres de taille et moellons. La toiture repose sur une charpente en bois.

**L'extérieur du bâtiment:** Les façades ont une composition régulière et symétrique. Un socle constitué de trois registres de pierre apparente au façonnage rustique en souligne la base. La façade principale comprend trois registres de fenêtres superposés. Les fenêtres réunies en six groupes de trois déterminent six travées. Les triplets de fenêtres se composent d'un linteau droit posé sur impostes et de deux meneaux, à l'exception de fenêtres de la travée centrale qui sont surmontées d'un arc surbaissé. Le porche d'entrée, qui fait saillie, est percé en son milieu d'une porte surmontée d'un arc surbaissé sur impostes. On y accède par trois marches de composition monumentale. De part et d'autre se trouve une fenêtre verticale également dotée d'un arc surbaissé. Ce motif se répète sur les deux faces latérales du porche. La face arrière possède des fenêtres simples sur les deux avant-corps latéraux. L'avant-corps du milieu qui renferme la cage d'escalier présente en revanche des petites fenêtres jumelées, de forme carrée, également dotées d'un encadrement en pierre. Sur les faces latérales, chaque étage compte six fenêtres. Trois d'entre elles sont regroupées afin de former une travée indépendante. Les façades sont recouvertes de crépi, à l'exception de la face ouest qui est revêtue de tuiles en fibrociment. Le bâtiment est surmonté d'un toit à pavillon-croupe revêtu de tuiles et percés de tabatières de facture récente. La toiture opère des décrochements formant fronton au dessus de l'entrée, sur les faces latérales et sur l'avant-corp central de la façade arrière. Sur les frontons, l'avant-toit est soutenu par des bras-de-force en bois.

**L'intérieur du bâtiment:** L'intérieur se distribue autour d'un escalier central, placé dans l'axe de la porte d'entrée et fermé sur les côtés. Les couloirs de distribution sont placés sur la façade arrière bénéficiant ainsi de la lumière du jour, et desservent les chambres de cantonnement placés sur la façade sud. L'intérieur, passablement modernisé, ne présente pas, à l'exception de son système de distribution, d'éléments d'intérêt historique.

**L'environnement:** Le bâtiment est entouré de voies de circulation à trafic modéré. Des arbres sont plantés sur les côtés est et ouest. Le point de vue méridional présente un panorama exceptionnel. Au-delà de la route s'étend le champ de manoeuvres recouvert de gazon, dont la ligne d'horizon est prolongée par la chaîne des Alpes.

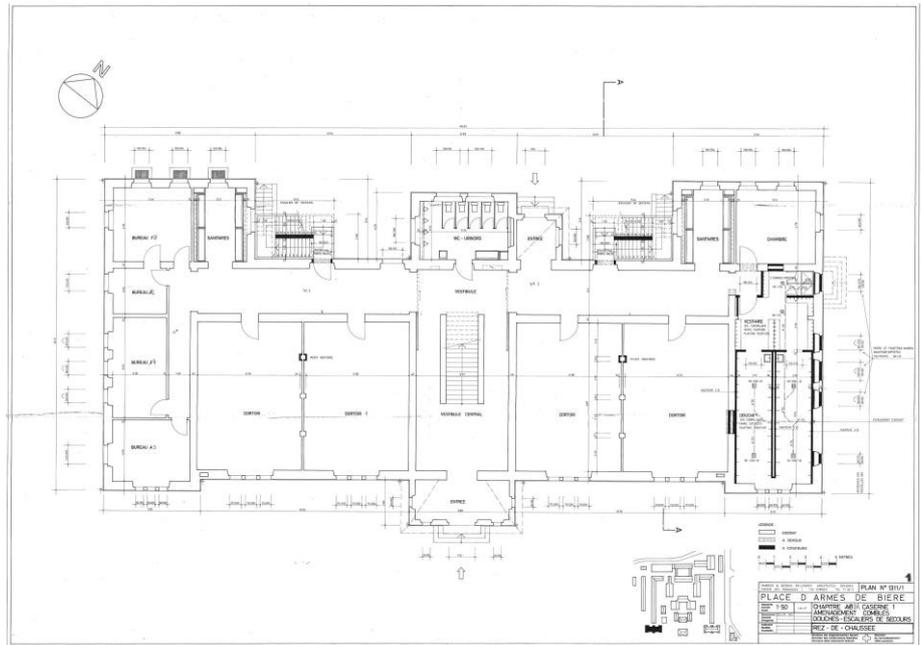
## Sources et bibliographie

**Bibliographie:** - Dominic Pedrazzini: Place d'armes de Bière 1874-1974, Etudes historiques, publiées à l'occasion du centenaire de la place d'armes, édité par le Commandant de la place d'armes de Bière, 1974.

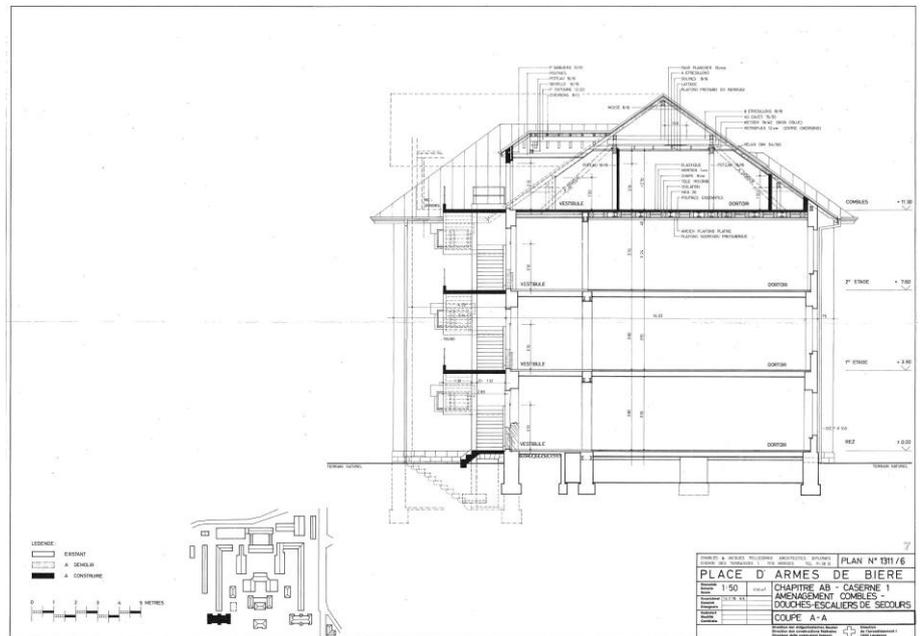
**Sources:** - plan, 1:100, 1978: Archiv VBS, Papiermühlestrasse 13a, 3003, Bern.  
- coupe, 1:50, 1978: Archiv VBS, Papiermühlestrasse 13a, 3003, Bern.

Aménagement No: 5479	Ouvrage No: BA
Dés. de l'aménagement: Place d'armes	

plan du rez-de-chaussée



coupe transversale



Aménagement No: 5479  
Dés. de l'aménagement: Place d'armes

Ouvrage No: BA

angle sud-est



façade sud



Aménagement No: 5479

Ouvrage No: BA

Dés. de l'aménagement: Place d'armes

angle nord-ouest



couloir rez-de-chaussée



Aménagement No: 5479  
Dés. de l'aménagement: Place d'armes

Ouvrage No: BA

cage d'escalier



## Données principales

HOBIM

Aménagement No: 5479	Ouvrage No: BB
Dés. de l'aménagement: Place d'armes	
Canton: VD	District: AUBONNE
Commune: 1145 Bière	Lieu: Bière
Rue:	No. du bâtiment:
Désignation de l'ouvrage: Adm.générale 1500	Coordonnées: X: 515325 Y: 153820
Org. des utilisateurs:	Genre d' ouvrage: Bürobauteu

## Appréciation

<b>HOBIM</b>	Classement: N (national)	Objectif de la sauvegarde: 8 (intégral)
--------------	--------------------------	---

Autres inventaires: KGS B

Exposé des motifs: La caserne des officiers est l'un des éléments constitutifs de la composition d'ensemble du site historique de la place d'armes de Bière et, certainement, le plus prestigieux. Il forme avec les deux casernes de la troupe un front monumental placé au sud du périmètre. Son architecture néo-classique est caractéristique des bâtiments construits dans la 1ère phase de réalisation de la place d'arme, et constitue par sa forme de palazzo florentin un cas exceptionnel dans le canton de Vaud.

Indications: Le front sud de la place d'armes, composé de trois bâtiments (casernes des officiers, casernes de la troupe), doit être considéré dans son ensemble et doit être conservé dans son apparence monumentale. Construire de nouveaux bâtiments au sud, qui viendraient en détruire la perception, serait d'un effet déplorable. En raison de son caractère exceptionnel, la caserne des officiers doit être préservée dans sa plus grande intégralité, aussi bien générale (gabarit, forme de la toiture, composition des façades) que particulière (nombre et forme des ouvertures très particulières, socle, ferronneries décoratives, ferblanteries, etc.). L'intérieur, bien que passablement modifié, comprend encore quelques éléments décoratifs (menuiseries des portes, revêtement des sols) qui doivent être préservés, mais compte surtout pour son système distributif. Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directive de la conservation des monuments", armasuisse immeubles.

## Données sur l'histoire de la construction

Année de construction: 1868-1874

Maître de l'ouvrage:

Architecte: David-Louis Braillard et Schmiltenhelm <?>

Modifications:

## Brève description

Situation: Le bâtiment d'administration générale, ancienne caserne des officiers, constitue un des éléments essentiels de la composition du site historique de la place d'armes de Bière. Il se place au centre de la composition formée par l'axe nord-sud et au milieu du front monumental, perceptible de loin dans le paysage, constitué avec les deux casernes de la troupe qui le flanquent. Sa façade principale placée au sud s'ouvre sur le plateau de Bière, s'exposant largement au cours du soleil.

L'ensemble: Le bâtiment s'impose par sa forme cubique. Sa façade principale s'anime des corps latéraux faisant légèrement saillie et d'un corps central surélevé d'un étage. Il comprend trois niveaux auxquels s'ajoutent une cave et des combles. Il est recouvert d'un toit en pavillon, surmonté au centre d'une tourelle de hauteur élevée. Il est construit de façon traditionnelle en pierres de taille et moellons. La toiture repose sur une charpente en bois.

Aménagement No: 5479	Ouvrage No: BB
Dés. de l'aménagement: Place d'armes	

L'extérieur du bâtiment: référence à la Renaissance florentine. La base du bâtiment est soulignée par un socle de pierre apparente au façonnage rustique, percé de plusieurs lucarnes. Chaque niveau possède des fenêtres de formes différentes. Le rez-de-chaussée se compose de fenêtres rectangulaires verticales surmontées d'un arc en plein cintre, comprenant clef de voûte et impostes. Elles sont reliées à leur base par un bandeau continu. Les fenêtres du 1er étage sont également rectangulaires et verticales, mais surmontées d'un linteau droit sur impostes, à l'exception des fenêtres de la travée centrale de la façade sud possédant un arc. Les fenêtres du 2e étage sont plus petites et jumelées. Elles sont dotées d'un linteau et d'un meneau. La façade principale au sud se compose de trois travées, les deux travées latérales faisant légèrement saillie. Chaque travée compte trois fenêtres au rez-de-chaussée et au 1er étage. Dans la travée centrale, les fenêtres sont regroupées au 1er et au 2e étages. Le rez-de-chaussée est percé en son milieu de la porte d'entrée. La porte est surmonté d'un arc en plein cintre et flanqué de part et d'autre d'une fenêtre. Le dernier niveau, dans les combles, comprend six petites fenêtres verticales regroupées. La face arrière possède en son milieu une porte d'entrée, dotée de ferronneries au motif de pot-à-feu. Elle est surmontée par une grande fenêtre verticale, également dotée d'un arc en plein cintre, donnant jour sur la cage d'escalier et s'élevant sur deux niveaux. La face ouest possède également une porte d'entrée, dotée de ferronnerie au motif d'écu confédéral. On y accède par un escalier-perron. Les façades sont revêtues de crépi, de couleur rouge, à l'exception de la façade ouest recouverte de tuiles en fibrociment. La corniche est marquée par une ferblanterie au profil crénelé et doté aux angles de fausses tourelles, conférant au bâtiment un caractère castral. La toiture est recouverte de tuiles. La tour qui la surmonte est faite de zinc. Elle comprend sur ses quatre faces une horloge. Elle est couronnée par un crénelage en zinc et plantée d'une hampe de drapeau.

L'intérieur du bâtiment: L'entrée donne sur un vestibule. On accède au centre du bâtiment en gravissant quelques marches et en passant une large porte vitrée. La cage d'escalier, en granit est placée à l'arrière, dans l'axe de l'entrée. Un couloir transversal dessert les différents locaux. Les sols sont revêtus de terrazzo. L'intérieur a été passablement retouché et a dû perdre une grande partie de son décor d'origine.

L'environnement: Les bâtiment est entouré de voies de circulation à trafic modéré. Des arbres sont plantés sur les côtés est et ouest. Le point de vue méridional présente un panorama exceptionnel. Au-delà de la route s'étend le champ de manoeuvre recouvert de gazon, dont la ligne d'horizon est prolongée par la chaîne des Alpes.

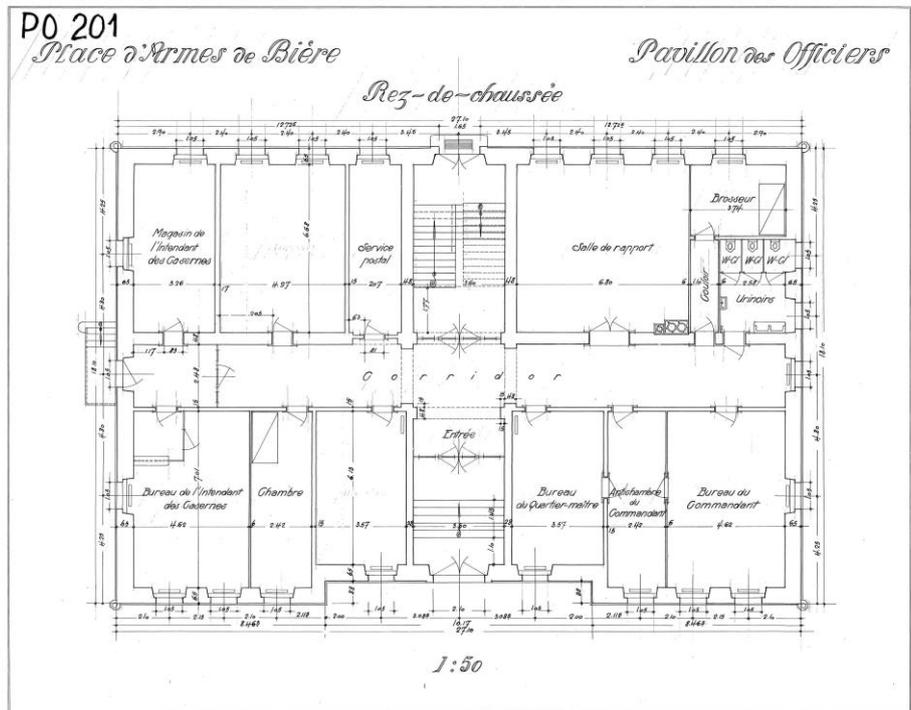
## Sources et bibliographie

Bibliographie: - Dominic Pedrazzini: Place d'armes de Bière 1874-1974, Etudes historiques, publiées à l'occasion du centenaire de la place d'armes, édité par le Commandant de la place d'armes de Bière, 1974.

Sources: - plan, 1:50: Archiv VBS, Papiermühlestrasse 13a, 3003, Bern.

Aménagement No: 5479	Ouvrage No: BB
Dés. de l'aménagement: Place d'armes	

plan du rez-de-chaussée



façade est



Aménagement No: 5479  
Dés. de l'aménagement: Place d'armes

Ouvrage No: BB

façade sud



angle nord-ouest



Aménagement No: 5479

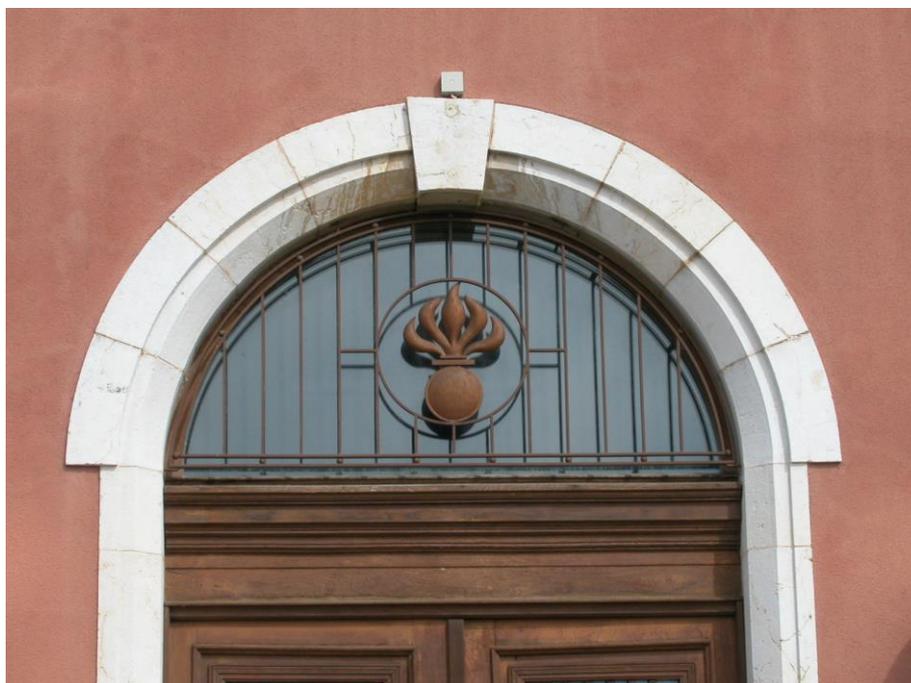
Ouvrage No: BB

Dés. de l'aménagement: Place d'armes

détail façade ouest



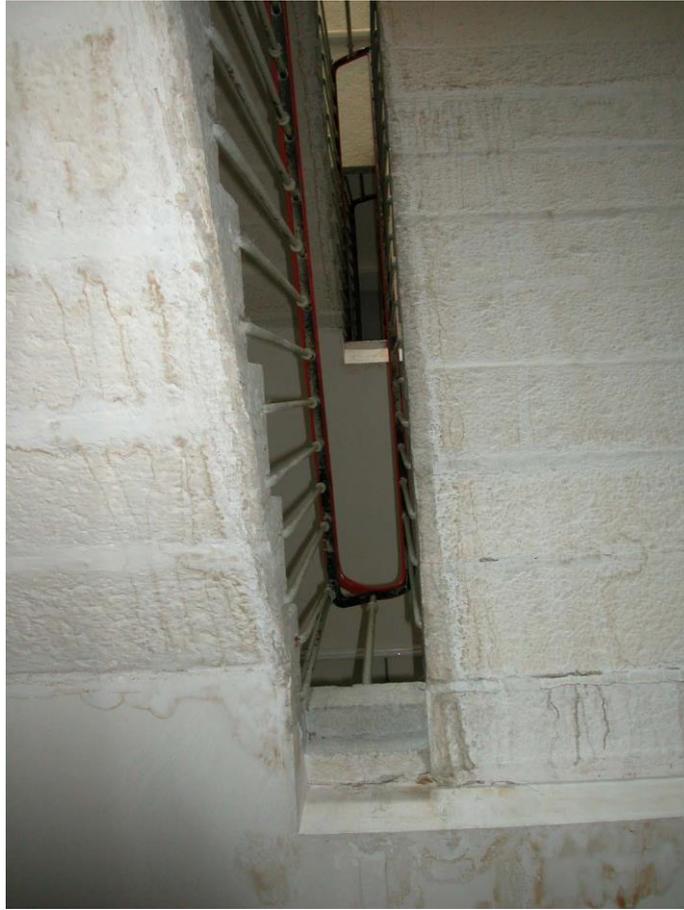
détail façade sud



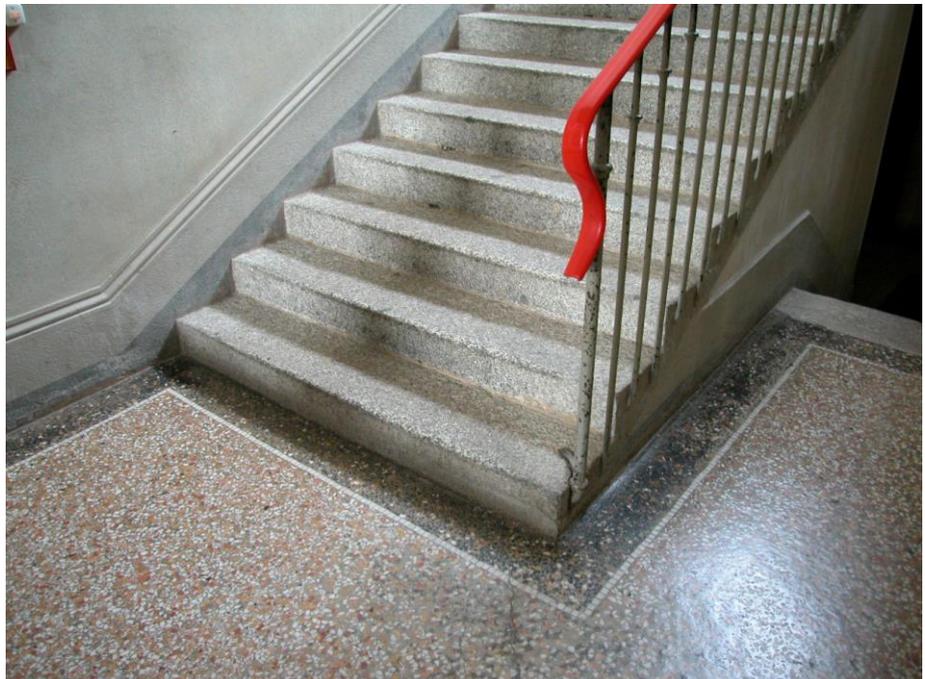
Aménagement No: 5479  
Dés. de l'aménagement: Place d'armes

Ouvrage No: BB

cage d'escalier



cage d'escalier



Aménagement No: 5479

Ouvrage No: BB

Dés. de l'aménagement: Place d'armes

rez-de-chaussée



## Données principales

HOBIM

Aménagement No: 5479	Ouvrage No: BC
Dés. de l'aménagement: Place d'armes	
Canton: VD	District: AUBONNE
Commune: 1145 Biere	Lieu: Biere
Rue:	No. du bâtiment:
Désignation de l'ouvrage: Caserne 2000	Coordonnées: X: 515390 Y: 153880
Org. des utilisateurs:	Genre d' ouvrage: Massenunterk.Milit.+Zivil

## Appréciation

HOBIM	Classement: R (régional)	Objectif de la sauvegarde: 9 (partiel)
-------	--------------------------	--

Autres inventaires:

Exposé des motifs: La caserne de la troupe est l'un des éléments constitutifs de la composition d'ensemble du site historique de la place d'armes de Bière. Il forme avec son pendant symétrique (B05479 BA) et la caserne des officiers un front monumental placé au sud du périmètre. Son architecture néo-classique est, caractéristique des bâtiments construits dans la 1ère phase de réalisation de la place d'armes. Cette architecture se teinte néanmoins d'éléments rationalistes (mise en évidence des différentes parties du bâtiment par la forme des fenêtres) et régionalistes (volumétrie complexe de la toiture, motifs décoratifs en bois, petit porche saillant), mélange précoce et représentatif de l'architecture du dernier quart du XIXème siècle.

Indications: Le front sud de la place d'armes, composé de trois bâtiments (caserne des officiers, casernes de la troupe), doit être considéré dans son ensemble et doit être conservé dans son apparence monumentale. Construire de nouveaux bâtiments au sud, qui viendraient en détruire la perception, serait d'un effet déplorable. La caserne de la troupe doit donc être préservée dans sa plus grande intégralité, aussi bien générale (gabarit, forme de la toiture, composition des façades) que particulière (nombre et forme des ouvertures, socle, bras-de-force, etc.). L'intérieur qui ne comprend pas d'éléments décoratifs est également un témoignage historique important par son système de distribution. Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directive de la conservation des monuments", armasuisse immeubles.

## Données sur l'histoire de la construction

Année de construction: 1868-1874

Maître de l'ouvrage:

Architecte: David-Louis Braillard et Schmiltenhelm <?>

Modifications:

## Brève description

Situation: La caserne de la troupe fait partie du plan d'ensemble de la 1ère étape de construction de la place d'armes de Bière. Elle se place dans l'angle sud-ouest, de façon symétrique à l'autre caserne de la troupe, placée dans l'angle sud-est. De construction identique, les deux bâtiments flanquent, dans une composition monumentale, de part et d'autre la caserne des officiers qui se présente comme le point de convergence de toute la composition. Perpendiculaire à l'axe nord-sud, déterminé par l'ensemble de la place d'armes, la caserne de la troupe ouvre sa façade principale au sud, largement exposée à la course du soleil.

L'ensemble: De plan rectangulaire, la caserne s'élève sur trois niveaux + combles. La façade sud est plane, à l'exception d'un porche d'entrée s'avancant au milieu de la composition et des deux travées placées aux deux extrémités de la façade qui font légèrement saillie.

Aménagement No:	5479	Ouvrage No:	BC
Dés. de l'aménagement: Place d'armes			

La façade arrière est plus animée, se composant de trois avant-corps marqués. Le bâtiment est construit de façon traditionnelle, en pierre et charpente en bois.

- L'extérieur du bâtiment:** Les façades ont une composition régulière et symétrique. Un socle constitué de trois registres de pierre apparente au façonnage rustique en souligne la base. La façade principale comprend trois registres de fenêtres superposés. Les fenêtres réunies en six groupes de trois déterminent six travées. Les triplets de fenêtres se composent d'un linteau droit posé sur impostes et de deux meneaux, à l'exception de fenêtres de la travée centrale qui sont surmontées d'un arc surbaissé. Le porche d'entrée, qui fait saillie, est percé en son milieu d'une porte surmontée d'un arc surbaissé sur impostes. On y accède par trois marches de composition monumentale. De part et d'autre se trouve une fenêtre verticale également dotée d'un arc surbaissé. Ce motif se répète sur les deux faces latérales du porche. La face arrière possède des fenêtres simples sur les deux avant-corps latéraux. L'avant-corps du milieu qui renferme la cage d'escalier présente en revanche des petites fenêtres jumelées, de forme carrée, également dotées d'un encadrement en pierre. Sur les faces latérales, chaque étage compte six fenêtres. Trois d'entre elles sont regroupées afin de former une travée indépendante. Les façades sont recouvertes de crépi. Le bâtiment est surmonté d'un toit à pavillon-croupe revêtu de tuiles et percés de tabatières de facture récente. La toiture opère des décrochements formant fronton au dessus de l'entrée, sur les faces latérales et sur l'avant-corp central de la façade arrière. Sur les frontons, l'avant-toit est soutenu par des bras-de-force en bois.
- L'intérieur du bâtiment:** L'intérieur se distribue autour d'un escalier central, placé dans l'axe de la porte d'entrée et fermé sur les côtés. Les couloirs de distribution sont placés sur la façade arrière bénéficiant ainsi de la lumière du jour, et desservent les chambres de cantonnement placés sur la façade sud. L'intérieur, passablement modernisé, ne présente pas, à l'exception de son système de distribution, d'éléments d'intérêt historique.
- L'environnement:** Le bâtiment est entouré de voies de circulation à trafic modéré. Des arbres sont plantés sur les côtés est et ouest. Le point de vue méridional présente un panorama exceptionnel. Au-delà de la route s'étend le champ de manoeuvres recouvert de gazon, dont la ligne d'horizon est prolongée par la chaîne des Alpes.

## Sources et bibliographie

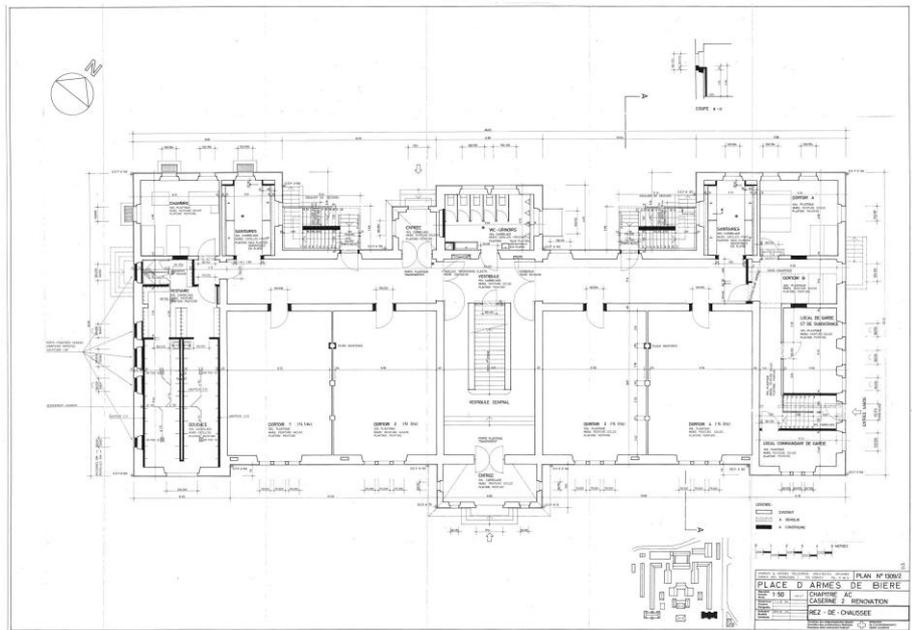
- Bibliographie:** - Dominic Pedrazzini: Place d'armes de Bière 1874-1974, Etudes historiques, publiées à l'occasion du centenaire de la place d'armes, édité par le Commandant de la place d'armes de Bière, 1974.
- Sources:** - plan et coupe, 1:50, 1978: Archiv VBS, Papiermühlestrasse 13a, 3003, Bern.

Aménagement No: 5479

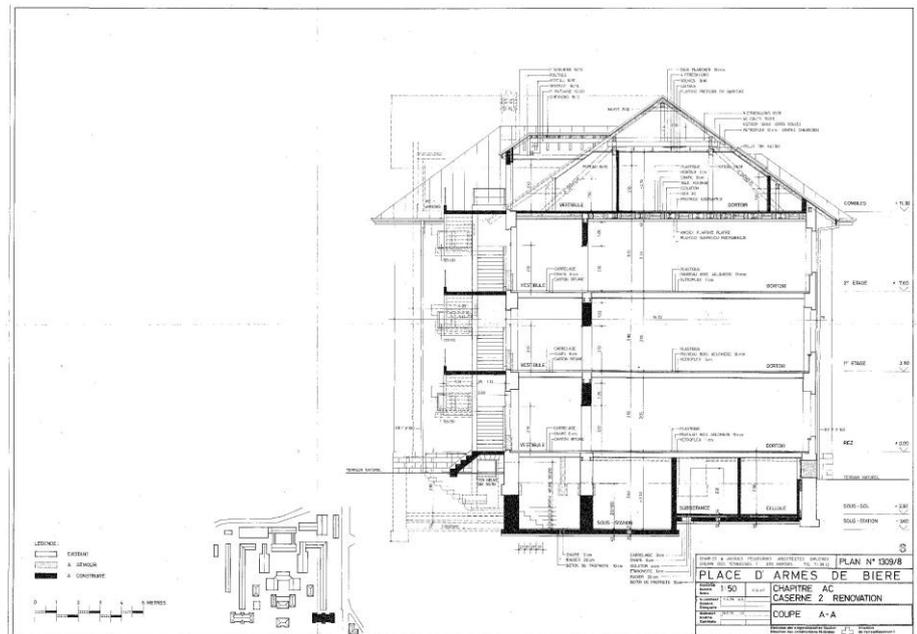
Ouvrage No: BC

Dés. de l'aménagement: Place d'armes

plan du rez-de-chaussée



coupe transversale



Aménagement No: 5479  
Dés. de l'aménagement: Place d'armes

Ouvrage No: BC

angle nord-est



façade sud



Aménagement No: 5479  
Dés. de l'aménagement: Place d'armes

Ouvrage No: BC

façade ouest



cage d'escalier



## Données principales

HOBIM

Aménagement No: 5479	Ouvrage No: BN
Dés. de l'aménagement: Place d'armes	
Canton: VD	District: AUBONNE
Commune: 1145 Biere	Lieu: Biere
Rue:	No. du bâtiment:
Désignation de l'ouvrage: Nouvelle chaufferie	Coordonnées: X: 515886 Y: 153504
Org. des utilisateurs:	Genre d' ouvrage: Heiz- und Kältezentralen

## Appréciation

HOBIM	Classement: PL (provisoire, local)	Objectif de la sauvegarde: 9 (partiel)
-------	------------------------------------	--

Autres inventaires:

Exposé des motifs: Oeuvre d'architecture contemporaine, la chaufferie se plie avec une grande rigueur aux principes fonctionnalistes, tout en apportant un soin particulier au traitement des matériaux (façades de bardeaux) et aux éléments de détail (cheminées, socle translucide). Il a reçu en 1999 le prix solaire suisse, reconnaissant sa forte rentabilité en proportion de son investissement énergétique.

Indications: Le bâtiment se caractérise essentiellement par son enveloppe qui se donne lui même à voir comme un simple contenant. Il faut donc chercher à préserver avant tout son apparence extérieure reposant sur la simplicité du volume, le traitement des façades et l'équilibre des éléments de détails (socle, portes, cheminées, ...)

## Données sur l' histoire de la construction

Année de construction: 1998  
Maître de l' ouvrage: Office des constructions fédérales <?>  
Architecte: Pierre Bonnet, Christian Bridel Vinzel  
Modifications:

## Brève description

Situation: Le bâtiment est situé sur un terrain plat au sud de la place d'armes de Bière, sur la plaine de Champagne. Il est desservi par une route d'accès.

L'ensemble: Le bâtiment se présente sous la forme d'un parallélepède simple de plan rectangulaire. Fondations, radier et mur coupe-feu mis à part, l'ensemble du bâtiment est réalisé en bois. La structure, constituée de poteaux et de poutres triangulées, est en lamellé-collé. Les panneaux de l'enveloppe sont entièrement préfabriqués en bois. Ils sont composés d'une ossature en épicea contenue entre deux panneaux OSB de copeaux agglomérés et revêtus en façade de lambourdes verticales ajourées en douglas.

L'extérieur du bâtiment: Le bâtiment repose sur un socle translucide, créant un effet de lévitation. Les quatre faces sont constituées de lambourdes en bois verticales et ajourées. L'architecture joue sur la réduction du nombre de matériaux (bois, aluminium, polycarbonate). Les spécificités du bâtiment s'expriment au travers de quelques éléments emblématiques (cheminées, porte d'accès au stockage, ...) qui, réalisés en aluminium, viennent révéler l'échelle et la logique de la machinerie abritée par l'enveloppe en bois.

L'intérieur du bâtiment: Modulé sur neuf trames de 5,24 mètres soit 48,40 mètres de long par 15,25 mètres de largeur et 12,40 mètres de hauteur, le bâtiment est composé de trois parties: la chaufferie proprement dite avec ses diverses machines; un noyau coupe-feu comportant les locaux spécifiques (bureau de commande, local électrique, WC, local des pompes, groupe de secours et local hydraulique); le stock de bois forestier

Aménagement No:	5479	Ouvrage No:	BN
Dés. de l'aménagement: Place d'armes			

déchetés.

L'environnement: Le bâtiment se trouve en bordure de la place d'armes, entre route d'accès et champs cultivés. Situé sur un plateau, entre le lac et le Jura, il se détache sur l'horizon et contraste par l'abstraction de sa forme avec le paysage naturel qui l'entoure.

## Sources et bibliographie

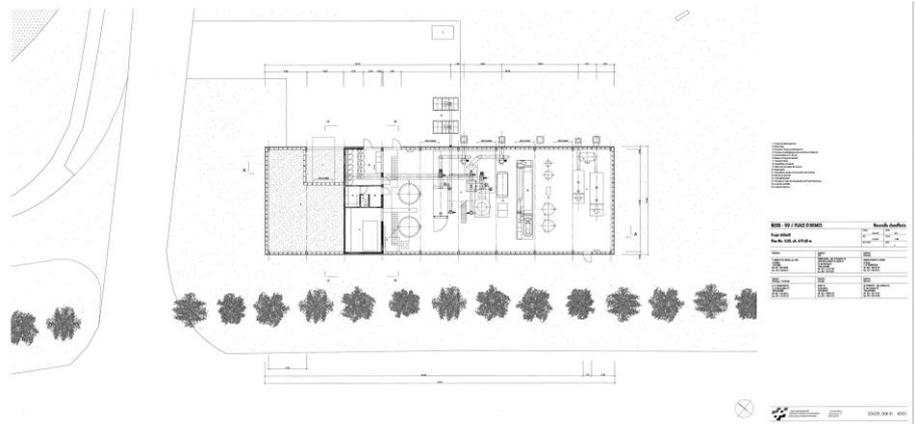
Bibliographie: - "Construction en bois 15.02. Bière vd/Place d'armes. Chaufferie en bois avec couplage chaleur-force", Office des constructions fédérales.

Sources: - plan et coupe, 1:100, 1996: Archiv VBS, Papiermühlestrasse 13a, 3003, Bern.

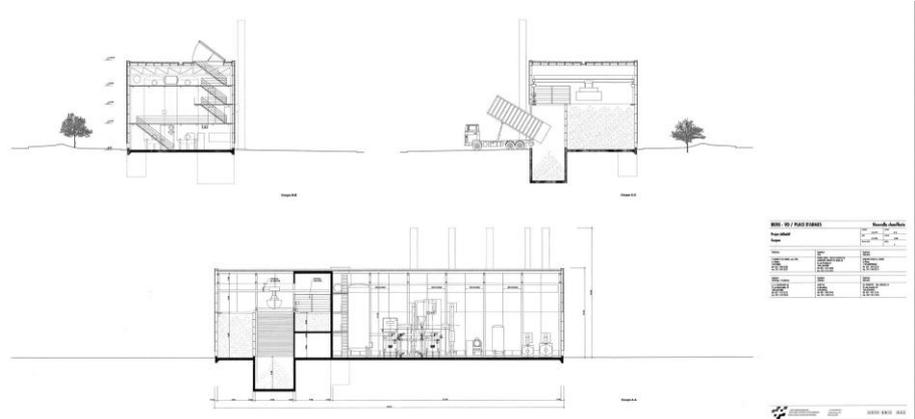
Aménagement No: 5479  
 Dés. de l'aménagement: Place d'armes

Ouvrage No: BN

plan du rez-de-chaussée



coupes longitudinale et transversale



Aménagement No: 5479  
Dés. de l'aménagement: Place d'armes

Ouvrage No: BN

angle nord-ouest



angle nord-est



Aménagement No: 5479

Ouvrage No: BN

Dés. de l'aménagement: Place d'armes

salle des chaudières



## Données principales

HOBIM

Aménagement No: 5479	Ouvrage No: FJ
Dés. de l'aménagement: Place d'armes	
Canton: VD	District: AUBONNE
Commune: 1145 Biere	Lieu: Biere
Rue:	No. du bâtiment:
Désignation de l'ouvrage: Ferme	Coordonnées: X: Y:
Org. des utilisateurs:	Genre d' ouvrage:

## Appréciation

HOBIM	Classement: IZ (inventaire civ.)	Objectif de la sauvegarde: 9 (partiel)
-------	----------------------------------	--

Autres inventaires: Recensement du Service des monuments historiques du canton de Vaud (note 4).

Exposé des motifs: Cet objet fait partie d'un groupe de quatre bâtiments, composé de deux fermes, d'une maison d'habitation et d'une grange. Dans ce groupe, seules les deux fermes méritent un intérêt historique. Le seconde ferme est traitée dans la fiche B05479 FE. La maison d'habitation B05479 FJ, anciennement une ferme, se caractérise par sa très large façade principale, présentant de nombreuses ouvertures. Cette façade possède une composition presque régulière et symétrique, à l'exception de deux fenêtres placées au nord-est, correspondant à l'ancienne partie d'exploitation rurale.

Indications: Il y a lieu de conserver la volumétrie d'ensemble, le gabarit, le nombre et la taille des ouvertures, ainsi que le matériau de construction (pierres de taille, charpente en bois). Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directive de la conservation des monuments", armasuisse immeubles.

## Données sur l' histoire de la construction

Année de construction:

Maître de l' ouvrage:

Architecte:

Modifications:

## Brève description

Situation: Par rapport au groupe de bâtiment dont elle fait partie, la maison d'habitation est placée le plus au nord-est. Elle est implantée sur un terrain en pente, compensé par un terrassement et un enterrement partiel de la partie arrière du bâtiment. Elle se trouve en bordure de la route cantonale qui passe sous la façade principale.

L'ensemble: La maison représente un volume allongé, s'élevant sur deux niveaux + combles. Elle est construite de façon traditionnelle en pierres de taille, moellons, solivage de poutres et murs de refend. La toiture repose sur une charpente en bois.

L'extérieur du bâtiment: Le bâtiment présente une très longue façade au sud, divisée en une partie d'habitation et une partie d'exploitation rurale. La partie d'habitation est beaucoup plus importante que la partie rurale. Elle compte une porte et quatre fenêtres au rez-de-chaussée et cinq fenêtres à l'étage, formant une composition régulière et symétrique. Les fenêtres sont toutes dotées d'un encadrement en pierre et de volets en bois à double vantail. La partie rurale se compose d'une porte d'écurie flanquée d'une petite fenêtre carrée et d'une fenêtre à l'étage. Un petit contre-fort est placé à l'angle sud-est. La façade arrière a été passablement transformée pour étendre la partie d'habitation. De nouvelles ouvertures ont été créées. La façade ouest est recouverte de tuiles en fibrociment. Le bâtiment est recouvert d'un toit à deux pans.

L'intérieur du bâtiment: Le bâtiment a été passablement transformé afin d'étendre la zone d'habitation à toute la

Aménagement No: 5479	Ouvrage No: FJ
Dés. de l'aménagement: Place d'armes	

construction, occupant les espaces anciennement dévolus à l'exploitation agricole. Des ouvertures ont été créées au nord du côté de la pente pour permettre l'accès de ce côté et amener plus de lumière.

L'environnement: Le bâtiment est entouré d'un jardin, de prairies et de grands arbres. La route cantonale passe à proximité, sous la façade principale, qui s'ouvre sur un large panorama.

## Sources et bibliographie

Bibliographie:

Sources:

Aménagement No: 5479  
Dés. de l'aménagement: Place d'armes

Ouvrage No: FJ

façade principale



façade principale, détail



Aménagement No: 5479  
Dés. de l'aménagement: Place d'armes

Ouvrage No: FJ

façade arrière



combles



## Données principales

HOBIM

Aménagement No: 5479	Ouvrage No: KB
Dés. de l'aménagement: Place d'armes	
Canton: VD	District: AUBONNE
Commune: 1145 Biere	Lieu: Biere
Rue:	No. du bâtiment:
Désignation de l'ouvrage: Nouvel Arsenal	Coordonnées: X: 515000 Y: 154000
Org. des utilisateurs:	Genre d' ouvrage: Zeughäuser

## Appréciation

<b>HOBIM</b>	Classement: PL (provisoire, local)	Objectif de la sauvegarde: 9 (partiel)
--------------	------------------------------------	--

Autres inventaires:

Exposé des motifs: Réalisé par un atelier renommé dans le canton de Vaud, l'Atelier Cube, implanté à Lausanne, le nouvel Arsenal de Bière présente un parti pris architectural radical, recourant massivement à l'emploi du béton armé laissé brut de décoffrage. Reprenant la leçon de Le Corbusier, les architectes animent cette masse par un jeu de variation des volumes, des emboîtements et des découpages. L'impact dans le paysage est limité par une implantation profitant d'une dépression du terrain.

Indications: Afin de conserver au bâtiment tout son caractère, il convient de respecter les partis pris de l'architecture: absence de toiture, façades brutes de décoffrage, jeu des percements, réduction du nombre de matériaux utilisés, unité chromatique.

## Données sur l' histoire de la construction

Année de construction: 1994

Maître de l' ouvrage:

Architecte: Atelier Cube Architectes Lausanne

Modifications:

## Brève description

Situation: L'orientation du bâtiment est identique à celle des autres bâtiments de la place d'arme, tous implantés de façon parallèle à la course du soleil. Par une disposition en peigne, aux dents irrégulières, l'Arsenal suit la ligne dessinée par la route cantonale, sans présenter de façade frontale. L'emplacement choisi pour la construction consiste en un important replat (679 mètres d'altitude), s'inclinant ensuite vers la rivière Aubonne. Cette pente permet l'organisation spatiale du bâtiment, les halles de réparation des véhicules les plus hautes étant placées en contre-bas. Les véhicules y accèdent par un passage dénivelé passant sous la route cantonale.

L'ensemble: L'Arsenal se compose de trois corps de bâtiment (administration, ateliers généraux, entreposage), s'élevant de deux niveaux au-dessus du niveau de la place d'armes. La séparation en corps de bâtiment distincts tend à mettre en valeur et identifier ses différentes fonctions en évitant des masses trop importantes. L'ensemble est construit avec structure, murs porteurs et planchers en béton armé, ainsi que murs de remplissage en briques de béton.

L'extérieur du bâtiment: L'Arsenal présente une grande variété de volumes et de percements, venant animés les façades laissées brutes de décoffrage. Les grandes baies vitrées, dotées de huisseries métalliques, occupant les ouvertures jouent sur des effets de transparence. Le couronnement des volumes est découpé de grandes ouvertures donnant sur des terrasses. Ces motifs, renvoyant à l'architecture de Le Corbusier, atténuent la massivité des volumes géométriques.

L'intérieur du bâtiment: La distribution intérieure joue sur des contrastes importants entre de grandes surfaces

Aménagement No: 5479	Ouvrage No: KB
Dés. de l'aménagement: Place d'armes	

**L'intérieur du bâtiment:** vitrées et des plans opaques. Les ouvertures, qui apportent beaucoup de lumière, occupent parfois des emplacements inattendus et offrent des points de vue insolites. Les matériaux utilisés, béton brut, briques de ciment, huisseries métalliques, confèrent une grande cohérence chromatique à l'ensemble, dans les tons gris.

**L'environnement:** Le bâtiment est entouré d'un réseau de circulation relativement complexe, au trafic très dense. Profitant de la dénivellation, il atténue, malgré sa masse importante, son impact dans le paysage, en plaçant la moitié de son volume en dessous de la ligne de perception.

## Sources et bibliographie

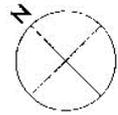
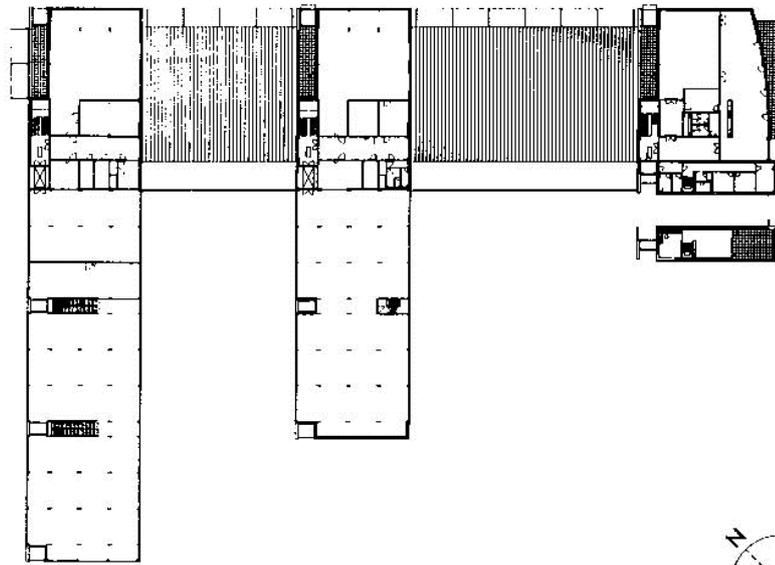
**Bibliographie:** - "Arsenaux 14.02. Bière VD Arsenal fédéral", Office des constructions fédérales.

**Sources:** - plan et élévations: "Arsenaux 14.02. Bière VD Arsenal fédéral", Office des constructions fédérales.

Aménagement No: 5479  
Dés. de l'aménagement: Place d'armes

Ouvrage No: KB

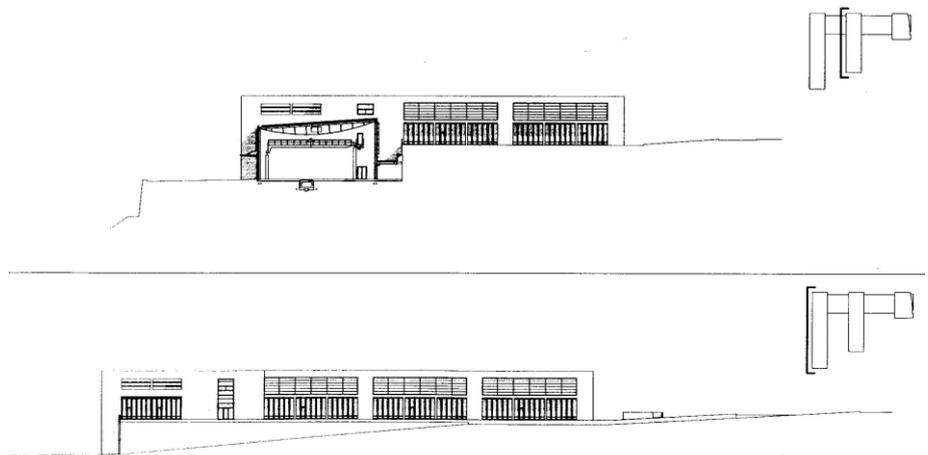
plan d'étage



ETAGE

0 10 20 30

élévations



Aménagement No: 5479  
Dés. de l'aménagement: Place d'armes

Ouvrage No: KB

angle sud-ouest



façade principale



Aménagement No: 5479  
Dés. de l'aménagement: Place d'armes

Ouvrage No: KB

façade latérale



façade latérale



Aménagement No: 5479  
Dés. de l'aménagement: Place d'armes

Ouvrage No: KB

façade arrière



cage d'escalier (rez-de-chaussée)

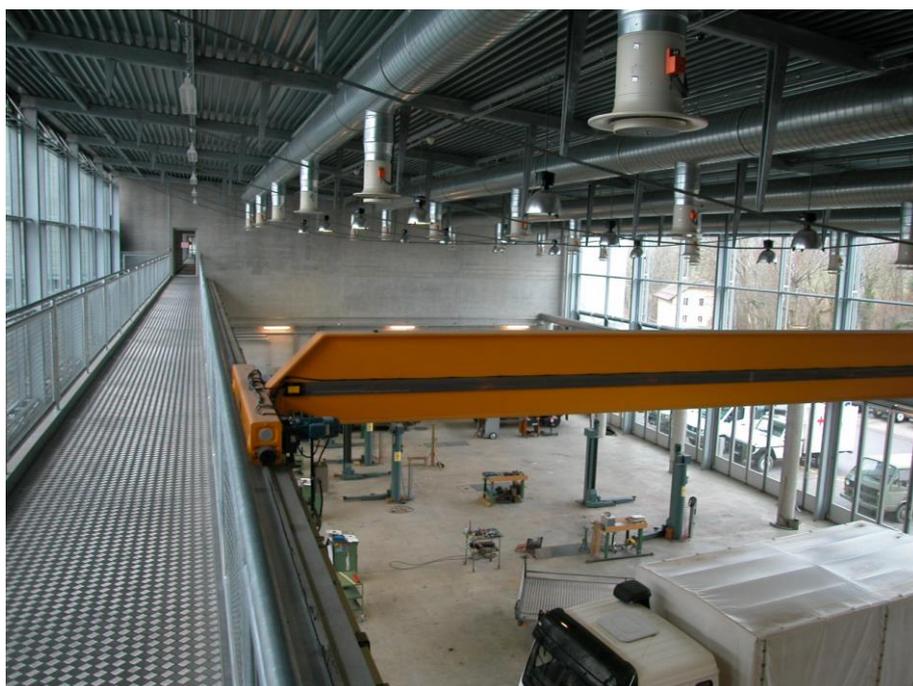


Aménagement No: 5479

Ouvrage No: KB

Dés. de l'aménagement: Place d'armes

halle d'exploitation



Aménagement No:	5504	Ouvrage No:	AA
Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin			
Canton:	VD	District:	AIGLE
Commune:	1844 Villeneuve	Lieu:	Villeneuve
Rue:		No. du bâtiment:	
Désignation de l'ouvrage:	Chalet d'alpage	Coordonnées:	X: 565360 Y: 138370
Org. des utilisateurs:		Genre d' ouvrage:	Grosstierställe

## Appréciation

<b>HOBIM</b>	Classement: IZ (inventaire civ.)	Objectif de la sauvegarde: 9 (partiel)
--------------	----------------------------------	--

Autres inventaires:	Inventaire du service des monuments historiques du canton de Vaud (fiche 253, note 4)
Exposé des motifs:	Ce bâtiment est le chalet d'alpage le plus important en volume de la région du Petit-Hongrin. Autant l'intérieur que l'extérieur ont conservé leur aspect traditionnel, composé de plusieurs éléments décoratifs. Sa construction recourant largement à la pierre le distingue des autres chalets d'alpage de la région, habituellement réalisés en madriers.
Indications:	Il y a lieu de sauvegarder la volumétrie d'ensemble (abstraction faite des adjonctions d'écurie sur le côté et sur l'arrière) en préservant l'intégrité du toit en demi-croupe recouvert de tavillons et les éléments de façades (bras-de-force, encadrements en bois). L'intérieur a été passablement modernisé, mais la "chambres à lait" et certaines chambres ont conservé leurs caractéristiques propres. Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directive de la conservation des monuments", armasuisse immeubles.

## Données sur l' histoire de la construction

Année de construction:	1880
Maître de l' ouvrage:	
Architecte:	
Modifications:	

## Brève description

Situation:	Le bâtiment se trouve dans environnement isolé, à proximité d'une forêt située en amont. Il est implanté sur une parcelle largement terrassée. Le faite du toit est orienté dans une direction nord-sud, la belle façade regardant le sud.
L'ensemble:	Le bâtiment représente une ferme de grande ampleur pour la région, s'élevant sur deux niveaux. Il est construit de façon traditionnelle en pierres de taille, moellons, solivage en bois et charpente en bois. Il correspond à un type traditionnel, intégrant logement, grange et écurie, le logement se plaçant en avant de la maison.
L'extérieur du bâtiment:	Les façades de la partie d'habitation sont crépies de blanc. La face principale comprend une porte d'entrée, placée de façon décentrée par rapport à l'axe central. La porte est flanquée de quatre fenêtres disposées de façon régulière. Le niveau supérieur comprend deux grandes fenêtres au milieu et deux étroites fenêtres sur les côtés, qui doivent servir pour l'aération de la grange. Toutes les fenêtres sont dotées d'encadrement en bois et de volets en bois. Le toit en demi-croupe déborde sur la façade. Il est supporté par six bras-de-force, dont l'élément oblique est chantourné. Il est recouvert de tavillons et se trouve surmonté d'une cheminée pyramidale, munie d'un couvercle mobile.
L'intérieur du bâtiment:	On entre dans la maison par la cuisine, dotée de tous les équipements utiles à la confection du fromage (creux du feu, potence, chaudron, grande hotte de cheminée).

Aménagement No: 5504	Ouvrage No: AA
Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin	

Sur la gauche se trouve la "chambre à lait" (dépôt du lait) adjointe au volume de la maison et munie de fenêtres et de fentes d'aération. Sur la droite en entrant, se trouvent deux chambres, munies de dallages en pierre et de plafond en bois. L'étage supérieur est occupée par des chambres. La ferme comprend une grande étable en bois adjointe sur l'une des faces latérales et, sur l'arrière, une petite étable, en bois également. Le niveau supérieur de la partie rurale est occupé par la grange.

L'environnement: La maison se trouve entre pâturage en aval et forêt en amont. Elle offre un beau dégagement sur la vallée. Son environnement immédiat est constitué d'un terrassement important, recouvert de goudron.

## Sources et bibliographie

### Bibliographie:

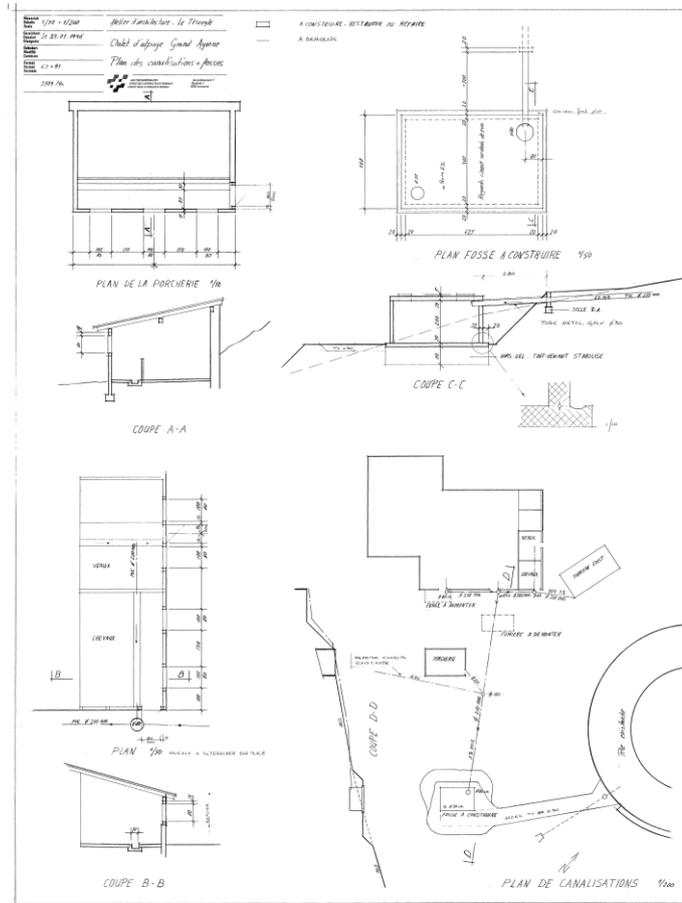
Sources: - plan, 1:50, 1996: Archiv VBS, Papiermühlestrasse 13a, 3003, Bern.

Aménagement No: 5504

Ouvrage No: AA

Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin

plan des canalisations



façade principale



Aménagement No: 5504

Ouvrage No: AA

Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin

détail façade principale



façade arrière



Aménagement No: 5504

Ouvrage No: AA

Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin

façade latérale



cuisine



Aménagement No: 5504

Ouvrage No: AA

Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin

chambre



chambre à lait



## Données principales

HOBIM

Aménagement No: 5504	Ouvrage No: AC
Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin	
Canton: VD	District: AIGLE
Commune: 1844 Villeneuve	Lieu: Villeneuve
Rue:	No. du bâtiment:
Désignation de l'ouvrage: Chalet d'alpage	Coordonnées: X: 566370 Y: 140590
Org. des utilisateurs:	Genre d' ouvrage: Grosstierställe

## Appréciation

<b>HOBIM</b>	Classement: IZ (inventaire civ.)	Objectif de la sauvegarde: 8 (intégral)
--------------	----------------------------------	---

Autres inventaires:	Inventaire du service des monuments historiques du canton de Vaud (fiche 261, note 2) Neu eingetragen am 14.07.09
Exposé des motifs:	Ce bâtiment fait partie des chalets d'alpage de type "allongé", dans un très bon état de conservation et d'entretien. La toiture a été refaite récemment suivant les règles de l'art, en respectant la technique traditionnelle de couverture en tavillons.
Indications:	Il y a lieu de conserver le bâtiment dans son intégralité: toiture en tavillons et murs en pierres rustiques. Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directive de la conservation des monuments", armasuisse immeubles.

## Données sur l' histoire de la construction

Année de construction:	1828
Maître de l' ouvrage:	
Architecte:	
Modifications:	- 1987: remplacement de la toiture

## Brève description

Situation:	Situé à une altitude de 1895 mètres, ce chalet d'alpage se trouve dans une combe orientée au sud, sur un terrain relativement plat. Il ne possède pas de route d'accès. Il est atteignable après une assez longue marche.
L'ensemble:	Il s'agit d'un chalet de type "allongé", construit sur un seul niveau en pierres non équarries et recouvert d'un toit à quatre pans constitué de tavillons. Sa surface au plancher est 315 m <sup>2</sup> (42 mètres x 7,5 mètres).
L'extérieur du bâtiment:	Les pierres de construction sont visibles sur la plus grande partie des façades, un crépi de chaux ou de ciment ne recouvre les joints que par endroits. La partie d'habitation se trouvant sur la façade sud, cette face comprend une entrée et quelques petites fenêtres. Elle est également munie de trois puissants contre-forts pour faire face aux avalanches. La façade opère un décrochement à l'endroit de la "chambre à lait". Chaque extrémité du bâtiment comporte une entrée pour le bétail. La toiture est entièrement recouverte de tavillons s'arrondissant sur les arêtes des différents pans. Elle est surmontée d'une cheminée pyramidale, munie d'un couvercle mobile.
L'intérieur du bâtiment:	L'intérieur comprend une chambre à cinq places, une écurie pour 60 bêtes, un "tranchage" (cuisine pour la confection du fromage). L'équipement de la cuisine est extrêmement sommaire.
L'environnement:	Le chalet est entièrement entouré de pâturage, dénué à cette altitude d'arbres. Une citerne se trouve à proximité.

## Sources et bibliographie

## Données principales

HOBIM

Aménagement No: 5504

Ouvrage No: AC

Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin

## Sources et bibliographie

---

Bibliographie:

Sources: - fiche ZAG, Aigle



Aménagement No: 5504

Ouvrage No: AC

Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin

entrée de l'étable



entrée de la seconde étable



Aménagement No: 5504

Ouvrage No: AC

Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin

cheminée de la cuisine



## Données principales

HOBIM

Aménagement No: 5504	Ouvrage No: AF
Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin	
Canton: VD	District: AIGLE
Commune: 1844 Villeneuve	Lieu: Villeneuve
Rue:	No. du bâtiment:
Désignation de l'ouvrage: Etable	Coordonnées: X: 566150 Y: 140200
Org. des utilisateurs:	Genre d' ouvrage: Grosstierställe

## Appréciation

<b>HOBIM</b>	Classement: IZ (inventaire civ.)	Objectif de la sauvegarde: 9 (partiel)
--------------	----------------------------------	--

Autres inventaires:	Recensement architecturale du canton de Vaud note 3: "objet interessant au niveau local"
Exposé des motifs:	Ce bâtiment fait partie des étables de haute montagne, de type "allongé". Sa construction en pierres non-équarries et sa toiture en demi-croupes revêtue de tavillons sont représentatifs de ce type de construction et témoignent d'un bon état de conservation et d'entretien.
Indications:	Il y a lieu de conserver cette étable dans son intégralité en préservant la volumétrie de la toiture, la technique de couverture en tavillons, la charpente en bois et la maçonnerie de pierres rustiques.

## Données sur l' histoire de la construction

Année de construction:	1880
Maître de l' ouvrage:	
Architecte:	
Modifications:	

## Brève description

Situation:	Situé à une altitude de 1752 mètres, ce bâtiment se trouve, avec deux autres étables, au fond d'un cirque de montagnes, ouvert au sud-est, sur un terrain relativement plat, mais assez spongieux. Le faite du toit suit une orientation nord-sud. Le site ne comporte pas de route d'accès. Il est accessible à pied en montant durant une demi-heure.
L'ensemble:	Le bâtiment consiste en une étable de type "allongé". Il est construit de façon traditionnelle, en pierres et charpente en bois. Il comporte une surface au sol de 72 m2 (11,30 mètres x 6,5 mètres).
L'extérieur du bâtiment:	Les pierres de construction non-équarries sont visibles sur la plus grande partie des façades, un crépi de chaux ou de ciment ne recouvre les joints que par endroits. Le bâtiment ne comprend que deux ouvertures: une porte à deux vantaux à chaque extrémité pour laisser entrer le bétail. Les murs ne s'élèvent que jusqu'à la base du toit. Les pignons sont fermés dans leur partie supérieure par des planches apposées horizontalement. Sur les faces latérales, des gouttières distantes du toit sont tenues par des bras-de-force métalliques. Le bâtiment est recouvert d'une toiture en demi-croupes revêtue de tavillons.
L'intérieur du bâtiment:	L'intérieur ne comporte qu'un seul espace dévolu aux bêtes. Il peut contenir 40 génisses, attachées à un madrier le long des murs latéraux, sur deux rangs. Le sol est constitué d'une dalle en béton, légèrement inclinée vers l'intérieur et dotée d'une allée d'écoulement au centre. L'espace est ouvert en hauteur jusqu'au faite du toit, laissant voir la charpente constituée de fermes massives qui reposent sur des poteaux inscrits

## Données principales

HOBIM

Aménagement No: 5504	Ouvrage No: AF
Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin	

dans les murs de maçonnerie.

L'environnement: L'environnement du bâtiment est constitué de pâturages, parsemés de sapins. Une citerne enterrée se trouve à proximité.

## Sources et bibliographie

Bibliographie:

Sources: - fiche descriptive ZAG, Aigle

Aménagement No: 5504

Ouvrage No: AF

Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin

vue d'ensemble



vue arrière



Aménagement No: 5504

Ouvrage No: AF

Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin

étable



## Données principales

HOBIM

Aménagement No: 5504	Ouvrage No: AK
Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin	
Canton: VD	District: AIGLE
Commune: 1844 Villeneuve	Lieu: Villeneuve
Rue:	No. du bâtiment:
Désignation de l'ouvrage: Cave à fromage	Coordonnées: X: 566600 Y: 139650
Org. des utilisateurs:	Genre d' ouvrage: Molkereien Käsereien

## Appréciation

<b>HOBIM</b>	Classement: IZ (inventaire civ.)	Objectif de la sauvegarde: 8 (intégral)
--------------	----------------------------------	---

Autres inventaires:	Inventaire du service des monuments historiques du canton de Vaud (fiche 252b, note 2)
Exposé des motifs:	Publié dans la littérature spécialisée et recensé par les Monuments historiques vaudois, ce bâtiment constitue l'un des exemples les plus significatifs du type des "greniers à fromage", tel qu'il apparaît dans la région des Préalpes vaudoises. A ce titre, il mérite une protection toute particulière.
Indications:	Le bâtiment a bénéficié de mesures d'entretien et de rénovations respectueuses et soignées, recourant aux méthodes traditionnelles de construction (toiture à tavillons). Il convient de sauvegarder cet état de conservation dans sa plus grande intégralité (volumétrie, toiture, murs, ouvertures,...). Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directive de la conservation des monuments", armasuisse immeubles.

## Données sur l'histoire de la construction

Année de construction:	XIXe s.
Maître de l'ouvrage:	
Architecte:	
Modifications:	- 1996: réfection de la toiture en tavillons.

## Brève description

Situation:	Le bâtiment est implanté à une altitude de 1520 mètres, dans un site isolé sur une pente orientée au sud-est. La construction se trouve en amont en partie prise dans le terrain. Il est accessible par un sentier carrossable.
L'ensemble:	Le bâtiment est parfaitement représentatif du type des "greniers à fromage" de la région. Il s'élève sur un seul niveau. Sa construction est faite de murs de pierre, recouverts d'une charpente en bois dessinant une toiture à quatre pans. Il occupe une surface de 102 m <sup>2</sup> (13,4 mètres x 7,6 mètres). Sa fonction actuelle est celle d'une étable.
L'extérieur du bâtiment:	Les murs recouverts d'un crépi de ciment laissent voir à de nombreux endroits la pierre apparente. La construction est faite de pierres non-équarries. La façade principale au sud est percée d'une petite porte à arc surbaissé et d'une petite fenêtre. La façade latérale à l'est est dotée d'une porte plus large permettant l'accès au bétail. La face ouest comporte deux petites fenêtres. Il n'y a pas d'ouverture sur la façade nord, en amont. Certaines ouvertures sont munies d'un encadrement en bois, les fenêtres possèdent des volets à un seul vantail en bois. La toiture à quatre pans débordé du volume formant un avant-toit. Elle est recouverte de tavillons qui épousent en s'arrondissant les angles formés par les arêtes des différents pans.
L'intérieur du bâtiment:	L'intérieur comprend une écurie pouvant accueillir 30 bêtes disposées sur deux rangs

Aménagement No: 5504	Ouvrage No: AK
Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin	

et attachées à un madrier. Selon l'habitude, il n'y a pas de crèches. Un mur intérieur crée un petit espace du côté de la porte d'entrée du bétail. Le sol en dur est traversé par une allée d'écoulement. Le plafond est constitué de planches mal dégrossies reposant sur des madriers traversant toute la largeur du bâtiment.

L'environnement: Le bâtiment se trouve au milieu de pâturages. Une forêt de sapins s'élève en amont. A proximité se trouve une fontaine à bassin métallique.

## Sources et bibliographie

Bibliographie: - Raymond Denyse: Les maisons rurales du canton de Vaud, tome 2, Bâle 2002, p. 326.

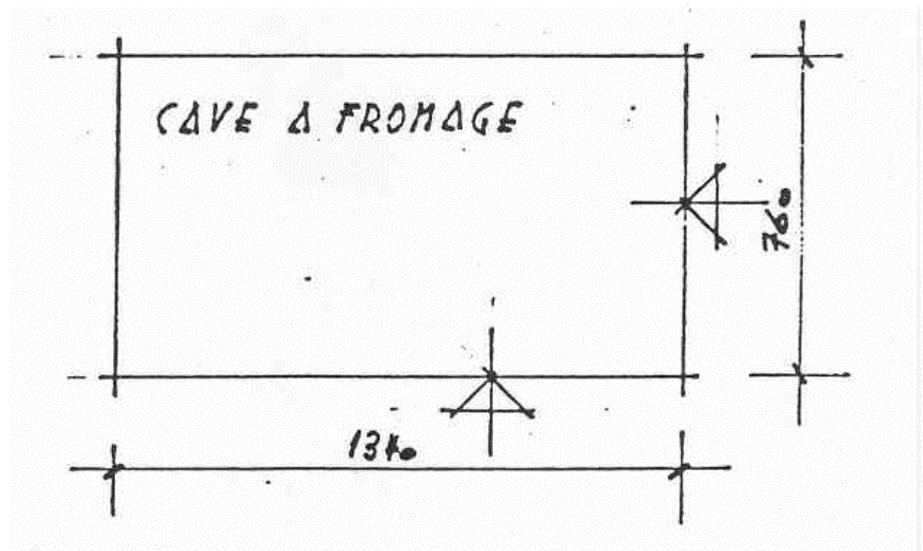
Sources: - Relevés env. 1:200, 1981: OFC, Arr. 1.

Aménagement No: 5504

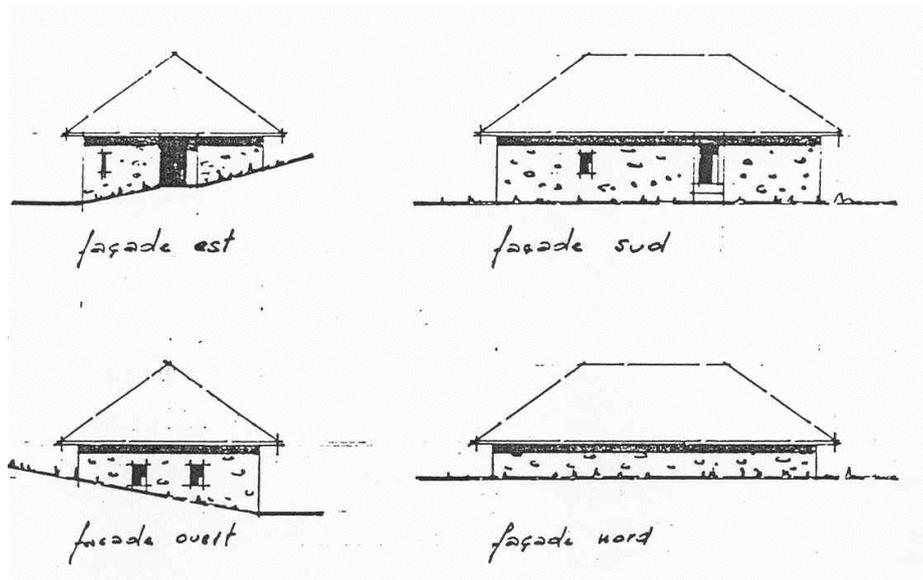
Ouvrage No: AK

Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin

plan masse



élévations



Aménagement No: 5504

Ouvrage No: AK

Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin

façade principale



vue arrière



Aménagement No: 5504

Ouvrage No: AK

Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin

rez-de-chaussée



## Données principales

HOBIM

Aménagement No: 5504	Ouvrage No: AL
Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin	
Canton: VD	District: AIGLE
Commune: 1844 Villeneuve	Lieu: Villeneuve
Rue:	No. du bâtiment:
Désignation de l'ouvrage: Chalet Aveneyre	Coordonnées: X: 566750 Y: 139820
Org. des utilisateurs:	Genre d' ouvrage: Grosstierställe

## Appréciation

<b>HOBIM</b>	Classement: IZ (inventaire civ.)	Objectif de la sauvegarde: 8 (intégral)
--------------	----------------------------------	---

Autres inventaires:	Inventaire du service des monuments historiques du canton de Vaud (fiche 262, note 2).§
Exposé des motifs:	Ce chalet d'alpage, de type "allongé" et partagé par deux parties, est représentatif d'une certaine catégorie d'exploitations rurales des Préalpes vaudoises. Il est en outre dans un très bon état de conservation et a bénéficié de travaux d'entretien soignés et respectueux, notamment dans la réfection de la toiture en tavillons.
Indications:	Il convient de conserver ce bâtiment dans la plus intégralité possible. Il n'a pas encore eu à subir d'importants travaux de modernisation et demeure un témoignage historique particulièrement fidèle d'un certain type d'exploitation agricole de montagne. Il y a donc lieu de préserver la volumétrie d'ensemble, la toiture, le mode constructif des murs, les différents percements et l'aspect intérieur dans la mesure du possible. Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directive de la conservation des monuments", armasuisse immeubles.

## Données sur l' histoire de la construction

Année de construction:	1811
Maître de l' ouvrage:	
Architecte:	
Modifications:	- 1982: réfection toiture en tavillons.

## Brève description

Situation:	Situé à 1530 mètres d'altitude, le bâtiment est implanté perpendiculairement à la pente sur un terrain terrassé. La partie arrière du bâtiment en amont est en partie enterrée. Le faîte du toit suit une orientation approximative est-ouest.
L'ensemble:	Le bâtiment forme un volume très étendu, relevant du type de chalets "allongés". Le plan dessine un décrochement extérieur au milieu de la face arrière afin de laisser place à un lieu de dépôt du lait dans la partie la plus fraîche du bâtiment. L'ensemble occupe une surface de 437 m <sup>2</sup> (48,2mètres x 8,5mètres). La construction d'un seul niveau est faite selon les méthodes traditionnelles de murs en pierres et de charpente en bois.
L'extérieur du bâtiment:	Les murs recouverts partiellement de crépi à la chaux et au ciment laissent voir à de nombreux endroits la pierre apparente. La façade principale au sud est munie de deux portes de part et d'autre de l'axe central. La façade est également percée de huit petites fenêtres disposées régulièrement et de façon symétrique par rapport à l'axe central. Sur les faces latérales, à chacune des extrémités du bâtiment, se trouve une porte large permettant l'accès du bétail à l'étable. Les ouvertures possèdent des encadrements en bois et les fenêtres sont dotées de volets en bois. L'une des portes d'entrée est munie de l'inscription "1811 EP".
L'intérieur du bâtiment:	Le bâtiment se compose en fait de deux exploitations distinctes disposées

Aménagement No: 5504	Ouvrage No: AL
Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin	

L'intérieur du bâtiment. symétriquement de part et d'autre de l'axe central. Ce dispositif est relativement fréquent dans la région. Chaque partie se compose d'une cuisine, avec son "creux du feu" (foyer), dans laquelle on accède directement de l'extérieur. On y trouve également une ou deux chambres et une étable pouvant recevoir 90 bêtes. La cuisine a conservé son aspect traditionnel, avec sa grande cheminée et son muret.

L'environnement: Le bâtiment se trouve dans un environnement isolé, composé de pâturages à forte déclivité. Une seconde étable se trouve à proximité. Le site présente un très large dégagement sur la vallée.

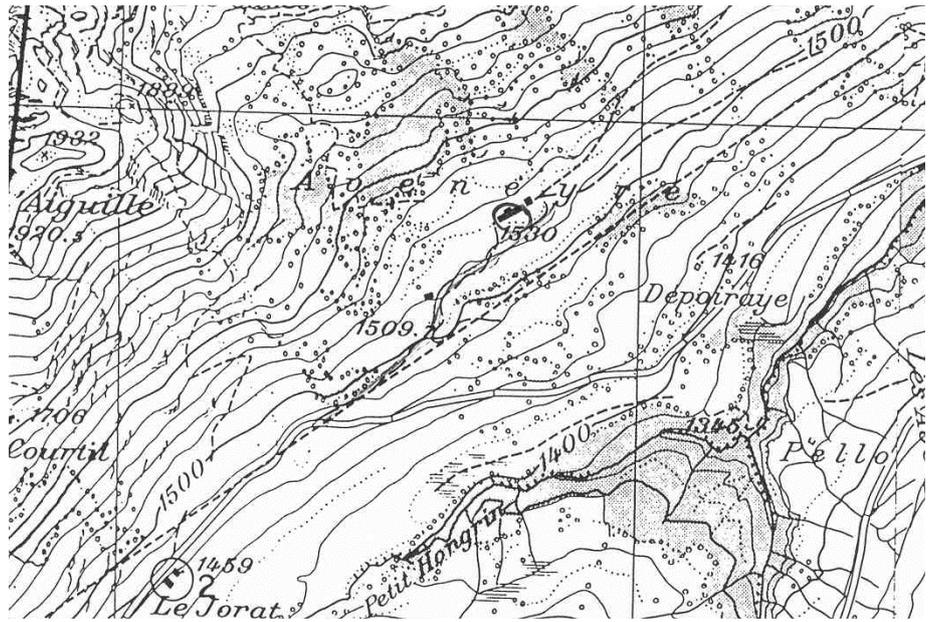
## Sources et bibliographie

### Bibliographie:

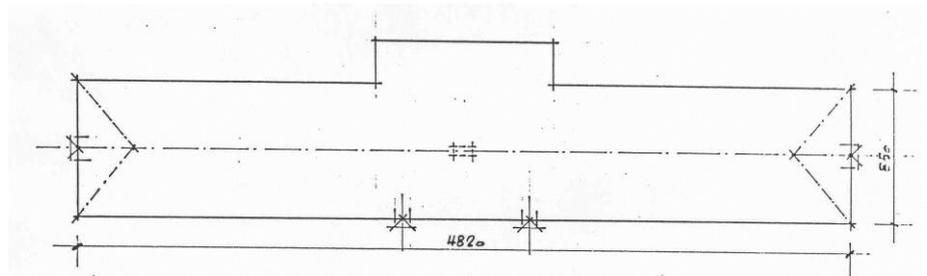
- Sources:
- Relevés, env. 1:200, 1981: OCF, Arr. 1.
  - Plans et coupes, 1:50, 1993: Archiv VBS, Papiermühlestrasse 13a, 3003, Bern.

Aménagement No: 5504	Ouvrage No: AL
Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin	

plan de situation

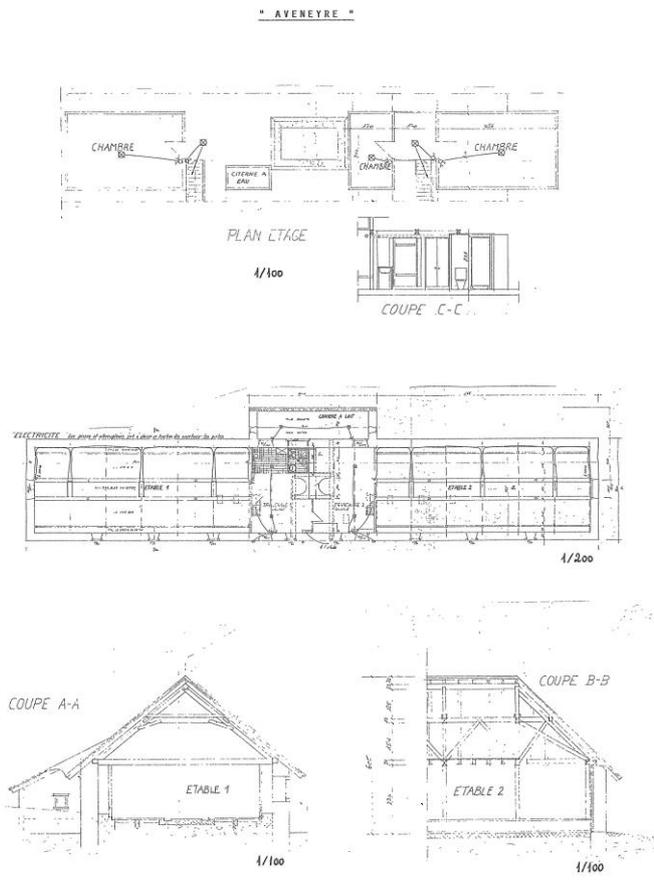


plan masse

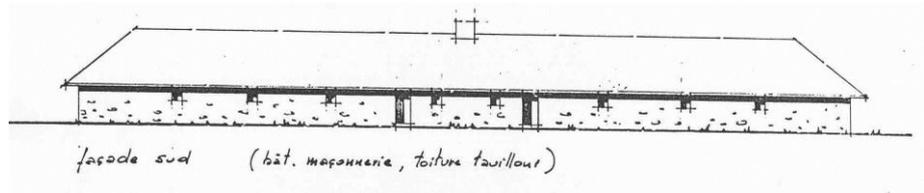


Aménagement No: 5504	Ouvrage No: AL
Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin	

## plans et coupes



## élévation



Aménagement No: 5504

Ouvrage No: AL

Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin

vue d'ensemble



vue arrière



Aménagement No: 5504

Ouvrage No: AL

Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin

cuisine



grange



## Données principales

HOBIM

Aménagement No: 5504	Ouvrage No: BA
Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin	
Canton: VD	District: AIGLE
Commune: 1844 Villeneuve	Lieu: Villeneuve
Rue:	No. du bâtiment:
Désignation de l'ouvrage: Chalet PetitsEsserts	Coordonnées: X: 564630 Y: 136990
Org. des utilisateurs:	Genre d' ouvrage: Grosstierställe

## Appréciation

HOBIM	Classement: IZ (inventaire civ.)	Objectif de la sauvegarde: 8 (intégral)
-------	----------------------------------	---

Autres inventaires:	Inventaire du service des monuments historiques du canton de Vaud (fiche 111, note 3)
Exposé des motifs:	Ce bâtiment fait partie des chalets d'alpage du type "allongé", construit en madriers de bois. Il a gardé l'essentiel de ses caractéristiques avec sa couverture en tavillons et sa cheminée pyramidale.
Indications:	Maintenu dans un très bon état de conservation, il convient de conserver à ce chalet sa volumétrie d'ensemble (forme du toit à quatre pans) et surtout l'intégrité des matériaux utilisés pour sa construction (madriers, tavillons). Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directive de la conservation des monuments", armasuisse immeubles.

## Données sur l' histoire de la construction

Année de construction:	1880
Maître de l' ouvrage:	
Architecte:	
Modifications:	- 1996: réfection de l'écurie.

## Brève description

Situation:	A une altitude de 1443 mètres, ce chalet se trouve sur un site dominant, difficilement accessible en véhicule. Implanté sur un terrain relativement plat, le bâtiment est orienté suivant l'axe du faite du toit dans une direction est-ouest.
L'ensemble:	Il s'agit d'un chalet de type "allongé", de plan rectangulaire, s'étendant sur un seul niveau. Il occupe une surface de 156 m <sup>2</sup> (22,75 mètres x 6,9 mètres). Il est construit en madriers de bois posés horizontalement et est recouvert d'un toit à quatre pans revêtu de tavillons. La cuisine comporte des murs en pierres.
L'extérieur du bâtiment:	Le bâtiment repose sur un socle en dur. Les façades laissent voir le bois brut des madriers. Les jonctions des madriers aux angles et à l'emplacement des murs de refend font saillie à l'extérieur. Les façades sont percées de portes au centre pour la partie d'habitation et aux deux extrémités pour le bétail. Les façades comportent également plusieurs fenêtres fermées par des volets en bois à un seul vantail. La toiture débordé sur les quatre côtés en un avant-toit. Revêtue de tavillons, elle est surmontée d'une cheminée pyramidale dotée d'un couvercle mobile.
L'intérieur du bâtiment:	Le chalet réunit les fonctions d'habitation et d'exploitation agricole. Il se compose, au centre du volume, d'une cuisine, munie d'une grande cheminée et d'un potager, et d'une chambre à deux lits et, de part et d'autre de la partie d'habitation, de deux étables. Une étable a été partiellement aménagée en chambre. Des sanitaires précaires complètent les services.
L'environnement:	Le chalet se trouve au milieu de pâturages, avec à proximité une forêt de sapins. Le

Aménagement No: 5504	Ouvrage No: BA
Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin	

site comprend également une source et une fosse.

## Sources et bibliographie

---

Bibliographie:

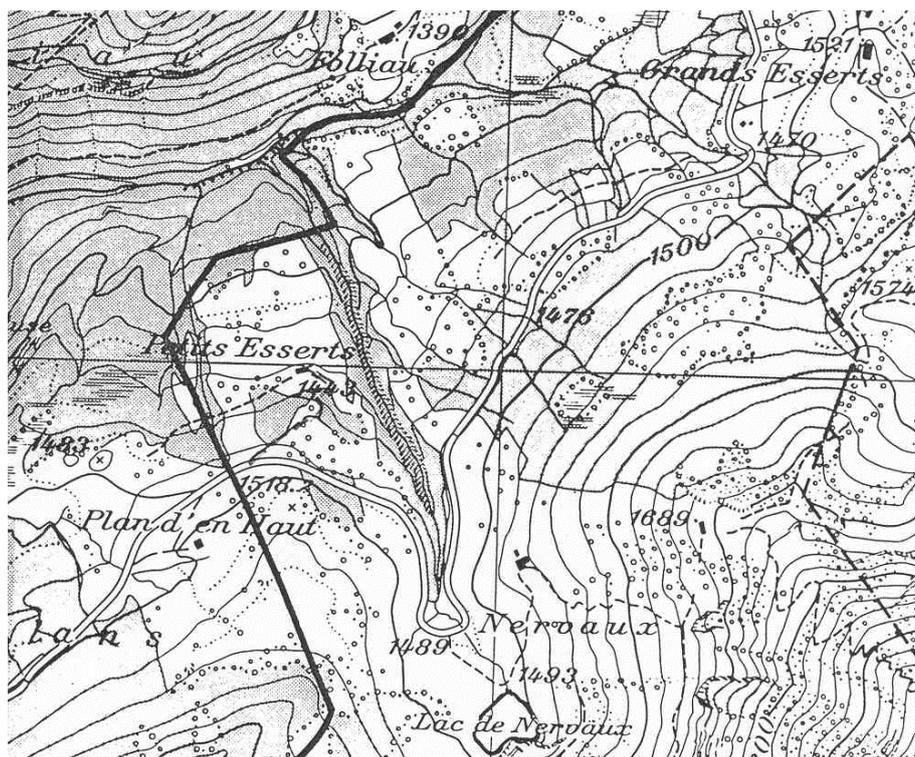
Sources:

Aménagement No: 5504

Ouvrage No: BA

Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin

plan de situation



façades principale et latérale



Aménagement No: 5504

Ouvrage No: BA

Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin

détail toiture



cuisine



Aménagement No: 5504

Ouvrage No: BA

Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin

étable



## Données principales

HOBIM

Aménagement No: 5504	Ouvrage No: BM
Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin	
Canton: VD	District: AIGLE
Commune: 1844 Villeneuve	Lieu: Villeneuve
Rue:	No. du bâtiment:
Désignation de l'ouvrage: Chalet d'alpage	Coordonnées: X: 565950 Y: 137440
Org. des utilisateurs:	Genre d' ouvrage: Grosstierställe

## Appréciation

<b>HOBIM</b>	Classement: IZ (inventaire civ.)	Objectif de la sauvegarde: 9 (partiel)
--------------	----------------------------------	--

Autres inventaires: Inventaire du service des monuments historiques du canton de Vaud (fiche 112, note 4)

Exposé des motifs: A croire l'inscription que comporte la façade principale, et l'aspect général du bâtiment laisse penser à la véracité de cette date, la construction de ce chalet remonterait à 1742, ce qui en fait un bâtiment relativement ancien. Le mode constructif en madriers horizontaux témoigne de son ancienneté. Il comporte en outre des éléments décoratifs tels que les madriers débordants parfaitement représentatifs de l'architecture rurale de la région.

Indications: Le bâtiment a subi des travaux de modernisation (renforcement des murs avec du béton, reconstruction de la cheminée et remplacement du canal d'évacuation), mais demeure en général dans un bon état de conservation. Certains éléments, comme le couvert de l'entrée, doivent être postérieurs à la construction. Il convient cependant de préserver la plus grande partie de bâtiment en tenant compte notamment de la volumétrie d'ensemble, du mode constructif en madriers et de certains éléments décoratifs, comme les madriers débordants et l'inscription de datation. Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directive de la conservation des monuments", armasuisse immeubles.

## Données sur l' histoire de la construction

Année de construction: 1742

Maître de l' ouvrage:

Architecte:

Modifications:

## Brève description

Situation: Situé à 1500 mètres d'altitude, le chalet est implanté sur un terrain relativement plat, dans une situation dominante avec vue sur le lac Rioud. Il n'est accessible qu'en véhicule tout-terrain.

L'ensemble: Le bâtiment est construit de façon traditionnelle en madriers disposés horizontalement. Certaines parties sont en pierres et d'autres ont été renforcées avec du béton. Occupant une surface de 160 m<sup>2</sup> (15,65 mètres x 10,20 mètres), il est recouvert d'un toit à deux pans, dont l'un des pans se prolonge sur l'une des faces latérales pour couvrir les écuries.

L'extérieur du bâtiment: La façade principale se compose d'une porte d'entrée surélevée, à laquelle on accède grâce un escalier de quelques marches en béton. L'entrée est protégée par un couvert soutenu par deux poteaux. De part et d'autre de la porte, se trouve une fenêtre carrée fermée par des volets en bois. Les madriers de la charpente débordent sur le pignon, formant consoles par décrochements successifs. Dans la partie haute, un madrier porte l'inscription "FI LST W 1742". L'une des faces latérales et une partie de la face arrière sont en pierres. La face arrière comporte deux fentes horizontales d'aération

Aménagement No: 5504	Ouvrage No: BM
Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin	

caractéristiques de l'emplacement de la "chambre à lait". Le toit est recouvert de plaques de fibrociment.

L'intérieur du bâtiment: Le chalet se compose d'une partie d'habitation et de deux écuries. Les trois volumes sont disposés parallèlement. On entre directement dans la cuisine dotée d'une grande cheminée. Le foyer a été renforcé à l'aide de béton et le canal d'évacuation a été remplacé par un tuyau métallique. L'intérieur comporte encore une chambre à lait et une chambre à coucher. Les écuries peuvent accueillir chacune 25 bêtes.

L'environnement: Le chalet se trouve au milieu de pâturages. Une source jaillit à proximité.

## Sources et bibliographie

Bibliographie:

Sources:

Aménagement No: 5504

Ouvrage No: BM

Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin

façades principale et latérale



détail façade principale



Aménagement No: 5504

Ouvrage No: BM

Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin

façades principale et latérale



façade arrière



Aménagement No: 5504

Ouvrage No: BM

Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin

cuisine



Aménagement No:	5504	Ouvrage No:	BQ
Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin			
Canton:	VD	District:	AIGLE
Commune:	1844 Villeneuve	Lieu:	Villeneuve
Rue:		No. du bâtiment:	
Désignation de l'ouvrage:	Chalet d'alpage	Coordonnées:	X: 566610 Y: 136550
Org. des utilisateurs:		Genre d' ouvrage:	Grosstierställe

## Appréciation

<b>HOBIM</b>	Classement: IZ (inventaire civ.)	Objectif de la sauvegarde: 8 (intégral)
--------------	----------------------------------	---

Autres inventaires:	Inventaire du service des monuments historiques du canton de Vaud (fiche 113, note 4)
Exposé des motifs:	Ce bâtiment fait partie des chalets d'alpage du type "à avalanches", conçus pour garder du bétail et confectionner du fromage dans des conditions particulièrement précaires. Son architecture témoigne de tous les efforts accomplis afin de résister aux dangers de la montagne. Il est l'illustration historique à la fois d'un mode d'exploitation agricole particulier et d'une architecture traditionnelle adaptée à des conditions extrêmes.
Indications:	Afin de rendre compte de la raison d'être de ce chalet, il y a lieu de conserver l'aspect de l'ensemble, dans son dispositif d'adaptation à la configuration du terrain: volume bas, profilé par sa toiture dans le sens de la déclivité, mais orienté dans son élongation perpendiculairement à la pente. Les contre-forts constituent des éléments majeurs de l'expression de cette configuration. En revanche, la corrélation du bûcher avec le reste du bâti devrait être vérifiée et peut-être s'agit-il d'une adjonction postérieure. Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directive de la conservation des monuments", armasuisse immeubles.

## Données sur l' histoire de la construction

Année de construction: 1930

Maître de l' ouvrage:

Architecte:

Modifications:

## Brève description

Situation:	Situé à 1894 mètres d'altitude, ce chalet se trouve sur un site dominant le lac Pourri, au pied des Tours d'Aï. Il n'est accessible qu'à pied, après 30 minutes d'ascension. Implanté sur un court terrassement, il s'accroche à la pente sur sa partie arrière, entièrement prise dans le terrain.
L'ensemble:	Le bâtiment appartient au type de chalets "à avalanches", conçu de façon à résister aux écoulements de neige. De construction robuste en pierre, il comporte un toit à un seul pan, presque parallèle à la pente, afin d'offrir le moins de résistance possible au passage de la neige. Ces murs sont en outre renforcés en aval par une série de solides contre-forts. La construction occupe une surface de 175 m <sup>2</sup> (20,80 mètres x 7,5 mètres).
L'extérieur du bâtiment:	Le bâtiment présente en aval une façade allongée, percée de trois petites fenêtres horizontales et animée par une série de contre-forts et un décrochement extérieur servant de bûcher. Les entrées se trouvent aux deux extrémités. Une partie du bâtiment, ancienne écurie à veaux, est détruite. Il reste des traces de ses fondations. Les murs sont recouverts d'un crépi de ciment qui laisse voir à de nombreux endroits la maçonnerie de pierres rustiques. Le toit est revêtu de tôles ondulées.

L'intérieur du bâtiment: Le volume principal se compose de deux parties. La plus grande partie est occupée par

Aménagement No: 5504	Ouvrage No: BQ
Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin	

L'intérieur du bâtiment. l'étable pouvant accueillir 26 bêtes. Elle laisse voir une solide charpente, constituée de nombreux poteaux et bras-de-force, susceptibles de résister au poids de la neige. La plus petite partie est occupée par l'habitation, équipée pour la confection de fromage. On entre par une façade latérale directement dans la cuisine. Sur la gauche, se trouve la "chambre à lait", dotée dans les murs de fentes horizontales afin d'en assurer l'aération. Au fond de la cuisine, se trouve une porte permettant d'accéder à l'étable. Un escalier en bois donne sur l'étage supérieur, aménagé en couchage précaire pour trois ou quatre personnes.

L'environnement: Le chalet se trouve sur un coteau escarpé et n'offre que peu d'aménagement environnant. Il bénéficie en revanche d'un dégagement exceptionnel sur la vallée.

## Sources et bibliographie

### Bibliographie:

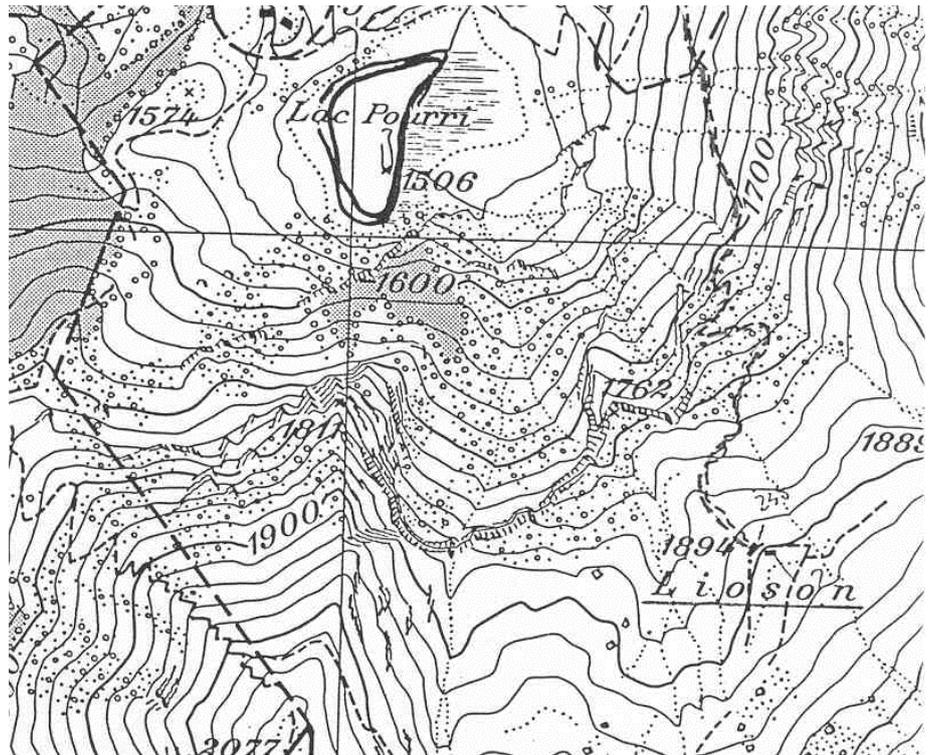
Sources: - Relevés, env. 1:200, 1981: OCF, Arr. 1.

Aménagement No: 5504

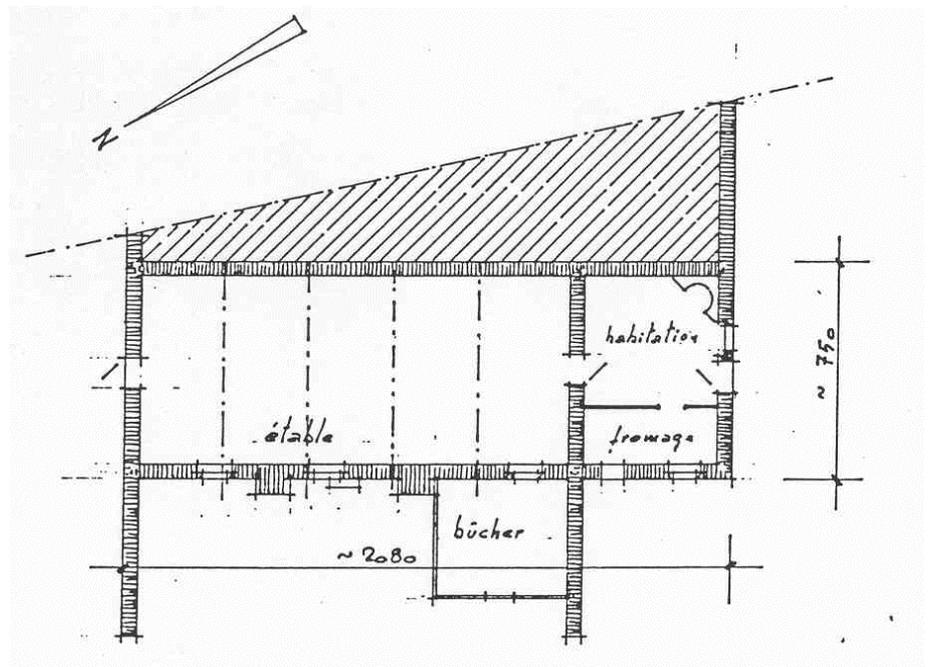
Ouvrage No: BQ

Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin

plan de situation



plan masse

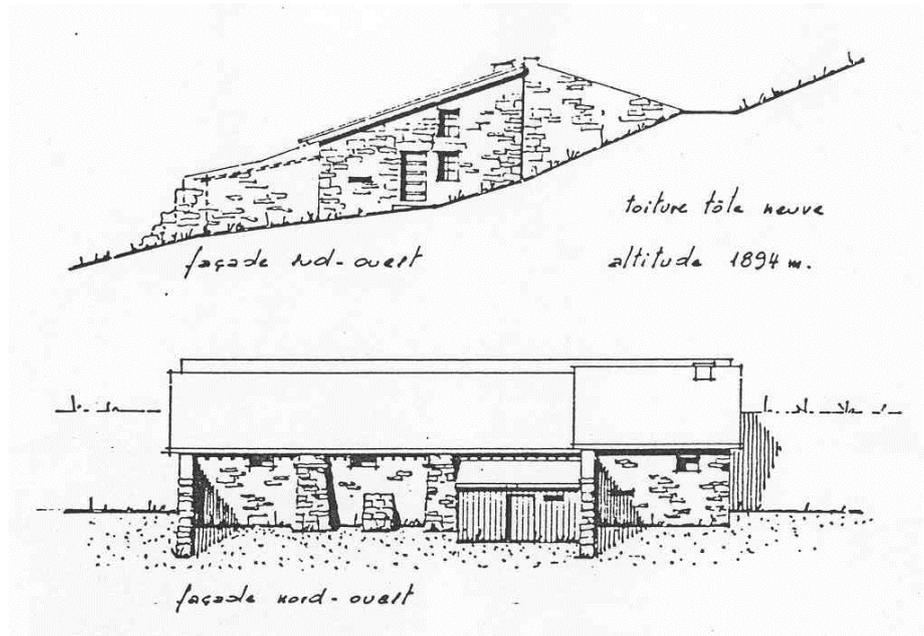


Aménagement No: 5504

Ouvrage No: BQ

Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin

élévations



façades principale et latérale



Aménagement No: 5504

Ouvrage No: BQ

Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin

façade latérale



cuisine



Aménagement No: 5504

Ouvrage No: BQ

Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin

chambre à lait



étable



Aménagement No:	5504	Ouvrage No:	BX
Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin			
Canton:	VD	District:	AIGLE
Commune:	1844 Villeneuve	Lieu:	Villeneuve
Rue:		No. du bâtiment:	
Désignation de l'ouvrage:	Cave à fromage	Coordonnées:	X: 567150 Y: 138850
Org. des utilisateurs:		Genre d' ouvrage:	Molkereien Käsereien

## Appréciation

<b>HOBIM</b>	Classement: IZ (inventaire civ.)	Objectif de la sauvegarde: 8 (intégral)
--------------	----------------------------------	---

Autres inventaires:	Inventaire du service des monuments historiques du canton de Vaud (fiche 114, note 2)
Exposé des motifs:	Mentionné dans la littérature spécialisée et recensé par les Monuments historiques vaudois, ce bâtiment appartient au type des "greniers à fromage", tel qu'il apparaît dans la région des Préalpes vaudoises.
Indications:	Le bâtiment a bénéficié de mesures d'entretien et de rénovation respectueuses et soignées, recourant aux méthodes traditionnelles de construction (toiture en tavillons). Il convient de sauvegarder cet état de conservation dans sa plus grande intégralité (volumétrie, toiture, murs, ouvertures,...). Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directive de la conservation des monuments", armasuisse immeubles.

## Données sur l' histoire de la construction

Année de construction:	1880
Maître de l' ouvrage:	
Architecte:	
Modifications:	

## Brève description

Situation:	Situé à une altitude de 1435 mètres, le bâtiment est implanté sur un terrain relativement plat, en contre-bas d'une voie de circulation automobile. Il est pour moitié enterré sur sa façade arrière.
L'ensemble:	Le bâtiment est représentatif du type des "greniers à fromage" de la région. De plan rectangulaire, il s'élève sur un seul niveau. Sa construction est faite d'épais murs de pierre, recouverts d'une charpente en bois dessinant une toiture à quatre pans. Il occupe une surface de 35 m <sup>2</sup> (4,5 mètres x 7,5 mètres). Sa fonction actuelle est celle d'une étable.
L'extérieur du bâtiment:	Le bâtiment possède deux petites fenêtres horizontales sur sa face principale et sur une face latérale. Les fenêtres sont dotées d'un encadrement en bois et d'un volet en bois, se rabattant vers le bas. La porte d'entrée se trouve sur l'autre face latérale. Les murs recouverts d'un crépi de ciment laissent voir à de nombreux endroits la pierre apparente. La toiture débordé des quatre côtés formant un avant-toit. Elle est recouverte de tavillons qui épousent en s'arrondissant les arêtes dessinées par les quatre pans.
L'intérieur du bâtiment:	L'intérieur peut accueillir environ huit bêtes et sert aussi de dépôt pour le fourrage. L'espace est ouvert jusqu'au faîte du toit, laissant voir la charpente. Elle repose aux deux extrémités du faîte du toit sur un poteau, d'où partent en croix les chevrons.
L'environnement:	Le bâtiment se trouve au milieu de pâturages.

Aménagement No: 5504

Ouvrage No: BX

Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin

## Sources et bibliographie

---

Bibliographie: - Raymond Denyse: Les maisons rurales du canton de Vaud, tome 2, Bâle 2002, p. 326.

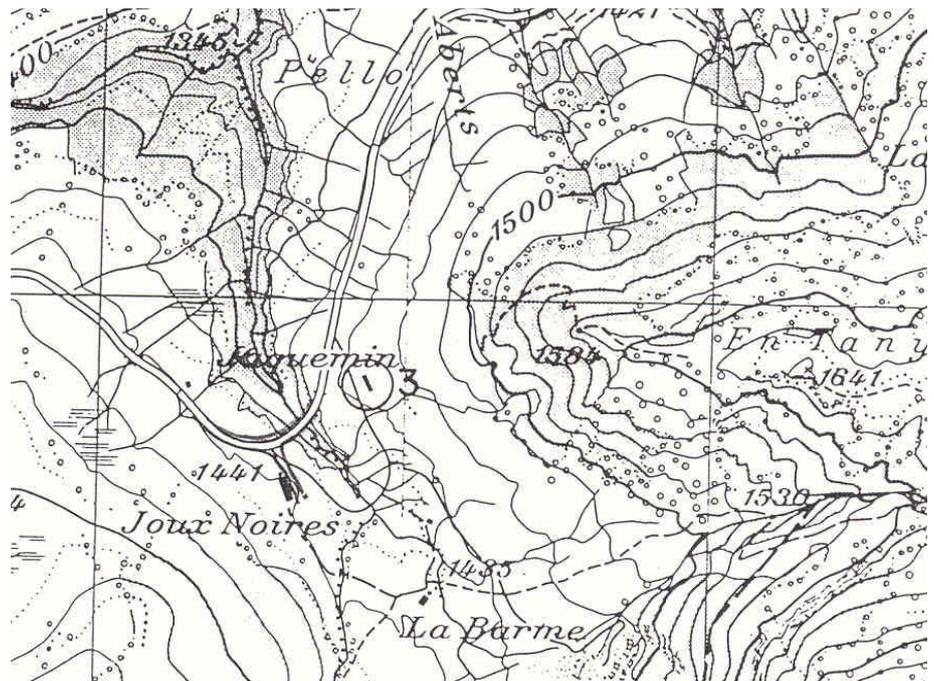
Sources:

Aménagement No: 5504

Ouvrage No: BX

Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin

plan de situation



façade latérale



Aménagement No: 5504

Ouvrage No: BX

Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin

détail façade principale



façades principale et latérale



Aménagement No: 5504

Ouvrage No: BX

Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin

détail charpente



## Données principales

HOBIM

Aménagement No: 5504	Ouvrage No: CB
Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin	
Canton: VD	District: AIGLE
Commune: 1844 Villeneuve	Lieu: Villeneuve
Rue:	No. du bâtiment:
Désignation de l'ouvrage: Chalet d'alpage	Coordonnées: X: 567580 Y: 139500
Org. des utilisateurs:	Genre d' ouvrage: Grosstierställe

## Appréciation

HOBIM	Classement: IZ (inventaire civ.)	Objectif de la sauvegarde: 9 (partiel)
-------	----------------------------------	--

Autres inventaires:	Inventaire du Service des monuments historiques du canton de Vaud (fiche 704, note 4)
Exposé des motifs:	Ce chalet d'alpage manifeste par sa forme, par les matériaux utilisés et les méthodes de construction une volonté de s'inscrire dans l'architecture rurale de la région. Il présente cependant un aspect relativement sommaire et son apparence a dû être passablement simplifié au cours de différents travaux de rénovation.
Indications:	Etant donné la simplicité du bâtiment, il convient avant tout de conserver sa forme d'ensemble, déterminée par sa vaste toiture. Il y a lieu de sauvegarder également les madriers débordant en façade qui sont l'un des éléments caractéristiques de ce type d'architecture. Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directive de la conservation des monuments", armasuisse immeubles.

## Données sur l' histoire de la construction

Année de construction:	1861
Maître de l' ouvrage:	
Architecte:	
Modifications:	

## Brève description

Situation:	Situé à une altitude de 1400 mètres, le bâtiment est implanté sur un terrain en déclivité. Le 1er niveau se trouve à l'arrière à moitié enterré afin de racheter la pente. La façade principale s'ouvre au nord, en aval de la pente. Le chalet est inaccessible en voiture et se trouve en contre-bas de la voie automobile principale qui dessert la vallée.
L'ensemble:	Le bâtiment de plan rectangulaire occupe une surface de 253 m <sup>2</sup> (16,6 mètres x 11 mètres). Il est construit de façon traditionnelle, les niveaux supérieurs constitués de madriers horizontaux reposant sur un socle en pierre. Il est recouvert d'une vaste toiture à deux pans qui abrite les différentes parties de la maison et de l'exploitation agricole.
L'extérieur du bâtiment:	Sur la façade principale, le socle est percé de plusieurs portes donnant accès à des locaux de l'exploitation agricole. On accède à la partie d'habitation, située au 1er niveau, par une galerie extérieure en bois, soutenue par quatre poteaux. On y monte par un escalier droit placé sur l'un des côtés. La partie d'habitation se compose d'une porte d'entrée et de sept fenêtres de forme presque carrée. L'un des madriers comporte la date de 1861. Les madriers perpendiculaires à la façade débordent à l'extérieur, formant des consoles. Au milieu de la façade arrière se trouve une porte de grange donnant directement accès au niveau supérieur. La toiture est recouverte de tôles plates.
L'intérieur du bâtiment:	L'intérieur se divise sur deux niveaux, en une partie d'habitation et en une partie d'exploitation agricole. L'écurie peut accueillir environ 20 bêtes.

Aménagement No: 5504	Ouvrage No: CB
Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin	

L'environnement: Le chalet se trouve au milieu de pâturages et offre un large dégagement sur côté nord de la vallée.

## Sources et bibliographie

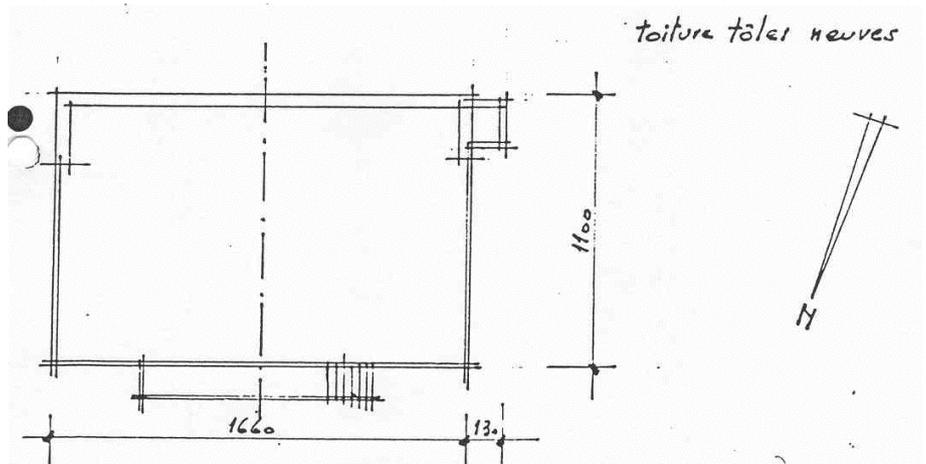
---

Bibliographie:

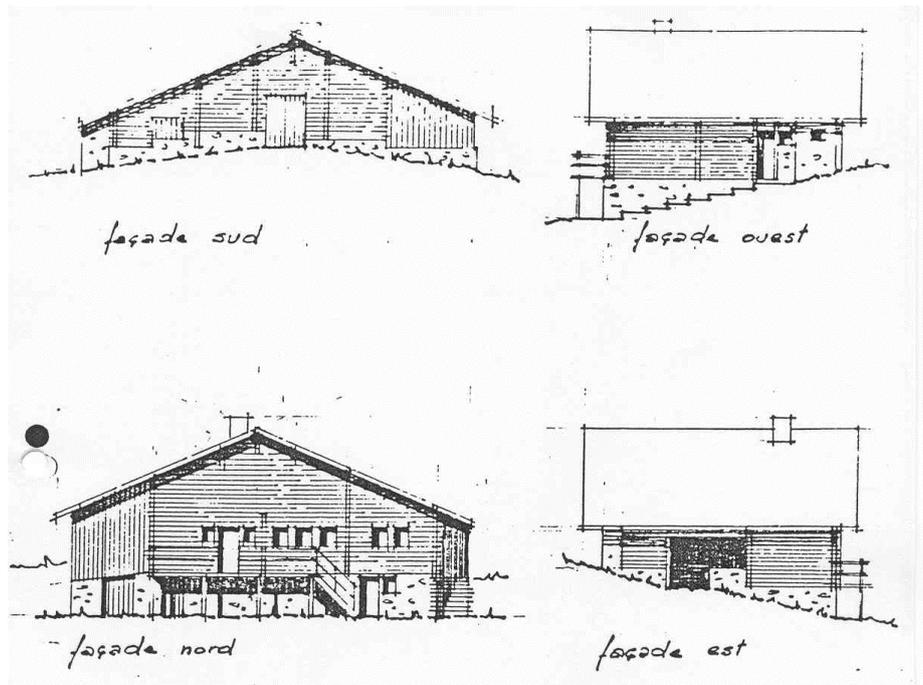
Sources:

Aménagement No: 5504	Ouvrage No: CB
Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin	

plan masse



élévations



Aménagement No: 5504

Ouvrage No: CB

Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin

façade arrière



façade principale



Aménagement No: 5504

Ouvrage No: CB

Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin

façade latérale



détail façade principale



## Données principales

HOBIM

Aménagement No: 5504	Ouvrage No: CD
Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin	
Canton: VD	District: AIGLE
Commune: 1844 Villeneuve	Lieu: Villeneuve
Rue:	No. du bâtiment:
Désignation de l'ouvrage: Chalet d'alpage	Coordonnées: X: 567880 Y: 139510
Org. des utilisateurs:	Genre d' ouvrage: Grosstierställe

## Appréciation

<b>HOBIM</b>	Classement: IZ (inventaire civ.)	Objectif de la sauvegarde: 9 (partiel)
--------------	----------------------------------	--

Autres inventaires: Inventaire du Service des monuments historiques du canton de Vaud (fiche 703, note 3)

Exposé des motifs: Ce chalet d'alpage se singularise par son inscription en façade principale, caractéristique des constructions les plus aisées de la région.

Indications: Il y a lieu de conserver la forme de l'ensemble et les matériaux de construction traditionnels. Les madriers débordants et l'inscription apposée sur le fronton constituent des détails d'un grand intérêt, même si l'inscription peut être postérieure à la date qu'elle indique. En outre, il serait souhaitable qu'une galerie soit remise en place afin de rendre à la façade principale tout son caractère. Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directive de la conservation des monuments", armasuisse immeubles.

## Données sur l' histoire de la construction

Année de construction: 1786

Maître de l' ouvrage:

Architecte:

Modifications:

## Brève description

Situation: Situé à 1421 mètres d'altitude, ce chalet est implanté à flanc de coteau, sur un léger replat du terrain. Sa façade principale s'ouvre au nord et bénéficie d'un vaste dégagement sur le lac et le barrage de l'Hongrin. Il n'y a pas de route d'accès.

L'ensemble: Le bâtiment occupe une surface de 250 m<sup>2</sup> (12,5 mètres x 10,10 mètres). Il est construit de façon traditionnelle en madriers posés horizontalement, débordant en façades. Il comporte un socle en dur, fait de pierres maçonnées et supporte un toiture à deux pans, dont le faite est orienté dans le sens de la pente.

L'extérieur du bâtiment: La façade principale s'élève sur trois niveaux. Le socle mis en évidence par un crépi blanc est percé de deux portes. Il comporte un escalier droit, perpendiculaire à la façade, qui donne accès à la porte d'entrée de la partie d'habitation située au 2e niveau. Cet étage est percé de huit fenêtres de taille similaire, mais disposées de façon irrégulière. Chaque fenêtre possède un volet en bois à un seul vantail. L'étage supérieur ne comprend qu'une petite porte et une petite fenêtre. Les madriers perpendiculaires à la façade débordent à l'extérieur dessinant des consoles en forme de volutes, au 2e niveau afin de soutenir une galerie aujourd'hui disparue et au dernier niveau afin de porter le toit. Un mur coupe-vent en planches verticales est placé à l'angle nord-ouest. Sur le pignon est inscrit un texte de fondation, pratique traditionnelle dans la région, et la date de 1786, agrémentée de motifs décoratifs. Les faces latérales ne présentent que très peu d'ouvertures, si ce n'est une porte sur chaque côté. Au milieu de la face arrière, se trouve une porte de grange qui, profitant de la pente, donne directement sur le dernier niveau.

Aménagement No: 5504	Ouvrage No: CD
Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin	

L'intérieur du bâtiment: L'intérieur regroupe partie d'habitation et exploitation agricole. La partie d'habitation comprend cinq ou six lits. L'écurie peut accueillir jusqu'à 22 bêtes.

---

L'environnement: Le chalet est situé au milieu de pâturages dans un milieu entièrement naturel, éloigné de toute nuisance. Il est entouré d'une petite clôture. Une fontaine avec bassin métallique se trouve à proximité.

## Sources et bibliographie

---

### Bibliographie:

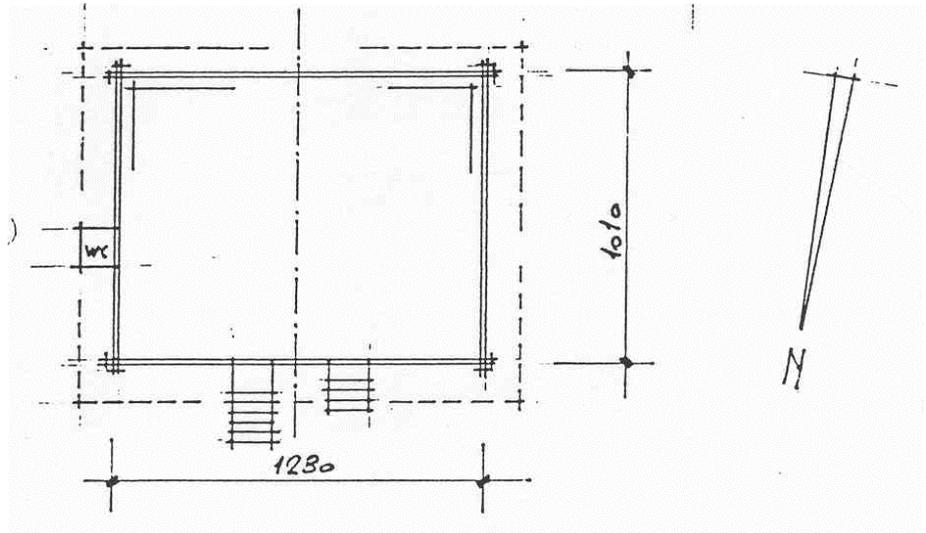
Sources: - Relevés: env. 1:200, 1982: OCF. Arr. 1.

Aménagement No: 5504

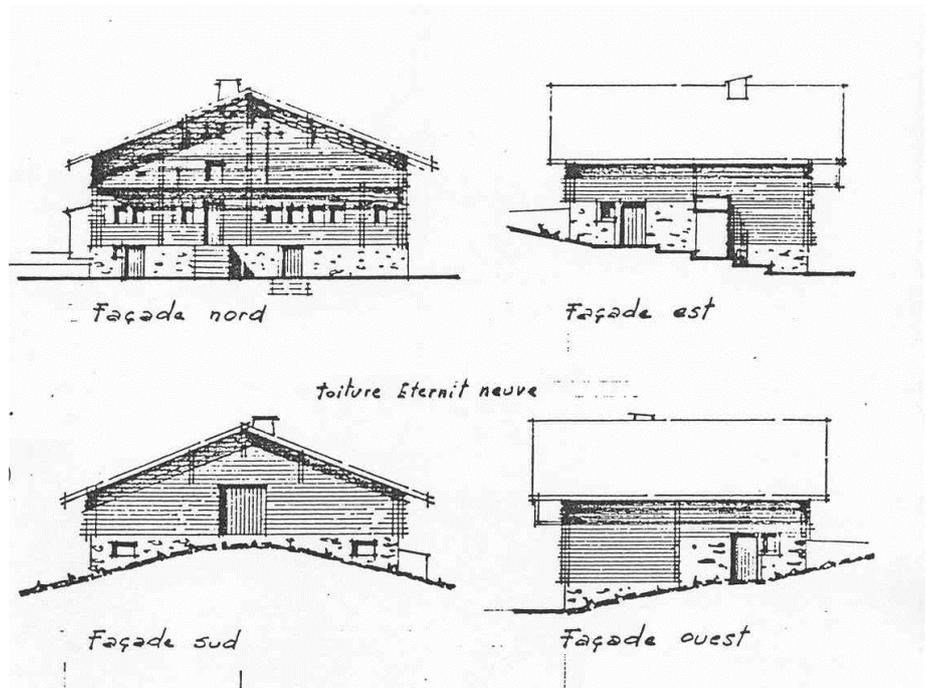
Ouvrage No: CD

Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin

plan masse



élévations



Aménagement No: 5504	Ouvrage No: CD
Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin	

façade principale



détail de la façade principale



Aménagement No: 5504

Ouvrage No: CD

Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin

détail façade principale



façade arrière



## Données principales

HOBIM

Aménagement No: 5504	Ouvrage No: CE
Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin	
Canton: VD	District: AIGLE
Commune: 1844 Villeneuve	Lieu: Villeneuve
Rue:	No. du bâtiment:
Désignation de l'ouvrage: Chalet La Sordette	Coordonnées: X: 568340 Y: 140010
Org. des utilisateurs:	Genre d' ouvrage: Grosstierställe

## Appréciation

HOBIM	Classement: IZ (inventaire civ.)	Objectif de la sauvegarde: 9 (partiel)
-------	----------------------------------	--

Autres inventaires: Inventaire du Service des monuments historiques du canton de Vaud (fiche 705, note 4)

Exposé des motifs: Ce chalet d'alpage correspond au type dit "chambres à l'avant", intégrant partie d'habitation et partie d'exploitation agricole. La partie d'habitation présente une grande homogénéité dans sa conception en bois et se singularise notamment par le traitement des madriers débordant en façade. La partie agricole est également intéressante par l'utilisation particulière de caissons suspendus afin d'agrandir le volume de la grange.

Indications: L'aspect extérieur et intérieur de ce chalet sont à conserver à part égale, à la fois dans leur forme et dans l'usage des matériaux de construction. Une attention particulière doit être attribuée à la "belle façade" et notamment à ses éléments décoratifs, galerie et madriers débordants. Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directive de la conservation des monuments", armasuisse immeubles.

## Données sur l'histoire de la construction

Année de construction: 1717

Maître de l'ouvrage:

Architecte:

Modifications:

## Brève description

Situation: Situé à 1348 mètres d'altitude, ce chalet d'alpage est orienté perpendiculairement à la pente, sa façade principale s'ouvrant au nord-est. Un socle en pierre rachète la déclivité.

L'ensemble: De plan rectangulaire, le bâtiment occupe une surface de 346 m<sup>2</sup> (16,8 mètres x 10,3 mètres) et comprend deux niveaux. Il est construit de façon traditionnelle, en madriers de bois posés horizontalement et en pierre.

L'extérieur du bâtiment: La façade principale en bois se compose de deux niveaux. On accède au 1er niveau par un escalier droit en bois parallèle à la façade, donnant sur une galerie en bois qui court le long des deux tiers de la façade. Le 1er niveau comprend une porte d'entrée et sept fenêtres de tailles similaires et disposées de façon relativement régulière. Le 2e niveau comprend quatre fenêtres de mêmes tailles disposées de façon irrégulière. Chaque fenêtre est dotée de volets en bois. Les madriers perpendiculaires à la façade débordent à l'extérieur formant des consoles sous le toit. Les façades latérales sont dotées de parties en pierre au 1er niveau et sont percées de portes donnant accès aux locaux agricoles. Des caissons faits de planches verticales sont aménagés sous l'avant-toit afin de donner plus de volume aux combles servant de grange. La façade arrière ne comporte que deux étroites fenêtres horizontales donnant jour sur l'étable. La toiture à deux pans est recouverte de tuiles en fibrociment.

L'intérieur du bâtiment: Le chalet se compose d'une partie d'habitation sur la façade avant et s'élevant sur deux niveaux et d'une partie d'exploitation agricole sur l'arrière. On entre directement dans la

Aménagement No: 5504	Ouvrage No: CE
Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin	

cuisine située au milieu de la façade. De part et d'autre se trouvent des chambres. Tout l'intérieur est lambrissé de bois, à l'exception du foyer en pierres, surmonté d'une cheminée pyramidale en bois. Le niveau supérieur est occupé par des chambres à coucher. Le chalet comprend six lits. La partie agricole comporte une grange au milieu, à laquelle on accède par une des faces latérales, et une écurie à l'arrière. L'écurie peut accueillir 30 bêtes.

L'environnement: Le chalet est situé au milieu de pâturages. En amont, devant l'entrée de grange et de l'écurie, le terrain est grossièrement terrassé de tout-venant. Une source et une fontaine avec bassin de bois se trouvent à proximité.

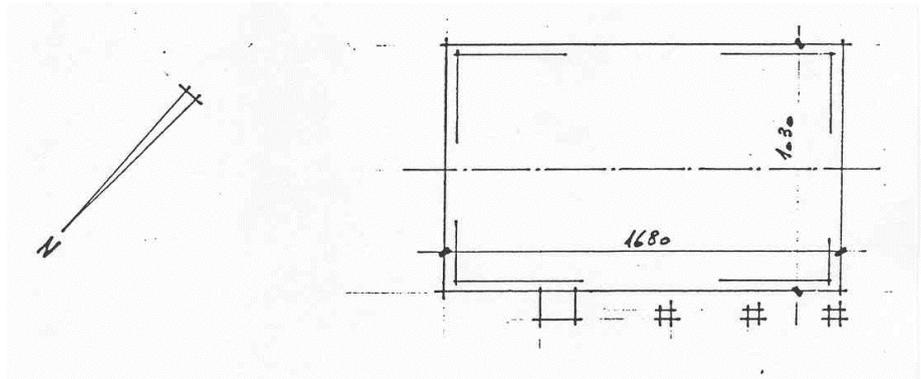
## Sources et bibliographie

### Bibliographie:

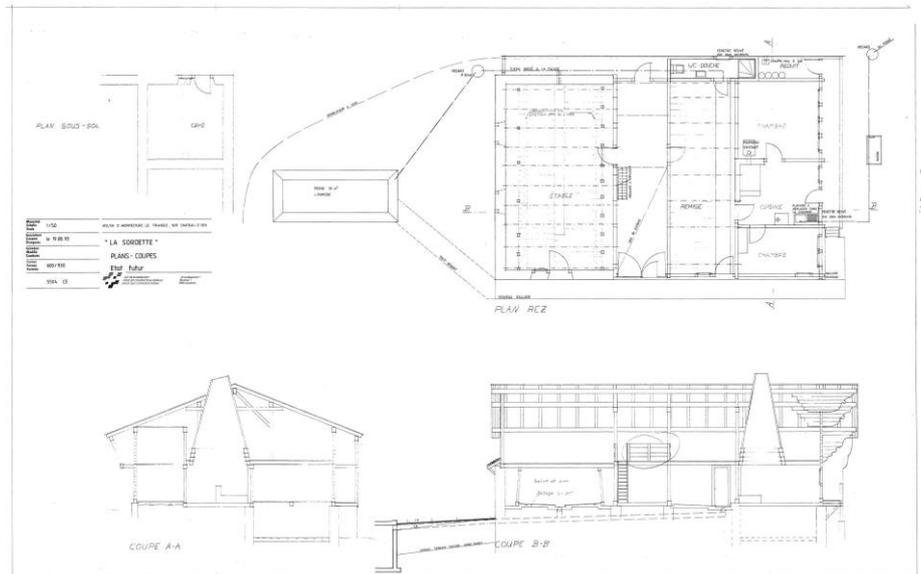
- Sources:
- Relevés: env. 1:200, 1982: OCF, Arr. 1.
  - Plans et coupes, 1:50, 1993: Archiv VBS, Papiermühlestrasse 13a, 3003, Bern.

Aménagement No: 5504	Ouvrage No: CE
Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin	

plan masse



plans et coupes

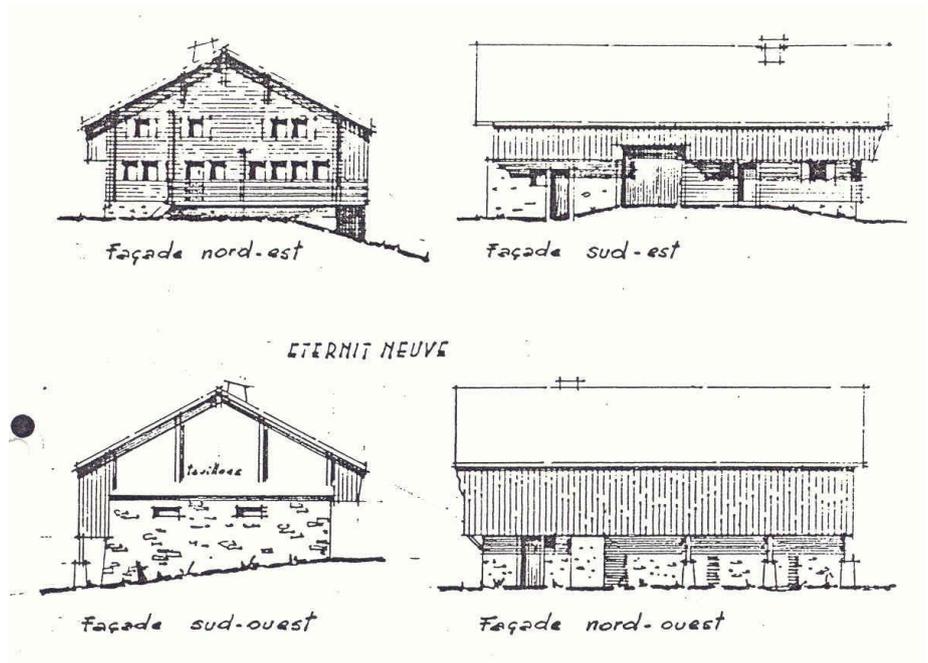


Aménagement No: 5504

Ouvrage No: CE

Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin

élévations



façade est



Aménagement No: 5504

Ouvrage No: CE

Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin

angle sud-ouest



écuries



Aménagement No: 5504

Ouvrage No: CE

Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin

cuisine



cuisine



Aménagement No: 5504

Ouvrage No: CE

Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin

cheminée, 1er étage



## Données principales

HOBIM

Aménagement No: 5504	Ouvrage No: CG
Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin	
Canton: VD	District: AIGLE
Commune: 1844 Villeneuve	Lieu: Villeneuve
Rue:	No. du bâtiment:
Désignation de l'ouvrage: Chalet les Forclette	Coordonnées: X: 568610 Y: 138620
Org. des utilisateurs:	Genre d' ouvrage: Grosstierställe

## Appréciation

HOBIM	Classement: IZ (inventaire civ.)	Objectif de la sauvegarde: 9 (partiel)
-------	----------------------------------	--

Autres inventaires: Inventaire du Service des monuments historiques du canton de Vaud (fiche 702, note 3)

Exposé des motifs: Ce chalet d'alpage, construit en pierre, présente un aspect relativement sommaire, imposant par sa simplicité. Il relève du type dit "allongé", comprenant parties d'habitation et d'exploitation agricole. Son toit de tôle en dénature quelque peu l'aspect traditionnel.

Indications: Ce chalet doit être préservé dans son aspect d'ensemble, à savoir sa volumétrie. Il faut également tenir compte des matériaux traditionnels utilisés, murs de pierre en particulier. En revanche, la toiture et l'escalier de facture moderne ne méritent pas d'attention particulière. Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directive de la conservation des monuments", armasuisse immeubles.

## Données sur l' histoire de la construction

Année de construction: 1770

Maître de l' ouvrage:

Architecte:

Modifications: - 1996: réfection de la toiture.

## Brève description

Situation: Situé à une altitude de 1671 mètres, la bâtiment se trouve dans une combe sur un terrain relativement plat. Sa façade principale est orientée au sud. Le site ne comporte pas de route d'accès.

L'ensemble: De plan rectangulaire, ce chalet d'alpage relève du type dit "allongé". Ne comprenant qu'un seul niveau, il occupe une surface de 320m<sup>2</sup> (25 mètres x 12 mètres). Il est construit en pierres rustiques en partie apparentes et recouvert d'un toit à quatre pans.

L'extérieur du bâtiment: La façade principale, se trouvant au nord sur l'une des plus grandes faces, se compose d'une porte d'entrée, à laquelle on accède par un escalier perron en béton doté d'une balustrade en bois, et de six fenêtres de tailles relativement similaires et disposées plus ou moins régulièrement. Toutes les fenêtres sont dotées de volets en bois à double vantail. Les murs sont recouverts d'un crépi de ciment. Les deux faces latérales comportent chacune une porte. Le toit est recouvert de tôles ondulées apposées en 1996. Une extension à l'est a été détruite et remplacée par un cabanon en bois servant de sanitaire.

L'intérieur du bâtiment: L'intérieur comprend une partie d'habitation sur la façade sud et des écuries sur la façade nord. La partie d'habitation compte trois pièces. Les écuries peuvent accueillir environ 50 bêtes. La toiture possède une charpente de taille impressionnante.

L'environnement: Le bâtiment se trouve au milieu de pâturages, dans un endroit passablement isolé.

Aménagement No: 5504

Ouvrage No: CG

Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin

## Sources et bibliographie

---

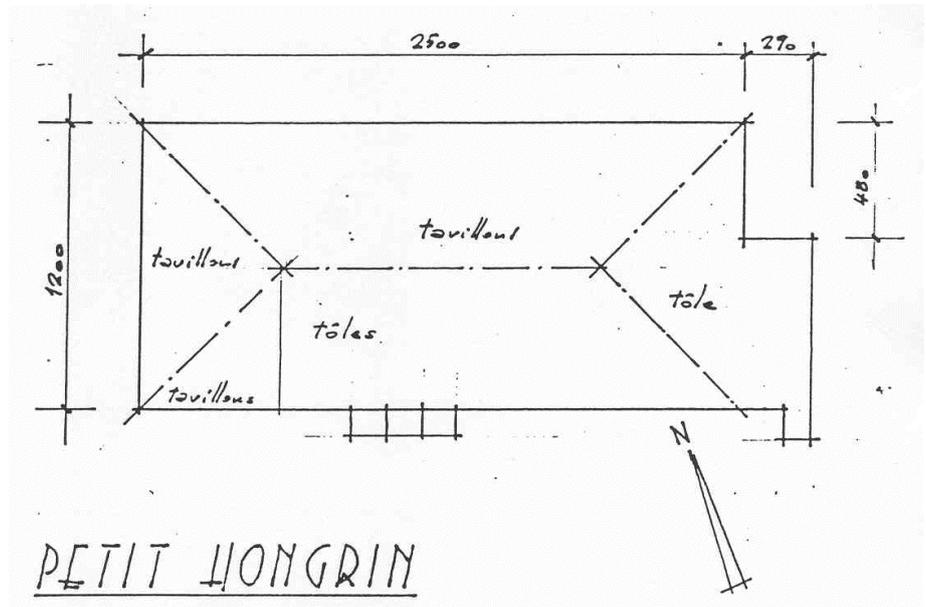
### Bibliographie:

#### Sources:

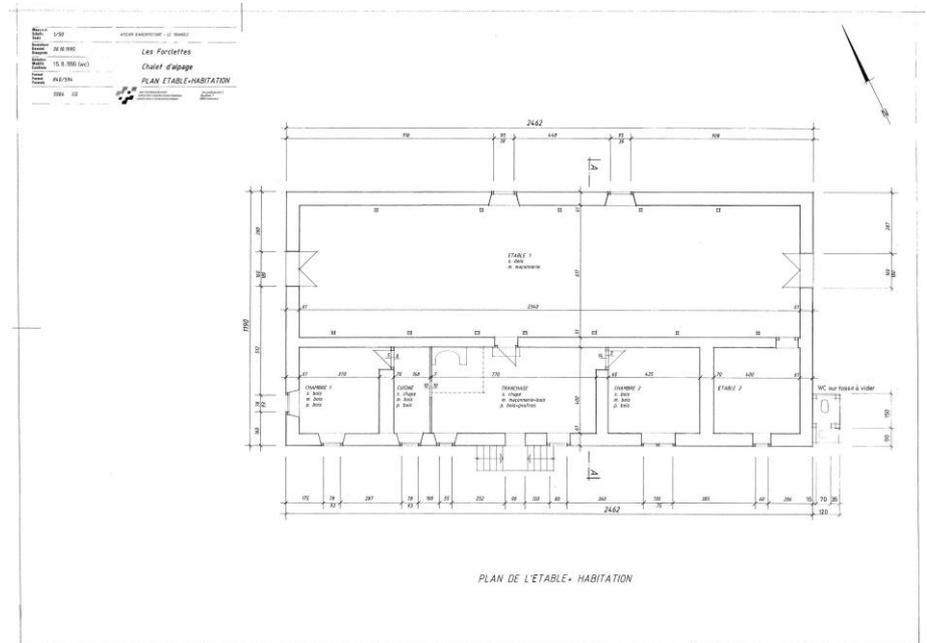
- Relevés: env. 1:200, 1982: OCF, Arr. 1.
- Plan, 1:50, 1996: Archiv VBS, Papiermühlestrasse 13a, 3003, Bern.
- Coupe, 1:50, 1995: Archiv VBS, Papiermühlestrasse 13a, 3003, Bern.

Aménagement No: 5504	Ouvrage No: CG
Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin	

plan masse

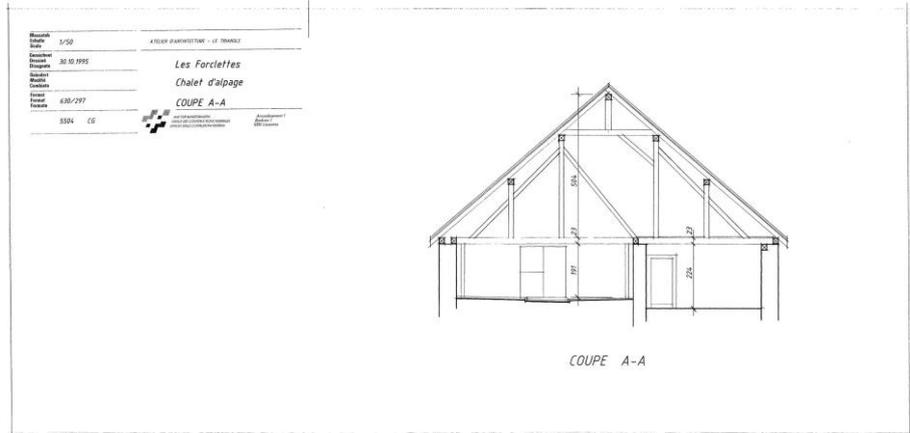


plan du rez-de-chaussée

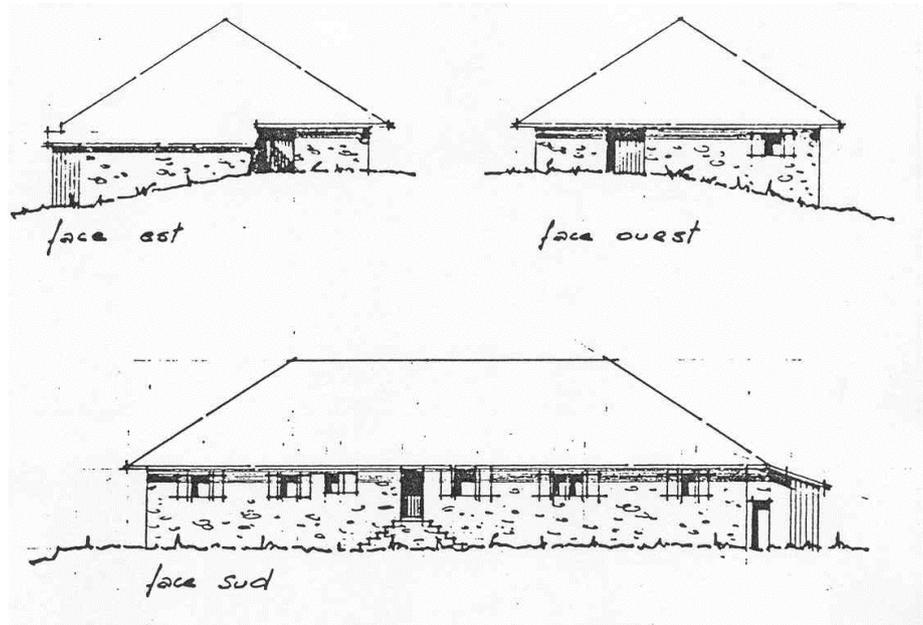


Aménagement No: 5504	Ouvrage No: CG
Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin	

## coupe transversale



## élévations



Aménagement No: 5504

Ouvrage No: CG

Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin

façade principale



détail façade principale



Aménagement No: 5504

Ouvrage No: CG

Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin

façade arrière



étable



## Données principales

HOBIM

Aménagement No: 5504	Ouvrage No: CJ
Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin	
Canton: VD	District: AIGLE
Commune: 1844 Villeneuve	Lieu: Villeneuve
Rue:	No. du bâtiment:
Désignation de l'ouvrage: Chalet les Coulatz	Coordonnées: X: 568630 Y: 140390
Org. des utilisateurs:	Genre d' ouvrage: Grosstierställe

## Appréciation

<b>HOBIM</b>	Classement: IZ (inventaire civ.)	Objectif de la sauvegarde: 9 (partiel)
--------------	----------------------------------	--

Autres inventaires: Inventaire du Service des monuments historiques du canton de Vaud (fiche 706, note 4)

Exposé des motifs: Ce chalet d'alpage correspond au type de chalet "avec chambres à l'avant" qui place la partie d'habitation sur toute la façade principale. La "belle façade" est particulièrement remarquable avec ces galeries (de facture récente) et ses madriers débordants.

Indications: Il y a lieu de conserver la volumétrie d'ensemble, ainsi que des matériaux traditionnels utilisés. Une attention particulière doit être prêtée à la préservation de la "belle façade", en conservant sa composition (tailles et nombres des ouvertures) et ses éléments décoratifs (madriers débordants). Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directive de la conservation des monuments", armasuisse immeubles.

## Données sur l' histoire de la construction

Année de construction: 1897

Maître de l' ouvrage:

Architecte:

Modifications:

## Brève description

Situation: Situé à une altitude de 1318 mètres, le bâtiment est implanté sur un terrain en faible pente, sa façade principale s'ouvrant à l'est et le faite du toit étant orienté dans le sens de la déclivité. La face arrière se trouve à moitié enterrée. Il n'y a pas de route d'accès.

L'ensemble: De plan presque carré, le bâtiment occupe une surface de 390 m<sup>2</sup> (13,3 mètres x 13,5 mètres). Il est construit de façon traditionnelle, en madriers de bois posés horizontalement et de planches verticales, reposant sur un socle en pierre qui rachète la pente. Il est recouvert d'un toit à demi-croupes. La charpente a été refaite dans une période récente.

L'extérieur du bâtiment: La façade principale à l'est se compose quatre niveaux. Le socle mis en évidence par un crépi de ciment est percé de trois portes. On accède au niveau supérieur par un escalier droit en bois parallèle à la façade, donnant sur une galerie en bois longeant plus de la moitié de la façade. Le 2e niveau compte une porte d'entrée et sept fenêtres de tailles similaires et disposées régulièrement. Le 3e niveau possède également une galerie en bois traversant toute la façade. Elle possède une porte donnant accès à la galerie et cinq fenêtres. Au dernier niveau, se trouvent deux fenêtres concentrées au milieu du fronton. Toutes les fenêtres possèdent des volets en bois à double vantail. Les madriers perpendiculaires à la façade débordent à l'extérieur, déterminant trois travées et se prolongeant en consoles en forme de volutes sous l'avant-toit. La face arrière n'est percée que d'une grande porte de grange en son milieu, protégée par un auvent en bois et surmontée par une petite fenêtre. Les façades latérales sont dotées au 3e niveau de caissons, faits de planches de bois verticales et soutenus par des bras-de-force, servant à agrandir le volume de la grange.

Aménagement No: 5504	Ouvrage No: CJ
Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin	

L'intérieur du bâtiment: Le chalet se divise en une partie d'habitation, placée sur la façade avant, et une partie d'exploitation agricole, placée à l'arrière. La partie d'habitation se compose de nombreuses chambres disposées sur trois niveaux et d'une cuisine placée au centre. La partie d'exploitation agricole compte des écuries placées au 2e niveau et une grange à l'arrière. On accède aux écuries par les faces latérales et elles peuvent accueillir environ 22 bêtes.

L'environnement: Le chalet est placé dans un site remarquable, bénéficiant de la vue sur le lac de l'Hongrin. Il est entouré de pâturages. Un grand arbre et une fontaine avec bassin métallique se trouvent à proximité.

## Sources et bibliographie

### Bibliographie:

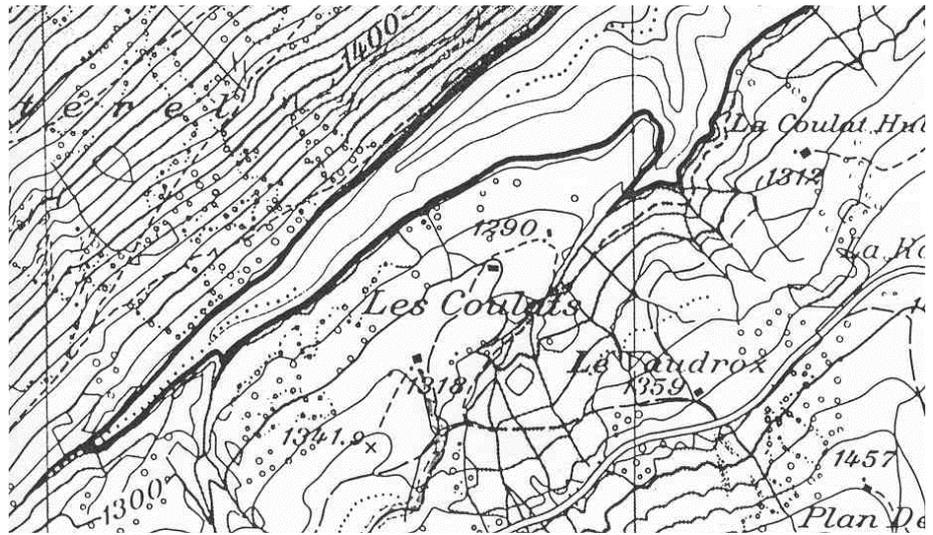
- Sources:
- Relevés: env. 1:200, 1982: OCF, Arr. 1.
  - Plans et coupes, 1:50, 1991: Archiv VBS, Papiermühlestrasse 13a, 3003, Bern.

Aménagement No: 5504

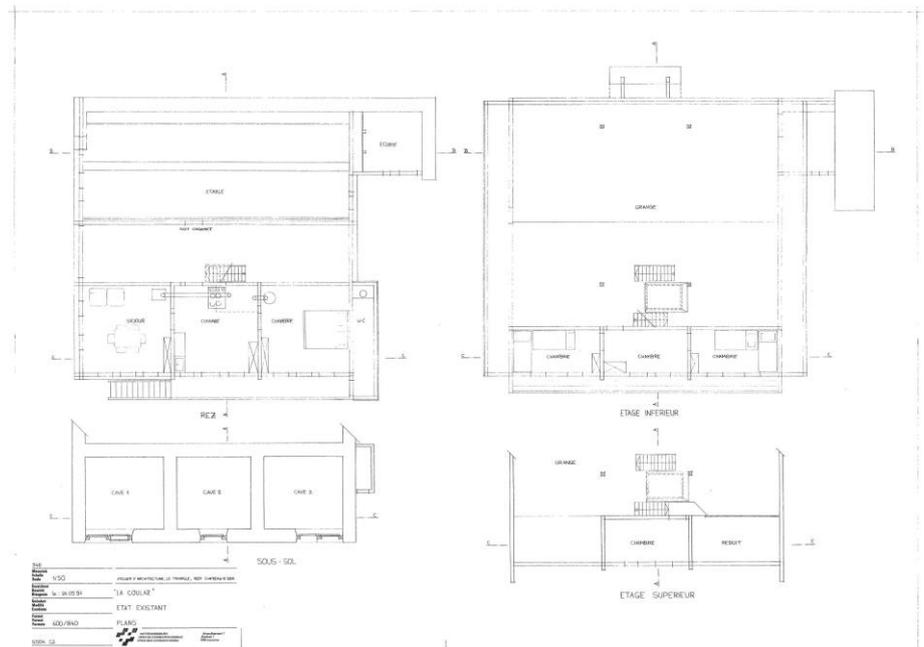
Ouvrage No: CJ

Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin

plan de situation



plans

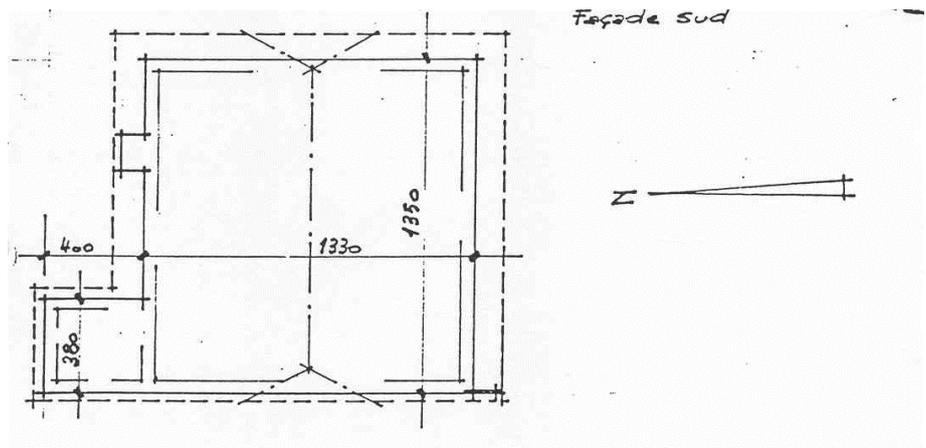


Aménagement No: 5504

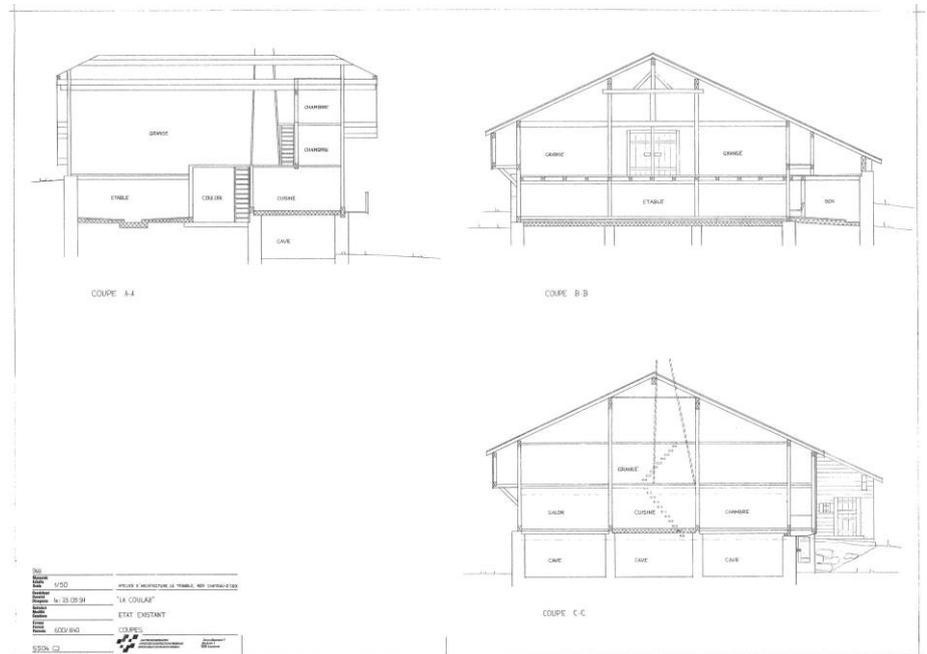
Ouvrage No: CJ

Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin

plan masse



coupes

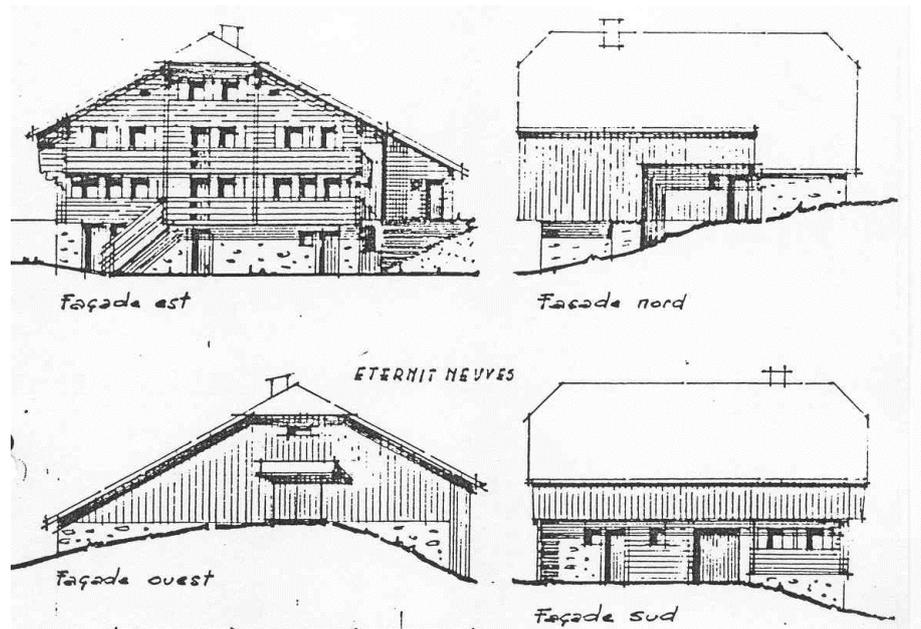


Aménagement No: 5504

Ouvrage No: CJ

Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin

élévations



façade est



Aménagement No: 5504

Ouvrage No: CJ

Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin

détail façade est



angle sud-ouest



Aménagement No: 5504

Ouvrage No: CJ

Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin

charpente



chambre 1er étage



## Données principales

HOBIM

Aménagement No: 5504	Ouvrage No: CR
Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin	
Canton: VD	District: AIGLE
Commune: 1844 Villeneuve	Lieu: Villeneuve
Rue:	No. du bâtiment:
Désignation de l'ouvrage: Chalet La Coulat	Coordonnées: X: 569290 Y: 140740
Org. des utilisateurs:	Genre d' ouvrage: Grosstierställe

## Appréciation

HOBIM	Classement: IZ (inventaire civ.)	Objectif de la sauvegarde: 9 (partiel)
-------	----------------------------------	--

Autres inventaires:	Inventaire du Service des monuments historiques du canton de Vaud (fiche 707, note 4)
Exposé des motifs:	Bien qu'il semble de construction relativement récente (daté en façade de 1911), le chalet d'alpage de Coulat Hubert demeure fidèle à toutes les formes de la construction traditionnelle de la région. Il relève du type courant du chalet avec "chambres à l'avant", qui place la partie d'habitation sur la façade principale.
Indications:	Il y a lieu de conserver le gabarit et la volumétrie d'ensemble (forme de la toiture), l'usage de matériaux traditionnels (pierres, madriers, tavillons) et les éléments d'ornement (galeries, consoles). Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directive de la conservation des monuments", armasuisse immeubles.

## Données sur l' histoire de la construction

Année de construction: 1930

Maître de l' ouvrage:

Architecte:

Modifications:

## Brève description

Situation:	Situé à 1312 mètres d'altitude, le chalet Coulat Hubert est implanté sur un terrain en pente, sur un terrassement sommaire. Sa façade principale s'ouvre au sud-est contre l'amont. Le faîte du toit suit une orientation nord-ouest / sud-est. Il ne possède pas de route d'accès.
L'ensemble:	De plan presque carré, le chalet occupe une surface de 320 m <sup>2</sup> (13,6 mètres x 12 mètres). Il est construit de façon traditionnelle, en madriers de bois posés horizontalement, reposant sur un socle en pierre. Il s'élève sur quatre niveaux et est recouvert d'un toit à deux pans.
L'extérieur du bâtiment:	Le bâtiment repose sur un socle en dur (pierres de maçonnerie) mis en évidence par un crépi blanc. La façade principale, au sud-est, ne montre que les trois niveaux supérieurs, le rez-de-chaussée se trouvant enterré. Elle comporte deux galeries superposées qui occupent presque toute la largeur de la façade. On accède à la 1ère galerie par un escalier droit, de quelques marches, parallèles à la façade. Le 2e niveau compte sept fenêtres de tailles identiques, disposées de façon régulière. Le niveau supérieur comporte cinq fenêtres également de même taille et de disposition régulière. Toutes les fenêtres sont dotées de volets en bois à double vantail. Les madriers perpendiculaires à la façade débordent à l'extérieur, déterminant trois travées et dessinant des consoles en forme de volute sous l'avant-toit. La façade principale est datée de 1911. Sur l'une des faces latérales, se trouvent les accès aux écuries, au niveau du rez-de-chaussée, sous la forme de trois portes alignées régulièrement. La partie supérieure en léger encorbellement est recouverte de planches verticales. La toiture est revêtue de tavillons et surmontée d'une cheminée pyramidale munie d'un

Aménagement No: 5504	Ouvrage No: CR
Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin	

couvercle mobile.

L'intérieur du bâtiment: Le chalet se divise en une partie d'habitation, sur l'avant, et d'une partie d'exploitation agricole, sur l'arrière. La partie d'habitation se compose au 1er niveau d'une cuisine, dotée d'un foyer pour la confection du fromage (creux du feu), et de chambres, recevant chacune deux lits. Le niveau supérieur comporte deux chambres et le dernier une chambre à un lit. Les écuries peuvent accueillir environ 27 bêtes.

L'environnement: Le chalet se trouve au milieu de pâturages, avec un large dégagement sur le lac de l'Hongrin. Les abords sont grossièrement aménagés avec du gravier et du tout-venant. Un fontaine dotée d'un bassin métallique est installée à proximité.

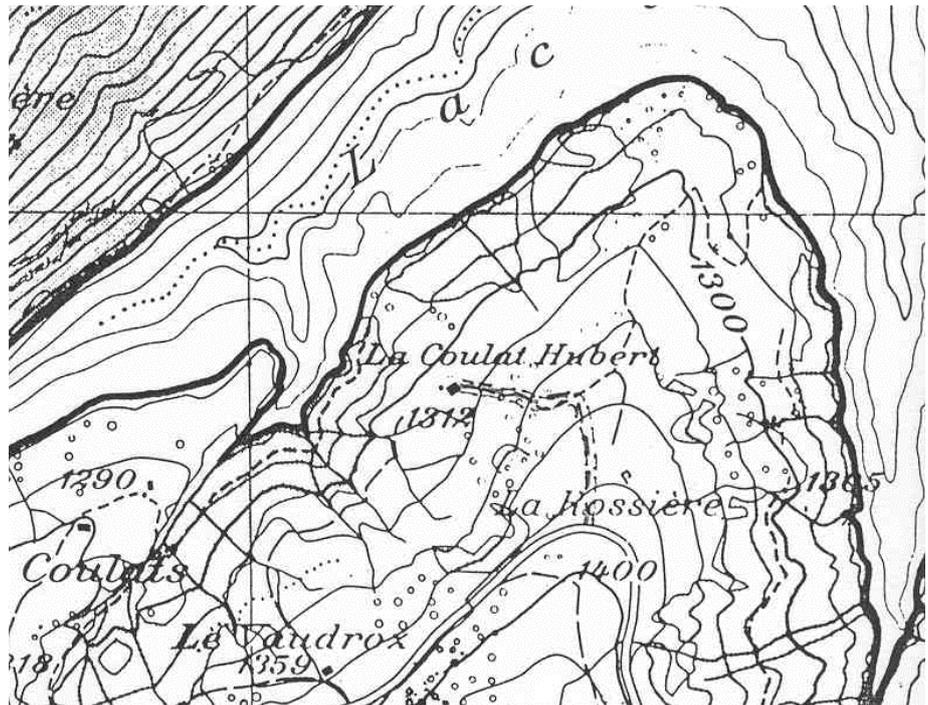
## Sources et bibliographie

### Bibliographie:

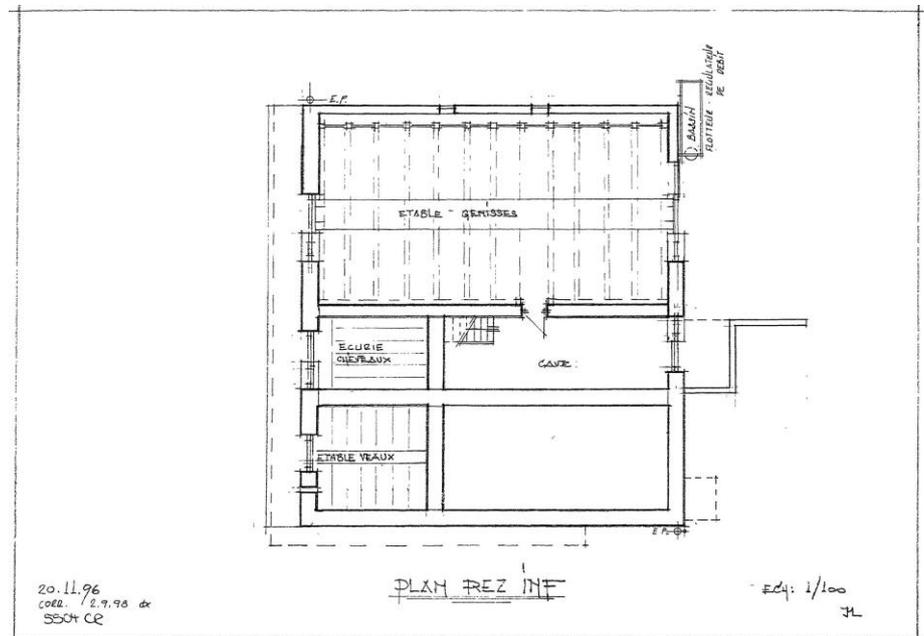
Sources: - plan et élévation, 1:100, 1998: Archiv VBS, Papiermühlestrasse 13a, 3003, Bern.

Aménagement No: 5504	Ouvrage No: CR
Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin	

plan de situation



plan du rez-de-chaussée inférieur

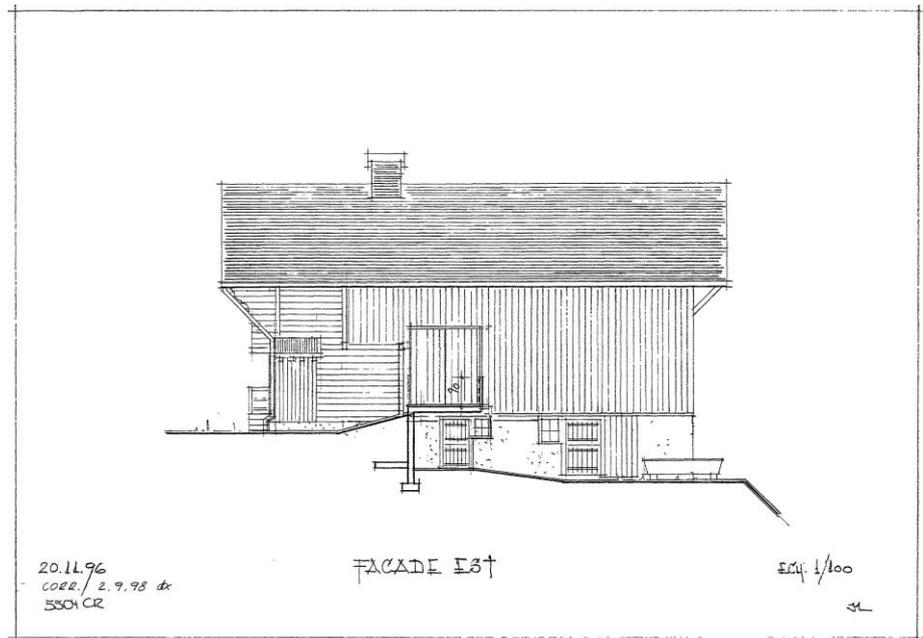


Aménagement No: 5504

Ouvrage No: CR

Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin

élévation de la façade est



façade principale



## Données principales

HOBIM

Aménagement No: 5504	Ouvrage No: DA
Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin	
Canton: VD	District: AIGLE
Commune: 1844 Villeneuve	Lieu: Villeneuve
Rue:	No. du bâtiment:
Désignation de l'ouvrage: Chalet sur Greylo	Coordonnées: X: 570330 Y: 140550
Org. des utilisateurs:	Genre d' ouvrage: Grosstierställe

## Appréciation

<b>HOBIM</b>	Classement: IZ (inventaire civ.)	Objectif de la sauvegarde: 9 (partiel)
--------------	----------------------------------	--

Autres inventaires: Inventaire du Service des monuments historiques du canton de Vaud (fiche 708, note 4)

Exposé des motifs: Le chalet d'alpage sur Greylo présente un certain état d'abandon. L'une des façades offre la particularité d'être recouverte de tavillons, ce qui constitue un cas exceptionnel dans le cadre de l'inventaire.

Indications: Il y a lieu de conserver la volumétrie de l'ensemble et la forme de la toiture. La préservation des matériaux traditionnels (madrriers et tavillons) doivent également faire l'objet d'attention. Les façades ne présentent en revanche pas de grande cohérence. Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directive de la conservation des monuments", armasuisse immeubles.

## Données sur l' histoire de la construction

Année de construction: 1880

Maître de l' ouvrage:

Architecte:

Modifications:

## Brève description

Situation: Situé à 1414 mètres d'altitude, le chalet sur Greylo est implanté à flanc de coteau. Un socle en aval rachète la dénivellation. Le faite du toit à deux pans suit une orientation nord-ouest / sud-est. Sa façade principale se trouve sur l'une des faces latérales, au nord-est. Il n'y a pas de route d'accès.

L'ensemble: Le bâtiment est construit de façon traditionnelle, en madriers horizontaux posés sur un socle en pierre. De plan presque carré, la construction occupe une surface de 100 m<sup>2</sup> (8,7 mètres x 12 mètres) et s'élève sur deux niveaux.

L'extérieur du bâtiment: La façade principale, au nord-est, se divise en deux parties: au 1er niveau, en aval, se trouve une porte donnant sur un local agricole; au 2e niveau se trouve la partie d'habitation. On y entre de plain-pied par une porte située en amont qui profite de la pente. Ce niveau comporte également trois fenêtres dotées de volets en bois. La face arrière, au sud-est, comporte l'accès à l'étable. Elle comprend une partie en pierre, recouverte de crépi blanc. La face en aval, au nord-ouest, est revêtue de tavillons, au-dessus du socle crépi de ciment. Les madriers perpendiculaires à la façade débordent à l'extérieur et forment des consoles sous l'avant-toit. La toiture est recouverte de tuiles en fibrociment et surmontée par une cheminée pyramidale.

L'intérieur du bâtiment: La partie d'habitation comprend une cuisine et deux chambres. La partie d'exploitation agricole se compose d'une écurie de 14 places et d'une écurie de cinq places.

L'environnement: Le chalet se trouve dans une position dominante, avec vue sur le lac et le barrage de l'Hongrin. Comme il n'est plus exploité depuis quelque temps, la végétation qui l'entoure

Aménagement No: 5504	Ouvrage No: DA
Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin	

a grandement poussé, rendant son accès difficile. Une source et une fontaine se trouvent à proximité.

## Sources et bibliographie

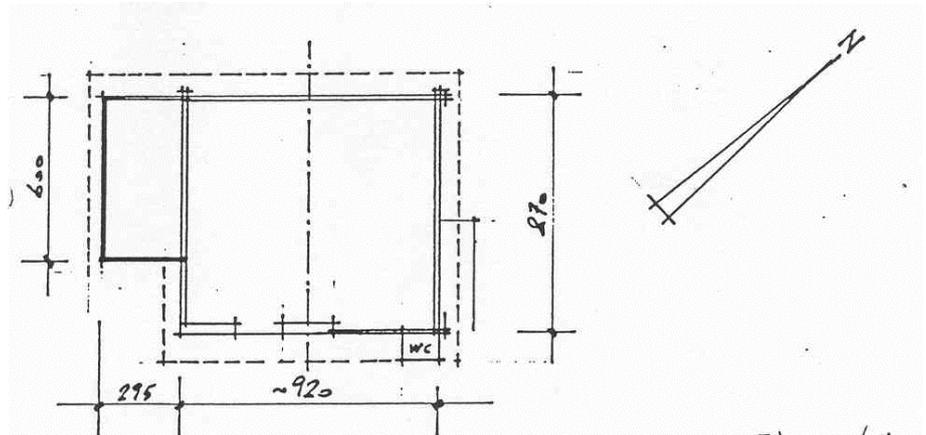
---

Bibliographie:

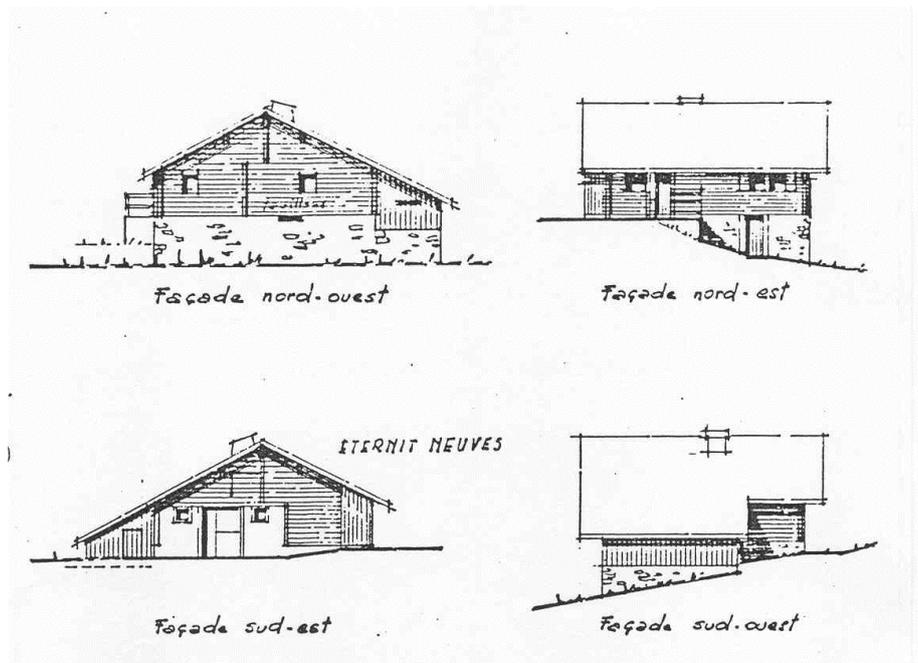
Sources: - Relevés: environ 1:200, 1982: OCF, Arr.1.

Aménagement No: 5504	Ouvrage No: DA
Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin	

plan masse



élévations



Aménagement No: 5504

Ouvrage No: DA

Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin

façade arrière



détail façade arrière



Aménagement No: 5504

Ouvrage No: DA

Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin

côté habitation



entrée écuries



Aménagement No: 5504

Ouvrage No: DA

Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin

étable



## Données principales

HOBIM

Aménagement No: 5504	Ouvrage No: DB
Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin	
Canton: VD	District: AIGLE
Commune: 1844 Villeneuve	Lieu: Villeneuve
Rue:	No. du bâtiment:
Désignation de l'ouvrage: Chalet Le Crot	Coordonnées: X: 570530 Y: 139210
Org. des utilisateurs:	Genre d' ouvrage: Grosstierställe

## Appréciation

<b>HOBIM</b>	Classement: IZ (inventaire civ.)	Objectif de la sauvegarde: 8 (intégral)
--------------	----------------------------------	---

Autres inventaires:	Inventaire du Service des monuments historiques du canton de Vaud (fiche 713, note 4)
Exposé des motifs:	Relevant du type dit "chambres à l'avant", qui place la partie d'habitation sur la façade principale, le chalet d'alpage Le Crot se distingue des autres chalets de la région par la grande part de pierres dans sa construction.
Indications:	Outre la volumétrie générale et la forme du toit, seules les parties en pierre doivent faire l'objet d'attention, la charpente et la galerie étant de facture récente. Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directive de la conservation des monuments", armasuisse immeubles.

## Données sur l' histoire de la construction

Année de construction:	1880
Maître de l' ouvrage:	
Architecte:	
Modifications:	- 1992: travaux de rénovations

## Brève description

Situation:	Situé à 1534 mètres d'altitude, le chalet Le Crot est implanté à flanc de coteau, le 1er niveau étant à moitié enterré. Sa façade principale s'ouvre sur le sud-ouest. Le faite du toit à deux pans suit une orientation nord-est / sud-ouest. Le chalet ne possède pas de route d'accès.
L'ensemble:	Le bâtiment est construit de façon traditionnelle en pierre, ce qui le distingue des autres chalets de la région majoritairement constitués de madriers. De plan presque carré, il occupe une surface de 230 m <sup>2</sup> (15,2 mètres x 11 mètres) et s'élève sur trois niveaux.
L'extérieur du bâtiment:	Les façades ont été passablement modifiées lors de travaux de rénovations en 1992. Elles ont gagné en confort par le percement de nouvelles ouvertures et ont acquis un aspect plus unitaire. La façade principale au sud-ouest se compose de trois niveaux. Le 1er niveau est percé d'une porte donnant sur un local utilitaire. On accède au 2e niveau par un escalier droit en bois, parallèle à la façade, donnant sur une galerie, portée par trois poteaux, qui occupe les 3/4 de la largeur de la façade. Ce dispositif est une création récente. Le 2e niveau comprend au milieu une porte d'entrée, flanqué de part et d'autre de fenêtres carrées, dotées de volets en bois à double vantaux. Le 3e niveau ne compte qu'une fenêtre placée au centre du fronton. Deux bras-de-force soutiennent l'avant-toit. Des portes se trouvent sur les faces latérales donnant accès aux écuries. La face arrière se compose d'une porte de grange, placée en hauteur au milieu de la largeur et donnant accès au 3e niveau. Les façades sont recouvertes d'un crépi blanc qui laissent voir à de nombreux endroits la pierre de construction.
L'intérieur du bâtiment:	Le chalet se divise en une partie d'habitation, placée sur la face avant du bâtiment, et d'une partie d'exploitation agricole placée à l'arrière. La partie d'habitation se compose

Aménagement No: 5504	Ouvrage No: DB
Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin	

d'une cuisine, d'une "chambre à lait" et de deux chambres. La partie agricole comporte un étable de 20 places, une étable de dix places, deux petites étables de cinq à six places.

L'environnement: Le chalet se trouve au milieu de pâturages. Il est entouré par une petite côle en bois. Un grossier terrassement de cailloux stabilise les alentours immédiats.

## Sources et bibliographie

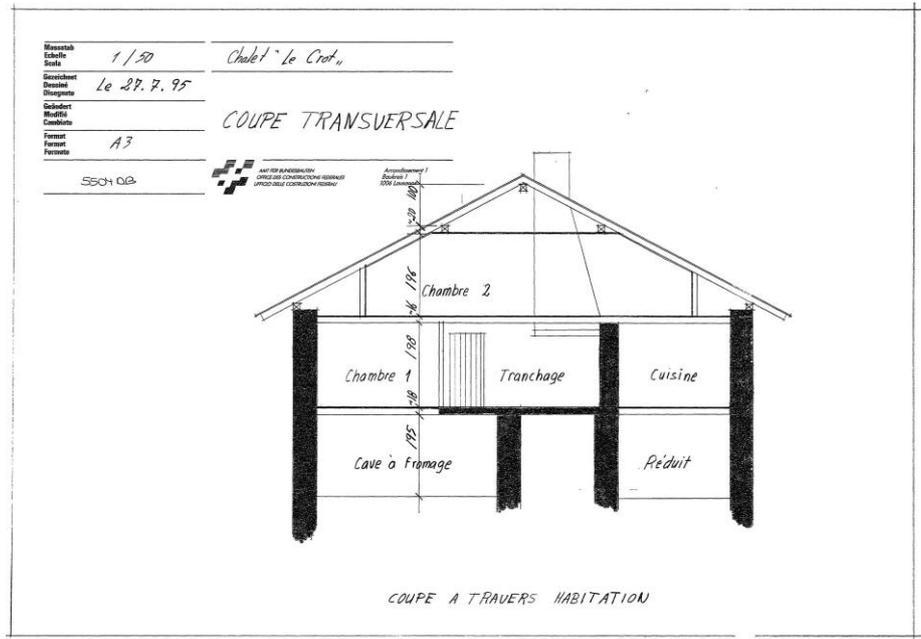
### Bibliographie:

- Sources:
- Relevés: environ 1:200, 1981: OCF, Arr. 1.
  - Plan, 1:50, 1996: Archiv VBS, Papiermühlestrasse 13a, 3003, Bern.
  - Coupe, 1:50, 1995: Archiv VBS, Papiermühlestrasse 13a, 3003, Bern.



Aménagement No: 5504	Ouvrage No: DB
Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin	

coupe transversale



angle nord-ouest



Aménagement No: 5504

Ouvrage No: DB

Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin

façades arrière et latérale



façade arrière



## Données principales

HOBIM

Aménagement No: 5504	Ouvrage No: DC
Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin	
Canton: VD	District: AIGLE
Commune: 1844 Villeneuve	Lieu: Villeneuve
Rue:	No. du bâtiment:
Désignation de l'ouvrage: Habitation	Coordonnées: X: 570840 Y: 140690
Org. des utilisateurs:	Genre d' ouvrage: Wochenendhäuser

## Appréciation

<b>HOBIM</b>	Classement: IZ (inventaire civ.)	Objectif de la sauvegarde: 9 (partiel)
--------------	----------------------------------	--

Autres inventaires: Inventaire du Service des monuments historiques du canton de Vaud (fiche 710, note 4)

Exposé des motifs: N'étant affecté plus qu'à l'habitation, le chalet a perdu passablement de son caractère, au gré des différents aménagements destinés à améliorer son confort. Il y a cependant lieu de tenir compte de sa grande ancienneté (1738), bien que les parties datant du XVIIIème siècle soit difficilement identifiables. L'extension au nord doit être certainement postérieure et présente une articulation, bien que fonctionnelle, atypique de la région.

Indications: Les mesures de protection doivent se concentrer sur le volume principal qui doit représenter la partie la plus ancienne. Une étude plus approfondie de l'histoire de la construction devrait encore vérifier cette hypothèse. Afin que le chalet recouvre son caractère, il serait souhaitable que les madriers, à protéger, retrouvent leur couleur de vieillissement naturel. De même, la couleur criarde des volets en bois n'est pas en adéquation avec les pratiques de la région. Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directive de la conservation des monuments", armasuisse immeubles.

## Données sur l' histoire de la construction

Année de construction: 1738

Maître de l' ouvrage:

Architecte:

Modifications:

## Brève description

Situation: Situé à 1425 mètres d'altitude, le bâtiment est implanté à flanc de coteau, le 1er niveau se trouvant à moitié enterré. Sa façade principale, en aval, s'ouvre au nord-ouest.

L'ensemble: Le chalet se compose de deux volumes perpendiculaires. Le volume principal de plan presque carré est flanqué d'une extension au nord-est. L'ensemble occupe une surface de 100 m<sup>2</sup> (11,9 mètres x 8,6 mètres) et s'élève sur trois niveaux. Posé sur un socle important en pierre, le chalet est constitué de madriers horizontaux. Les deux volumes sont recouverts d'un toit à deux pans.

L'extérieur du bâtiment: Le socle est recouvert de ciment, les murs en madriers sont teintés d'une couleur sombre, sur lesquels contrastent fortement des volets de couleur rouge. Les madriers perpendiculaires aux façades débordent à l'extérieur et forment des consoles sous les avant-toits. Sur la façade principale, au nord-ouest, le socle est percé de deux portes donnant accès à des locaux utilitaires. La façade comporte une galerie en bois, desservant le 2e niveau et portée par deux poteaux. On y accède par une escalier droit en bois parallèle à la façade. Une porte permet d'entrer dans le bâtiment depuis la galerie. Une autre entrée se trouve à l'intérieur de l'angle formé par les deux corps de bâtiment. La façade arrière est presque aveugle. Deux fenêtres jumelles se trouvent à

Aménagement No: 5504	Ouvrage No: DC
Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin	

l'extrémité de l'aile. La toiture est recouverte de tôles.

L'intérieur du bâtiment: L'intérieur est dédié exclusivement à l'habitation.

---

L'environnement: Le chalet est entouré de pâturages, une forêt commence à proximité. La parcelle est dotée d'une source. Implanté sur un site dominant, le chalet profite d'un large dégagement sur la vallée.

## Sources et bibliographie

---

Bibliographie:

Sources:

Aménagement No: 5504

Ouvrage No: DC

Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin

angle nord-ouest



façade arrière



Aménagement No: 5504

Ouvrage No: DC

Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin

façade latérale



façade latérale



Aménagement No:	5504	Ouvrage No:	DD
Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin			
Canton:	VD	District:	AIGLE
Commune:	1844 Villeneuve	Lieu:	Villeneuve
Rue:		No. du bâtiment:	
Désignation de l'ouvrage:	Chalet sur Ayaux	Coordonnées:	X: 570860 Y: 139920
Org. des utilisateurs:		Genre d' ouvrage:	Grosstierställe

## Appréciation

<b>HOBIM</b>	Classement: IZ (inventaire civ.)	Objectif de la sauvegarde: 9 (partiel)
--------------	----------------------------------	--

Autres inventaires: Inventaire du Service des monuments historiques du canton de Vaud (fiche 711, note 4)

Exposé des motifs: Le chalet d'alpage sur Ayaux relève du type dit "chambre à l'avant" qui place la partie d'habitation sur la façade principale. De façon atypique, la partie d'exploitation agricole déborde sur la façade principale en y plaçant la face de l'une des étables. Malgré des travaux de rénovation récents (cheminée, appenti), le chalet présente encore un aspect traditionnel.

Indications: Il y a lieu de conserver la forme de l'ensemble, la volumétrie de toiture et la disposition intérieure caractéristiques de ce type de chalet. Sont à préserver également les modes traditionnels de construction (socle de pierre et madriers). En revanche, l'extension du couvert au nord, qui brise la symétrie de la façade, n'est pas à protéger. Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directive de la conservation des monuments", armasuisse immeubles.

## Données sur l' histoire de la construction

Année de construction: 1880

Maître de l'ouvrage:

Architecte:

Modifications:

## Brève description

Situation: Situé à 1670 mètres d'altitude, le chalet d'alpage est implanté en position dominante sur un terrain relativement plat. Sa façade principale, placée à l'extrémité du volume, s'ouvre à l'est. Le faîte du toit suit une orientation est-ouest. Le chalet est accessible avec un véhicule tout-terrain.

L'ensemble: De plan rectangulaire, le bâtiment occupe une surface 397 m<sup>2</sup> (19,5 mètres x 10,2 mètres). Il s'élève sur trois niveaux, le 1er niveau n'étant dégagé que sur la façade principale à l'est. Il est construit de façon traditionnelle, une structure de madriers horizontaux reposant sur un socle en pierre. La toiture à deux pans se prolonge d'un côté pour couvrir une extension récente au nord.

L'extérieur du bâtiment: La façade principale se compose de trois niveaux. Au 1er niveau, le socle est percé d'une porte donnant sur une cave. On accède au 2e niveau par un escalier droit en bois, parallèle à la façade, donnant sur une galerie en bois. La galerie est portée par trois poteaux et occupe la moitié de la façade du volume principal. Le 2e niveau est percé d'une porte, donnant sur l'habitation et flanquée, du même côté, de trois fenêtres carrées. Le 3e niveau comporte deux fenêtres jumelées, au milieu du fronton. Les faces latérales sont percées de portes donnant sur les étables et la face arrière se compose d'une seule porte en hauteur donnant sur la grange. Les madriers perpendiculaires aux façades débordent à l'extérieur. Ils sont décalés suivant les niveaux et forment des consoles sous les avant-toits. La toiture, recouverte de tuiles en

Aménagement No: 5504	Ouvrage No: DD
Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin	

fibrociment, est surmontée d'une cheminée métallique de facture récente.

L'intérieur du bâtiment: Le bâtiment se divise en deux parties: une partie d'habitation placée sur la façade principale et occupant l'angle nord-est, et une partie d'exploitation agricole. L'habitation comprend une cuisine, équipée pour la fabrication du fromage, une "chambre à lait", une chambre et des sanitaires. La partie d'exploitation compte deux grandes et une petite étable, de 49 places au total. Le grenier est accessible par un escalier intérieur.

L'environnement: Le chalet est entouré de pâturages. Une fontaine dotée d'un bassin métallique se trouve devant la façade principale.

## Sources et bibliographie

### Bibliographie:

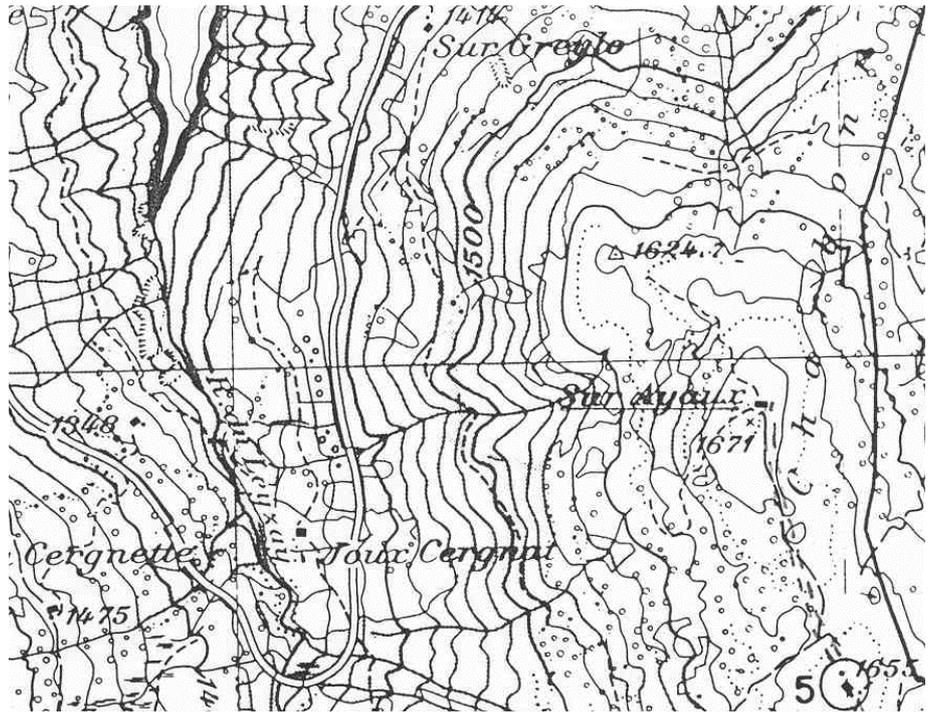
Sources: - plan et coupe, 1:50, 1991: Archiv VBS, Papiermühlestrasse 13a, 3003, Bern.

Aménagement No: 5504

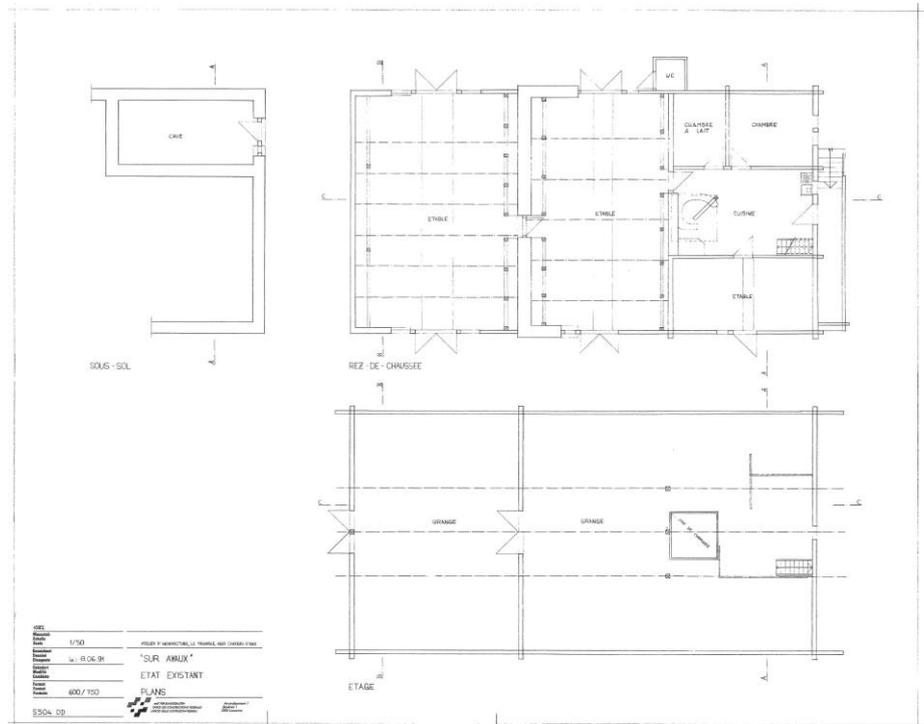
Ouvrage No: DD

Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin

plan de situation

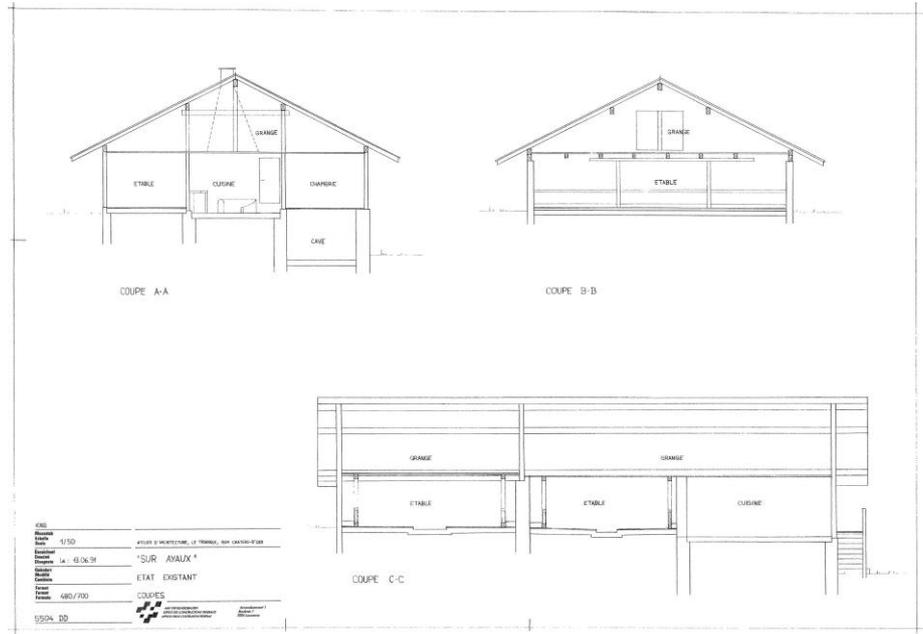


plans



Aménagement No: 5504	Ouvrage No: DD
Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin	

coupes



angle sud-est



Aménagement No: 5504

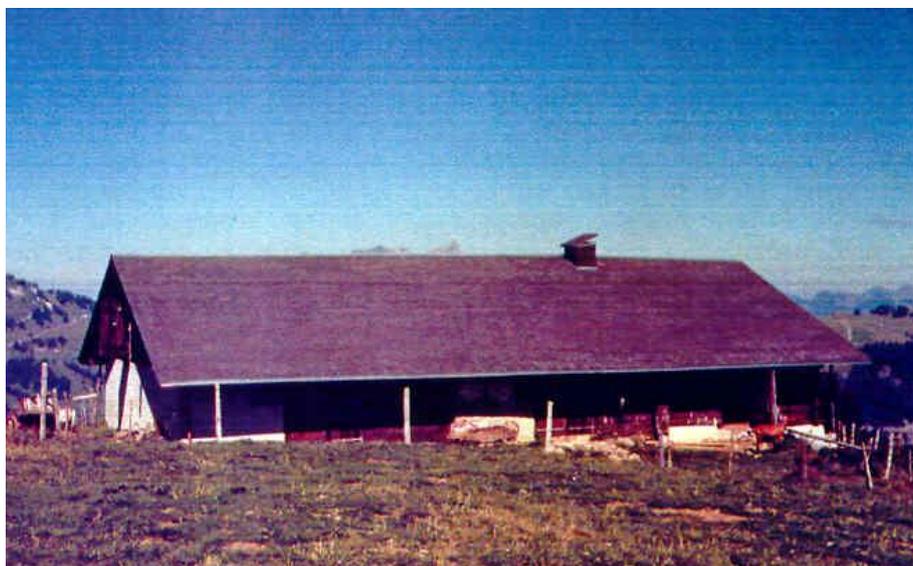
Ouvrage No: DD

Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin

façade arrière



façade latérale



## Données principales

HOBIM

Aménagement No: 5504	Ouvrage No: EE
Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin	
Canton: VD	District: AIGLE
Commune: 1844 Villeneuve	Lieu: Villeneuve
Rue:	No. du bâtiment:
Désignation de l'ouvrage: Chalet d'alpage	Coordonnées: X: 573250 Y: 141350
Org. des utilisateurs:	Genre d' ouvrage: Grosstierställe

## Appréciation

HOBIM	Classement: IZ (inventaire civ.)	Objectif de la sauvegarde: 9 (partiel)
-------	----------------------------------	--

Autres inventaires:	Inventaire du Service des monuments historiques du canton de Vaud (fiche 1195, note 4)
Exposé des motifs:	Le chalet d'alpage Les Frassis relève du type dit en L, comportant une partie d'exploitation rurale allongée et, à son extrémité, une partie d'habitation en forme d'avant-corps. Sa construction présente un aspect traditionnel, caractérisé par son socle en pierres et son élévation en madriers horizontaux. Le chalet possède une "belle façade" dont les madriers débordant formant consoles constituent l'élément significatif.
Indications:	Il convient de conserver le plan en L caractéristique de ce type de chalet. De même doivent être préservés les éléments constitutifs de la construction, socle en pierre et madriers horizontaux, ainsi que les éléments décoratifs formés par les madriers débordants. Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directive de la conservation des monuments", armasuisse immeubles.

## Données sur l' histoire de la construction

Année de construction: 1880

Maître de l' ouvrage:

Architecte:

Modifications:

## Brève description

Situation:	Situé à 1400 mètres d'altitude, le chalet d'alpage Les Fassis est implanté à flanc de coteau. Son volume allongé se développe perpendiculairement à la pente et sa façade principale s'ouvre au sud-est. Il n'est accessible que par un véhicule tout-terrain.
L'ensemble:	Le chalet se compose de deux volumes distincts. Le 1er volume de plan carré, prolongé au sud par un appenti, comprend la partie d'habitation. Il est recouvert d'un toit à deux pans dont le faîte est orienté dans le sens de la pente. Il est flanqué d'un volume allongé, dédié à l'exploitation rurale, recouvert d'un toit à un seul pan, parallèle à la pente. La partie d'habitation est constituée de bois, alors que la partie rurale est en pierre.
L'extérieur du bâtiment:	La partie d'habitation repose sur un socle en pierre recouvert de crépi blanc, qui rachète la pente. Le niveau supérieur est constitué de madriers horizontaux. Les madriers perpendiculaires aux façades débordent à l'extérieur. Ils déterminent sur la façade sud quatre travées et s'élèvent jusqu'au toit où ils s'arrondissent pour former des consoles. La façade sud est percée d'une porte au niveau de l'appenti et de trois fenêtres au niveau de l'habitation. L'entrée se trouve à l'intérieur de l'angle formé par les deux volumes. La partie rurale comporte des murs en pierre et des pans de planches verticales. La face arrière en amont, commune aux deux volumes, est faite de pierre et est complètement aveugle. Les toits sont recouverts de tuiles en fibrociment. La partie d'habitation est surmontée à l'est d'une cheminée munie d'un couvercle mobile et à

Aménagement No: 5504	Ouvrage No: EE
Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin	

l'ouest de deux lucarnes en tôles.

L'intérieur du bâtiment: La partie d'habitation comprend une cuisine équipée pour la fabrication du fromage, avec une cheminée en bois, une "chambre à lait", deux chambres à coucher (quatre et deux lits). La partie rurale comprend une écurie de 45 places, une écurie pour un cheval, une porcherie et une remise.

L'environnement: Le chalet se trouve sur un site dominant, avec un large dégagement sur le sud, mais dans une topographie extrêmement escarpée. Une fontaine munie d'un bassin en tôle est placée à proximité.

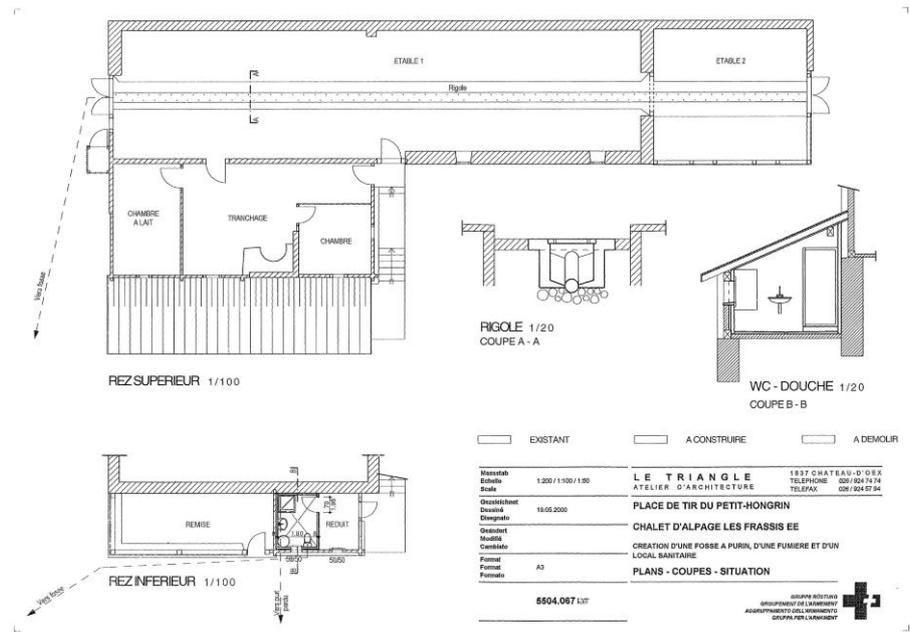
## Sources et bibliographie

Bibliographie:

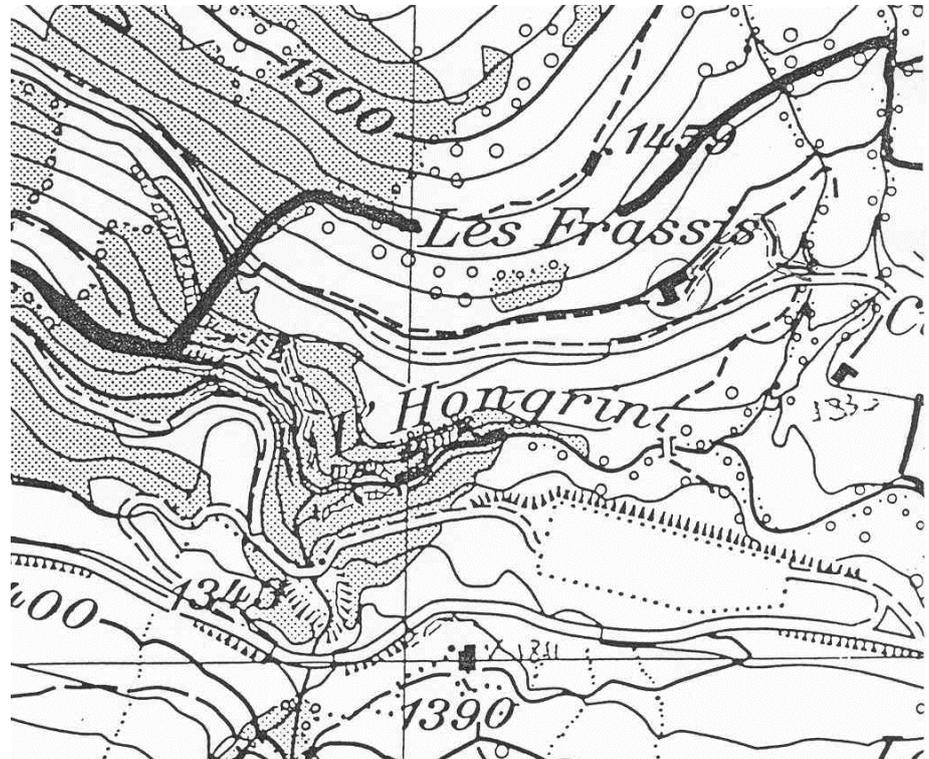
Sources:

Aménagement No: 5504	Ouvrage No: EE
Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin	

plan de situation, plan et coupe

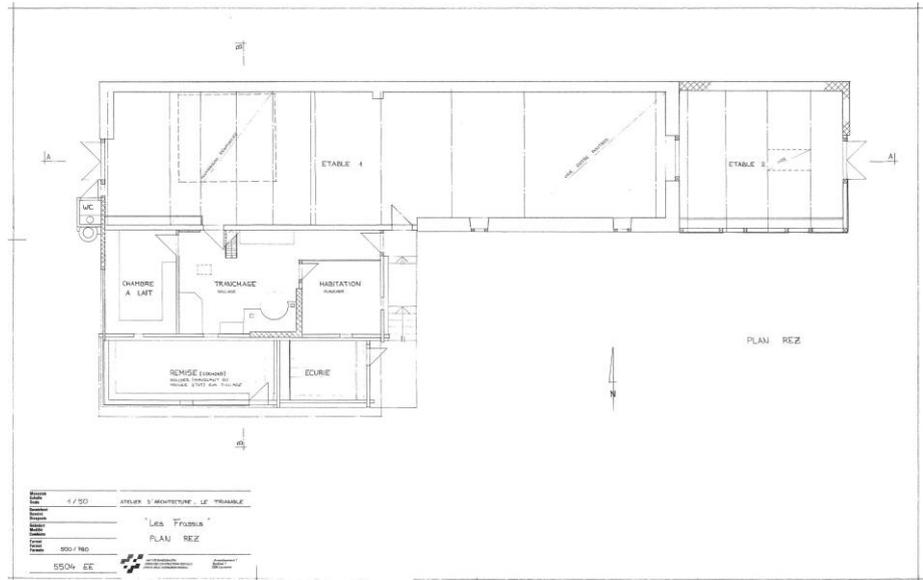


plan de situation

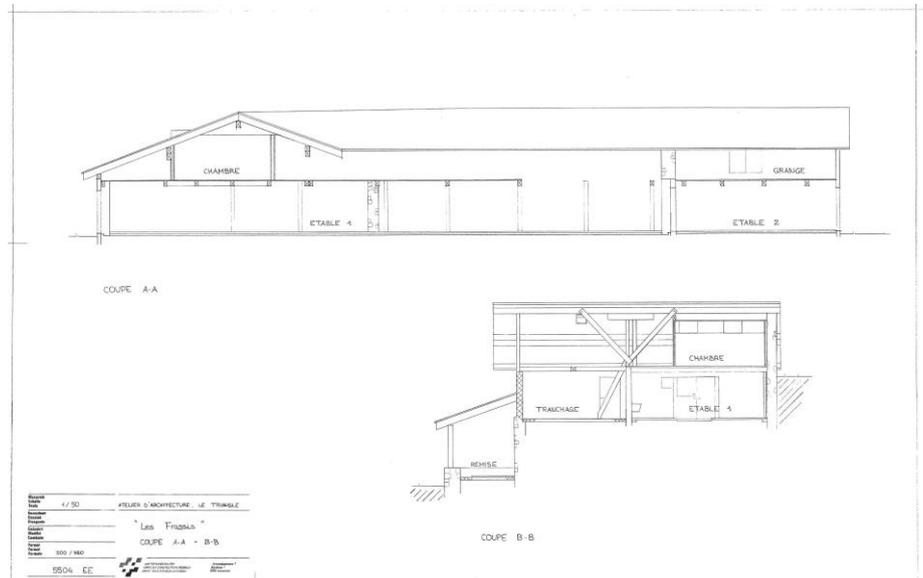


Aménagement No: 5504	Ouvrage No: EE
Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin	

plan du rez-de-chaussée



coupes



Aménagement No: 5504

Ouvrage No: EE

Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin

façade sud



façades avant et latérale



Aménagement No: 5504

Ouvrage No: EE

Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin

façade arrière



façade latérale



## Données principales

HOBIM

Aménagement No: 5504	Ouvrage No: EF
Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin	
Canton: VD	District: AIGLE
Commune: 1844 Villeneuve	Lieu: Villeneuve
Rue:	No. du bâtiment:
Désignation de l'ouvrage: Rural	Coordonnées: X: 573420 Y: 141260
Org. des utilisateurs:	Genre d' ouvrage: Grosstierställe

## Appréciation

HOBIM	Classement: IZ (inventaire civ.)	Objectif de la sauvegarde: 9 (partiel)
-------	----------------------------------	--

Autres inventaires: Inventaire du Service des monuments historiques du canton de Vaud (fiche 1181, note 4)

Exposé des motifs: Le chalet d'alpage de la Cierne au Chien relève du type chalet avec "chambres à l'avant", qui place la partie d'habitation en aval de la partie d'exploitation rurale. L'articulation des volumes met ici particulièrement en évidence ce type de distribution. La différence de tailles de volumes, ainsi que l'emploi de matériaux distincts, rend l'architecture spécialement lisible du point de vue de la fonction de chacune des parties.

Indications: Il y a lieu de conserver avant tout les gabarits et la volumétrie de chacun des chalets, dont la spécificité repose sur l'articulation des différentes parties. Les matériaux de constructions (madriers, murs de pierre, tavillons) constituent également des spécificités traditionnelles qu'il faut préserver. Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directive de la conservation des monuments", armasuisse immeubles.

## Données sur l' histoire de la construction

Année de construction: 1721

Maître de l' ouvrage:

Architecte:

Modifications:

## Brève description

Situation: Situé à 1370 mètres d'altitude, le chalet d'alpage de la Cierne au Chien est implanté sur une pente, que rachète l'articulation des différents volumes du bâtiment. Les faîtes des toits à deux pans suivent une orientation nord-ouest / sud-est, dans le sens de la pente. Le chalet est accessible par une route carrossable.

L'ensemble: Le chalet se compose de deux volumes de tailles différentes. En aval se trouve la partie d'habitation, plus petite que la partie d'exploitation agricole. Les deux bâtiments sont légèrement décalés l'un par rapport à l'autre. Il comporte un premier niveau en pierre surmonté d'une construction en bois. La partie d'habitation s'élève sur deux niveaux + combles. L'ensemble occupe une surface de 370 m<sup>2</sup> (15,8 mètres x 10,5 mètres).

L'extérieur du bâtiment: L'entrée de la partie d'habitation se trouve dans l'angle formé par les deux bâtiments. Elle est flanquée de quatre petites fenêtres régulières, placée sur un seul niveau. La face sud-ouest de la partie d'habitation est percée d'une porte dans son socle, flanquée de deux petites fenêtres de part et d'autre. Au-dessus se trouvent quatre petites fenêtres réparties de façon irrégulière sur les deux niveaux supérieurs. La façade au-dessus du socle est recouverte de tavillons. La partie rurale comporte des entrées de part et d'autre de ses faces latérales, donnant sur les étables. Au milieu de la face arrière se trouve une grande porte de grange qui, profitant de la pente, donne directement accès aux combles. Le 1er niveau de la partie rurale est construit en

Aménagement No: 5504	Ouvrage No: EF
Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin	

pierres, recouvertes en partie par du crépi blanc. Le niveau supérieur est fait de planches de bois verticales. Les toits sont revêtus de tuiles en Eternit. L'une face latérale comporte une date et une inscription gravées.

L'intérieur du bâtiment: La partie d'habitation possède une cave dans son socle et des chambres sur deux niveaux. La partie rurale se compose au 1er niveau d'étables accessibles de part et d'autre du bâtiment et d'une grange dans la partie supérieure.

L'environnement: Le chalet se trouve sur site dominant, dans une orientation favorable au sud-ouest. Il est entouré de pâturages. Quelques petites arbres poussent à proximité. Une fontaine munie d'un bassin métallique est placée devant la partie d'habitation.

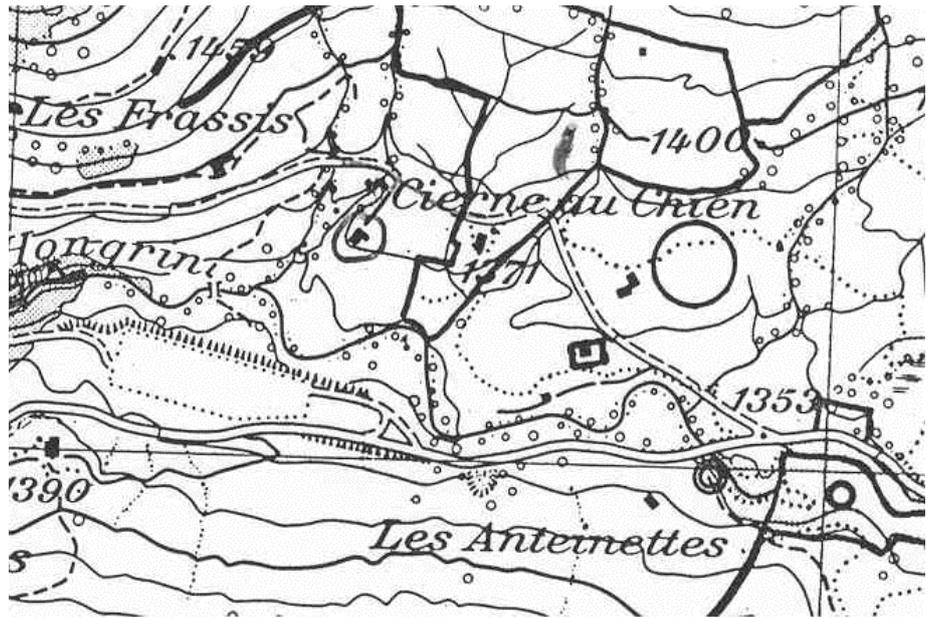
## Sources et bibliographie

### Bibliographie:

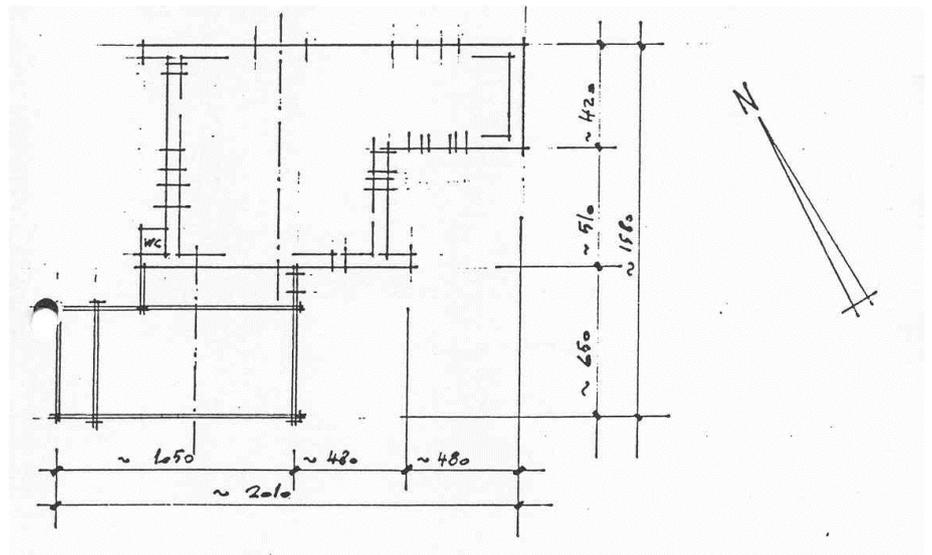
Sources: - Relevés: environ 1:200, 1982: OCF. Arr. 1.

Aménagement No: 5504	Ouvrage No: EF
Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin	

plan de situation



plan masse

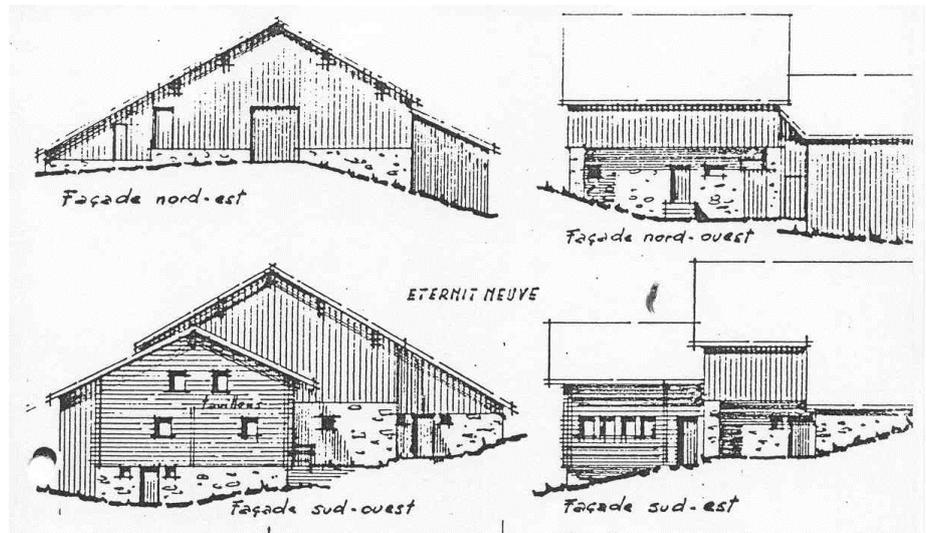


Aménagement No: 5504

Ouvrage No: EF

Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin

élévations



angle sud-est



Aménagement No: 5504

Ouvrage No: EF

Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin

façade latérale



façade latérale



Aménagement No: 5504

Ouvrage No: EF

Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin

façade avant



façade arrière



## Données principales

HOBIM

Aménagement No: 5504	Ouvrage No: EG
Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin	
Canton: VD	District: AIGLE
Commune: 1844 Villeneuve	Lieu: Villeneuve
Rue:	No. du bâtiment:
Désignation de l'ouvrage: Rural	Coordonnées: X: 573570 Y: 141260
Org. des utilisateurs:	Genre d' ouvrage: Grosstierställe

## Appréciation

HOBIM	Classement: IZ (inventaire civ.)	Objectif de la sauvegarde: 9 (partiel)
-------	----------------------------------	--

Autres inventaires:	Inventaire du Service des monuments historiques du canton de Vaud (fiche 1180, note 4)
Exposé des motifs:	Le chalet d'alpage de la Cierne au Chien relève du type dit "chambres à l'avant", plaçant la partie d'habitation en aval du bâtiment. Les différentes parties sont très clairement identifiables par la différence de leur volume et de leur mode constructif. Il s'agit là d'une architecture parlante dans la mesure où elle donne à voir la fonction des divers éléments qui la composent. En outre, le chalet présente sur sa façade principale des éléments décoratifs caractéristiques (madrriers débordants traités en consoles).
Indications:	Afin de conserver à cette architecture toute sa lisibilité, il faut sauvegarder les différents volumes dans leur gabarit actuel. De même, des éléments de détail, tels que les madriers débordants doivent être préservés. Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directive de la conservation des monuments", armasuisse immeubles.

## Données sur l' histoire de la construction

Année de construction: 1940

Maître de l' ouvrage:

Architecte:

Modifications:

## Brève description

Situation:	Situé à 1371 mètres d'altitude, le chalet d'alpage de la Cierne au Chien est implanté à flanc de coteau, l'articulation des différents volumes du bâtiment rachetant la pente. La façade principale s'ouvre au sud, en aval de la pente. Le faîte des toits à deux pans des différents volumes suit une orientation nord-sud, parallèle au sens de la pente. Le chalet est accessible par une route carrossable.
L'ensemble:	Le chalet se compose de deux volumes distincts, placés dans le même alignement. Ils sont de tailles différentes, le plus gros volume se plaçant à l'arrière, en amont. L'ensemble occupe une surface de 420 m <sup>2</sup> (20 mètres x 12 mètres). Le plus petit volume s'élève sur trois niveaux + combles. Le chalet est construit de façon traditionnelle, en madriers horizontaux posés sur un socle en pierre et en planches de bois.
L'extérieur du bâtiment:	La façade principale se compose d'un socle en pierre, recouvert d'un crépi de ciment et percé d'une porte. Les niveaux supérieurs sont faits de madriers horizontaux, dénués de revêtement. Le 1er étage est percé de quatre fenêtres carrées, extrêmement rapprochées, occupant l'une des moitiés de la façade, et d'une petite fenêtre de l'autre côté. L'étage supérieur est percé au centre d'une grande fenêtre à croisée, flanquées de petites fenêtres carrées. Les madriers perpendiculaires à la façade débordent à l'extérieur et forment des consoles à volutes sous l'avant-toit. L'entrée dans la partie

Aménagement No: 5504	Ouvrage No: EG
Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin	

d'habitation se fait sur l'une des faces latérales, à l'est. On y accède par une galerie en bois. La partie arrière se compose d'un socle en pierre et de planches en bois apposées verticalement. Au milieu de la façade arrière se trouve une grande porte de grange qui, profitant de la pente, permet d'accéder directement au dernier niveau. La toiture est recouverte de tuiles en fibrociment.

L'intérieur du bâtiment: Le chalet se divise en une partie d'habitation, à l'avant, et une partie d'exploitation agricole, à l'arrière. La partie d'habitation comprend, au 1er niveau, une cave et un bûcher, à l'étage, une cuisine avec cheminée et potager à bois, deux chambres, des sanitaires, au niveau supérieur, une chambre. Certaines pièces possèdent un décor en "griffes de chat". La partie rurale comprend une étable de 12 places, une étables de six places, une écurie à cheval et une grange.

L'environnement: Le chalet se trouve au milieu de pâturages, dans un site dominant et dans une exposition au sud hautement favorable. Une fontaine munie d'un bassin en ciment se trouve à proximité.

## Sources et bibliographie

Bibliographie:

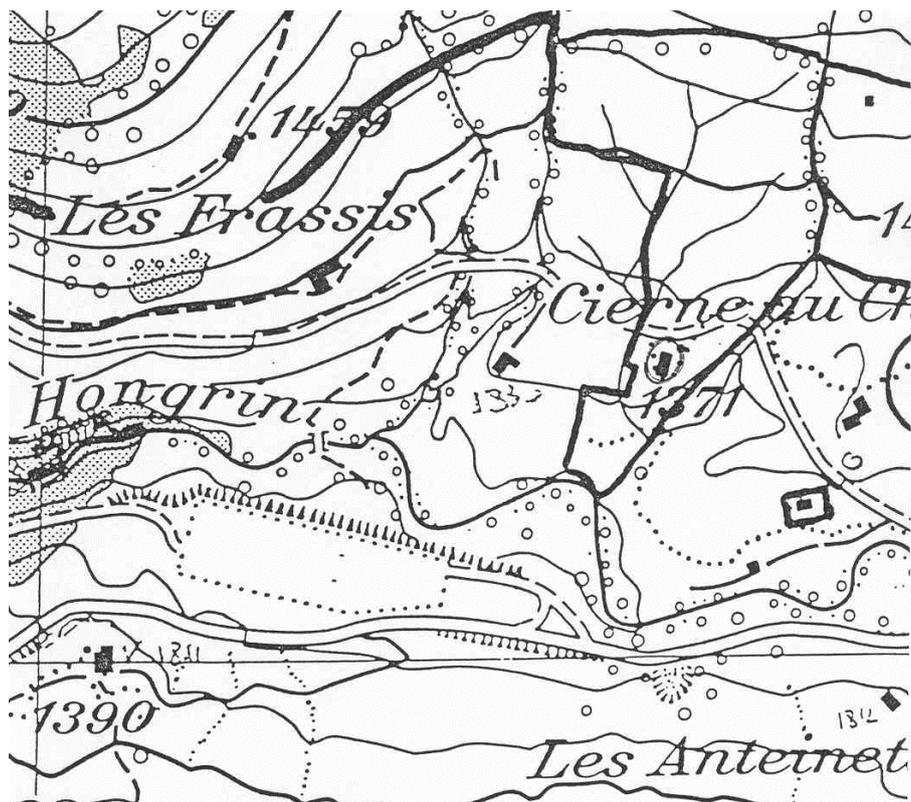
Sources:

Aménagement No: 5504

Ouvrage No: EG

Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin

plan de situation



angle sud-ouest



Aménagement No: 5504

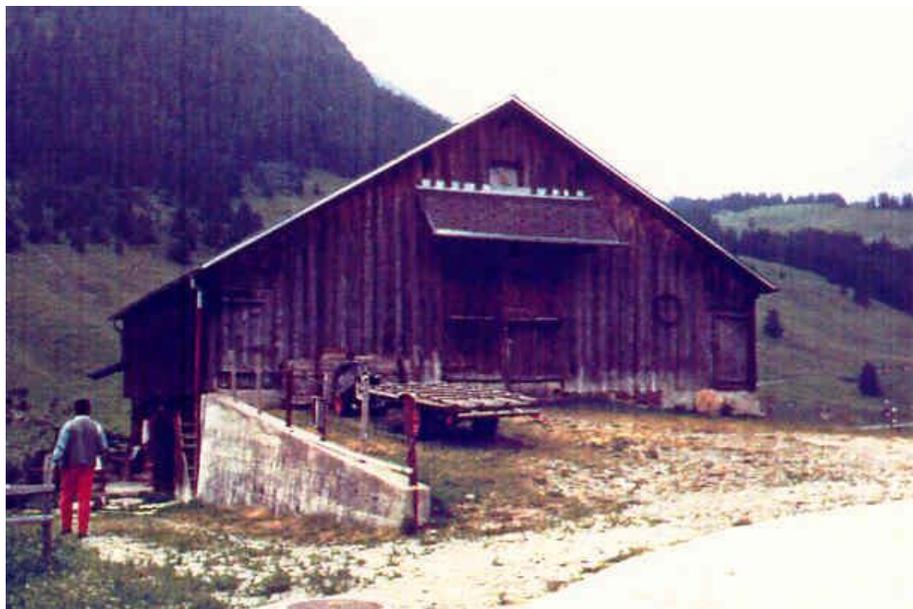
Ouvrage No: EG

Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin

façade latérale



façade arrière



## Données principales

HOBIM

Aménagement No: 5504	Ouvrage No: EO
Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin	
Canton: VD	District: AIGLE
Commune: 1844 Villeneuve	Lieu: Villeneuve
Rue:	No. du bâtiment:
Désignation de l'ouvrage: Chalet d'alpage	Coordonnées: X: 574160 Y: 141260
Org. des utilisateurs:	Genre d' ouvrage: Grosstierställe

## Appréciation

<b>HOBIM</b>	Classement: IZ (inventaire civ.)	Objectif de la sauvegarde: 8 (intégral)
--------------	----------------------------------	---

Autres inventaires:	Inventaire du Service des monuments historiques du canton de Vaud (fiche 1179, note 4)
Exposé des motifs:	Le chalet d'alpage du Gros Paquier constitue l'un des plus beaux objets de la région de l'Hongrin. Profitant d'un site remarquable, il représente aussi l'un des volumes les plus importants. Sa "belle façade" au sud est particulièrement intéressante. Sa composition monumentale, régulière et symétrique, est exceptionnelle par la richesse de ses aménagements (escalier, galerie, couverture de tavillons).
Indications:	Malgré son ancienneté (1790), le chalet est demeuré dans un excellent état de conservation et a bénéficié de travaux d'entretien et de rénovation soignés et respectueux. Il convient donc de conserver cet objet dans sa plus grande intégralité: volumétrie, matériaux de construction (madriers et pierre), éléments de façade (tavillons, galerie, consoles). Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directive de la conservation des monuments", armasuisse immeubles.

## Données sur l' histoire de la construction

Année de construction:	1790
Maître de l' ouvrage:	
Architecte:	
Modifications:	- 1988 façade et toit retavillonnés par Olivier Veuve

## Brève description

Situation:	Situé à 1380 mètres d'altitude, le chalet d'alpage du Gros Paquier est implanté sur un terrain relativement plat, au sommet d'une éminence. Sa façade principale s'ouvre au sud. Le faite de son toit à deux pans suit une orientation nord-sud, dans l'axe de la vallée. Le chalet est accessible par un chemin carrossable.
L'ensemble:	Formé de deux volumes de plans rectangulaires, le chalet occupe une surface de 400 m <sup>2</sup> (12 mètres x 19 mètres et 16 mètres x 6 mètres). Le volume principal s'élève sur deux niveaux. Le chalet est construit de façon traditionnelle, en madriers, planches de bois et pierres. Il comprend une partie d'habitation placée sur la façade avant du volume principal et une partie d'exploitation rurale placée à l'arrière du volume principal et dans un bâtiment adjacent situé à l'ouest.
L'extérieur du bâtiment:	La façade principale au sud présente une composition très élaborée. Tout le rez-de-chaussée est desservi par une galerie extérieure en bois, traversant toute la largeur de la façade et se prolongeant sur l'une des faces latérales, à l'est. On y accède par un escalier de type perron en béton armé, doté d'une balustrade en bois et placé au milieu de la façade. La galerie elle-même est dotée d'une balustrade en bois et est surmontée d'un auvent en bois supporté par des poteaux et recouvert de tavillons. Le rez-de-chaussée possède une entrée dans l'axe de l'escalier, flanquée de part et d'autre de trois fenêtres à croisée. Le niveau supérieur est percé de cinq fenêtres régulières à

Aménagement No: 5504	Ouvrage No: EO
Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin	

croisée et dotées de volets en bois à double vantail. La façade est protégée au-dessus de l'auvent par des tavillons. Dans le fronton, les madriers perpendiculaires à la façade débordent à l'extérieur formant des consoles sous l'avant-toit. Les façades latérales sont percées de portes pour les étables. La façade arrière se divise en un rez-de-chaussée en pierre, crépi de ciment et percé de six fenêtres horizontales et en un fronton fermé par des planches verticales et percé au milieu d'une porte donnant sur la grange. Cette porte à double vantail est accessible par une échelle en bois à 45 degrés. Le chalet est surmonté d'un toit à deux pans recouvert de tavillons et couronné d'une cheminée pyramidale, munie d'un couvercle mobile.

L'intérieur du bâtiment: La partie d'habitation se compose au rez-de-chaussée d'une cuisine équipée pour la fabrication du fromage et de trois chambres. Elle comporte plusieurs chambres à l'étage. La partie agricole est constituée de deux étables transversales au rez-de-chaussée et d'une grange dans les combles.

L'environnement: Le chalet se trouve au milieu de pâturages, sur un site dominant, dans l'axe de la vallée. Un réservoir et une fontaine dotée d'un bassin métallique sont à proximité.

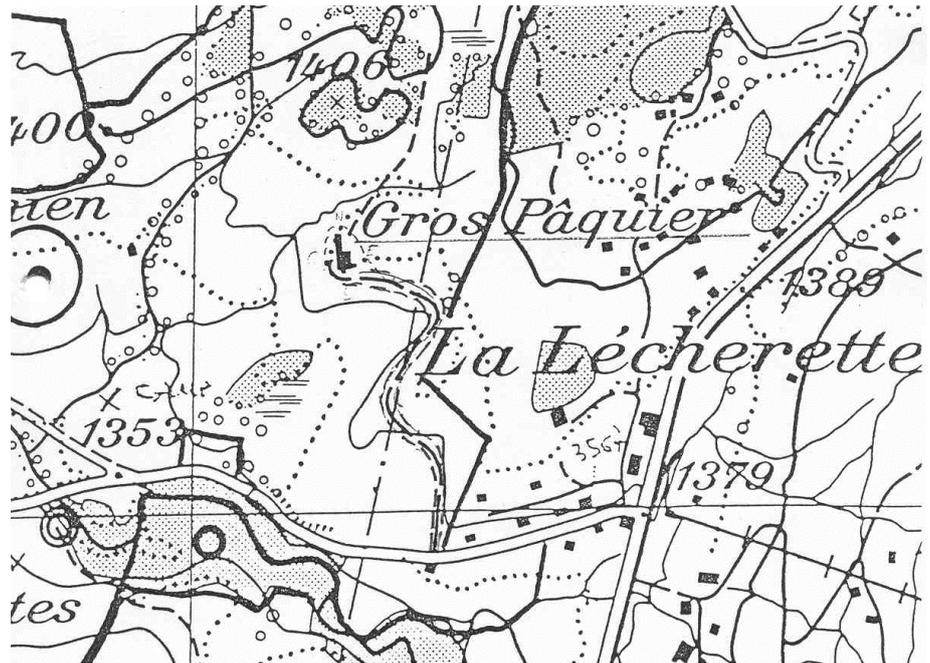
## Sources et bibliographie

### Bibliographie:

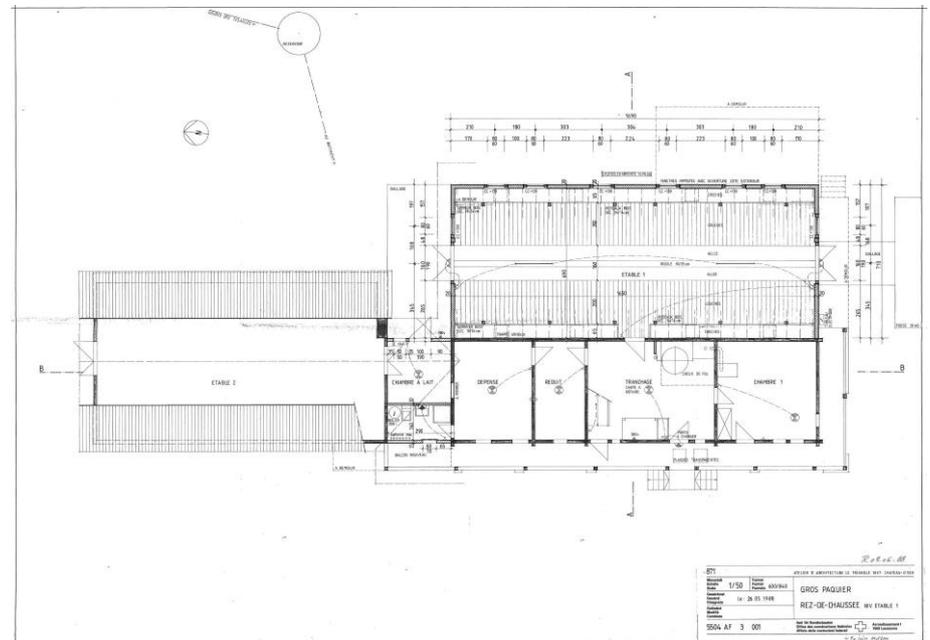
Sources: - plan et coupe, 1:50. 1988: Archiv VBS, Papiermühlestrasse 13a, 3003, Bern.

Aménagement No: 5504	Ouvrage No: EO
Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin	

plan de situation

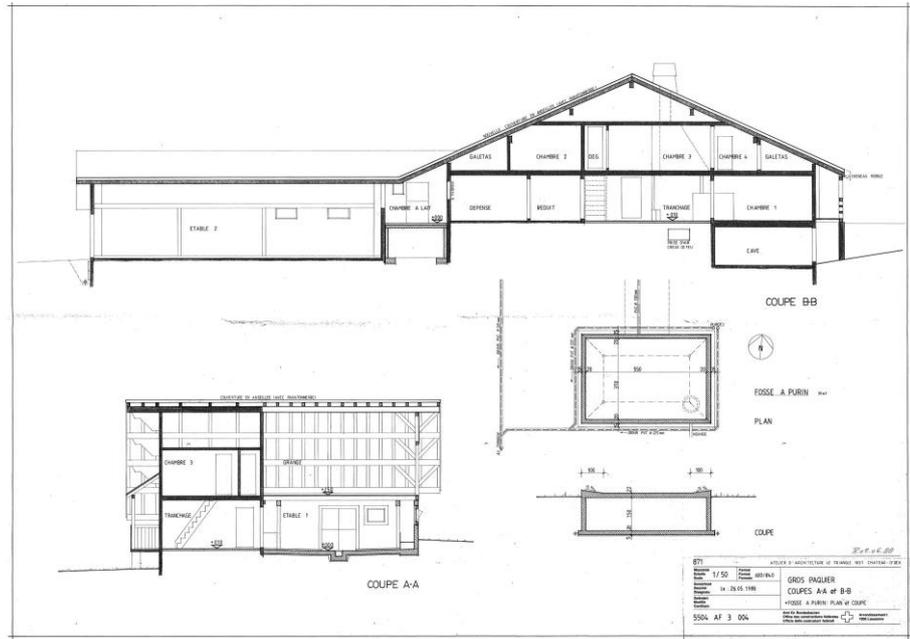


plan du rez-de-chaussée



Aménagement No: 5504	Ouvrage No: EO
Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin	

coupes



façade sud-ouest



Aménagement No: 5504

Ouvrage No: EO

Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin

détail façade ouest



façade est



Aménagement No: 5504

Ouvrage No: EO

Dés. de l'aménagement: Pl.de tir Pt.Hongrin

Vue d'ensemble



écuries



Aménagement No: 5557	Ouvrage No: AI
Dés. de l'aménagement: Arsenal gare	
Canton: VD	District: AIGLE
Commune: 1860 Aigle	Lieu: Aigle
Rue:	No. du bâtiment:
Désignation de l'ouvrage: Parcage mag. 12	Coordonnées: X: 563350 Y: 129900
Org. des utilisateurs:	Genre d' ouvrage: Lagergebäude allgemein

## Appréciation

<b>HOBIM</b>	Classement: N (national)	Objectif de la sauvegarde: 8 (intégral)
--------------	--------------------------	---

Autres inventaires:

Exposé des motifs: Le dépôt de l'Arsenal d'Aigle mêle des principes d'architecture classique (composition régulière des façades, grandes baies vitrées, chaînes d'angle, arcs,...) à des éléments d'aspect régionaliste (pierres rustiques, consoles en bois,...). Il est en cela parfaitement représentatif de l'architecture autour de 1900. Il possède cependant des qualités architecturales propres (équilibre des proportions, simplicité du plan,...), dont l'un des points majeurs est constitué par la charpente du volume bas.

Indications: Demeuré dans un très bon état de conservation, l'Arsenal d'Aigle doit être préservé aussi bien dans ses aspects extérieurs qu'intérieurs. Il y a lieu d'être attentif au traitement des façades et des éléments de détails (encadrements des fenêtres et des portes) et à la structure intérieure (lanterneaux, plancher en béton). Un soin tout particulier doit être apporté à la conservation des charpentes en bois et aux volumes qu'elles déterminent. Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directive de la conservation des monuments", armasuisse immeubles.

## Données sur l' histoire de la construction

Année de construction: 1900

Maître de l' ouvrage:

Architecte:

Modifications:

## Brève description

Situation: Le bâtiment se trouve au centre de l'Arsenal d'Aigle, implanté sur un terrain plat. Il suit la même orientation que les voies de chemins de fer qui lui sont proches, à savoir un axe nord-sud.

L'ensemble: Le bâtiment se compose de trois volumes: un corps central s'élevant sur deux niveaux flanqué de deux ailes s'étendant sur un seul niveau. L'entrée principale se trouve à l'extrémité du volume bas le plus long. La construction est faite d'une maçonnerie de pierres de taille et de pierres au traitement rustique. Le plancher du 2e niveau est porté par une structure de poutres en béton. Les toitures sont soutenues par une charpente en bois.

L'extérieur du bâtiment: La base du bâtiment est soulignée par un socle de pierres de taille. Les façades sont faites de pierres apparentes à l'aspect rustique. Les murs latéraux du volume bas le plus étendu sont étayés de contreforts en pierres rustiques également. Le 1er niveau comporte des grandes fenêtres verticales, composées d'une tablette et d'un arc en pierre avec clef saillante. Le 2e niveau comporte des fenêtres verticales plus petites, parfois jumelées, composées d'un encadrement et d'une tablette en pierre. L'entrée principale est mise en évidence par deux chaînes d'angle couronnées de consoles. Elle est surmontée d'un auvent en bois, recouvert de tuiles, et d'une corniche. Les différents

Aménagement No: 5557	Ouvrage No: AI
Dés. de l'aménagement: Arsenal gare	

volumes sont couverts d'une toiture à deux pans de faible pente.

L'intérieur du bâtiment: Le 1er volume bas se compose d'un seul grand espace. La charpente en bois soutenant la toiture et portée par de poteaux détermine trois vaisseaux. Cet espace reçoit la lumière du jour par les grandes fenêtres latérales et par une série de lanterneaux placés sur l'axe centrale de la toiture. Le corps principal possède un escalier en pierre permettant d'accéder au 2e niveau. Celui-ci se compose d'une grande pièce rythmée par les poteaux de la charpente et également éclairée par des lanterneaux, en plus des fenêtres latérales.

L'environnement: Le bâtiment se trouve dans un environnement strictement minéral.

## Sources et bibliographie

Bibliographie:

Sources:

Aménagement No: 5557  
Dés. de l'aménagement: Arsenal gare

Ouvrage No: AI

façade latérale, partie basse



façade latérale, partie haute



Aménagement No: 5557  
Dés. de l'aménagement: Arsenal gare

Ouvrage No: AI

façade latérale, aptie haute



façade principale, entrée



Aménagement No: 5557  
Dés. de l'aménagement: Arsenal gare

Ouvrage No: AI

façade principale, détail



charpente partie basse



Aménagement No: 5557  
Dés. de l'aménagement: Arsenal gare

Ouvrage No: AI

rez-de-chaussée, partie haute



1er étage, partie haute



Aménagement No:	7131	Ouvrage No:	AA
Dés. de l'aménagement: Aérodrome Militaire			
Canton:	VD	District:	PAYERNE
Commune:	1530 Payern	Lieu:	Payern
Rue:		No. du bâtiment:	
Désignation de l'ouvrage:	Halle 1 pour avions	Coordonnées:	X: 560700 Y: 188395
Org. des utilisateurs:		Genre d'ouvrage:	Hangars

## Appréciation

<b>HOBIM</b>	Classement: R (régional)	Objectif de la sauvegarde: 9 (partiel)
--------------	--------------------------	--

Autres inventaires:

**Exposé des motifs:** La halle 1 est la plus ancienne structure destinée à l'aviation existant sur le site de Payerne. Dans le cadre de l'histoire de l'aviation en Suisse, elle constitue un témoignage important. D'un point de vue architectural, elle relève d'une architecture moderniste suisse des années 1930. La rigueur de la forme s'allie à un traitement soigné des proportions et des détails dont la simplicité est poussée à l'extrême. Il est également exemplaire que ce type d'architecture ait été appliqué à l'aviation, domaine technique et paraissant à l'époque à la pointe de la modernité.

**Indications:** Il y a lieu de conserver les proportions et les gabarits du bâtiment, ainsi que la composition des façades déterminée par le nombre et la taille des ouvertures. D'un point de vue historique, il est à regretter que le traitement des façades et les portes de la halle aux avions aient été remplacés. L'ensemble y a perdu son unité. Il y a lieu d'être extrêmement attentif à la conservation des détails de construction tels que barrières tubulaires, huisseries des portes en verre et métal, cage d'escalier, menuiseries des portes et des armoires en bois et lanterneau du 1er étage. Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directive de la conservation des monuments", armasuisse immeubles.

## Données sur l'histoire de la construction

Année de construction: 1936

Maître de l'ouvrage:

Architecte:

Modifications:

## Brève description

**Situation:** La halle 1 d'aviation se trouve au centre du site de l'aérodrome de Payerne. Il est implanté sur un terrain plat, dans une orientation nord-est / sud-ouest, à l'est des pistes d'atterrissage.

**L'ensemble:** De plan rectangulaire, le bâtiment se compose de plusieurs volumes. Au sud-ouest se trouve une partie administrative, s'élevant sur trois niveaux (caves, rez-de-chaussée, étage), construite en briques et béton armé, contenant des bureaux et des locaux techniques. Au nord-est s'étend la halle des avions, en grande partie ouverte sur les pistes. A l'est, adossé au mur de la halle, un appenti s'élevant sur un seul niveau et contenant des locaux techniques court tout le long de la façade.

**L'extérieur du bâtiment:** Le bâtiment administratif présente des façades régulières, avec des fenêtres de différentes tailles correspondant à la fonction des locaux qu'elles éclairent. Sur la façade ouest, trois grandes fenêtres verticales, s'élevant sur la hauteur des deux niveaux, donnent jour à local de séchage des parachutes. Les fenêtres sont dénuées d'encadrement et de volet, mais possèdent en revanche une tablette. Une entrée se

Aménagement No: 7131	Ouvrage No: AA
Dés. de l'aménagement: Aérodrome Militaire	

trouve au milieu de chacune des façades sud et ouest. Afin de marquer l'accès, la porte est en retrait par rapport à la façade et se trouve légèrement surélevée par rapport au sol. Un escalier droit y conduit, constitué de quatre marches en béton armé et fermé de part et d'autre par un garde-fou tubulaire. La base du bâtiment est signalée par un bandeau faisant saillie et percé de soupiraux. Les murs sont recouverts d'un crépi rustique. La toiture revêtue de tuiles déborde légèrement en façade. La halle d'aviation a reçu récemment un habillage d'éléments métalliques préfabriqués.

L'intérieur du bâtiment: L'intérieur se plie à la même rigueur fonctionnaliste que l'extérieur, mais comprend certains éléments très soignés. L'escalier doté de marches en granit et d'une main courante tubulaire constitue un objet d'une belle rigueur. A relever également les portes en verre et métal, dont les huisseries sont d'une grande finesse, aux entrées et à la séparation avec la halle d'aviation, les menuiseries en bois des portes et des armoires, un lanterneau composé de quatre verres dépolis éclairant le hall du 1er étage.

L'environnement: Le bâtiment est placé en bordure des pistes d'atterrissage. Les parties arrières sont recouvertes de plates-bandes herbeuses.

## Sources et bibliographie

### Bibliographie:

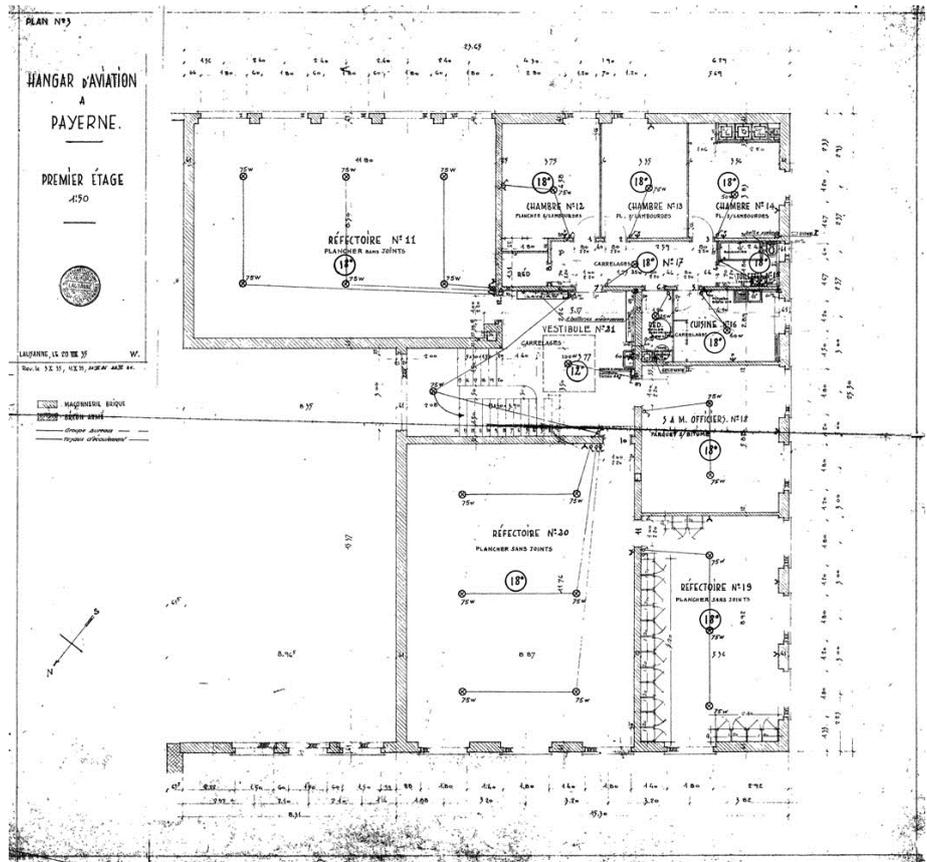
Sources: - plan, 1:50, 1936: Archiv VBS, Papiermühlestr. 13a, 3003 Bern.

Aménagement No: 7131

Ouvrage No: AA

Dés. de l'aménagement: Aérodrome Militaire

plan du rez-de-chaussée



entrée principale



Aménagement No: 7131

Ouvrage No: AA

Dés. de l'aménagement: Aérodrome Militaire

façade arrière



façade avant



Aménagement No: 7131

Ouvrage No: AA

Dés. de l'aménagement: Aérodrome Militaire

halle des avions



cage d'escalier, rez-de-chaussée



Aménagement No: 7131

Ouvrage No: AA

Dés. de l'aménagement: Aérodrome Militaire

halle au parachute, 1er étage



couloir au 1er étage



Aménagement No: 7131

Ouvrage No: AA

Dés. de l'aménagement: Aérodrome Militaire

halle pour les avions



## Données principales

HOBIM

Aménagement No: 7131	Ouvrage No: AL
Dés. de l'aménagement: Aérodrome Militaire	
Canton: VD	District: PAYERNE
Commune: 1530 Payern	Lieu: Payern
Rue:	No. du bâtiment:
Désignation de l'ouvrage: Atelier rép. & halle	Coordonnées: X: 560550 Y: 188200
Org. des utilisateurs:	Genre d' ouvrage: Werkhöfe

## Appréciation

HOBIM	Classement: PL (provisoire, local)	Objectif de la sauvegarde: 8 (intégral)
-------	------------------------------------	---

Autres inventaires:

Exposé des motifs: L'atelier de réparation de l'aérodrome de Payerne est représentatif d'une certaine tendance post-moderne tardive de l'architecture des années 1990. Se référant historiquement à la fois à l'architecture classique et à l'architecture industrielle du XIXème siècle, le bâtiment profite d'une conception très soignée.

Indications: Il y a lieu de conserver la forme générale du bâtiment dont l'originalité repose sur la juxtaposition de neuf halles similaires. Le traitement des façades (lamelles de bois, huisseries métalliques), la volumétrie des toitures et le soin apporté à l'habillage intérieur (panneaux de bois, profil des éléments porteurs) sont également à préserver.

## Données sur l' histoire de la construction

Année de construction: 1995

Maître de l' ouvrage:

Architecte: Jean-Baptiste Ferrari Lausanne

Modifications:

## Brève description

Situation: Le halle se trouve sur le site de l'aérodrome de Payerne, approximativement au centre des infrastructures. Il est implanté sur un terrain plat, dans une orientation nord-est / sud-ouest.

L'ensemble: De plan rectangulaire, le bâtiment est constitué d'un volume allongé ne s'étendant principalement que sur un seul niveau. Le volume se compose en fait de neuf halles standardisées jointes par leurs plus grandes faces. Une partie surélevée émerge au-dessus du volume. La construction repose sur une structure en béton armé, des planches horizontales remplissant les intervalles. La conception se distingue par l'usage d'éléments préfabriqués de haute qualité (parties portantes en béton armé, panneaux de bois, charpentes lamellées-collées, carrelages, huisseries) et dans la réalisation des détails d'une grande finesse (joints de ferblanteries en particulier).

L'extérieur du bâtiment: La façade principale, au sud-est, se compose de six portes de garage en bois et huisseries métalliques et d'un couvert occupant trois travées. Une marquise métallique abritant les portes de garages s'étend sur toute la longueur de la façade. Les façades arrière et latérales sont recouvertes de lambris de bois ajourés et de fenêtres étroites disposées horizontalement ou verticalement. Chaque travée possède une toiture indépendante, à deux pans métalliques, surmontée d'un lanterneau. La partie surélevée au centre est recouverte d'un toit métallique en dôme.

L'intérieur du bâtiment: L'intérieur comprend des vastes ateliers de réparation, des halles de nettoyage et des locaux administratifs. Un grand soin a été apporté au traitement des détails. La structure repose sur des colonnes en béton armé préfabriquées de forme néoclassique,

Aménagement No: 7131	Ouvrage No: AL
Dés. de l'aménagement: Aérodrome Militaire	

la toiture en tôle s'appuie sur une charpente en bois de poutres cintrées en lamellé-collé, les surfaces sont faites de panneaux de bois, de carrelages et de linoléum.

L'environnement: Devant la façade principale s'étend une esplanade goudronnée. Les autres côtés du bâtiment sont bordés par des plates-bandes herbeuses.

## Sources et bibliographie

Bibliographie:

Sources:

Aménagement No: 7131

Ouvrage No: AL

Dés. de l'aménagement: Aérodrome Militaire

façade arrière



façade principale



Aménagement No: 7131

Ouvrage No: AL

Dés. de l'aménagement: Aérodrome Militaire

détail de la façade principale



façade latérale



Aménagement No: 7131

Ouvrage No: AL

Dés. de l'aménagement: Aérodrome Militaire

couloir central, rez-de-chaussée



halle centrale



Aménagement No: 7131

Ouvrage No: AL

Dés. de l'aménagement: Aérodrome Militaire

détail de la structure portante



toiture de la halle latérale



# Données principales

HOBIM

Aménagement No:	7131	Ouvrage No:	BW
Dés. de l'aménagement: Aérodrome militaire			
Canton:	VD	District:	Payerne
Commune:	1530 Payerne	Lieu:	Payerne
Rue:	-	No. du bâtiment:	-
Désignation de l'ouvrage:	Bât. Simulation-vol	Coordonnées:	X: 1,188,850 Y: 2,560,400
Org. des utilisateurs:	Cdmt pl av Payerne	Genre d'ouvrage:	1.2.90

## Appréciation

HOBIM	Classement: P (Objet potentielle)	Objectif de la sauvegarde: -
-------	-----------------------------------	------------------------------

Autres inventaires:

Exposé des motifs: Le simulateur de vol de l'aérodrome de Payerne mérite de faire l'objet de mesures de sauvegarde comme témoignage d'une certaine tendance de l'architecture, mêlant néo-modernisme et post-modernisme, des années 1990. Malgré son aspect ostentatoire et grandiloquent, il est conçu avec un soin extrême et une grande dépense de moyens.

Indications: Il y a lieu de conserver la forme des différents volumes qui composent le bâtiment et qui par leur mise en relation constituent sa caractéristique la plus patente. Les matériaux utilisés et les détails de construction participent pleinement à l'étude d'ensemble et doivent donc en tant que tels être également préservés de toute intervention qui pourrait en dénaturer la cohérence (surfaces en béton brut de décoffrage, structures métalliques, profilés métalliques, vitrages, huisseries, etc).

## Données sur l'histoire de la construction

Année de construction: 1936

Maître de l'ouvrage:

Architecte:

Modifications:

## Brève description

- Situation: Le bâtiment fait partie du site de l'aérodrome de Payerne. Il se trouve à l'extérieur de la zone fermée, au nord-ouest des pistes d'atterrissage. Il est implanté sur un terrain plat, à proximité du cours d'eau, la "Petite Glane".
- L'ensemble: Le bâtiment se compose de quelques volumes simples imbriqués les uns dans les autres: un cylindre métallique contenant le simulateur, une barre de deux niveaux en ossature et murs de béton armé occupée par les locaux de service et un très large plan incliné en profils métalliques abritant le hall central et un auditorium.
- L'extérieur du bâtiment: L'emboîtement des différents volumes et le recours à de nombreuses obliques confèrent au bâtiment un aspect dynamique, voire insaisissable dans son ensemble. Le traitement des façades recourt aux multiples possibilités de textures offertes par les matériaux simples utilisés dans la construction (métal, béton et verre). Des profilés métalliques en lamelles fines animent notamment une grande partie des façades. Un soin particulier est également apporté aux huisseries des portes et fenêtres. Le grand plan incliné en structure métallique servant de toiture est entièrement recouvert de panneaux photovoltaïques.
- L'intérieur du bâtiment: La circulation intérieure répond à une scénographie étudiée avec beaucoup d'attention. L'entrée se fait à travers la barre des locaux de service pour déboucher dans un vaste hall bénéficiant de nombreuses sources d'éclairage naturel. Dans l'axe se trouvent un auditorium et sur le côté un escalier d'une grande transparence qui permet d'accéder à

Aménagement No: 7131	Ouvrage No: BW
Dés. de l'aménagement: Aérodrome militaire	

une galerie desservant les locaux de services, bureaux et cafétaria. Ce n'est qu'au bout de ce cheminement que l'on accède, par une passerelle, au point d'orgue du bâtiment, le simulateur de vol. Celui-ci se trouve dans une sphère elle-même contenue dans le grand cylindre.

L'environnement: Un parking est aménagé près de l'entrée. Les autres côtés du bâtiment sont bordés de plates-bandes herbeuses.

## Sources et bibliographie

Bibliographie:

Sources:

Aménagement No: 7131

Ouvrage No: BW

Dés. de l'aménagement: Aérodrome militaire

façade laterale



façade principale



Aménagement No: 7131	Ouvrage No: BW
Dés. de l'aménagement: Aérodrome militaire	

vue générale



bâtiment simulateur



## Données principales

HOBIM

Aménagement No: 7131	Ouvrage No: CA
Dés. de l'aménagement: Aérodrome Militaire	
Canton: VD	District: PAYERNE
Commune: 1530 Payern	Lieu: Payern
Rue:	No. du bâtiment:
Désignation de l'ouvrage: Halle pour avions 3	Coordonnées: X: 560720 Y: 189030
Org. des utilisateurs:	Genre d' ouvrage: Hangars

## Appréciation

HOBIM	Classement: R (régional)	Objectif de la sauvegarde: 9 (partiel)
-------	--------------------------	--

Autres inventaires:

Exposé des motifs: La halle pour avions 3 se plie à la même rigueur moderniste que la plupart des autres halles du site de Payerne. L'emboîtement de volumes simples à toit plat de différents gabarits confère cependant à l'ensemble une certaine animation. L'intérêt principal de ce bâtiment repose sur le fait qu'il n'a pas encore subi, à la différence des autres bâtiments, de rénovations importantes et qu'il conserve en particulier ces portes de garage anciennes.

Indications: Le bâtiment présente un état de conservation exceptionnel par rapport aux autres constructions du site. Il y a lieu de conserver la forme d'ensemble du bâtiment faite de l'emboîtement de volumes simples de gabarits différents. Ces volumes se caractérisent par la sobriété de leurs percements, par leur toiture plate légèrement débordante et par leur revêtement de crépi blanc. Une attention particulière devrait être portée à la façade principale, constituée par les portes coulissantes de la halle. Partout ailleurs ces portes ont été remplacées par éléments métalliques récents. En cas de nécessité, il serait souhaitable que ces portes soient restaurées ou du moins remplacées par des éléments présentant le même profilage. Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directive de la conservation des monuments", armasuisse immeubles.

## Données sur l' histoire de la construction

Année de construction: 1952

Maître de l' ouvrage:

Architecte:

Modifications:

## Brève description

Situation: La halle pour avions 3 fait partie du site de l'aérodrome de Payerne. Elle est placée en bordure du site, sur un terrain plat au nord des pistes d'atterrissage, le long du cours d'eau, la "Petite Glane". Son volume allongé suit une orientation nord-ouest / sud-est.

L'ensemble: De plan rectangulaire, le bâtiment forme un volume allongé, relativement bas. Il se compose de différentes parties distinctes. La partie la plus importante est occupée par la halle proprement dite qui s'étend au sud-est. A l'extrémité nord-ouest se trouve une partie administrative s'élevant sur deux niveaux. Sur la façade arrière des halles se place un volume bas qui s'étend sur toute la longueur de la face et qui contient des ateliers. A l'exception de la façade sud-est essentiellement constituée de portes coulissantes et de verres, la construction est faite en béton armé.

L'extérieur du bâtiment: La façade principale de la halle aux avions, au sud-est, se compose presque exclusivement de grandes portes coulissantes en bois et métal. Au-dessus s'étend une bande continue de fenêtres. Les deux registres sont séparés par une petite corniche.

Aménagement No: 7131	Ouvrage No: CA
Dés. de l'aménagement: Aérodrome Militaire	

Les autres faces en dur sont crépies de blanc. Le rez-de-chaussée est percé de grandes fenêtres carrées, dénuées de volets ou de tablettes. Le niveau supérieur ne comporte presque pas de fenêtres. La base du bâtiment est soulignée par un bandeau de couleur grise. Les différents volumes sont recouverts de toitures plates constituée d'une dalle légèrement débordante sur les différents côtés.

L'intérieur du bâtiment: Outre la halle pour avions, l'intérieur du bâtiment se compose de différents ateliers dont la conception est réduite à leur simple fonction: structure en béton armé apparente, murs en béton recouverts de peinture, sol en linoléum. Les vitrages sont de facture récente.

L'environnement: Devant la façade principale s'étend une esplanade en béton communiquant avec les pistes d'atterrissage. Les autres côtés du bâtiment sont bordés par des voies de circulation.

## Sources et bibliographie

### Bibliographie:

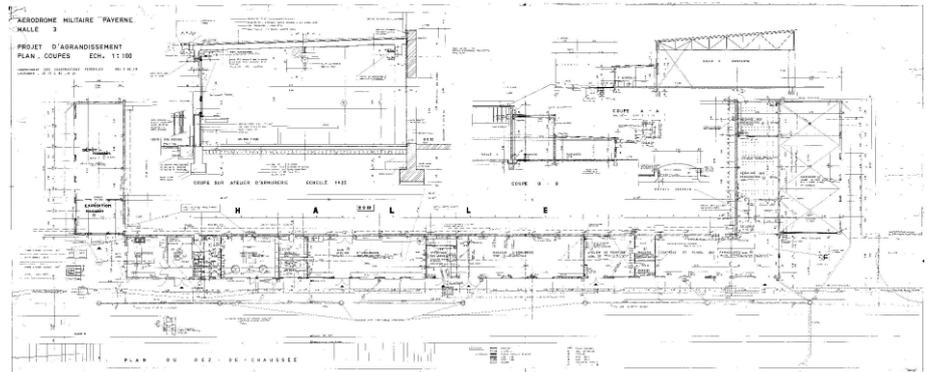
Sources: - plan et coupe, 1:100, 1964: Archiv VBS, Papiermühlestr. 13a, 3003 Bern.

Aménagement No: 7131

Ouvrage No: CA

Dés. de l'aménagement: Aérodrome Militaire

plan et coupe



façade arrière



Aménagement No: 7131

Ouvrage No: CA

Dés. de l'aménagement: Aérodrome Militaire

façade avant



atelier, rez-de-chaussée



Aménagement No: 7131

Ouvrage No: CA

Dés. de l'aménagement: Aérodrome Militaire

grande halle



Aménagement No:	7131	Ouvrage No:	FB
Dés. de l'aménagement: Aérodrome Militaire			
Canton:	VD	District:	PAYERNE
Commune:	1530 Payern	Lieu:	Payern
Rue:		No. du bâtiment:	
Désignation de l'ouvrage:	Ecole de Morens	Coordonnées:	X: 559405 Y: 188110
Org. des utilisateurs:		Genre d'ouvrage:	Primar-+Sekundarschulen

## Appréciation

<b>HOBIM</b>	Classement: L (local)	Objectif de la sauvegarde: 8 (intégral)
--------------	-----------------------	---

Autres inventaires:

Exposé des motifs: Ce bâtiment constitue une sorte d'archétype d'école de campagne, réalisée à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle selon des modèles préétablis. Ces modèles comprennent traditionnellement des locaux scolaires au rez-de-chaussée et un appartement de fonction à l'étage. Il sont cernés d'une esplanade dédiée à la récréation des écoliers et d'un jardin potager destiné à améliorer l'ordinaire du personnel enseignant. Tout en gardant un caractère rural, le bâtiment n'est pas dénué d'une certaine richesse architecturale et décorative, se référant à un vocabulaire classique. Ses façades se composent d'un socle, de chaînes d'angles et d'encadrements en pierre.

Indications: Il y a lieu de conserver la volumétrie de l'ensemble, la forme de la toiture, le nombre et la taille des percements, l'escalier extérieur, les éléments décoratifs (socle, chaînes d'angles, encadrements, volets et menuiseries en bois) et les restes du tracé du jardin potager. On peut déplorer que la rénovation réalisée dans une époque récente ait voulu marquer son intervention de façon aussi démonstrative. La marquise métallique d'un jaune criard, aujourd'hui complètement passé de mode, est ce titre particulière regrettable. En outre, de nombreux éléments historiques (escalier, menuiseries) ont été, semble-t-il, à cette occasion détruits de façon irréversible. Pour la procédure concernant une restauration ou un changement voir "directive de la conservation des monuments", armasuisse immeubles.

## Données sur l'histoire de la construction

Année de construction: 1883

Maître de l'ouvrage:

Architecte:

Modifications: - 1988: rénovation et transformations, P. Willomet et D. Sartori, architectes, Payerne.

## Brève description

Situation: Ce bâtiment scolaire fait partie de l'agglomération du village de Morens, placé en bordure nord de l'aérodrome de Payerne. Le bâtiment est situé au sud du village, dans sa partie limitrophe, le long d'une route d'accès venant de Payerne. Il est implanté sur un terrain plat. Ses deux façades pignons sont orientées au nord et au sud.

L'ensemble: De plan rectangulaire, le bâtiment s'élève sur quatre niveaux (cave, rez-de-chaussée, étage, combles). Il est construit de façon traditionnelle en pierres de taille, maçonnerie de moellons revêtus de crépi blanc et planchers en bois. Il est recouvert d'un toit à deux pans, constitué de tuiles en terre cuite et reposant sur une charpente simple en bois.

L'extérieur du bâtiment: Les façades possèdent une composition régulière. Les fenêtres rectangulaires verticales sont toutes de la même taille et sont toutes dotées d'un encadrement en pierre et de volets en bois. Chaque façade pignon est percée d'une porte décentrée, à laquelle un escalier de trois marches donnait accès (l'escalier de la porte nord a été

Aménagement No: 7131	Ouvrage No: FB
Dés. de l'aménagement: Aérodrome Militaire	

supprimé). La porte sud est surmontée d'un cartouche en pierre dans lequel sont gravées en relief "école primaire" et la date de construction "1883". Les angles des façades sont marqués par des chaînes en pierre surmontées d'un chapiteau. Le socle est mis en évidence par un bandeau en légère saillie. Les poutres de la charpente débordent en façades pignons. Les avant-toits sont fermés par des lambris sur les faces latérales.

L'intérieur du bâtiment: Le bâtiment possède une petite cave n'occupant qu'une partie du plan. Le rez-de-chaussée ne comporte qu'une grande salle d'école. Les WC pour les écoliers se trouvent à l'étage. L'étage est également occupé par un appartement, traditionnellement attribué au personnel enseignant. Le logement se compose d'une cuisine, d'une salle de bains et de deux chambres. Dans les combles se trouvent encore deux chambres et une salle de bains qui doivent être de réalisation récente (1988?). Les fenêtres possèdent encore leurs menuiseries en bois.

L'environnement: Le bâtiment est bordé sur trois côtés d'une esplanade goudronnée. Sur le côté ouest se trouve un ancien jardin potager, traditionnellement au bénéfice du personnel enseignant. Il est actuellement composé principalement de plates-bandes de gazon.

## Sources et bibliographie

### Bibliographie:

- Sources:
- plan de situation, 1:50, 1988: Archiv VBS, Papiermühlestr. 13a, 3003 Bern.
  - plan des étages, 1:50, 1987: Archiv VBS, Papiermühlestr. 13a, 3003 Bern.
  - coupe, 1:50, 1987: Archiv VBS, Papiermühlestr. 13a, 3003 Bern.

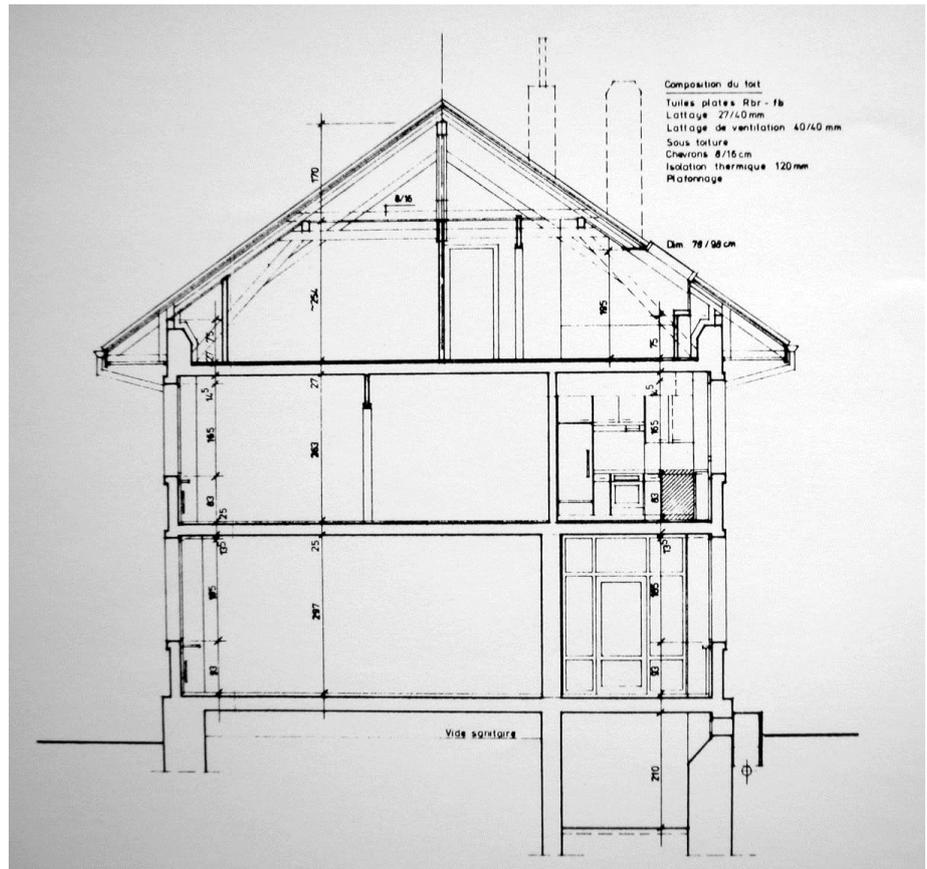


Aménagement No: 7131

Ouvrage No: FB

Dés. de l'aménagement: Aérodrome Militaire

coupe transversale



façade principale



Aménagement No: 7131

Ouvrage No: FB

Dés. de l'aménagement: Aérodrome Militaire

façade latérale



détail de la façade principale



Aménagement No: 7131

Ouvrage No: FB

Dés. de l'aménagement: Aérodrome Militaire

façades latérale et arrière



## Données principales

HOBIM

Aménagement No: 5040	Ouvrage No: DN
Dés. de l'aménagement: Secteur 132	
Canton: VS	District: SAINT-MAURICE
Commune: 1890 St. Maurice	Lieu: St. Maurice
Rue:	No. du bâtiment:
Désignation de l'ouvrage: Bâtiment d'exploitat	Coordonnées: X: 566480 Y: 116650
Org. des utilisateurs:	Genre d' ouvrage: Bürobauteu

## Appréciation

HOBIM	Classement: PL (provisoire, local)	Objectif de la sauvegarde: 8 (intégral)
-------	------------------------------------	---

Autres inventaires:

Exposé des motifs: Le bâtiment d'exploitation de Vérolley constitue un exemple remarquable d'architecture contemporaine. Se pliant aux principes d'un fonctionnalisme rigoureux, il réussit à allier une esthétique d'une grande pureté à des exigences d'économie.

Indications: Afin de préserver l'intégrité du bâtiment conçu avec une grande cohérence, il y a lieu d'en conserver l'ensemble avec un respect scrupuleux: mise en couleur, choix des matériaux, simplicité des lignes, ...

## Données sur l' histoire de la construction

Année de construction: 1998

Maître de l' ouvrage: Office des constructions fédérales <?>

Architecte: Geneviève Bonnard et Denis Woeffray <?>

Modifications:

## Brève description

Situation: Le bâtiment se trouve sur la place de tir de Vérolley. Implanté sur un terrain plat, il est entouré d'autres bâtiments plus petits également attribués au service du tir.

L'ensemble: Il s'agit d'un bâtiment de forme rectangulaire à toit plat, d'un volume très allongé, s'élevant sur deux niveaux (rez + 1). Le bâtiment constitue un contraste fort dans le paysage par sa couleur uniformément rouge. Il est construit principalement en béton armé et en panneaux de bois.

L'extérieur du bâtiment: Le bâtiment repose sur un socle en béton légèrement débordant. Les façades sont essentiellement recouvertes de panneaux en bois. Seules les deux faces les plus grandes comportent des ouvertures. La façade principale se compose d'une grande entrée placée dans l'angle et d'un quai de déchargement en béton, surmontée d'une marquise en béton. D'étroites fenêtres verticales sont disposées de façon irrégulière sur les deux niveaux. Elles peuvent être recouvertes par des volets coulissants. Les rares murs extérieurs de béton sont teints en noir. Ils se trouvent dans la partie supérieure et inférieure des fenêtres. Quand les volets sont fermés, les fenêtres se fondent dans la façade et le bâtiment semble constituer un bloc homogène.

L'intérieur du bâtiment: Le rez-de-chaussée se compose de dépôts et d'ateliers. On accède au niveau supérieur par un escalier métallique. L'étage est occupé par des salles d'instruction et d'intendance. Elles sont desservies par un couloir qui s'étend tout le long de la façade principale. Les plafonds sont revêtus de panneaux de bois jaunes et les parois intérieures de lambris de bois clair.

L'environnement: Le bâtiment est flanqué d'une part d'une cour goudronnée et d'autre part d'un champ de pâture. Un édicule en béton armé contenant cabine téléphonique et dépôt de poubelles

Aménagement No: 5040	Ouvrage No: DN
Dés. de l'aménagement: Secteur 132	

est associé au bâtiment. Le contraste entre le bâtiment et la falaise qui lui fait face produit un effet impressionnant dans le paysage.

## Sources et bibliographie

---

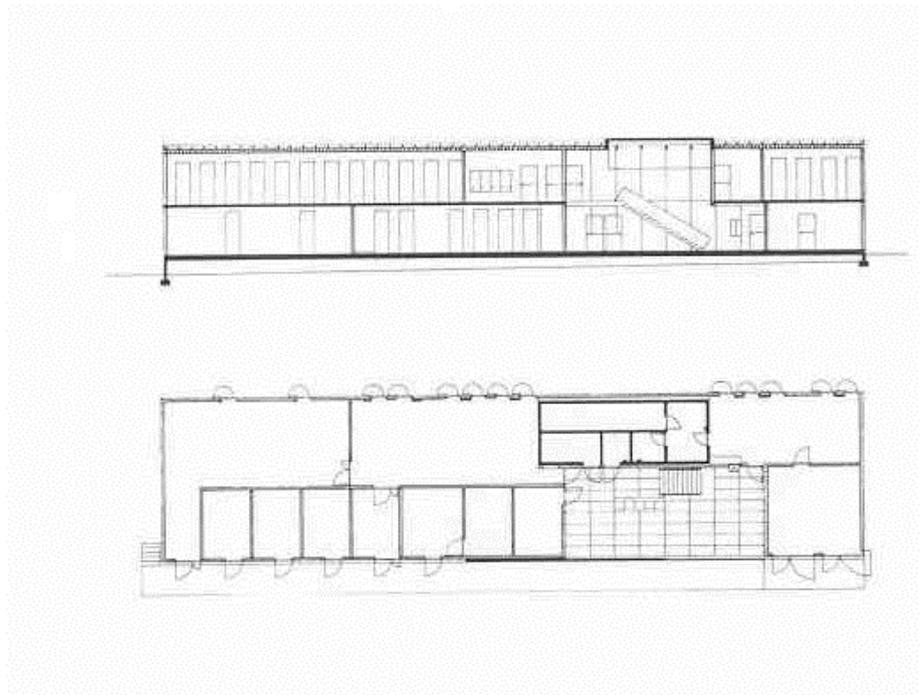
Bibliographie:

Sources: - plan et coupe: Arsenal St-Maurice.

Aménagement No: 5040  
Dés. de l'aménagement: Secteur 132

Ouvrage No: DN

coupe et plan



angle sud-est



Aménagement No: 5040  
Dés. de l'aménagement: Secteur 132

Ouvrage No: DN

angle nord-est



aménagement extérieur



Aménagement No: 5040  
Dés. de l'aménagement: Secteur 132

Ouvrage No: DN

Salle 1er étage



couloir 1er étage

